



The *Great* Canadian  
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the  
Congregations of Religious Women in Canada,  
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.

---



Projet de la *Grande* Histoire  
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des  
congrégations de religieuses au Canada,  
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

---

# L'Hôpital Général de Montréal de Sœur de la Charité (Sœurs Grises)

De 1821 à 1853

## TOME II

Source: courtesy of  
Service des archives et des collections  
Sœurs de la Charité de Montréal  
« les Sœurs Grises »

Copyright: Public Domain

Digitized: March 2014







L'HOPITAL GENERAL  
DE  
MONTREAL

2



1 Drouin, Sœur Clémentine

Postulat des SS. Grises  
1190. rue Guy,  
Montréal

2 L'HOPITAL GENERAL

DES SOEURS DE LA CHARITE

(SOEURS GRISES)

3

TOME II

DE 1821 À 1853

~~LETTRE - PREFACE~~

~~De S. Exc. Mgr E. A. Deschamps,  
Auxiliaire de Montréal.~~

4  
IMPRIMERIE DE LA MAISON-MÈRE  
1190, RUE GUY  
MONTRÉAL.

1933



# L'HOPITAL GENERAL

DE

MONTREAL

1821-1853



*Nihil obstat:*

Marianopoli, die 27a septembris 1933

CANON. ÆMILIUS CHARTIER.

CENSOR LIBRORUM.

*Imprimatur:*

† EMM. A. DESCHAMPS, V. G.

Evêque de Thennesis,

Auxiliaire de Montréal.

27 septembre 1933.

LETTRE  
DE MONSIEUR R. NEVEU,  
SUPÉRIEUR PROVINCIAL DE SAINT-SULPICE.

---

*Séminaire S. Sulpice,  
ce 10 juin 1933.*

*Ma chère Sœur,*

*J'ai passé de bien agréables moments dans la lecture du livre où vous racontez les principaux événements qui ont eu lieu pendant la supériorité de vos vénérées Mères Lemaire, Beaubien, McMullen et Coutlée. Tous les sujets qui y sont traités, depuis les biographies si édifiantes de vos Sœurs, jusqu'aux menus faits de la vie de communauté, sont de nature à nourrir la piété, l'amour de la vie commune et le désir de travailler à l'extension du règne de Jésus.*

*Ce qui me frappe dans toutes ces biographies, c'est l'héroïsme, presque à jet continu, de vos anciennes sœurs. Quel bel exemple elles vous ont laissé; et comme vous devez vous sentir fières de compter, au berceau de votre communauté, tant d'âmes ferventes et généreuses jusqu'au martyre. Oui, jusqu'au martyre, Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit: "la charité la plus grande est celle qui fait renoncer à la vie pour le bien de ses amis." C'est ce qu'ont fait "nos chères Sœurs Grises," durant la période du typhus.*

Cette partie de votre histoire devrait être plus connue. Sans doute il ne faut pas proclamer ses propres mérites; mais Notre-Seigneur a dit aussi: "afin que l'on voie vos bonnes actions, et que, en les voyant, on soit porté, à glorifier notre Père qui est dans les Cieux."

Vous avez eu à cœur de placer aux côtés d'héroïques petites Sœurs Grises, vos Pères de S. Sulpice sacrifiant, eux aussi, leurs vies pour des fins de charité.

On ne lit pas non plus, sans être profondément ému, la fondation de Saint-Boniface. Quelle belle devise que celle de la vénérée Mère McMullen: "Le salut de l'âme d'un seul sauvage vaut mieux aux yeux de Dieu que les trésors de l'Univers."

Avec ces pages, vous mettez entre les mains de vos chères Sœurs un précieux trésor de famille.

Veillez agréer, chère Sœur, l'expression de mon respectueux et affectueux dévouement.

Roméo Neveu,

Supérieur Provincial  
de Saint-Sulpice,  
Montréal.

---



Archevêché de Montréal,  
le 26 septembre 1933.

Ma chère Sœur,

Votre volume mérite le meilleur accueil. Il est écrit d'abord pour votre famille religieuse dont il fait connaître, apprécier et aimer l'idéal : la Charité. Ces pages prouvent, de plus, que vos Mères — dont vous décrivez, avec une affectueuse vénération l'action bienfaisante — étaient animées d'un esprit surnaturel intense. Il ressort de cette lecture que Mère d'Youville a laissé à sa Communauté un esprit et des œuvres qui, en prolongeant son apostolat, renouvellent les bienfaits religieux et sociaux qu'elle a procurés à l'humanité souffrante.

Ces chroniques se recommandent aux personnes avides de dévouement. Elles verront ce que le désintéressement et l'esprit de sacrifice peuvent opérer dans les âmes qu'embrase le feu de la divine charité. Elles admireront un Institut qui s'est attiré les sympathies de tout un peuple et les plus hautes approbations de l'Eglise.

Je bénis votre travail et je lui souhaite une large diffusion.

Croyez, ma Sœur, à l'assurance de mon religieux dévouement.

† Emm. A. Deschamps,

Evêque de Thennesis,

Auxiliaire de Montréal.

LETTRE  
DE M. ROSARIO LESIEUR, P.S.S.  
SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE.

---

*Grand Séminaire de Montréal,  
Montréal, le 3 octobre 1933.*

*Révérènde Sœur,*

*J'ai lu, avec un vif intérêt et une profonde édification, le deuxième volume de l'Hôpital Général des Sœurs Grises; à mon humble avis, certaines de ces pages sont dignes de figurer parmi les plus émouvantes de notre histoire religieuse.*

*Votre Communauté, durant la période que vous décrivez, apparaît tout imprégnée de l'esprit de votre Vénéralè Fondatrice; elle puise, dans les enseignements et les exemples de Mère d'Youville, la sève vivifiante qui lui permet de grandir, de se fortifier. Dès lors, vos Sœurs peuvent étendre le champ où s'exerce leur zèle souvent héroïque; elles ne se contentent pas de répandre à Montréal les bienfaits de leur charité, elles vont s'établir dans d'autres diocèses et même, à l'appel de Mgr Provencher, fondent une mission sur les bords lointains, encore mystérieux, de la Rivière-Rouge.*

*Et tout cela, vous le racontez, un peu comme vos Sœurs l'ont vécu et comme il convient à des Sœurs*

Grises, tout simplement, avec une sincérité naïve, parfois avec un enthousiasme spontané, qui ne manquent pas de nous aller au cœur et de nous attacher aux vaillantes religieuses qui revivent sous nos yeux.

Des voix plus autorisées que la mienne ont déjà souhaité à votre volume une large diffusion; je demande à Dieu de faire produire à ces pages, écrites pour sa gloire, tout le bien qu'il en attend.

Veillez accepter, Révérende Sœur, l'expression de mon profond respect en Jésus et Marie.

R. Lesieur, p. S. J.  
supérieur.





## AVANT-PROPOS

---

Nous vous présentons le deuxième volume de l'Histoire de l'Hôpital Général: il raconte les principaux événements qui ont eu lieu durant les années d'administration de nos Mères Marguerite Saint-Germain Lemaire (1821-1833), Marguerite-Dorothée Trottier-de-Beaubien (1833-1843), Elisabeth Forbes McMullen (1843-1848), Marie-Rose Coutlée (1848-1853).

Ces supérieures offrent des contrastes, mais des contrastes qui s'harmonisent, semble-t-il, sous la poussée d'une même idée directrice, sous l'influence d'un même esprit surnaturel: l'amour de Dieu et des pauvres.

*Mère Lemaire*, avec sa force d'âme, ne nous apparaît-elle pas comme une apôtre?

*Mère Beaubien*, à cause de sa bienveillante charité, peut être surnommée la bienfaitrice des humbles.

*Mère Forbes McMullen*, vaillante et intrépide, est semblable à un courageux soldat du Christ.

*Mère Rose Coutlée*, par son infatigable dévouement, se révèle vraie Sœur de Charité.

Cette histoire, qui a pour mission de continuer l'apostolat de nos anciennes Mères, sera toujours pour nous un monument vénérable, dont notre famille religieuse a le droit d'être fière et qu'elle honore avec amour; un mémorial sacré, où nous retrouvons la vivante image de notre fondatrice, une invitation permanente aux vertus qu'ont pratiquées nos devancières, un stimulant et une force dans nos multiples œuvres de Charité.

*Une religieuse de l'Institut.*

HÔPITAL GÉNÉRAL  
28 AVRIL 1933.

---



L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL  
SOUS MERE MARGUERITE SAINT-GERMAIN LEMAIRE  
4ème SUPERIEURE GENERALE DE L'INSTITUT.

CHAPITRE 1

MÈRE LEMAIRE ÉLUE SUPÉRIEURE. — MGR LARTIGUE PRÉSIDE L'ÉLECTION. — SOEURS RAISENNE ET MONTBRUN MAINTENUES EN LEUR CHARGE. — ENFANCE DE MÈRE LEMAIRE. — SON ENTRÉE AU NOVICIAT. — SON SÉJOUR À CHÂTEAUGUAY. — ENERGIE QU'ELLE DÉPLOIE POUR DÉFENDRE LES DROITS DE L'HÔPITAL. — SA CHARITÉ POUR LES MALADES. — ELLE PANSE UN SOLDAT BLESSÉ. — ELLE SAUVE DU NAUFRAGE DES VOYAGEURS ANGLAIS.

1821 - 1826

Mère Coutlée, troisième supérieure générale de l'Institut, vient de quitter la terre. Nous sommes au vingt juillet mil huit cent vingt et un, fête de Sainte-Marguerite, patronne de notre vénérable fondatrice. L'élection, présidée par Mgr J.J. Lartigue, assisté de MM. Antoine Sattin, confesseur de la communauté, et Charles Bédard, chapelain de l'Hôpital, a préposé une autre Marguerite à la garde de la petite société en deuil, laissant en leur charge respective nos sœurs Raisenne, assistante, et Montbrun, maîtresse des novices.

Tandis que les actions de grâces des sœurs montent vers le ciel, Mère Lemaire, elle, tout émue devant ses graves responsabilités, murmure dans le secret de son cœur : *Oh! le pénible bouquet de fête!*

La communauté n'aura qu'à se réjouir de la nomination de cette supérieure générale, émule de notre première Mère par la générosité du cœur et les belles qualités de l'esprit.

Suivons cette âme vaillante dans les divers travaux qu'elle a si généreusement entrepris pour le bien des pauvres et dont nous recueillons maintenant le précieux héritage. Mère Lemaire n'a garde de rester inactive. Elle avance sans jamais se dessaisir du terrain acquis : c'est une conquérante qui ne sait pas reculer. Comme une autre Marguerite d'Youville, elle donne à ses filles l'exemple de la régularité, du travail, de la fidélité aux usages et de la charité. Cette direction est l'âme de son gouvernement et le principe de sa bienfaisante administration.

Il nous est doux de jeter un rapide coup d'œil sur les premières préparations de la Providence qui ont contribué à former l'âme de l'enfant et à en faire une mère pour les malheureux.

Marie-Marguerite Lemaire naquit le 14 mai 1769, au lac des Deux-Montagnes, alors à l'état de mission presque exclusivement composée d'Algonquins et d'Iroquois. Son père, Ignace Saint-Germain-Lemaire, vivait à l'aise du produit de ses terres et de ses trafics avec les Sauvages. Homme d'un grand sens et d'une remarquable probité, il exerçait un tel ascendant sur ces tri-

bus indiennes que le gouvernement recourut à son influence, après la conquête, pour les gagner à son alliance.

Sa mère, Louise Castonguay, était petite fille d'Ignace Raizenne et d'Elisabeth Steben, ces deux captifs convertis, dont nous avons pu admirer, dans le premier volume de notre histoire, le courage et la solide piété. La famille occupait une modeste habitation sur la lisière de la forêt à proximité de la mission, en face du lac.

De bonne heure Marguerite sut contempler sur les rivages d'Oka le grand livre de la nature. Elle communia d'instinct aux magnificences de Dieu, avant même de communier au Dieu des magnificences. A l'école des révérendes Mères de la Congrégation de Notre-Dame, elle prit place parmi les meilleures élèves. Puis, la jeune fille, l'aînée de quatre enfants, dut bientôt partager les travaux de son père, et seconder sa mère dans les soins domestiques : se dévouer était son besoin, faire plaisir, sa joie !

Tout près du Dieu de l'Eucharistie, sous la direction de nos Pères de Saint-Sulpice, à l'ombre des grands arbres, en écoutant le bruit des vagues, Marguerite songe... elle songe à sa vocation. Ce silence, ce calme de la nature lui font désirer le recueillement du cloître. A seize ans, elle quitte le monde, sans l'avoir connu, et se dirige vers l'Hôtel-Dieu. Une défectuosité physique l'empêche d'y être admise. Sans se décourager, la jeune prétendante pense qu'une sœur Grise peut aimer le bon



Dieu comme une religieuse cloîtrée et elle poursuit sa route jusqu'à l'Hôpital-Général. La bonne Mère Despins, se rappelant sans doute la parole de notre chère fondatrice "qu'une infirmité ne peut être un obstacle à la vocation", permet à l'aspirante de tenter l'essai du noviciat. Les portes lui en sont ouvertes le 21 novembre 1785.

Quelques mois se passent et l'on constate, selon l'expression pittoresque des Mères de l'Hôtel-Dieu, "que cette jeune boîteuse *marche droit*." La chère novice se livre avec ardeur et courage non-seulement à ses exercices de piété mais encore à tous les travaux manuels : les dévouements les plus humbles, les besognes les plus pénibles ont ses préférences.

Admise à la profession, le 24 janvier 1788, la professe n'a d'abord point d'emploi déterminé. Active et souple, elle se tient à la disposition de ses supérieures pour ces mille et un détails qui ne sont proprement du ressort de personne, mais dont l'accomplissement contribue beaucoup au bon ordre et à la prospérité d'une administration. Ainsi, nous la voyons appliquée à la fabrication de la bougie, des souches à ressort, du savon, et à d'autres travaux du même genre. Industrielle, elle tire parti de tout, cherche, par vertu autant que par affection, le bien de la communauté, et se montre très attentive aux moindres détails.

Ce dévouement, sœur Lemaire l'exercera de la même manière, en qualité d'économe, durant vingt-trois années, de 1798 à 1821. Tenue, par cet emploi, d'administrer la seigneurie de Châteauguay et la ferme de l'Île Saint-Bernard, elle fait de longs et fréquents séjours

au manoir. Il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici qu'à cette époque la seigneurie comprenait tout le territoire d'où sont sorties les paroisses de Châteauguay, de Saint-Isidore, de Sainte-Philomène, et l'un des rangs de la paroisse de Saint-Remi, appelée Côte Sainte-Thérèse. Un nombre considérable de terres avaient été concédées dans la seigneurie de Châteauguay; cependant, aucun registre n'en avait été tenu. Sœur Lemaire veut remédier aux graves inconvénients qui pourraient résulter de cette omission; elle ouvre donc et complète, au prix de grandes fatigues et d'un immense travail, un livre contenant tout le détail de ces diverses concessions de la seigneurie. A cette fin, elle est obligée de parcourir plusieurs fois le domaine afin d'obtenir les titres des propriétaires. Elle fait mesurer la seigneurie, poser des bornes, assigner une réserve à la communauté; puis concède le reste des terres. Elle obtient du duc de Richmond, gouverneur de la province, que ce livre terrier soit reconnu par lettres patentes, en date du douze décembre mil huit cent dix-huit. C'est en charrette que ces diverses courses étaient faites, et aucune considération de fatigue, de santé ou de péril, n'a jamais arrêté la voyageuse.

A l'amour du travail s'allient chez sœur Lemaire de précieuses qualités de cœur et d'esprit. Grâce à une heureuse mémoire, les anecdotes et les traits édifiants abondent dans ses entretiens. Ses lettres comme ses conversations sont intéressantes, empreintes de fine originalité. De sa lecture au réfectoire, qu'elle continue de faire, même étant supérieure, on ne perd pas une syllabe. Sa dévotion est tendre, affective et convaincue.



Elle travaille sans cesse à se prémunir contre l'empressement naturel par le recueillement, cette condition de la sanctification personnelle et de la fécondité des œuvres. On lit dans une de ses lettres du 28 mai 1819, adressée à sa cousine, sœur Chénier: "Vous me ferez toujours plaisir, lorsque vous m'écrirez, mais je ne vous promets pas de vous répondre à chaque fois, car vous savez qu'à Châteauguay, mes moments libres sont très courts, je vole celui-ci. Je suis très sensible à votre attention et vous remercie de ce que vous voulez bien accorder quelque souvenir à une pauvre exilée. Oui, souvenez-vous de moi dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie; demandez-leur l'esprit de recueillement si nécessaire à ma sanctification."

De cet effort qui ne connaissait ni lassitude, ni défaillance, allant parfois jusqu'à l'intrépidité, la vaillante religieuse nous a laissé plus d'un trait.

Un jour, elle apprend que les Sauvages du Sault-Saint-Louis se sont emparés de l'île Saint-Nicolas, située sur les confins de la seigneurie dont elle faisait partie autrefois. Sœur Lemaire n'hésite pas à se rendre sur les lieux et à revendiquer les droits de l'Hôpital-Général. Les Sauvages se retirent, n'osant lui résister.

Elle déploya la même énergie, en 1821, lorsqu'il fut question de creuser le canal de Lachine. (1) Les ingénieurs avaient jugé à propos de faire passer ce canal sur le terrain que l'hôpital possédait à la Pointe-Saint-Charles, et, sans entente préalable avec la communauté, ils y avaient déjà planté leurs piquets. Informée du

---

(1) Ce canal fut commencé le 17 juillet 1821, et terminé en 1825.



fait, sœur Lemaire eut le courage d'aller les enlever, puis elle engagea ces Messieurs à poser leurs lignes ailleurs.

Une ancienne Supérieure avait donné au curé de Châteauguay la jouissance provisoire d'un terrain, sans prendre de mesures pour en garantir la propriété à l'hôpital. Après la mort du curé, les héritiers s'attendaient à jouir de l'immeuble en toute sécurité. Mais sœur Lemaire veillait. Économe sage et prudente, elle réussit à faire reconnaître les droits de l'hôpital sans froisser la partie adverse.

Cette énergie virile était cependant tempérée par une grande bonté et les étrangers mêmes en firent la consolante expérience.

Un soir, durant la guerre de 1812, sœur Lemaire, économe à l'île Saint-Bernard, aperçoit à une petite distance du manoir, un soldat anglais allant et venant sur la grève, en proie à une douloureuse agitation. "Ce doit être un blessé de l'armée, ou la victime de quelque accident", se dit-elle, et elle s'empresse vers l'étranger pour lui porter secours. De fait, celui-ci a été blessé à la main par le feu de l'ennemi : les balles séjournent encore dans la blessure et il ne se trouve personne pour les en tirer. Emue de pitié, sœur Lemaire conduit le malheureux au manoir, lui prépare un bon lit et, avec une habileté digne d'un chirurgien, elle extrait les balles de sa plaie et lui continue ses soins jusqu'à complète guérison.

Un autre jour de la même année, à l'entrée de l'hiver, sœur Lemaire entend des cris comme ceux de personnes en détresse. Elle sort, et voit, embarrassée dans les

glaces du lac, une barge remplie d'hommes, de femmes et d'enfants, faisant d'inutiles efforts pour échapper au naufrage. En apercevant la croix d'argent briller sur la poitrine de la religieuse, les supplications de ces malheureux redoublent. A l'instant, sœur Lemaire fait signe aux employés de la ferme, mais ceux-ci, effrayés de l'imminence du péril, n'osent exposer leur vie. Indignée, sœur Lemaire prend l'initiative et organise elle-même le sauvetage. Des planches et des échelles, jetées par son ordre sur la rivière, permettent aux hommes de se frayer un passage à travers les glaces et la barge est heureusement ramenée sur le rivage. Il était temps ; quelques femmes et de frêles enfants paraissaient sur le point de succomber au froid et à la peur. Sœur Lemaire les conduit tous au manoir, où des potions chaudes, un souper réconfortant leur sont servis. Après un sommeil réparateur, ces braves gens sont en état de retourner chez eux, bénissant l'intrépide religieuse qui les a sauvés.

Voyons-la maintenant en route pour Châteauguay avec quelques sœurs. Il se déclare un orage qui prend soudain les proportions d'une tempête. Epuisés de fatigue, les rameurs allaient perdre courage et rebrousser chemin, lorsque une bourrasque plus violente jette la frêle embarcation près de l'île Saint-Nicolas. Inutile ce soir-là de songer à aller plus loin. Il faut donc descendre sur ce petit coin de terre et s'organiser pour y passer la nuit. Sœur Lemaire fait alors tirer le canot sur le rivage et, se prévalant de son autorité, elle oblige ses sœurs à s'y installer tandis qu'elle montera la garde. Une discussion s'engage, mais en vain..... l'in-

trépide Mère fait sentinelle toute la nuit, veillant sur le petit groupe et bénissant Dieu de les avoir si miséricordieusement préservés.

Mais c'était surtout envers les personnes de sa famille religieuse que la charité de sœur Lemaire se montrait ingénieuse. Pour la conservation de la santé des sœurs, elle s'appliquait à leur donner tous les soulagements propres à faciliter leurs travaux. "Qu'elle était donc bonne pour les malades!" disait Mère McMullen. Sœur Cherrier entre autres en fit la douce expérience. Souffrante du mal vulgairement appelé *fourchette*, elle avait laissé l'infection s'étendre au point que le médecin déclarait urgente l'amputation de la main. Effrayée de cette mesure, Mère Lemaire voulut s'interposer et tenter un dernier effort. "Puisque la malade n'a rien à risquer, représente-t-elle au médecin, laissez-moi m'en charger!" et elle se met en frais de panser elle-même le membre gangrené. Quelques jours se passent et le mal cède comme à vue d'œil. Encouragée par ses premiers succès, la dévouée garde continue le traitement jusqu'à ce qu'elle ait rendu à la patiente le parfait usage de la main.

Ces quelques traits, groupés avec amour autour de la figure vénérée de la nouvelle Supérieure, suffisent à démontrer en quelles mains fermes et douces reposeront les intérêts de la petite société durant les douze années qui vont suivre.

---



## CHAPITRE II

DÉVOUEMENT DE M. THAVENET, P.S.S. POUR LE RECOUVREMENT DES RENTES DE L'HÔPITAL. — MÈRE LEMAIRE APPLIQUE LES FONDS RECOUVRÉS À L'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON. — PRIÈRES INSÉRÉES DANS LA PREMIÈRE PIERRE. — NOUVELLES DIVISIONS. — TRAVAUX FAITS À CHÂTEAUGUAY. — LA BIBLIOTHÈQUE EST ENRICHIE D'OUVRAGES SPIRITUELS. — IMPORTATION DE VASES SACRÉS. — NOUVELLE SALLE POUR LES ORPHELINES IRLANDAISES. — NOUVELLES RECRUES AU NOVICIAT. — CONSEILS DE MÈRE LEMAIRE AUX JEUNES ASPIRANTES.

1821 - 1826

L'Hôpital, à cette époque, touche à une ère de prospérité qu'il n'a pas encore connue. Monsieur Thavenet, prêtre de Saint-Sulpice, occupé, depuis 1816, au recouvrement des rentes de la communauté, en France, écrit: "Toutes vos rentes sont liquidées, vous n'en perdrez pas une seule. Vous pouvez compter sur plus de 100.000 francs."

Mais à quel prix le dévoué procureur obtenait-il un succès aussi complet qu'inespéré? Lui-même nous l'apprend dans une lettre du vingt novembre mil huit cent vingt-deux: "Epuisé de fatigues, accablé d'affaires dans lesquelles la moindre négligence peut avoir les suites les plus fâcheuses, ne sachant pas à combien s'élèveront les dépenses, qui déjà sont énormes, tout ce que je puis vous dire, c'est que, vous ayant fait passer

plus de 80.000 francs, je ne vous enverrai plus rien que je ne sache combien il vous en revient. La plume me tombe des mains .. je me recommande à vos prières.”

Ce secours extraordinaire allait permettre à nos Mères de satisfaire un de leurs plus ardents souhaits. On n'a pas perdu de vue qu'en 1758, notre vénérable fondatrice avait fait jeter les fondations d'une addition parallèle à celle déjà construite par les frères Charon. Obligée, par la guerre qui amena la conquête, de suspendre ces travaux, Mère d'Youville n'y avait pas renoncé. La paix rétablie, "elle s'apprêtait à les reprendre et à les conduire à bonne fin," lorsque l'incendie de 1765 vint de nouveau entraver son projet. A bout de ressources, frustrée même des rentes que le gouvernement français lui devait, elle dut se borner à reconstruire ce qui avait été détruit.

Ces fonds recouvrés furent donc employés à étendre l'œuvre. Après quelques délibérations, il fut résolu de construire "une aile à trois étages ayant 105 x 30 pieds, partagée en huit pièces dont quatre seraient appropriées pour recevoir les hommes et les petits garçons (enfants trouvés); quatre autres pour les femmes infirmes et les petites filles; le tout pouvant contenir deux cents lits; l'étage inférieur renfermerait une cuisine, une dépense et une salle de travail. (1)

Pierre Brau, dit Pomminville, du faubourg Saint-Laurent, entreprit les travaux. La première pierre de

---

(1) Mémoire dressé par Mère Lemaire le 15 décembre 1823, pour être envoyé à la législature de Québec.

la nouvelle construction fut posée le 24 octobre 1822, vers les cinq heures du soir, en présence de sœur Marguerite Lemaire, supérieure, et de sœur Marie-Euphrasie Sabourin, dépositaire. Le désir d'attirer les bénédictions du ciel sur ce nouveau corps d'habitation inspira à Mère Lemaire d'insérer dans la première pierre les prières suivantes :

AU PÈRE ÉTERNEL.

Dieu tout-puissant et éternel, dirigez nos actions selon votre sainte volonté, afin que nous méritions, au nom de votre fils bien aimé, de multiplier nos bonnes œuvres, par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur qui étant Dieu vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen.

*Et verbum caro factum est; et habitavit in nobis.*

*O crux ave, spes unica etc.*

A LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Très Sainte Vierge, reine des anges, le refuge et le salut des hommes, agréez s'il vous plaît que nous vous demandions en toute confiance votre sainte protection pour commencer et conduire à sa fin ce bâtiment que votre servante et notre bonne Mère, Marie-Marguerite de la Jemmerais, veuve Youville, avait commencé, désirant de tout notre cœur qu'il serve à augmenter votre gloire et celle de votre divin Fils. Ne souffrez pas, ô Vierge Immaculée, que le péché mortel entre jamais dans cette maison. Ordonnez s'il vous plaît aux saints Anges de si bien veiller à la conduite de celles



qui l'habitent que vous y soyez toujours aimée et servie comme Notre-Dame et souveraine. Ainsi-soit-il.

*Jesu Pater Pauperum, miserere nobis.*

Divine Providence, qui nourrissez les pauvres, ayez pitié de nous!

*Jesu, Maria, Joseph, Joachim et Anna, succurrite nobis.  
Sancta Trinitas unus Deus. Amen.*

Loué soit Jésus! Vive Marie!

*Ave Joseph, fili David, juste vir Mariæ de qua natus est Jesus.*

Saints Anges, nos fidèles gardiens, protégez-nous et veillez sur nous.

A ces prières furent jointes des médailles, des reliques; tous les saints protecteurs de l'Institut y étaient représentés et devaient s'intéresser au succès de l'entreprise.

Le lendemain, à neuf heures, la communauté se réunit au jubé de l'église pour réciter à haute voix les prières, telles que transcrites et mises dans la première pierre, et pour implorer de nouvelles bénédictions sur les travaux. Ceux-ci furent poursuivis avec vigueur. Dès le trois août suivant, l'addition était terminée et les salles aménagées pour recevoir les pauvres. Prié d'en faire la bénédiction ou de députer quelqu'un à cet effet, Monsieur Roux, supérieur du Séminaire, déféra cet honneur à Monsieur Sattin, confesseur de la com-

munauté. Dans la matinée du onzième jour d'août, celui-ci procéda à la cérémonie après avoir rappelé à la nombreuse assistance les avantages précieux, que ce nouvel asile offrait aux pauvres et aux infirmes de la ville, et les trésors de mérites dont il devenait la source, pour les vierges chrétiennes qui s'y consacraient avec générosité aux soins des membres souffrants de Jésus-Christ. A la mi-septembre, tous les pauvres, hommes, femmes et enfants, étaient installés dans leurs nouvelles salles, spacieuses et bien éclairées. Les indigents qui occupaient la salle construite en 1816, et entretenue aux frais du Séminaire, furent réunis à ces derniers.

Informé de ce progrès matériel, Monsieur Thavenet en exprimait sa joie à la Supérieure: "Je suis singulièrement édifié, ma chère Mère, de ce que les richesses que la Providence vous envoie ne servent qu'à vous appauvrir et à augmenter dans votre maison le nombre des pauvres. Cela m'encourage et me fait espérer que vous serez payée jusqu'à la dernière obole." (1)

Tandis que s'effectuaient ces additions, des réparations étaient faites aux constructions anciennes. Les murs du vieil hôpital furent exhausés de façon à rendre les greniers plus commodes. Un toit de fer étamé remplaça la toiture en bardeaux de cèdre. Ces grands travaux exigèrent plus d'un sacrifice. Les enfants couchaient à la boulangerie, les sœurs et les novices dans les greniers. Après les chaudes journées d'été, l'atmosphère de ces dortoirs improvisés était loin de favoriser

---

(1) Lettre à Mère Lemaire, 24 novembre 1823.

le repos. Et que de fatigues ne fallait-il pas essayer encore dans les soirées d'orage pour se protéger contre la pluie s'infiltrant par les planches disjointes du toit ! Enfin, après des péripéties et des aventures de plus d'un genre, vint le jour où les ennuis furent amplement compensés. D'une scrupuleuse exactitude à nous transmettre le compte-rendu de ces réparations, l'infatigable Mère McMullen ne prétend cependant pas en donner le détail par le menu. "Elle n'en finirait pas," assure-t-elle. A son exemple, nous nous bornerons à signaler les plus importants.

La salle de communauté, le réfectoire et la cuisine restèrent ce qu'ils avaient été sous les frères Charon. L'ancienne salle des vieillards fut divisée en trois pièces dont l'une servit d'oratoire, les deux autres de parler et de procure. La salle des femmes devint un dortoir pour les sœurs ; celle des petits orphelins, une lingerie.

Châteauguay ne fut pas oublié dans cette marche vers le progrès. Pour favoriser les censitaires et assurer quelques nouvelles ressources aux pauvres, Mère Lemaire fit construire, en 1826, à côté du moulin à farine, "un moulin à scie" et un autre pour carder la laine ; l'on éleva une digue de quatre cents pieds afin d'augmenter la force hydraulique requise pour ces nouveaux mécanismes.

Les agrandissements opérés dans l'hôpital avaient procuré à tout le personnel une aisance jusque-là inconnue. Mais la communauté n'avait par ailleurs rien changé à ses habitudes de frugalité et de simplicité. Monsieur Thavenet suivait avec un particulier intérêt l'usage que les sœurs faisaient de leurs capitaux recou-



vrés. Il écrivait le 7 novembre 1824: "Je dois vous louer de ce que vous avez agrandi la maison des pauvres; mais dois-je vous louer de ce que vous n'avez rien gardé pour les épouses de Jésus-Christ? Je vous souhaite, ma chère sœur, à vous et à toute votre communauté un grand esprit de pauvreté, mais un peu moins de pauvreté réelle." (1) Toutefois, sans s'écarter de l'esprit de dévouement évangélique qui sied si bien à la sœur de Charité, nos Mères profitèrent de ces recettes extraordinaires pour se procurer quelques ouvrages spirituels importés de France. Les lettres de Mère Lemaire signalent entre autres les œuvres de Saint François de Sales et la vie des Pères du désert. L'acquisition dut être assez considérable puisque, frais de transport compris, le coût s'éleva à la somme de quatre cent soixante-sept livres. Peu de temps après, elles achetèrent en France des vases sacrés, heureuses d'offrir ainsi à l'Auteur de tout don l'hommage reconnaissant des biens que sa Providence leur avait rendus.

Mais l'avantage le plus appréciable fut de mettre la communauté en mesure de recueillir un plus grand nombre d'infortunés. Une classe d'enfants attirait alors plus particulièrement la compassion des prêtres appliqués au ministère paroissial; c'étaient les jeunes orphelines irlandaises que l'immigration grandissante et le séjour permanent des troupes à Montréal avaient multipliées. Depuis quelques années déjà, Monsieur Roux, supérieur du séminaire, songeait à leur ouvrir un asile. Quand il vit l'extension que prenait l'hôpital,

---

(1) Lettre à Mère Lemaire.

il proposa aux Sœurs Grises de réserver quelques pièces pour recueillir ces jeunes filles; le séminaire se chargerait de payer les frais d'entretien et de subsistance. La proposition acceptée, le 14 octobre 1823, cinq fillettes portant les noms de Hart et d'O'Neil furent reçues dans les nouvelles salles. Une vingtaine de leurs compatriotes ne tardèrent pas à les rejoindre et bientôt le nombre s'éleva à quarante; chiffre auquel il fut fixé. (1)

Le plus difficile était de donner à ces enfants une hospitalière parlant l'anglais. Nos ancêtres, Canadiens français, ne s'étaient pas empressés d'adopter ni même d'apprendre la langue de leurs conquérants. Chez nos aïeuls, cette langue était à peu près inconnue. La communauté ne comptait que deux sujets d'origine étrangère: les sœurs O'Flaherty et Nobless, encore avaient-elles été reçues trop jeunes dans la maison pour conserver la langue de leurs pères. Mais la Providence, attentive aux besoins de ses enfants, venait de diriger vers notre noviciat trois jeunes écossaises d'un grand sens et d'un dévouement remarquable: Catherine, Elisabeth et Isabella Forbes, filles de John Forbes et de Anne ou Nancy Mc Donnell, natifs tous deux d'Ecosse et établis depuis quelques années à Saint-André, Rivière-aux-Raisins, dans le diocèse d'Alexandria.

---

(1) Les Messieurs de Saint-Sulpice ont soutenu cette bonne œuvre durant soixante-trois ans. 848 orphelines furent ainsi protégées par eux. Sur ce nombre, quatre se sont vouées au service des pauvres dans notre Institut: Ellen Howard — sœur Rodriguez, le 31 mai 1841; Anna Pope — sœur Olier, le 16 juillet 1842; Ann-Justine Mulhall, le 31 mai 1855; Louisa Croocks, le 15 août 1861. Cette salle subsista jusqu'en 1889.



Catherine n'avait pas encore émis ses vœux de religion, lorsque s'ouvrit la salle en question et cependant, l'on ne crut pas trop présumer de la maturité de la jeune novice en lui confiant le soin de ces orphelines. Disons dès maintenant que la confiance des supérieures ne fut pas déçue.

De 1822 à 1827, outre les trois sœurs Forbes susmentionnées, le noviciat reçut successivement Eulalie Lagrave (1), Rose Ladurantaye, Rosalie Barbeau, Angélique Brazeau, Marcelline Mallet (2), Des Anges Lallier, Véronique Mc Dougall, Scholastique Gosselin, Victoire Gravel, Marie-Louise Valade (3) et une dizaine d'autres jeunes aspirantes qui ne persévérèrent point. Sœur Montbrun, maîtresse des novices, mettait toute son ardeur, tous ses soins, à la formation religieuse de ses chères enfants. N'entrevoyait-on pas dans un avenir prochain des fondations lointaines? Le dévouement de Mgr Provencher et de ses auxiliaires allumait dans plus d'un cœur la flamme du zèle apostolique.

Plus près de nous, des centres catholiques manquaient aussi de missionnaires. En 1821, on recevait à la communauté la visite de Mgr Alexandre McDonnell, récemment nommé auxiliaire de Québec pour la province du Haut-Canada. (4) Tout préoccupé d'étendre le règne de Jésus-Christ dans cette région, où les

---

(1) Fondatrice de la maison de Saint-Boniface.

(2) Fondatrice des Sœurs de la Charité de Québec.

(3) Fondatrice de la maison de Saint-Boniface.

(4) Mgr McDonnell, nommé par Pie VII évêque de Rhésine, en Mésopotamie, fut consacré dans l'église des Ursulines de Québec, le 31 décembre 1820.



ouvriers évangéliques étaient en trop petit nombre, le prélat avait communiqué aux sœurs son dessein d'y ouvrir un établissement d'œuvres de charité, mais dont le but principal serait d'instruire les jeunes filles. (1) Ce projet, nous le verrons, était bien vu de quelques-unes, tandis que d'autres le trouvaient peu compatible avec le service des pauvres et la formation donnée jusque-là dans l'Institut. Du nombre de ces dernières était Mère Lemaire qui, tout en appréciant l'apostolat des missions lointaines, ne croyait pas encore venue l'heure d'essaimer, vu le nombre restreint de ses religieuses.

De concert avec la maîtresse, elle s'exerçait à développer dans les jeunes recrues les vertus requises pour les œuvres de zèle et de charité. A la supérieure générale revenait alors l'admission des aspirantes au postulat. Défiante de ses propres lumières, Mère Lemaire soumettait toujours les prétendantes à l'examen du confesseur ou du supérieur.

A une jeune personne qu'elle aurait acceptée avec satisfaction, mais dont il fallait, semble-t-il, éprouver et modérer l'ardeur, elle écrivait: "Je vous avais fait "dire de mûrir votre vocation et d'attendre jusqu'au "mois de mai. Dans une affaire d'une si grande impor- "tance, où il s'agit de votre salut éternel, il ne faut "rien précipiter; il faut consulter le bon Dieu, lui "demander ses lumières. Voici donc, ma chère fille, ce "qui a été décidé: c'est que vous prendrez d'ici au

---

(1) Lettre du 7 mars 1822

“mois d'août pour éprouver votre vocation par la pratique de l'obéissance, de renoncement à votre volonté pour la soumettre à celle de Dieu; ainsi, vous lui témoignerez votre amour.”

Non contente d'imposer aux aspirantes ces délais, elle leur montrait la vie religieuse sous son vrai jour, ne leur dissimulant ni les difficultés, ni les obligations, ni les épreuves; mais elle savait aussi leur en faire pressentir les avantages et les douceurs. “C'est avec bien de la joie que je vous reçois pour ma postulante,” écrivait-elle à une jeune fille sur qui elle fondait de grandes espérances. (1) “Cependant, je ne dois pas vous cacher que la vie d'une vraie religieuse est une vie de croix, de pénitence, de mortification, d'humilité et de renoncement continuel à soi-même. Cette pénitence consiste à faire tous les jours de sa vie la même chose, et à la même heure, c'est-à-dire les mêmes exercices, sans qu'il nous soit loisible de les changer. Voilà les croix journalières. Il y en a d'autres plus grandes et plus extraordinaires.”

“Au fond les croix sont de petites bagatelles auxquelles le bon Dieu permet, dans sa miséricorde, que nous soyons sensibles, afin de nous procurer l'occasion de lui offrir quelques sacrifices. Elles sont l'apanage du chrétien. Appelées à suivre Jésus crucifié, nous devons comme lui porter la croix et y mourir, si c'est sa divine volonté.”

“Oh, ma chère enfant, le monde trouve dur et impra-

---

(1) Lettre du 14 mars 1830, à Rose Coullée, qui devint supérieure générale en 1848.



“ticable le sacrifice de notre volonté à celle de notre  
“aimable et doux Jésus. Ce misérable monde voit les  
“épines et les croix de l'état religieux, mais il n'en voit  
“pas les joies et les consolations, les grâces et les dou-  
“ceurs; c'est un secret qui lui est caché. Il croit que la  
“félicité ne se peut trouver que dans les plaisirs tumul-  
“tueux du siècle. Il se trompe; c'est dans la retraite,  
“c'est dans le silence que l'on goûte la paix et le bon-  
“heur. C'est là que l'on entend la voix du divin Maître  
“nous dire: *Goûtez et voyez combien mon joug est*  
“*doux et mon fardeau léger.* C'est lui, ma chère enfant,  
“c'est lui-même qui le porte en nous ce joug; c'est  
“pourquoi il est si léger et si doux: sa grâce et son  
“amour adoucissant tout.”

Quatre mois plus tard, écrivant à la même personne, elle revenait sur la nécessité de la mortification, base de toute vie intérieure et condition de toute intimité avec Notre-Seigneur.

“Vous voilà bientôt rendue au terme que je vous ai  
“fixé. Je suppose que vous avez fait bien des réflexions  
“sur ce que je vous ai dit. Faites-en encore, souvenez-  
“vous tous les jours que la vie de communauté est une  
“mort continuelle à soi-même, un renoncement à toutes  
“nos aises, commodités, plaisirs et goûts; une mortifica-  
“tion constante de notre volonté et de nous-mêmes. Ne  
“jamais faire sa volonté, toujours garder le silence sur  
“ce qu'on souffre, ne s'en plaindre qu'à son divin  
“époux, notre soutien et notre consolation. Vivez de  
“la sorte et vous goûterez combien le joug du Seigneur  
“est doux! La compagnie de l'aimable et divin Jésus  
“fait trouver de la suavité dans les plus grandes  
“amertumes de la vie; et comment pourrions-nous



“trouver ces choses difficiles à la suite d'un Dieu crucifié, et crucifié pour notre amour?”

Si Mère Lemaire insistait auprès des jeunes recrues sur la mortification et le renoncement, c'est qu'elle cherchait à affranchir les âmes des sensibilités imparfaites, qui les retiennent parfois dans la vie naturelle. C'est pourquoi elle répétait si souvent à ses filles que l'état d'union et les degrés les plus élevés de la vie spirituelle sont la récompense de la perte généreuse de notre volonté en la volonté divine par la parfaite obéissance.

Tout affectionnée à cette famille dont le ciel l'avait constituée la mère, elle veillait avec un soin jaloux à la maintenir dans l'intégrité de sa ferveur première et dans l'esprit de sa fondation. Dans cette vue, elle tenait la main ferme à l'observance des moindres coutumes de la maison; elle voulait que chaque sœur fût attentive à s'instruire de la vie des anciennes Mères, à s'imprégner de leurs maximes, de leurs traditions, en un mot, de cet ensemble d'idées et de principes qui constituent l'esprit de la société. Pour elle, le passé était chose sacrée; il n'y avait pas jusqu'aux vieux meubles qui ne parussent dignes de son respect.

L'une des Sœurs, par un mouvement qu'elle pensait être l'effet d'un beau zèle, entreprit, sans permission, de peindre une caisse de pendule. Dès que Mère Lemaire, s'en aperçut, elle l'empêcha de continuer et lui fit même ôter de la caisse la peinture qu'elle y avait déjà mise.

Cette digne supérieure aimait beaucoup les fêtes de l'Eglise; elle appréciait la beauté des cérémonies et goûtait la suavité des chants liturgiques. Mais là

encore, elle exigeait que tout fût subordonné aux usages établis par nos fondateurs et nos premières Mères. Une matinée de fête, les chanteuses, tout à leur joie, étaient en train de prolonger leurs cantiques après la messe. L'intransigeante Mère, craignant que son silence ne semblât autoriser cette nouveauté, n'hésita pas à élever la voix pour faire cesser ces chants et elle imposa l'*O crux Ave* et les autres prières d'usage.

En 1825, l'augmentation du nombre des pauvres, le développement des œuvres, et, par suite, le peu d'espace laissé à la disposition des dames pensionnaires, rendaient difficile l'observance de la régularité. Alors, la supérieure réunit ses conseillères et, du consentement de toutes, obtint qu'aucune nouvelle pensionnaire ne serait admise désormais. La décision laissait à celles déjà reçues la liberté de jouir de leurs droits.

Mademoiselle Marie-Michel de Chapt de Lacorne-Dubreuil fut la dernière qui termina ses jours à l'hôpital. Descendante d'une noble famille française, Mademoiselle Dubreuil avait été élevée dans l'abondance et possédait encore quelques biens. Entrée dans notre maison depuis le 11 septembre 1813, elle y vivait, simplement, comme l'une des nôtres, se plaisait à partager les travaux des hospitalières, allant jusqu'à étendre le linge et plier la lessive. Il va sans dire qu'elle n'avait point de servante, faisait elle-même sa chambre et allait à la cuisine chercher son frugal repas. Rien de plus sommaire que ce repas : il consistait, le midi, en un potage, une pomme de terre et un bouilli. Plus simple encore était le menu du déjeuner



et du souper, et pourtant, elle payait une pension de £700, somme élevée pour ce temps-là.

Mlle Dubreuil s'éteignit le 11 septembre 1831, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une longue et douloureuse maladie. Voulant exprimer sa gratitude pour les bons soins dont elle avait été l'objet, elle attribua à l'hôpital, par dispositions testamentaires, tous les meubles qu'elle laissait dans sa chambre, ainsi que leur contenu. L'inventaire releva un montant de \$5,354 dollars, en pièces d'or. Cette somme, disons-le en passant, venait à point favoriser le projet que méditait Mère Lemaire de restaurer l'église et toute la partie de l'hôpital construite par le frère Charon.

Un autre grand ami de notre maison, le major Hughes, disparaissait quelques années auparavant, dans sa quatre-vingt-septième année. Venu au Canada, en 1760, sous le général Amherst, Hughes, après la conquête, demeura à Montréal, chargé de la garde des casernes qui s'élevaient sur la rue du bord de l'eau à quelques arpents de l'endroit où se dresse aujourd'hui la gare Viger. Or, chaque printemps, c'était la coutume, les baraques devaient subir un grand nettoyage. A cette occasion, tous les restes de l'année précédente, lingerie et approvisionnement, étaient brûlés ou jetés au fleuve. Hughes, bien que n'étant pas catholique, songeant au profit que les Sœurs Grises pourraient tirer de ces divers effets, donna l'ordre à ses soldats de les leur envoyer. L'hôpital reçut ainsi quantité de couvertures, de draps et nappes de toile.

En mars 1877, les casernes dont il est ici question furent acquises par Monsieur René Rousseau, p.S.S.,



pour recueillir les vieillards pauvres, si nombreux dans le quartier Bonsecours.

C'est dans cette demeure, trouvée dans un délabrement indescriptible et restaurée par les soins de nos sœurs Coutlée, Sainte-Croix, Brassard et Miville, que fut inaugurée l'œuvre de l'Hospice Saint-Charles; elle vit encore aujourd'hui sous le nom d'hospice Saint-Antoine-de-Bonsecours. *puis Accueil Bonneau*

---

### CHAPITRE III

DÉCÈS DES SOEURS ANGÉLIQUE LEGAULT, ELISABETH BONNET, M. L. O'FLAHERTY, CHARLOTTE LEMOND, DE MGR J.O. PLESSIS.— TÉMOIGNAGE DE LORD DALHOUSIE. — DÉMISSION DE SOEUR MONTRUN COMME MAITRESSE DU NOVICIAT. — SOEUR MARIE-JOSEPH TURGEON, ÉCONOME. — ACHAT D'UNE NOUVELLE CLOCHE. — VOL SACRILÈGE. — JUBILÉ. — LES ORPHELINS DE L'HÔPITAL PLACÉS SOUS LE PATRONAGE DE SAINT-JÉRÔME-EMILIEN. — DON D'UNE RELIQUE DE LA VRAIE CROIX.

1822 - 1827

La joie répandue par l'arrivée de nouvelles recrues ne tarda pas à être suivie par des séparations à la fois douloureuses et consolantes. Mère Lemaire ne devait-elle pas être soumise à la loi supérieure qui est celle du Christ et de tous ses saints : plus la vie est montante, plus elle va vers des plénitudes absolues de don et de sacrifice ?

Le 21 mai 1822, l'Époux des vierges venait réclamer pour son royaume une jeune professe, à peine entrée dans sa vingt et unième année. "Il me semble," disait sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, "que le bon Dieu n'a pas besoin d'années pour faire son œuvre d'amour dans une âme ; un rayon de son cœur peut, en un instant, faire épanouir sa fleur pour l'éternité." Cette œuvre divine dut s'opérer en sœur Angélique Legault dont la vie religieuse ne dura qu'un matin. Elle fut

bien le bouton entr'ouvert qui ne tarda pas à s'épanouir sous les rayons du divin soleil, ayant gardé pour le ciel son parfum et sa beauté.

D'une nature douce, active, d'un tempérament vigoureux, elle semblait promettre des années nombreuses au service des pauvres. Elle ne comptait ni avec sa peine, ni avec ses forces; mais, hélas, voici qu'elle est subitement atteinte par un mal implacable. Sans une plainte, elle s'y soumet, et témoigne d'une amoureuse résignation au bon plaisir divin.

Après de longues journées de souffrances, consumée par la fièvre, elle demande le secours de l'Extrême-Onction. Près du chevet de la mourante, Mère Lemaire est là veillant, encourageant sa fille à offrir toutes ses souffrances et son sacrifice en union aux mérites infinis de Jésus crucifié. "Oui", dit la malade avec un grand calme, "mais je vous en supplie, ma mère," ajoute-t-elle avec délicatesse, "allez prendre votre repos, je vous ferai prévenir à temps;" ce qu'elle fit, en effet, trois quarts d'heure avant de s'endormir dans le Seigneur.

Si Dieu cueille parfois la fleur en son printemps, il diffère souvent jusqu'à l'automne pour jouir de son fruit. Ainsi, après la courte existence de sœur Legault, nous trouvons-nous en présence de la longue carrière d'une sœur, vénérée par toutes comme le type et le modèle de la bonne hospitalière. On se souvient de cette jeune novice du nom d'Elisabeth Bonnet que notre Mère fondatrice recevait avec tant de bonheur à la profession du 27 octobre 1769. Attirée dans notre communauté par un tendre amour des pauvres, elle sut réaliser son idéal de sœur de Charité.



Nature ouverte et très docile, elle se prêtait avec empressement à toutes les volontés de ses supérieures et, dans l'occasion, savait même les prévenir. Son amour du culte lui inspirait un grand zèle pour les chants liturgiques. Ingénieuse dans les ouvrages d'art, elle partage avec sœur Prud'homme le mérite d'avoir enrichi notre maison de ses premiers reliquaires.

Mais l'emploi, où se révéla le plus pur dévouement de sœur Bonnet, fut celui d'hospitalière des femmes. Ame de foi, elle aimait ces humbles, ces infirmes, ces hosties vivantes en qui Jésus se cache pour solliciter notre compassion et nos soins. Auprès d'elle, les pauvres ne connaissaient point de refus. Les supérieures hésitaient-elles parfois à recevoir une nouvelle patiente, faute d'espace, sœur Bonnet savait les rassurer agréablement. "Donnez-la moi, ma Mère," disait-elle avec une bonhomie charmante. "Je lui trouverai bien un petit coin; elle n'y sera peut-être pas commodément, mais elle sera délivrée de la misère." Sa salle était littéralement encombrée des personnes les plus infirmes et les plus disgraciées.

Montréal comptait alors parmi ses habitants un certain nombre de négresses, anciennes esclaves. Quelques-unes d'entre elles, après avoir dépensé leurs forces au service de maîtres plus ou moins compatissants et généreux, recevaient une petite pension alimentaire; d'autres restaient misérablement abandonnées à la merci publique. Bon nombre de ces dernières devenaient les recrues de la salle de sœur Bonnet. Bienveillante pour toutes, elle les accueillait avec bonté. Les égards qu'elle leur prodiguait révélaient un grand souci de les soulager et de leur pro-

curer du bien-être en compensation des douceurs du foyer. Ne se contentant pas de leur donner les soins matériels, sœur Bonnet s'appliquait surtout à les instruire des vérités du salut et les préparait avec soin à recevoir les derniers sacrements.

Les effets d'une charité aussi ardente n'étaient pas restreints aux pauvres de sa salle. Quiconque avait accès à l'hôpital y avait droit. Un jour, une dame Rimbault vint solliciter une place comme pensionnaire. N'ayant pas un seul petit coin à lui céder, Mère Lemaire allait la renvoyer, quand sœur Bonnet, informée de l'embarras de la supérieure, se rendit auprès d'elle et lui dit: "Ma Mère, si cette dame veut bien accepter ma chambre, je la lui céderai volontiers; pour moi, je trouverai bien à me loger." Faite de si bonne grâce, l'offre est agréée, et la charitable hospitalière installe son lit dans le dortoir des vieilles, à l'endroit le plus incommode et le plus rebutant. Pour apprécier le mérite de ce sacrifice, il importe de rappeler ici qu'en ce temps-là, le dortoir des femmes servait également de réfectoire et de salle de récréation.

Un douloureuse maladie vint terminer cette longue vie d'immolation. Le séjour prolongé de sœur Bonnet à l'infirmierie fut pour ses compagnes une nouvelle et touchante prédication. Mortifiée, se refusant tous les soulagements qui n'étaient pas rigoureusement prescrits par l'obéissance, elle n'aspirait qu'à voir la dissolution de son corps pour se réunir à Jésus-Christ. "Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, quand vous verrai-je, quand vous posséderai-je," s'écriait-elle dans le délire de son agonie. Ou encore: "Mon Dieu,



venez à mon aide, Seigneur, hâtez-vous de me secourir.”

Le 12 mars 1824, ses désirs étaient comblés. Elle s'en allait à Dieu, dans la soixante-quatorzième année de son âge, la cinquante-septième de sa vie religieuse et la trentième consacrée au service des pauvres femmes.

Sœur Bonnet laissait à l'infirmerie une compagne de souffrance qui ne devait pas tarder à la suivre : sœur O'Flaherty, cette autre ancienne, protégée dès son enfance, par notre Mère fondatrice. Modeste et timide, cette chère sœur n'aspirait qu'à se cacher. Dieu sembla favoriser cet amour de la retraite en lui envoyant des infirmités qui la retinrent à l'infirmerie une grande partie de sa vie. Elle y vivait dans un silence si plein de réserve, y tenait si peu de place, qu'à peine s'apercevait-on de sa présence.

Cette âme d'oraison n'était pas ennemie de l'action. Dès que ses souffrances lui laissaient quelque répit, elle s'employait avec zèle soit à confectionner des ornements d'autel, soit à instruire ou à former les jeunes sœurs au chant sacré. Possédant une connaissance très sûre du plain-chant, elle eut la direction du chœur aussi longtemps que ses forces le lui permirent ; elle excellait dans l'art de faire chanter les louanges de Dieu.

Souffrant d'un cancer, “c'était un spectacle vraiment édifiant,” disent les *mémoires*, de voir cette “pauvre malade dont les chairs tombaient en lambeaux, tandis que l'âme était en proie aux peines intérieures les plus cuisantes, conserver un calme



“parfait et recevoir avec un aimable sourire toutes les sœurs qui l’approchaient.”

Durant leur maladie, nos sœurs O’Flaherty et Bonnet s’animaient réciproquement au courage, à la joie de souffrir, au désir du ciel, anxieuses de savoir laquelle des deux le Seigneur appellerait la première. Au départ de sa compagne pour la patrie, sœur O’Flaherty ne sut plus contenir sa peine de ne la pouvoir suivre. Enfin, le 18 mars, le même bonheur réunissait dans la gloire ces deux émules dans la souffrance. Avec elles disparaissent les dernières contemporaines de Mère d’Youville.

Cependant la mort n’avait pas fini sa moisson. Le 22 mai suivant, elle enlevait à l’édification de la communauté une de ces âmes de choix que le ciel ne fait que prêter à la terre. Cette enfant de bénédiction se nommait Charlotte Lemond. Elle naquit à Terrebonne, le 20 mai 1804, au sein d’une famille aussi pieuse que modeste. Prévenue de grâces spéciales, entourée dès le berceau de soins vigilants, n’aspirant qu’à se consacrer à Dieu, Charlotte entra à notre noviciat dès sa quinzième année.

L’humilité, l’obéissance, la simplicité et le grand amour de la pauvreté qui la caractérisaient exhalaient un tel parfum de vertu que ses compagnes se disaient tout naturellement en la voyant : “le lys de l’innocence n’a jamais dû être terni en cette âme si bonne.”

A l’époque de sa profession, le 22 juin 1821, le noviciat n’avait point encore de sous-maîtresse. Le grand âge et l’état maladif de la directrice exigeaient qu’elle fût secondée dans ses fonctions par une pro-

fesse; on lui adjoignit sœur Lemond à titre de doyenne. C'est là, surtout, que se révélèrent ses belles qualités: sa douce charité, sa parfaite discrétion et son union à Dieu. Le secret de sa perfection était d'aller à Jésus par Marie. Rien d'étonnant si la Mère de miséricorde lui a obtenu les vertus que ses compagnes ont pu admirer dans sa vie. La sainte Vierge l'aura ainsi conduite vers les joies sans fin du paradis, à l'union la plus intime avec son divin Epoux.

Le 4 décembre 1825, un grand deuil planait sur le pays. Ce jour là, Dieu lui enlevait, en Mgr J.O. Plessis, son chef spirituel. Il mourait subitement à l'hôpital général de Québec, où il s'était retiré depuis quelques jours. "Jamais homme ne fut plus universellement regretté," disent les mémoires du temps.

Ecrivain à Mgr Panet, son coadjuteur, lord Dalhousie résumait ainsi les sentiments du peuple: "L'Eglise a perdu un prélat vénérable, le peuple un gardien ferme et infatigable de ses intérêts spirituels; le roi a perdu un sujet loyal et fidèle. Comme le représentant de Sa Majesté en ce lieu, je suis particulièrement heureux de reconnaître son attention continuelle et ses bons procédés à mon égard. Ils ont produit cette harmonie qui a existé dans tous nos rapports et vous pouvez juger que j'éprouve une sincère douleur avec tout le pays dans cette circonstance."

Cette perte ne pouvait manquer d'être vivement ressentie au sein de notre famille religieuse, qui avait pu apprécier le zèle infatigable et la rare habileté de ce Prince de l'Eglise dans son administration souvent difficile.

Le prélat n'était âgé que de soixante-deux ans et il occupait le siège de Québec depuis vingt ans. Son coadjuteur, Mgr C. B. Panet, qui lui succédait avait dix années de plus; il écrivait: "notre grand âge nous fait trembler à la vue du fardeau qui nous est imposé." L'évêque septuagénaire allait néanmoins gouverner le diocèse durant sept années.

Cette même année, le Conseil de la Communauté accepta la démission de sœur Montbrun, comme directrice du noviciat. Depuis vingt-sept ans, elle dépensait sans mesure les ressources de sa piété et de son zèle à façonner ces âmes neuves aux austères renoncements requis pour la pratique des conseils évangéliques. Mère aimante et dévouée, elle avait partagé avec ses novices les nombreux travaux qui, en ces temps héroïques, s'imposaient à leur générosité. Les mémoires signalent entre autres: l'entretien de la lingerie des églises de Notre-Dame et de Varennes (1), celui du vestiaire des messieurs du collège et du séminaire Saint-Sulpice, etc., laissés entièrement alors à la seule charge du noviciat.

De plus, pour accroître les mérites de sa servante, Dieu lui envoya une de ces maladies longues et douloureuses qui réduisent forcément à la retraite et à l'inaction. Une tumeur à la figure, peu maligne au début, se développa soudain; les yeux, envahis par l'horrible mal, menaçaient de s'éteindre. Complète-

---

(1) Mémoires de sœur Beaubien.



ment aveugle et incapable de s'appliquer à aucun travail, sœur Montbrun s'avancait dans cette voie d'infirmités, d'où elle ne devait sortir que pour entrer dans l'éternel repos. Mais qu'elle y était édifiante ! et combien significatifs et profonds les enseignements qu'elle savait donner ! En proie à de très vives souffrances, elle demeurait calme et soumise sous la main crucifiante de Dieu, n'exhalant jamais la moindre plainte, ne manifestant pas le moindre désir. Il fallait à l'infirmière une clairvoyance bien attentive pour deviner les besoins de la malade. S'informait-on de sa santé, elle répondait en peu de mots et détournait adroitement la conversation pour s'enquérir avec cordialité de la santé des autres.

S'oublier elle-même, afin de se dévouer plus complètement au bonheur du prochain, tel avait été du reste le programme de toute sa vie. De là, cette politesse exquise qui donnait tant de charmes à ses relations. Les personnes du dehors, les moins favorables à l'œuvre, étaient gagnées par la délicatesse de ses procédés. Les parents des novices se sentaient de la famille en sa compagnie ; elle leur témoignait la même cordialité, le même affectueux intérêt qu'elle eût manifesté aux siens. Mais la charité la plus tendre était pour ses sœurs, restées ses filles par la reconnaissance du cœur.

Lien d'union entre toutes, l'ancienne maîtresse excellait à entretenir, au sein de la société, la concorde et la paix. Tous les cœurs lui étant ouverts, les petites difficultés s'apaisaient, dès qu'elle y avait répandu la lumière de ses conseils et l'arôme de sa charité.

Ainsi devait se prolonger quatre années encore cette

belle vie toute faite de charité et perfectionnée au creuset de la souffrance. Sœur Montbrun s'éteignit le 5 avril 1829 dans la soixante et onzième année de son âge et la cinquante-troisième de sa vie religieuse.

Le 3 janvier 1825, l'assemblée des sœurs conseillères, présidée par M. Roux, supérieur du Séminaire, confiait la direction du noviciat à sœur Euphrasie Sabourin, ex-économiste de la communauté, et l'économat passait aux mains de sœur Marie-Joseph Turgeon.

Jusque-là, la communauté s'était contentée de sonner les exercices conventuels par une cloche intérieure. De cette même année 1825, date l'acquisition d'une seconde cloche installée dans le petit campanile de l'hôpital pour annoncer au loin l'heure de ces mêmes exercices. Cette cloche, la même qui sert encore aujourd'hui, est très aimée pour la douceur de son timbre. Elle nous est venue de Londres; du poids de cent quatre livres, elle a coûté, frais de transport et d'installation compris, quatre mille huit cent neuf livres.

L'année 1826 fut marquée par un fait particulièrement douloureux pour la piété de nos Mères. En la nuit du vingt-neuf mai, dimanche dans l'octave du très saint Sacrement, des voleurs s'introduisirent dans l'église de l'hôpital par une des croisées du chemin couvert. Non contents de violer le sanctuaire, ils enfoncèrent la porte du tabernacle, s'emparèrent du croissant de l'ostensoir et des vases sacrés, et répandirent les saintes espèces sur l'autel.

Le lendemain, le premier objet qui frappa les regards de la sacristine en se rendant à l'église, ce fut



le crucifix d'abord, puis la lampe du sanctuaire et divers autres objets pêle-mêle avec les débris de la croisée. Pressentant le crime, sœur Hardy s'avance toute tremblante vers l'autel. Pour joindre la moquerie à l'impiété, ou plutôt, nous aimons à le penser, pour obéir à un dernier sentiment de révérence envers le Dieu de l'Eucharistie, les malheureux avaient eu soin, avant de se retirer, de placer deux bouquets à côté des espèces profanées. Emue jusqu'au fond de l'âme, sœur Hardy s'agenouille un instant pour adorer son bon Maître outragé, puis elle s'empresse d'annoncer à sa supérieure le vol sacrilège.

Il convenait qu'une telle insulte au Dieu de l'Eucharistie eût une solennelle réparation. Tout le reste du jour, les sœurs et les pauvres se succédèrent au pied de l'autel pour faire amende honorable à Jésus Hostie, et la résolution fut prise, ce jour même, qu'à l'avenir un acte d'amende honorable serait récité, chaque premier vendredi du mois, en réparation de cette profanation et des autres outrages faits dans le monde entier à l'Hôte de nos tabernacles.

L'année suivante, Mgr Lartigue sanctionna cette pieuse pratique en accordant l'autorisation de faire célébrer, le même premier vendredi, dans l'église de l'hôpital, le salut et la bénédiction du très saint Sacrement.

Quant à sœur Hardy, ce douloureux événement laissa dans son âme une si profonde impression qu'elle ne put continuer son rôle de sacristine. Elle fut remplacée par sœur Marie-Angélique Magnan.

En 1825, Sa Sainteté Léon XII, qui occupait le trône pontifical depuis deux ans, publia le 12 mai, fête de



l'Ascension, la bulle par laquelle un jubilé était accordé aux fidèles de Rome cette même année, et au monde entier l'année suivante. Commencé pour le Canada le 11 février 1827, dimanche de la Septuagésime, et terminé le 11 août suivant, ce jubilé produisit des fruits abondants de grâce et de salut. Des retraites furent prêchées et des processions organisées dans les villes et dans les paroisses, durant les quinze jours que chaque centre catholique était tenu de consacrer aux stations du jubilé. Les sœurs et tout le personnel de l'hôpital employèrent à ces exercices les deux dernières semaines de mai. Le 2 juin, fête de Notre-Dame-de-Grâces, elles clôturèrent cette quinzaine de recueillement, de mortification et de prières, par une consécration solennelle d'elles-mêmes et de leurs pauvres à Marie, la douce trésorière des grâces du Cœur de Jésus.

La même année, Léon XII daignait accorder aux pauvres de l'hôpital un gage particulier de sa paternelle affection. Par un indult du 20 février 1827, Sa Sainteté plaçait les orphelins sous le patronage de saint Jérôme-Emilien et il accordait, à perpétuité, une indulgence plénière applicable aux fidèles qui, confessés et communiés, visiteraient l'église de l'hôpital le jour de la fête de ce saint et y prieraient aux intentions du souverain pontife. (1) Ce privilège leur fut obtenu par l'entremise de M. J. Richards, alors de passage à Rome.

En septembre suivant, un don précieux venait réjouir les hospitalières. Monsieur Thavenet leur en-

---

(1) Lettre de M. J. Richards, 20 juillet 1827.

voyait de Paris une parcelle considérable de la vraie Croix, enchâssée dans un reliquaire d'argent. Pour la première fois, la communauté était en possession d'un semblable trésor. Aussi, quand Mère Lemaire parut à la salle de communauté portant le Bois sacré, *L'O cruz Ave* courut sur toutes les lèvres. Puis, pour mieux honorer la relique, gage divin de notre plus douce espérance, les Sœurs la portèrent processionnellement à la sacristie où elle devait être conservée. Le 28 septembre, dernier vendredi du mois, elle fut exposée pour la première fois à la vénération des fidèles.

---

## CHAPITRE IV

ERECTION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME. — VOYAGE DE M. ROUX EN EUROPE. — PAR DÉCISION DE MGR PANET, MGR LARTIGUE DEVIENT SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE DES SOEURS GRISES. — SOEUR RAIZENNE QUITTE LA COMMUNAUTÉ POUR TENTER L'ÉTABLISSEMENT D'UNE MAISON À DÉTROT. — SA MORT AMÈNE LA RUINE DE LA FONDATION.

1824 - 1829

Montréal, où se pressent aujourd'hui plus d'un million d'habitants, était, il y a un siècle, une ville déjà active, mais relativement peu étendue et comprenant à peine la quatrième partie de ce qu'elle est aujourd'hui. Au centre de ce foyer d'activité, furent jetées, en 1824, les fondations de la seconde église Notre-Dame, l'un des plus beaux ornements de la jeune cité. (1) Ouverte au culte après cinq ans de travaux, elle ne devait pas voir son complet achèvement avant l'année 1843. Nous n'avons pas à donner ici les détails de cette œuvre colossale; disons seulement qu'entreprise à une époque où l'architecture, la sculpture et la peinture étaient, comme le pays, encore en formation, elle coûta plus d'un souci aux fils de M. Olier.

---

(1) Voir l'intéressante histoire de "la Paroisse" par M. O. Maurault.



Ces préoccupations, jointes à de regrettables conflits suscités dans le district de Montréal par l'érection d'un siège épiscopal, avaient considérablement altéré la santé de M. Roux, supérieur du Séminaire. Sur l'ordre des médecins, dans l'été de 1826, il alla demander à l'air vivifiant de la France, son pays natal, le renouvellement de ses forces épuisées; il devait y demeurer deux ans. (1) M. Richards, un de ses jeunes confrères, avait été désigné pour l'accompagner dans son voyage; il lui prodigua des soins si affectueux qu'ils ont été comparés "aux attentions d'un bon fils pour son père," (2)

Durant le séjour de M. Roux en Europe, des événements importants allaient se produire dans notre communauté. L'été qui suivit ce départ, le 27 août 1827, Mgr Panet, de passage à Montréal, fit une visite à l'Hôpital-Général. Dans une entrevue qu'il eut avec Mère Lemaire, il lui annonça que la communauté aurait désormais à reconnaître pour supérieur ecclésiastique Mgr Lartigue, son suffragant. Mère Lemaire fut douloureusement émue à cette ouverture. Avec notre vénérable fondatrice et ses filles, elle avait toujours entretenu l'espoir que l'Institut fondé par le Séminaire Saint-Sulpice resterait son œuvre, tout en demeurant soumis à la juridiction des évêques du diocèse.

Depuis son origine, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-dix ans, la communauté n'avait-elle pas subsisté en grande partie par la charité et le dévouement des fon-

---

(1) Lettre de M. Roque à Mgr Panet.

(2) Lettre de M. Thavenet à M. O'Sullivan, 3 octobre 1826.

dateurs? Dans ses difficultés et pour sa conduite spirituelle, que de lumières et de secours n'en avait-elle pas reçus? Comment alors voir se rompre, sans un brisement de cœur, des liens formés par Dieu, semblait-il, pour conserver l'œuvre dans l'esprit qui avait présidé à son organisation? Préoccupée de ces pensées, Mère Lemaire crut bon de les soumettre à Mgr Panet. Le prélat ne put méconnaître la justice de ces représentations; il conclut néanmoins que Mgr de Telmesse serait le supérieur des Sœurs Grises pour le spirituel et il désigna particulièrement les retraites, les élections, les vêtements et la réception des postulantes; pour le temporel, il leur permettait de continuer à s'adresser au supérieur du Séminaire. La direction immédiate des consciences était heureusement laissée aux deux sulpiciens déjà nommés: MM. Sattin et Bédard.

Le jour même où Mère Lemaire communiquait aux sœurs la décision de Mgr Panet, elle dut leur faire part d'une détermination d'un autre genre, il est vrai, mais qui ne pouvait manquer de contrister les cœurs.

On n'a pas oublié la visite de Mgr McDonnell à l'hôpital en 1821, la proposition qu'il fit aux sœurs d'ouvrir une maison pour l'éducation des jeunes filles dans son diocèse.

L'éloignement des lieux, la prédominance en cet endroit de l'élément anglais, le défaut de sujets avaient empêché nos Mères de donner suite à ce projet. Et pourtant, il n'avait pas été entièrement perdu de vue de toutes. Sœur Raizenne, alors assistante, en avait fait le rêve de sa vie. Dès le printemps de 1822, elle était en voie de le réaliser; son plan d'institution,



déjà tout tracé, avait même été présenté à l'examen de Mgr Plessis. La réponse du prélat, pleine de sagesse et de mesure, mérite d'être citée en entier : "Dans le nouvel ordre de choses, je ne dois prendre connaissance d'aucune affaire ecclésiastique ou religieuse des districts de Montréal que par le canal de Mgr l'évêque de Telmesse. C'est donc à lui et non à moi qu'il faut soumettre votre plan d'institution qui me semble partir d'un motif bien pur et bien louable. Quant à la possibilité de le réduire en pratique, je ne dirai ce que j'en pense qu'autant que Monseigneur jugera convenable de me le référer."

Les aspirations de sœur Raizenne, momentanément calmées par le caractère plein de réserve de ces lignes, se réveillèrent en 1826 avec une nouvelle intensité. Dès lors, sa résolution fut prise; elle irait vers ce champ d'action, où Dieu l'attirait si fortement en dépit de toutes les humiliations, contradictions, maladies physiques et souffrances morales. (1) Ne trouvant aucun appui dans la communauté, travaillant en vain à faire partager ses vues au confesseur et à la supérieure, et toujours poursuivie quand même par la pensée d'obéir à un appel du ciel, sœur Raizenne s'ouvrit de son dessein à Mgr Lartigue. Celui-ci ne s'opposa pas formellement à ce projet, mais il s'abstint de lui donner ses encouragements :

"Votre projet d'établissement chez Mgr McDonnell me paraît sans apparence de réussite pour plusieurs raisons; et entre autres, comment des filles qui ne

---

(1) Lettre de 1828.



savent pas un mot d'anglais pourraient-elles faire quelque chose dans un pareil pays? Je ne m'oppose pas néanmoins à ce que vous en parliez à ce prélat, quand vous aurez occasion de le voir à Montréal: mais je doute qu'il goûte votre plan." (1)

Concluant de cette réserve à une approbation tacite, sœur Raizenne résolut de tenter l'entreprise, dut-elle abandonner sans retour une maison qui l'abritait depuis quarante-quatre ans et des sœurs qu'elle aimait comme sa propre famille. L'exécution de son projet demandait des auxiliaires. Dans l'espoir d'y gagner quelques-unes de ses compagnes, elle pressa sa supérieure de leur communiquer ses vues. (2) Mère Lemaire, qui jusque-là avait été la seule confidente de la détermination de son assistante, crut prudent de n'en pas garder plus longtemps le secret. Afin de dégager sa responsabilité, elle donna connaissance du projet à la communauté. Un sentiment de douloureuse surprise accueillit cette ouverture. Comment expliquer une telle démarche de la part de cette religieuse, dont la conduite exemplaire et le dévouement constant aux œuvres de la communauté lui avaient attiré tant d'estime et de confiance? Fallait-il regarder sa résolution comme un acte de courage ou comme un acte d'abandon? Ces questions agitaient les esprits et laissaient les cœurs dans l'angoisse.

Pour toute autre entreprise, l'affection que sœur

---

(1) Lettre du 19 avril 1827.

(2) Lettre du 15 octobre 1827.

Raizenne avait su inspirer à ses sœurs lui eût fait trouver dans leur rang des coopératrices. Mais, dans la circonstance, toutes protestèrent contre cet acte, faisant paraître davantage leur attachement à la communauté. Se voyant isolée, elle jeta les yeux sur ses deux nièces Tharsile et Marcile Raizenne qui demeuraient à Saint-Benoît. Personnes d'une vingtaine d'années, "pieuses et bien élevées," toutes deux étaient les enfants de son frère Ignace, notaire de l'endroit. Comme elles désiraient l'une et l'autre se consacrer au service de Dieu, la future fondatrice n'aurait point de peine, pensait-elle, à les gagner à sa cause. Elle-même les formerait à la vie religieuse, et, Dieu bénissant ses efforts, ce faible grain de sénevé deviendrait peut-être un grand arbre.

Moins confiant que sa sœur, assailli même par de sombres pressentiments, M. J. Jérôme Raizenne, curé de Saint-Roch-de-l'Achigan, ne lui cachait pas ses perplexités: "Vous toute seule avec des enfants qu'il faudra former en deux ans," écrivait-il. "Que deviendront-elles, si vous mourez avant? Vous avez soixante-deux ans."

La charge d'assistante devenait incompatible avec la situation que sœur Raizenne s'était faite dans la communauté. Elle donna sa démission, le 13 mars 1828 (1) et, quelques jours plus tard, elle recevait de l'évêque de Québec, à qui Mgr Lartigue l'avait priée de s'adresser, la lettre d'obédience suivante:

---

(1) Registre de vêtue et profession.

“Bernard Claude Panet, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège apostolique, Evêque de Québec,

A tous ceux qui les présentes verront. Faisons savoir qu'en conséquence de la demande à nous faite par notre chère fille, la sœur Marie-Clothilde Raizenne, assistante de la Communauté de l'Hôpital-Général de Montréal, de lui permettre de laisser sa communauté, pour en former et établir une dans la ville de Kingston, Haut Canada, dont le soin principal sera l'éducation des petites filles, et nous étant assuré que Sa Grandeur Monseigneur Alexandre McDonnell, Evêque de Rhésine et notre suffragant, serait disposé à fournir à la susdite sœur les moyens nécessaires pour mettre sur pied un semblable établissement, nous avons donné et accordé, donnons et accordons à notre chère fille la sœur Marie-Clothilde Raizenne, la présente obédience à l'effet de laisser sa communauté de l'Hôpital-Général pour aller s'établir en la dite ville de Kingston et y demeurer dans l'observance des règles et constitutions qui seront dressées par Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, Evêque de Telmesse, notre suffragant pour le district de Montréal, sous l'entière autorité et juridiction du dit Seigneur Evêque de Rhésine, la déchargeant en conséquence par les présentes (à condition qu'elle s'obligera par des vœux simples à l'éducation et instruction des jeunes personnes du sexe) du vœu particulier qu'elle a fait de se consacrer au soin des pauvres infirmes et de plus de toute dépendance de nous où elle a fait les vœux.

En foi de quoi nous avons fait expédier la présente



scellée de notre sceau, signée de nous et de notre secrétaire à Québec le huit mars mil huit cent vingt-huit.

Signé † Bern. Clde Evêque de Québec,  
par Monseigneur,

Signé N. C. Fortier, ptre. secrétaire.”

Libre désormais de poursuivre son dessein, Sœur Raizenne fit une renonciation légale des droits, prétentions ou émoluments, qu'elle avait eus jusque-là ou qu'elle pourrait avoir à l'avenir dans la communauté. Par cet acte, elle reconnaissait n'y plus appartenir à aucun titre, “sinon, disait-elle, par la charité, par l'union de prières et par la reconnaissance que je dois à cette communauté qui, sans aucune obligation ni convention, m'a pourvue pour mon futur établissement dans le Haut Canada de divers argents, effets et droits, en une somme plus que suffisante pour me dédommager de ce que j'aurais pu prétendre sur la dite maison, si j'y étais demeurée jusqu'à la mort et dont je suis pleinement satisfaite.”

L'acte, dressé le 31 mars 1828, était revêtu des signatures : J. Bouthillier et P. de Rocheblave. Il tardait à la nouvelle missionnaire de se trouver sur le théâtre de son choix, mais auparavant il lui restait à subir bien des contre-temps, bien des lenteurs. A Kingston, Mgr McDonnell était tombé gravement malade, et il lui écrivait par son grand vicaire, qu'il attendait l'arrivée d'un coadjuteur avant d'y autoriser l'établissement des Sœurs Grises. (1) Puis, après un délai de deux mois, le prélat encore malade lui mandait, par le

---

(1) Lettre du 24 avril 1828.

même secrétaire, que ce n'était plus dans sa ville épiscopale, mais dans les villages de Sandwich et d'Amherstburg, qu'il avait résolu de les fixer, qu'elles s'y trouveraient au milieu d'une population canadienne et catholique, mais que rien n'était encore préparé pour les y recevoir. (1)

L'été dut paraître long à celle dont le zèle languissait depuis plus d'une année. Enfin, sa renonciation fut approuvée par Mgr Lartigue le 2 octobre 1828, commise au greffe des notaires Jobin et Bédouin le lendemain, troisième jour d'octobre et, le 9 octobre 1828, tout était prêt pour le départ. Craignant de céder aux émotions des adieux, Mère Lemaire avait prétexté la nécessité d'un voyage à Châteauguay pour s'absenter. Ce n'était pas seulement sa sœur et sa fille en religion qui allait s'éloigner, c'était encore sa parente.

Vers une heure de l'après-midi, une diligence attendait les voyageuses dans la cour de l'église. Après avoir fait ses adieux à la communauté, sœur Raizenne se rendit à la sacristie solliciter la bénédiction du confesseur. Le croirait-on? Le doux et débonnaire Monsieur Sattin lui refusa cette consolation. Le cœur broyé, la partante rentra tristement à l'église; puis, à la porte, se tournant vers le saint Sacrement, elle se prosterna une dernière fois pour être bénie par ce divin et unique consolateur. A ses côtés prirent place ses deux nièces et une jeune anglaise du nom de McCord qui s'était jointe aux premières, en qualité de postulante.

---

(1) Lettre du 26 février et du 2 avril 1828.



Tenue par une ordonnance de Mgr Lartigue de dépouiller le costume de la communauté dont elle se séparait pour toujours, sœur Raizenne emportait un nouveau costume dont elle avait arrêté elle-même la forme et qu'elle ne devait revêtir qu'après en avoir reçu l'agrément de Mgr McDonnell. (1)

Bientôt le roulement de la voiture se fit entendre dans l'avenue de l'hôpital jonchée des dernières feuilles de l'automne. Le ciel gris, les grands arbres dénudés donnaient à ce départ un cadre en harmonie avec la tristesse des cœurs. Puis, tout disparut aux regards extérieurs. De l'intérieur de la maison, les sœurs n'avaient rien perdu de cette scène déchirante. Chacune se remit silencieusement à son travail en suppliant le ciel de se montrer doux et secourable à la compagne qu'elle voyait s'éloigner sans espoir de retour.

Aucun incident notable ne vint distraire les voyageuses des émotions du départ. Sandwich, petit village situé sur la rivière Sainte-Claire, à peu de distance de la rivière Détroit qui relie le lac Erié au lac Huron, était le terme de leur voyage. Les habitants de l'endroit les reçurent avec de grandes manifestations de joie et favorisèrent de tout leur pouvoir l'œuvre naissante. La douceur et la piété de sœur Raizenne, connue dès lors sous le nom de sœur de l'Incarnation, lui gagnèrent tous les cœurs. Activement, elle jeta les bases de la nouvelle fondation sur un terrain cultivé jadis par les premiers missionnaires Jésuites. Son temps était partagé entre l'instruction des enfants, la formation

---

(1) Lettre du 26 février et du 2 avril 1828.



de ses novices et la surveillance des travaux d'une bâtisse destinée à abriter la future colonie.

Mais c'en était trop pour ses soixante-deux ans et sa constitution débile. Au moment où elle voyait s'achever cette construction et prenait confiance en l'avenir, après dix mois de labeurs consacrés à l'entreprise, une maladie cruelle la frappa et, en peu de jours, la réduisit à l'extrémité. Souriant à ses filles qui pleuraient autour d'elle et leur montrant le ciel: "Mes chères enfants," leur dit-elle, "soumettons-nous à Dieu, que sa sainte volonté soit faite!" Puis, les ayant bénies, elle s'endormit dans une paix admirable. C'était en la fête de Saint-Bernard, le 20 août 1829, onze mois seulement après son arrivée à Sandwich.

M. Joseph Crevier, curé de Détroit, informant la communauté de son décès, attestait qu'elle était morte comme une sainte. Au frère, Monsieur Ignace Raizenne, il écrivait: "Votre chère sœur Marie-Clothilde Raizenne n'est plus comptée parmi les vivants. Il y a longtemps qu'elle était mûre pour le ciel. Si la Providence l'a conservée jusqu'à ce jour, ce n'a été que pour former un nouvel ordre religieux dont elle était l'ornement. Déjà, elle jouit de la couronne de tous ses sacrifices. Joignez-vous à nous pour prier pour elle si l'on doit prier pour les saints."

Hélas, l'œuvre qui avait coûté la vie même de la fondatrice ne devait point lui survivre. Peu après la mort de sœur Raizenne, les trois jeunes novices, qui avaient partagé les soucis et les travaux de cette fondation, ne se sentant pas en mesure de poursuivre le bien commencé, se dispersèrent. En 1870, Tharsile vint abriter sa vieillesse sous notre toit et finir ses

jours à la salle des femmes en 1877, âgée de 74 ans.

Quant à la mémoire de la servante de Dieu, elle ne fut pas laissée dans l'oubli. La vénération qu'elle avait su inspirer aux habitants de Sandwich était telle que, trente ans après sa mort, on les voyait encore prier sur son tombeau. Vers 1850, par les soins des révérends Pères Jésuites, les restes de cette religieuse furent exhumés et enterrés dans la cathédrale de Sandwich, du côté de l'Evangile.

Au sein de notre communauté, sœur Raizenne avait été successivement sacristine, hospitalière des vieillards, économe et assistante. Sacristine, elle confectionna, aidée de sœur Anson sa propre sœur, les ornements de velours cramoisi, l'ornement blanc brodé en fil d'argent et un très joli voile pour le saint Sacrement; presque toutes les anciennes pales brodées en fil d'or et d'argent sont aussi sorties de leurs mains. Les dessins sont faits à points piqués et la perfection du travail excite encore aujourd'hui l'admiration des experts.

Hospitalière, elle avait été aimée des pauvres à l'égal d'une mère. Dans sa compatissante charité, elle s'ingéniait à procurer à ses chers vieillards mille petites douceurs. Elle ne se reposait sur personne du soin des malades, les servait elle-même, pansant leurs plaies autant que la prudence pouvait le lui permettre.

En 1821, elle devenait assistante. Avec cette part de responsabilité lui vint l'épreuve ...

Les années d'apostolat de sœur Raizenne au service de Dieu, son désir de le glorifier et de sauver des âmes, lui auront valu, nous l'espérons, une récompense bien belle.

## CHAPITRE V

DISETTE DE BLÉ. — DÉCÈS DES SOEURS MARIE-ANNE BRAYER, DIT SAINT-PIERRE, SAINTE-CROIX, VÉRONIQUE MCDUGALL, MARIE-JOSEPH TURGEON, MARIE-EUPHRASIE SABOURIN, DES-ANGES EMÉLIE LALLIER, MADELEINE LEMPROHON. — CÉRÉMONIE DE PROFESSION. — DÉVOUEMENT DE M. SATTIN, P.S.S. POUR LES NOVICES; IL LEUR FAIT LA CLASSE; IL ÉCRIT UNE VIE ABRÉGÉE DE MÈRE D'YOUVILLE. — BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME. — PASSAGE À MONTRÉAL DE M. CARRIÈRE, FUTUR SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE SAINT-SULPICE.

1827 - 1830

Au cours des années 1827 et 1828, la rareté du blé par tout le pays et son prix élevé soumirent les hospitalières à de grandes privations. Du mois d'octobre 1828 au mois de mars suivant, nos Mères durent se contenter de galettes de blé d'Inde au déjeuner et de pommes de terre aux autres repas. Quand le pain apparaissait sur la table, par délicatesse personne n'osait y toucher. Les santés se trouvèrent si mal de ce régime que Mère Lemaire envoya à Châteauguay deux sœurs, avec mission de presser les censitaires de leur apporter une partie du blé dû pour la mouture de leur grain. Afin de mieux assurer le succès de leur démarche, les sœurs s'astreignirent à aller de porte



en porte. Leur tournée eut pour effet de faire parvenir à l'hôpital trois cents mesures de farine, auxquelles le séminaire joignit une aumône de cent mesures. Grâce à ces secours, les sœurs et les pauvres virent le pain reparaître sur la table à chaque repas.

Des deuils relativement nombreux marquèrent cette même période de notre histoire. Deux jeunes sœurs furent rappelées à Dieu dès le matin de leur vie religieuse. La première ne comptait pas encore vingt-trois ans. C'était Marie-Anne Brayer, fille de Jean-Baptiste Brayer, dit Saint-Pierre, et de Marie Josephte Lanthier. Ces vertueux époux avaient déjà donné deux enfants à la religion : Véronique, décédée sœur grise, en 1821, (1) et Jean-Baptiste, prêtre de Saint-Sulpice, aumônier de l'Hôtel-Dieu durant vingt-trois ans.

Sœur Marie-Anne Brayer, dite sœur Sainte-Croix, était une âme d'oraison. Son recueillement habituel l'élevait au-dessus des choses de la terre et l'appliquait constamment à Dieu. Mais, en Lui, elle se tenait encore plus attentive aux besoins des autres. Cette petite sœur de charité semblait avoir pris pour devise : M'appliquer avec une douce joie à faire plaisir aux personnes qui m'entourent. C'est dans ces belles dispositions qu'elle s'endormit dans la paix, pour chanter là-haut les miséricordes du Seigneur à son égard.

La seconde, Véronique McDougall, terminait inopinément sa carrière le 10 avril 1829, à vingt-deux ans, après quelques jours de maladie. Douée des avantages que le monde estime, elle aurait pu se procurer un

---

(1) Voir tome 1, page 633.

avenir brillant; mais, pénétrée des pensées éternelles, elle offrit à l'Époux des Vierges la gloire du sacrifice de préférence. Son esprit de générosité joint à l'oubli d'elle-même lui inspirèrent un grand dévouement aux œuvres. Initiée aux joies de la mortification volontaire, elle accueillit sans trouble, avec reconnaissance même, les humiliations nombreuses par lesquelles il plut à Dieu de hâter sa sanctification.

Moins de trois semaines après ce décès, le 29 avril, la communauté faisait une perte bien sensible en la personne de son assistante, sœur Turgeon. Entrée au noviciat dans sa trente-deuxième année, elle eut à cœur de compenser, par l'activité de son zèle, le retard de son oblation. Sans interruption, sa vie religieuse rendit le son du sacrifice et de la compassion envers le prochain, parce qu'elle fut surtout l'écho de son amour pour Dieu. Cette âme essentiellement dévouée avait su mettre l'esprit de prière à la base de sa vie laborieuse, comme garantie de paix intérieure et élément de fécondité. Ses occupations lui laissaient-elles quelques loisirs, le chapelet venait aussitôt remplacer, entre ses mains actives, l'instrument de travail. C'est avec ce travail, tout pétri de foi, d'amour de Dieu et des âmes, que notre sœur amassa des mérites pour l'éternité.

Marie Joseph Turgeon était née à Québec, le 4 février 1767. Fille de Joseph Turgeon et de Catherine Lacroix, elle était la parente de Mgr Flavien Turgeon, le futur évêque de Québec.

Le 1er mai 1829, sœur Angélique Hainault était élue pour lui succéder en la charge d'assistante.

Mais l'ange de la mort n'allait pas sitôt déposer son glaive. Le dix octobre, il frappait en pleine vigueur,



au milieu de sa petite famille de novices, notre chère sœur Euphrasie Sabourin. Entourée de ses bonnes enfants, qu'elle comblait de maternelles attentions tout en les initiant aux saints labeurs de la charité, la maîtresse partageait avec elles le goûter de l'après-midi, quand elle tomba foudroyée par une attaque d'apoplexie. Elle eut juste le temps de se confesser et expira au milieu des sanglots de sa jeune famille consternée.

Entrée au noviciat à dix-huit ans avec un tempérament de feu, elle eut bientôt déterminé le grand travail de sa vie: triompher de l'impétuosité de son caractère. Vingt-cinq années d'efforts assouplirent sa nature vive et trop entière, au point que, le 4 janvier 1825, elle avait été jugée capable d'enseigner aux autres l'art si difficile de se vaincre.

Le 15 octobre suivant, sœur Marie Archange Thuot prenait la direction du noviciat.

L'année 1830 vit s'ouvrir deux autres tombes à quelques mois d'intervalle. Le 25 janvier, sœur Des Anges Emélie Lallier, retournait à Dieu dans sa vingt et unième année. Emule des purs esprits dont elle portait le nom, craignant de ternir ses blanches ailes au contact du monde, Des Anges était accourue à notre noviciat abriter ses quinze ans sous la livrée de servante des pauvres. Elle y vécut six ans. Pieuse, ingénue, elle savait communiquer la joie sereine qui rayonnait de tout son être. Aussi frêle de santé que délicate d'âme et de cœur, prématurément emportée par la phtisie, elle alla s'unir aux chœurs angéliques pour chanter les grandeurs du Très-Haut.

Avec le dernier jour de juin, sœur Marguerite-



Magdeleine Lemprohon terminait sa carrière. Elle était née à Nicolet le 4 septembre 1790, de Jean-Baptiste Lemprohon et d'Agathe Fleurant, parents vertueux à qui le ciel avait départi une nombreuse couronne d'enfants, sans que toutefois la fortune daignât leur sourire. Pour soulager leur détresse, M. Alexis Beaubien obtint de recueillir chez lui la petite Magdeleine, alors dans sa dixième année. Sage et docile, l'enfant sut profiter des exemples, s'inspirer des conseils qu'on lui donnait dans ce milieu chrétien. Elle y grandissait dans la piété et l'amour du travail, lorsqu'une rencontre toute fortuite, ménagée plutôt par la Providence, vint l'éclairer sur ses destinées. Gravement atteinte dans sa santé, sœur Montbrun avait été autorisée à suivre un traitement spécial auprès d'un médecin de Nicolet et la famille Beaubien s'était estimée heureuse d'offrir l'hospitalité à la malade et à sa compagne. Dès que Magdeleine eut fait la connaissance des deux religieuses, elle désira être sœur Grise. Homme de foi, M. Beaubien encouragea ce pieux dessein et il se chargea même de payer les dépenses et du trousseau et de l'entrée. En vrai père, il se faisait un devoir, dans la suite, de la visiter ou de la faire visiter par les siens.

Au noviciat, comme au sein de sa famille d'adoption, Magdeleine charmait par ses manières simples et affables. Le travail ne pesait point à ses bras vigoureux. Elle s'y livrait sans calcul et sans choix, n'ayant qu'un seul souci : accomplir le plus parfaitement possible le bon plaisir de Dieu, toujours entrevu dans la tâche qui lui était imposée. Elle mourut à quarante ans, ayant consacré la moitié de sa vie au service des pauvres.

Ces disparitions si nombreuses emportaient avec elles bien des regrets et retardaient le mouvement d'expansion réclamé par de multiples besoins. A Montréal, l'on voyait déjà des comités de femmes chrétiennes s'organiser pour secourir les pauvres familles et les nombreux orphelins que l'immigration y avait entassés. En 1827, une société de Dames de la Charité se forme à Montréal. Madame la baronne de Longueuil en est la présidente. En 1828, Madame Gamelin, aidée de quelques compagnes, ouvre un hospice à quelques infirmes, au rez-de-chaussée d'une petite école paroissiale sise à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent.

Et, dans les missions lointaines, que de vœux ne formaient point les ouvriers évangéliques, que de supplications n'adressaient-ils pas au ciel en vue d'attirer vers ces régions incultes des femmes apôtres, de dignes et saintes religieuses, qui voulussent coopérer à leur œuvre d'évangélisation en partageant leurs sacrifices et leurs travaux! Dix années devront se passer encore avant qu'il soit donné aux sœurs Grises d'entreprendre l'œuvre des fondations.

En attendant, pour combler tous ces vides, il n'y eut que les professions des sœurs Elizabeth Hughes, Catherine Fréchette, Zoé Beaudry, Catherine Harley, <sup>Harley</sup> Eléonore Thibodeau et Rose Coutlée. Mais, en reliant le passé au présent, ces noms bien connus nous parlent d'espérance. Ils nous disent que sous ce rude hiver de l'épreuve une moisson se préparait. L'arbre de notre Institut enfonçait plus profondément ses racines afin d'étendre au loin ses branches.

Monsieur Sattin, p.S.S., qui se dévouait depuis quinze



ans à la direction spirituelle de notre communauté, entourait de soins particuliers les âmes neuves et inexpérimentées des novices. Dès qu'un sujet entrait au noviciat, il s'emparait de cette âme, providentiellement confiée à ses soins, comme le jardinier s'empare d'une plante pleine de promesses. Il avait soin de l'ouvrir à la confiance tout d'abord, afin de lui faire mieux agréer ensuite les avertissements qu'il croyait propres à la correction de ses défauts. Venant de sa part, reproches comme encouragements étaient reçus avec reconnaissance et portaient leurs fruits. Discernait-il dans sa postulante d'heureuses dispositions pour les vertus religieuses, il s'en réjouissait, l'en avertissait, l'engageait à bénir Dieu et à mettre tout en œuvre pour faire valoir ces éléments de sainteté. Dans sa pensée, "la mission d'une sœur de charité constituait une sorte d'apostolat dont l'une des fins principales était de travailler à établir le règne de Jésus-Christ dans les âmes." (1)

De là ses soins à développer dans l'âme de ses novices l'amour des petits renoncements et des petites vertus, d'où devaient grandir en elles la vie du Sauveur et l'onction de la piété. Répression de toute curiosité, de toute parole vaine ou légère, brisement de la volonté, anéantissement des sens, garde du cœur, dégagement des biens terrestres, attention douce, calme, ininterrompue, à la présence de Dieu: tels étaient les moyens qu'il leur proposait pour assurer le règne de Jésus-Christ dans leur propre cœur et leur

---

(1) Lettre du 16 avril 1836.



procurer le secret de contribuer plus efficacement à établir ce règne dans les âmes confiées à leurs soins. (1)

Chaque semaine, M. Sattin donnait une instruction aux novices. C'était pour toutes le bon moment : on goûtait ces enseignements pleins de clarté et de doctrine ; les leçons qui s'en dégageaient ouvraient les cœurs aux plus généreuses aspirations de la vertu.

Avec quelle paternelle insistance le vigilant directeur appuyait sur les avantages du support mutuel, les douceurs de la bonne entente et de l'union des cœurs, le bienfait inappréciable de la discrétion dans les rapports et les charmes surnaturels des diverses autres formes de la charité ! Un jour, une novice, ennuyée de vivre avec une compagne dont les tendances ne revenaient pas à son humeur, voulut s'en plaindre à M. Sattin. Celui-ci ne sut que répondre : "Croyez-le, chère enfant, celle dont vous vous plaignez est bien moins imparfaite que vous." La leçon eut son effet : la novice comprit qu'il y a sûrement plus de profit pour l'âme à connaître et à confesser ses propres misères que celles d'autrui. Cette fermeté du directeur, toujours guidée par une extrême bienveillance, n'altérait en rien la dilatation des cœurs ; elle la favorisait au contraire et entraînait après elle la douce sérénité qui naît de la vertu mieux comprise et plus généreusement pratiquée.

Former les novices aux vertus de leur saint état n'était pas le seul souci de M. Sattin. Il eût souhaité leur donner toutes les connaissances propres à faciliter

---

(1) Notice biographique de M. Sattin.

l'exercice de leurs divers emplois. Il exigeait qu'on fit la classe aux novices. Pour encourager cette œuvre qu'il avait tant à cœur, il s'astreignait lui-même à leur donner des leçons de grammaire. Empêché par ses occupations de corriger leurs devoirs durant le jour, il y consacrait ses nuits. Les cahiers, confiés au traditionnel petit sac en velours, étaient portés au séminaire par le vieux Berthiaume et, le lendemain, M. Sattin rapportait lui-même les thèmes corrigés, plus ou moins raturés, et portant en marge de fines annotations. De quel œil avide, alors, les novices ne parcouraient-elles pas ces corrections toutes pleines d'enseignements!

En dépit de ces soins divers, M. Sattin avait trouvé moyen de terminer une vie manuscrite de Mère d'Youville. Jusque-là, la communauté ne possédait sur notre vénérable Mère que l'esquisse biographique écrite par son fils, M. Dufrost, ses rares lettres et quelques notes isolées recueillies par d'anciennes sœurs, depositaires respectueuses de ses maximes et de ses traditions. Quand M. Sattin vint en Canada en 1794, vingt-trois ans après la mort de notre vénérée fondatrice, onze sœurs formées par elle et compagnes de ses travaux lui survivaient dans la communauté; quand il fut nommé confesseur en 1818, cinq d'entre elles vivaient encore. Il eut donc l'avantage d'être renseigné par des contemporaines de Mère d'Youville, par mère Coutlée entre autres, qui, à titre d'économe et de secrétaire, avait vécu dans l'intimité de la fondatrice et, grâce à "une excellente mémoire et un discernement exquis," était en mesure de lui transmettre de précieux détails sur cette vie si chère. C'est l'ensemble de ces faits et



de ces souvenirs que M. Sattin eut à cœur de coordonner pour l'édification et l'enseignement des générations à venir.

Insérées en un volume manuscrit de cent vingt-cinq pages, ces notes forment une mine précieuse d'où M. Faillon, l'auteur de la vie de Mère d'Youville, sut tirer des matières abondantes pour une histoire plus détaillée et complète.

Avec la délicatesse qui le caractérisait, M. Sattin choisit le 20 juillet 1829, fête de sainte Marguerite, pour offrir aux Sœurs Grises cette vie de leur Mère comme un bouquet tout embaumé du parfum de ses œuvres et formé des plus belles fleurs de ses vertus.

En cette même année 1829, les fidèles de Montréal avaient la consolation de voir livrer au culte leur nouvelle église paroissiale, connue plus particulièrement aujourd'hui sous le nom d'église Notre-Dame. Elle fut bénite le 7 juin, en la fête de la Pentecôte, par M. Roux, supérieur du Séminaire. Le même jour, une foule recueillie se pressait dans ses vastes nefs pour assister à la première messe dite par M. Jean Richards, p.S.S. Cette cérémonie n'était que le prélude d'une fête plus grandiose. Par une attention digne de leur piété filiale, les Messieurs du séminaire avaient choisi le quinze juillet, jour de saint Henri, patron de leur Supérieur, pour l'inauguration solennelle du superbe édifice. Ce jour-là, il y eut messe pontificale chantée par Mgr Lartigue; le sermon fut donné par M. Quiblier. En tête d'une assistance nombreuse prirent place sir James Kempt, gouverneur général, accompagné de son état-major, et les diverses corporations de la ville.

Monsieur Roux, supérieur, était rentré à Montréal



dans les premiers jours d'août 1828, avec M. Richards et quatre nouveaux sulpiciens: MM. Ger. J. Philippe Séry, Jean-Claude Léonard, Sauveur-Romain Larré et Jacques V. Arraud. Toujours attentive aux besoins de notre famille religieuse, la Providence lui préparait, dans ces généreuses recrues, de zélés directeurs et des amis tout dévoués à ses œuvres. Ainsi, dès le vingt-sept septembre, M. Séry était nommé chapelain de l'hôpital. Il en remplit les fonctions jusqu'au 15 avril 1829, époque où Monsieur Bayle le remplaça. Celui-ci était arrivé à Montréal avec Monsieur Quiblier, le 16 septembre 1825.

Signalons, en ce même été 1829, le passage à Montréal de Monsieur J. Carrière, le futur supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice. A cette époque, Monsieur Carrière était le correspondant de Monsieur Thavenet pour la liquidation des rentes des communautés canadiennes et, par conséquent, en relation avec la nôtre depuis quelques années déjà. Le vingt-six septembre, il vint célébrer la sainte messe dans notre chapelle, visita l'établissement et fit à nos Mères une causerie pleine d'abandon. Celles-ci lui témoignèrent leur reconnaissance pour les bons services qu'elles en avaient reçus. Monsieur Carrière ne cessa jusqu'à sa mort d'entretenir avec la communauté une correspondance que nos archives conservent avec respect.

---

## CHAPITRE VI

CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ À L'ÉRECTION DE LA BASILIQUE DE ST PAUL, À ROME. — OSTENSOIR, TABLEAUX DE LA SAINTE FAMILLE ET AUTRES OBJETS REÇUS DE FRANCE. — RECONNAISSANCE DE MÈRE LEMAIRE À L'ÉGARD DE SES BIENFAITEURS. — SA GÉNÉROSITÉ ENVERS M. O'SULLIVAN. — RESTAURATION ET AGRANDISSEMENT DE L'HÔPITAL. — DÉCÈS DE M. ROUX, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE. — PERTES SUBIES DANS LA FAILLITE DE LA BANQUE DUCKETT ET MORLAND. — SECOURS PROVIDENTIELS.

1825 - 1832

En 1823, un désastreux incendie, à Rome, réduisit en cendres la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs. Léon XII, qui succéda peu après à Pie VII, ne voulut pas laisser enseveli sous ses ruines ce temple élevé à l'Apôtre des nations par le grand Constantin, réédifié et embelli par ses successeurs Théodose et Honorius, restauré de nouveau et entretenu depuis par les souverains pontifes. Mais il lui en coûtait d'imposer aux seuls habitants de Rome la lourde charge de cette restauration. Chef d'une famille nombreuse, dont l'un des plus glorieux attributs est d'être catholique, Sa Sainteté Léon XII résolut de faire appel à la charité du monde entier. A cette fin, il écrivit sa magnifique bulle du 25 janvier 1825: "l'Apôtre des nations, y

disait-il, a droit à l'amour et à la générosité de tous les peuples."

Mgr Plessis s'empressa de communiquer au clergé et aux communautés religieuses l'encyclique pontificale, en l'appuyant des plus pressantes recommandations.

Nous ne voyons pas comment la nôtre répondit dès lors à cet appel. Mais deux lettres subséquentes, échangées entre M.Thavenet et Mère Lemaire, attestent que la communauté ne resta pas en dehors du généreux mouvement. "Depuis plusieurs années," écrivait M. Thavenet, "le pape fait réparer à grands frais l'église de Saint-Paul de Rome. Il a invité les fidèles à venir à son secours par leurs libéralités. Monseigneur l'évêque de Québec, le séminaire de Montréal, une des communautés religieuses m'ont chargé de faire leurs dons. Persuadé que les autres communautés ne doivent pas rester étrangères à cette œuvre pieuse, je me fais un devoir de leur demander si elles approuvent que je donne quelque chose en leur nom: par exemple la cinq centième partie de ce qui leur revient dans la liquidation, ce qui ferait dix francs par mille francs."

"Avec joie, la communauté consent à cette contribution," répondait Mère Lemaire, "et nous regardons ce don comme un hommage à la divine Providence, qui nous a été si favorable dans le recouvrement de nos rentes, et une marque de reconnaissance envers vous, Monsieur, qui n'avez rien accepté de nous." Cette contribution s'éleva à 295 francs.

C'est vers ce même temps, en 1830, que notre communauté se pourvut de nouveaux vases sacrés:



ciboires et calices ; elle fit l'acquisition du bel ostensor sur lequel Madame Tiffin, insigne bienfaitrice de l'hôpital, fera incruster en 1881 ses bijoux les plus précieux. (1) Elle reçut le tableau de la Sainte Famille, peint à Paris par Bazin, d'après le dessin fait en 1770, par notre vénérable fondatrice. Un sculpteur de Montréal, du nom de Finisterer, confectionna le cadre. Ce tableau orne la paroi du sanctuaire où s'adosse le maître-autel. Elle reçut encore des livres, une collection de gravures des anciens supérieurs de Saint-Sulpice, et enfin trois grandes horloges à ressorts dont deux étaient pourvues de réveils. Pour entrer en possession de ces divers objets, restaient à payer les frais de douane qui s'élevaient à un montant considérable. M. David Ross, avocat protestant, s'entremet auprès du gouverneur général sir James Kempt et il en obtint heureusement la remise.

Redevable de ces divers envois aux soins dévoués de M. Thavenet, Mère Lemaire lui écrivait ces lignes pleines de gratitude : "J'ai l'honneur de vous envoyer "le montant de tout ce que j'ai reçu de vous en argent, "vases sacrés, livres, tableaux, etc. Mon cher Monsieur "Thavenet, vous vous donnez trop de peine pour nous. "Je reconnais bien sincèrement que je vous suis com- "plètement redevable de tout ce que j'ai reçu, car "quel autre que vous aurait voulu s'en charger au "prix de tant de soucis et de courses ? Aussi, ma recon-

---

(1) 1 épinglette en or avec diamants	\$ 750.00
1 croix en jais	1250.00
1 anneau solitaire	300.00
1 autre anneau avec deux diamants	150.00

“naissance ne finira qu’avec ma vie. Ou plutôt, si le bon “Dieu me fait miséricorde, comme je l’espère, je vous “la témoignerai mieux encore après ma mort.” Et, apprenant plus tard que M. Thavenet allait jusqu’à se refuser une voiture pour exécuter les messages de l’hôpital, Mère Lemaire lui en exprimait ainsi sa peine :

“De savoir que vous vous gênez, au point de ne pas prendre une voiture pour les voyages que vous êtes obligé de faire pour nous, m’afflige profondément. De grâce, Monsieur, agissez plus librement, ressouvenez-vous que nous sommes enfants de Saint-Sulpice et que vous êtes un de nos pères, et un père ne se gêne pas avec des enfants, quand il les sait pénétrés de respect et de reconnaissance, comme nous le sommes à votre égard.”

La simplicité et la délicatesse de ces lignes nous révèlent en Mère Lemaire une reconnaissance profonde envers les bienfaiteurs de sa maison. Son bon cœur lui inspirait même de réels sacrifices pour reconnaître les services reçus. Nous en trouvons une preuve touchante dans une lettre adressée à Monsieur Thavenet, au sujet d’une somme prêtée par lui à M. O’Sullivan, avocat de notre maison. Celui-ci, dans une impasse difficile, avait prié Mère Lemaire de porter cette somme au compte de l’Hôpital. Le 15 octobre 1827, la supérieure écrivait :

“Je me suis fait l’honneur de vous envoyer le montant de toutes les sommes d’argent que vous nous aviez fait parvenir, à l’exception de celle de 6.465 francs que vous aviez donnée à M. O’Sullivan. Trompé dans ses affaires, ne recevant point les sommes qui lui étaient dues, il est venu le 5 janvier dernier me



“demander si je voulais accepter un billet de 6.465 francs, et de vous en donner avis. Je l’ai accepté pour ne pas lui faire de peine, et je suis bien dans la disposition de ne le pas gêner. Il a eu la délicatesse de me dire qu’il le serait moins avec moi qu’avec toute autre personne.

“Vous aurez la bonté de mettre cette somme sur notre compte. Ce bon Monsieur nous rend tant de services, il mérite bien que l’on se gêne un peu pour lui. Je ne voudrais pas cependant qu’il le sût, il en serait mortifié.”

M. Michael O’Sullivan, avocat distingué de Montréal, donna gratuitement ses services professionnels à l’hôpital de 1812 à 1829. (1) Il en était l’ami sincère et dévoué. Orphelin dès le berceau, il avait eu l’avantage de devenir l’élève et le protégé du séminaire Saint-Sulpice. Sa bonne conduite, son application et ses talents répondirent aux vues de ses bienfaiteurs. Admis à la pratique du droit, après de brillantes études le jeune avocat continua de se distinguer, autant par sa probité que par sa sagesse et son habileté. Jamais ses succès ne lui firent perdre de vue ses bienfaiteurs. Dans les réunions publiques, il se plaisait à rappeler le temps où, écolier, “ne paraissant sur les bancs du collège que sous les livrées de l’indigence, il était comblé des dons de leur charité.”

L’éminent jurisconsulte se vit, jeune encore, élevé au poste de solliciteur général. Dans cette charge, il devint à son tour le protecteur des pauvres. Les com-

---

(1) En 1829, M. Toussaint Peltier fut choisi pour avocat de la maison.



munautés de charité bénéficièrent tout particulièrement de son patronage. Toujours dévoué à la nôtre, il tenta un essai afin d'obtenir que l'hôpital anglais, coin des rues Dorchester et Lagauchetière, fût annexé à notre maison et confié à la direction des Sœurs Grises. Mais l'opposition des protestants prévalut et empêcha son projet de s'accomplir.

L'honorable O'Sullivan vit le terme de sa carrière le 7 mars 1839. "Je le regrette beaucoup," écrivait de lui M. Thavenet, "et parce que je l'aimais beaucoup, et parce qu'il était fort attaché à votre communauté et à notre séminaire, et parce qu'il était en position de rendre de grands services à notre sainte religion. Je me console de sa perte, comme vous, en pensant qu'il a fait une mort très chrétienne."

En 1840, la communauté recevait, de son testament, 776 livres. L'honorable O'Sullivan était l'oncle de Georges Selby et grand'oncle de Willy Selby, tous deux médecins de notre maison. De 1782 à 1832, soit cinquante ans, l'un et l'autre lui donnèrent tour à tour leurs services professionnels, moyennant la modique rétribution annuelle de cent dollars. William étant mort le 3 février 1829, son père reprit ses premières fonctions, qu'il continua de remplir jusqu'en 1832, époque où son grand âge l'obligea à prendre définitivement sa retraite.

L'année précédente, la mort de Monsieur Louis Auguste Roux, 9ème supérieur du Séminaire et vicaire général, associait dans un même deuil les prêtres de Saint-Sulpice, les religieuses et les fidèles de Montréal.

Depuis son retour d'Europe, la santé du vénéré Supérieur, momentanément rétablie, n'avait fait que décroître. En vue de lui assurer un repos complet, le 16 août 1830 le conseil nomma M. Quiblier vice-supérieur ; mais cette mesure de prudence ne parvint pas à conjurer le mal. Le 7 avril 1831, M. Roux succombait à la paralysie. Il était dans sa soixante-douzième année.

Jean Louis Auguste Roux naquit en Provence, le 5 février 1760, d'une famille distinguée. Il fit ses études au séminaire d'Avignon, prit ses grades de docteur en théologie à l'université de Valence, entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice en 1784 et fut assigné au séminaire du Puy comme professeur de théologie. Mgr de Galard, évêque du diocèse, l'honora bientôt de sa confiance, le nomma son grand vicaire, et voulut l'avoir pour compagnon d'exil durant les terreurs de la révolution.

En 1794, M. Roux quittait son noble ami pour passer en Angleterre, d'où il se rendit au Canada. Nommé supérieur du Séminaire de Montréal à la mort de M. Brassier (1798) et grand vicaire de l'évêque de Québec pour cette partie du diocèse, il s'acquit l'estime du clergé et du peuple. Doué d'une intelligence supérieure, savant théologien, il était en outre un habile administrateur.

M. Roux était à la tête du Séminaire, quand les Colonies anglaises, insurgées contre l'Angleterre, essayèrent d'entraîner le Canada dans leur révolte. "Il ne fallut rien moins que sa grande influence pour retenir le district de Montréal dans le devoir. La proclamation qu'il lança eut l'effet désiré. Tous, à quelques



exceptions près, promirent de rester fidèles, et, depuis, l'Angleterre n'a pas eu de sujets plus loyaux."

Mère Lemaire, dans ses embarras, devant une décision importante à prendre ou une question difficile à résoudre, ne manquait pas de le consulter, et elle en recevait lumière, élan, appui.

Le vénéré Supérieur venait de préférence présider les cérémonies de profession et de rénovation des vœux. Il goûtait le caractère intime et tout surnaturel de ces oblations faites d'abord avec tant d'ardeur ou si généreusement ratifiées.

De 1799 à 1825, M. Roux revise et, de son écriture ferme et nette, signe régulièrement le rapport annuel des comptes de l'hôpital.

Vingt-six années de paternel intérêt accordées à l'œuvre des Sœurs Grises lui donnaient un droit particulier à leur gratitude. La communauté rend ce dernier devoir au vénéré Supérieur, en faisant chanter un service solennel pour le repos de l'âme de ce bienfaiteur, de ce père.

En cette même année 1831, de grandes réparations s'imposaient; Mère Lemaire les fit entreprendre le 27 mai. De l'église, ne restèrent debout que les deux pans attenant au corps de l'hôpital. M. Sattin, p.S.S. dressa le plan de ces derniers travaux et se chargea de les conduire. Chaque matin, dès qu'il s'était acquitté des fonctions de son ministère, on le voyait escalader les échafaudages et encourager les ouvriers avec un zèle constant.

A cette œuvre de restauration, il fallait le sceau de l'épreuve. Elle vint foudroyante et presque désastreuse



pour la communauté. En voici l'occasion. Toujours appliqué au recouvrement des rentes canadiennes, M. Thavenet avait fait placer dans la banque de Duckett et Morland à Londres, des sommes considérables, en vue de les faire parvenir aux diverses communautés. Sur pouvoir reçu de retirer de cette banque la somme de £ 4,075-5-0 sterling, Mère Lemaire y préleva, en faveur de M. Young, le 9 février 1832, six traites formant ensemble £ 2,900 sterling pour lesquelles lui fut immédiatement payée la somme de £ 2985, prime comprise.

A quelques mois de là, la nouvelle parvint que la banque était en faillite et que les susdites traites étaient toutes protestées faute d'acceptation. L'embaras de nos Mères fut grand. Une bonne partie de l'argent reçu avait déjà été versé pour couvrir les frais des réparations de l'église. Cependant les traites protestées se succédaient menaçantes, toutes chargées de frais, dommages et intérêts, avec demande de remboursement immédiat. Du 14 août au 4 septembre, il fallut donc rembourser £ 3426.14.2 c'est-à-dire £ 441.14.2 pour frais, en plus des £ 2985 que la communauté avait reçus.

Pour ne pas interrompre les travaux commencés, il fallait de plus déboursier chaque semaine les £ 150 sterling requis pour le salaire des ouvriers. Tout cela n'était possible qu'en assumant de gros emprunts. Enfin, pour surcroît de soucis, au plus fort de la crise, Mère Lemaire, épuisée de travaux et de veilles, tombait frappée de paralysie.

Qu'on juge des difficultés où se trouva sœur

McMullen, sur qui retombaient en grande partie les responsabilités de l'administration! Mais jamais peut-être les attentions de la Providence ne se manifestèrent d'une façon plus touchante. Un jour raconte l'économe, j'e me trouvai dans une perplexité extrême: le terme des paiements était échu et il ne restait plus un sou en caisse. Ne sachant à qui confier mon embarras, notre Mère étant malade et déjà trop accablée d'inquiétude pour que je prisse sur moi de les augmenter, je me tournai vers cette Providence divine dont les sollicitudes n'avaient cessé d'entourer notre maison depuis son origine. Au moment où je me livrais à ces sentiments de confiance et d'abandon, M. Sattin me fait appeler à la sacristie et me remet un rouleau de pièces d'or formant un montant de \$5,741.00, ajoutant: que le donateur désirait demeurer inconnu. Nous apprîmes plus tard que nous tenions cette somme de M. Ignace Raphaël Leclerc, ancien curé de Saint-Laurent, près Montréal, où il vivait retiré depuis 1826. Peu de temps après, M. Parker, ancien marchand de Montréal, mourait à Londres, léguant £ 500 sterling à la communauté des Sœurs Grises, une somme semblable à l'Hôtel-Dieu et une autre à l'Hôpital Anglais. Au mois de septembre suivant, M. Souigny prêtait sans intérêt à la communauté £ 1.035 sterling.

Grâce à ces secours, les travaux furent poursuivis avec activité. Le 25 août, la toiture de l'église était entièrement terminée et le couvreur Jean Augé recevait comme reliquat, solde de son compte £ 31.18.4. Quant à l'église, elle fut peinte à fresques par un italien du nom d'Angelo, et considérée, dès lors, comme l'un des plus beaux et des plus dévots sanctuaires de la



ville. Les fidèles des quartiers environnants y venaient souvent prier. Dans les grandes solennités, aux fêtes titulaires de la maison, ou le Jeudi Saint, par exemple, la foule l'encombrait. Pour compléter l'embellissement du sanctuaire, Monsieur Sattin fit faire, à ses frais, au-dessus du maître-autel, un superbe baldaquin dont on pouvait varier les draperies selon les couleurs liturgiques. Enfin, le 14 avril 1833, dimanche de la Quasimodo, la chapelle presque entièrement renouvelée pouvait recevoir la bénédiction de la sainte Eglise. A M. Sattin qui avait si largement contribué à cette restauration revint l'honneur de présider la cérémonie. M. Larré y offrit ensuite le saint sacrifice au milieu des prières et des chants d'allégresse de la famille reconnaissante. Le 25 mai suivant, veille de la Pentecôte, le saint Sacrement fut définitivement réinstallé dans le pieux sanctuaire où, durant quarante années encore, (1) des générations de vierges iront retremper leurs âmes et renouveler leurs énergies, afin de poursuivre sans défaillance leur rude et sanctifiant labeur.

Depuis son supériorat, Mère Lemaire s'était appliquée chaque année à améliorer les dépendances et les alentours de l'hôpital. Par ses soins, les cours avaient été exhausées et nivelées, des canaux creusés pour les assainir, des plantations de peupliers et de plaines faites pour y entretenir l'ombre et la fraîcheur.

---

(1) En 1871, les Sœurs Grises quittent l'hôpital de la Pointe à Callières, berceau de l'Institut, pour occuper le nouvel hôpital élevé sur le terrain de la Croix Rouge.



Mais les abords de l'église, de terre argileuse et nue, restaient encore, à certaines périodes de l'année, de difficile accès. Dans les grandes inondations du printemps ou lors des pluies torrentielles de l'automne, elles apparaissaient comme un véritable marais où l'on ne pouvait guère s'engager, attestent plaisamment les chroniques, "sans s'exposer à perdre ses souliers."

Par un travail opiniâtre, M. Sattin réussit, en 1833, à construire devant la maison une belle avenue, pavée de pierres, au centre, et bordée de pelouses ombragées d'érables, de saules, d'ormes, d'acacias et de lilas.

Comme dernière amélioration opérée durant cette ère de restauration, mentionnons la construction d'un nouveau lavoir : détail puéril de prime abord et qu'il serait superflu de signaler, s'il ne nous donnait lieu d'admirer les habitudes laborieuses de nos devancières et leur édifiante abnégation.

Un puits, creusé jadis par les Hospitaliers en vue d'alimenter leur brasserie, servait encore de réservoir, quand il n'était pas tari par les chaleurs de l'été ; le reste de l'année, il n'offrait qu'une eau très dure. Force était donc, le plus souvent, d'aller chercher l'eau à la tonne à la rivière et, au retour, de l'introduire dans les cuves au moyen d'un dalot placé sur l'une des fenêtres du lavoir. Aussi longtemps que la tonne n'était pas vidée, la fenêtre devait rester ouverte et l'opération se renouvelait ainsi plusieurs fois le jour. On conçoit quels inconvénients résultaient d'un pareil système durant la saison froide.

Le manque total d'eau obligea même les Sœurs, vers 1830, à aller, comme aux temps primitifs, faire

la lessive à la Pointe Saint Charles. Figurons-nous voir partir par une belle matinée d'été un groupe joyeux de novices et de jeunes professes, ayant à leur tête une bonne sœur ancienne, s'avançant lestement vers le fleuve. Arrivée à la Pointe Saint Charles, chacune se mettait hardiment à la besogne, les plus jeunes avec tant d'entrain que rincer le linge, le tordre, l'étendre et même le plier sur place, quand un beau soleil venait accélérer le travail, devenait presque un délassement!

N'empêche toutefois que la construction à l'hôpital d'un nouveau lavoir, pourvu d'une pompe pour tirer l'eau du fleuve, avec de larges séchoirs et une chambre de repassage, fut saluée par toutes avec une véritable satisfaction.

---

## CHAPITRE VII

PROFESSIONS DES SOEURS GUYON, COUTLÉE ET GOULET. — SILENCE ÉTABLI À L'INFIRMERIE ET DIVERSES OBSERVANCES ADOPTÉES EN FAVEUR DE LA DISCIPLINE.—DÉCÈS DES SOEURS MILLETTE, MC DONNELL, GRAVEL ET LEDUC. — CHOLÉRA. — MALADIE DE MÈRE LEMAIRE; SES DÉMARCHES POUR CONSERVER À LA COMMUNAUTÉ LA DIRECTION DE SAINT-SULPICE; MÉMOIRE RELATIF À CE SUJET. — SA DÉMISSION ET SA MORT.

1831 - 1833

Que s'était-il passé au sein de la communauté durant ces longs travaux? Divers incidents, les uns graves, les autres réconfortants, étaient venus tour à tour exercer la foi des hospitalières ou ranimer leur courage. Parmi ces derniers, mentionnons les professions des sœurs Tharsile Guyon, Marie-Rose Coutlée et Sophie Goulet.

Certaines observances furent adoptées au profit de la régularité et du recueillement. Ainsi, l'infirmerie, qui n'avait pas encore eu d'heures déterminées pour le silence, vit cette loi s'y établir en 1831 telle qu'elle se pratique aujourd'hui. (1) De plus, la restauration du réfectoire fit disparaître la coutume de servir le déjeuner et la collation à la salle de communauté, coutume que le petit nombre de sujets et la frugalité du

---

(1) Délibérations du 30 avril 1831.



régime avaient jusque là fait tolérer. Après le 13 octobre 1832, le déjeuner et la collation se prirent au réfectoire et en silence.

En 1835, sur le conseil de M. Sattin, nos Mères commencèrent à réciter, après l'Angelus de midi, le *Misereere* pour réparer les fautes commises dans l'Institut. Cette pratique est sulpicienne; on dit qu'elle était en honneur au séminaire d'Issy et à Paris, où les séminaristes psalmodiaient ce psaume en se rendant après dîner à l'église de Saint-Sulpice. C'est un usage monastique que le Séminaire avait adopté.

Durant ce même temps, l'inexorable mort n'avait pas chômé. Au plus fort des travaux, tandis que les coups de hache et de marteau se répercutaient par tout l'hôpital, que la chaux et le mortier rendaient inhabitables les lieux réguliers de la maison, sœur Catherine Millette tomba gravement malade. Mère Lemaire s'empressa de la transporter à la salle Saint Louis, afin de la soustraire au bruit causé par les ouvriers. L'épreuve ne devait pas être de longue durée. Le 3 juillet, après quelques jours de souffrances, la chère malade entra dans l'éternel repos.

Sœur Millette laissait à ses compagnes le souvenir d'une religieuse affable: on la disait "martyre de la complaisance." Les jeunes sœurs perdaient en elle un modèle, une confidente discrète, et une conseillère très sûre et toujours écoutée. Sœur Millette aimait surtout les pauvres! Voyant en eux Notre-Seigneur, elle ne leur ménageait pas ses attentions délicates ni ses soins dévoués. Ayant donné la mesure de sa charité, elle fut rappelée à Dieu dans la 68ème année de son âge.

En 1832, trois autres décès vinrent éprouver la petite communauté. Sœur I. Forbes, dite McDonnell, mourut le 31 juillet à trente-deux ans; sœur Victoire Gravel, le 20 août, à vingt-deux ans, et sœur Angélique Leduc, le 25 octobre, à trente-huit ans.

Peu favorisées du bienfait de la santé, les sœurs Mc Donnell et Leduc se sanctifièrent à l'infirmerie, où elles séjournèrent la plus grande partie de leur vie, se prêtant avec cordialité aux petites industries de la charité fraternelle. Apparemment mieux constituée que ses compagnes, sœur Gravel n'en fut pas moins victime d'une mort prématurée. Elle succomba à une pneumonie aiguë, dans la fraîcheur de ses vingt ans.

Cette même année, 1832, vit un fléau terrible fondre sur le pays entier. Voici à ce sujet quelques lignes extraites d'un mandement que l'évêque de Québec, Mgr Panet, publiait le 9 avril précédent (1831) :

“Vous n'ignorez pas, nos très chers frères, qu'une  
“maladie épidémique connue sous le nom de Choléra-  
“Morbus, après s'être échappée de l'Asie, exerce, depuis  
“plus d'un an, ses terribles ravages dans différents  
“Etats de l'Europe, jetant partout la consternation et  
“l'effroi, et moissonnant sur son passage un grand  
“nombre de victimes. Jusqu'à présent, ne la considérant  
“que dans le lointain, nous n'avons eu à gémir que sur  
“les maux qu'elle a causés parmi les peuples de l'ancien  
“monde. Mais aujourd'hui nous voici troublés dans  
“notre sécurité, à la vue des progrès de cette maladie  
“qui, suivant les dernières nouvelles, a déjà pénétré  
“dans plusieurs parties de l'Angleterre et de l'Ecosse,  
“et même fait trembler l'immense population de la  
“Métropole.



“Ce fléau semble nous menacer... Nos relations  
 “intimes avec la mère-patrie nous donnent lieu d’ap-  
 “préhender que les arrivages du printemps apportent,  
 “parmi nous, le germe de ce mal contagieux.

“Il est vrai que notre législature provinciale, dans  
 “sa sagesse, n’a rien épargné pour nous préserver d’un  
 “tel malheur. Par une loi spéciale qu’elle a passée dans  
 “sa dernière session, un bureau de santé a été formé ;  
 “des instructions propres à prévenir et à arrêter les  
 “effets de la contagion vont être distribuées dans les  
 “villes et dans les campagnes. Mais à quoi serviront  
 “tous ces moyens de la prudence humaine, si le Dieu  
 “de miséricorde n’étend sur nous son bras conser-  
 “vateur?...

“Au reste, si l’on doit reconnaître, dans cette cala-  
 “mité, l’effet de la vengeance divine sur les nations  
 “coupables de la terre, n’avons-nous pas un juste sujet  
 “de craindre que nos iniquités multipliées n’attirent  
 “aussi sur nos têtes les châtiments d’une providence  
 “trop longtemps insultée et méconnue?

“Une contagion morale, mille fois plus désastreuse  
 “que les maladies épidémiques, commence à se répandre  
 “sur notre sol et à entamer nos mœurs antiques... Il  
 “ne serait donc pas étonnant que le ciel, dans son cour-  
 “roux, songeât à nous envelopper dans une calamité  
 “dont tant de peuples ont déjà ressenti les funestes  
 “atteintes.

“Dans ces circonstances, le cœur pénétré de la plus  
 “vive douleur, nous vous invitons à vous préparer à  
 “ces jours de deuil et d’affliction, par un sincère retour  
 “vers le bien. Implorons ensemble et avec larmes la  
 “longanimité de notre Dieu tant outragé dans ce siècle



“et qu'à l'exemple des Ninivites chacun de nous se “convertisse...”

Les appréhensions de Mgr Panet n'étaient que trop fondées. Introduit à Québec par le “Carrick”, vaisseau d'Irlande, le choléra-morbus se répandit aussitôt dans les paroisses avoisinantes. Le 10 juin, on signalait son apparition à Montréal. Il y débuta de telle sorte qu'en six jours il causa deux cent soixante et un décès. Malgré les services assidus de la Faculté de médecine, les précautions d'hygiène et les dévouements de toutes sortes, le nombre des décès allait toujours croissant dans notre cité. Le 23 juin, on en comptait six cent trente-deux.

La contagion pénétra dans notre enceinte. Dix de nos pauvres, atteints de cette maladie, succombèrent. De ce nombre fut notre bon jardinier, Jean-Baptiste Laforme. A la mi-octobre, l'épidémie avait cessé, mais que de deuils et quel effroi n'avait-elle pas jetés sur son passage!

Ralentis à cause du fléau, les travaux de transformation de l'Hôpital avaient repris leur activité première, quand Mère Lemaire, l'âme de tout ce mouvement, fut atteinte de la paralysie dont nous avons parlé plus haut. Du repos et de bons soins lui permirent néanmoins de traverser cette crise et de s'intéresser aux affaires de sa maison. A la fin de décembre, elle put même échanger quelques lettres avec M. Thavenet et, par son entremise, présenter au Saint Père une supplique en vue de conserver à sa famille religieuse la direction de Saint-Sulpice, qu'on menaçait de lui enlever. Que de réflexions, que de prières ne lui coûta point cette grave démarche! Elle avait le cœur

encore tout plein de ce souci, quand une lettre de l'évêque de Québec, en date du 24 mars 1833, la mit en demeure de répondre à une série de questions relatives au même sujet. Relevant à ce moment d'une seconde attaque de paralysie, ne pouvant plus écrire, mais en pleine possession de ses facultés, elle dicta à sœur Hainault, son assistante, des réponses pleines de sens, à l'aide desquelles celle-ci dressa le mémoire qui suit :

“Votre Grandeur, je pense, ignore le malheur qui nous menace; notre révérende Mère Supérieure est malade depuis plus de quatre mois et, pour surcroît de douleur, elle a eu, le 14 mars, une attaque de paralysie sur le bras droit, ce qui lui en ôte entièrement l'usage; mais cela n'a point influé sur son jugement, (1) elle a dicté, en présence de nous, sœur Hainault assistante, et sœur Thuot, ces réponses dont je vais tâcher de rendre le sens littéral à Votre Grandeur.

Q. — 1. Depuis l'établissement de votre maison, tel que reconnu par lettres patentes du 3 juin 1753, enregistrées au conseil supérieur, le 1er octobre de la même année (1 vol. Edit.), quel règlement vous a été donné par l'évêque de Québec et en quelle année?

R. — Nous n'avons jamais reçu de règlement de Monseigneur de Québec. Avant notre réunion, dès le temps que Madame d'Youville jetait les premiers fondements de sa communauté en ville, elle reçut, pour elle et ses compagnes, de M. Normant, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, et notre supé-

---

(1) Un certificat, en date du 30.



rieur, un règlement abrégé, qui était contenu sur trois feuilles volantes et qui suffisait pour le temps. Il est bon, Monseigneur, que je vous dise, au sujet de M. Normant, qu'il est véritablement notre fondateur. C'est de lui que nous avons reçu le terrain que nous occupons actuellement, à la réserve que le séminaire en a retenu la propriété et que nous ne pouvons rien sans son concours. Comme fondateur, il a formé notre maison et, en cette qualité, il est toujours venu à notre secours, lui et ses successeurs, lorsque nous nous sommes trouvées dans le besoin, et ils n'ont jamais cessé de nous aider en toutes manières.

Lors de notre érection en 1753, ce petit règlement, dont j'ai parlé, fut approuvé par Mgr de Pontbriand et fut continué à nos sœurs; dans la suite, il servit à former les règles et constitutions qu'on jugea à propos de nous donner. M. de Montgolfier, à la prière de Madame d'Youville, lui donna un nouveau développement et le rendit plus complet. Sous le bon plaisir de Monseigneur, il en approuva par provision le contenu, jusqu'à ce qu'il plût à Sa Grandeur de le confirmer. Lesquelles constitutions ont été approuvées depuis par Mgr Hubert, le 20 février 1790, à la demande de la communauté, se réservant le droit de s'expliquer dans la suite sur le vœu de pauvreté.

Q. — 2. Quel changement ou quelle modification ont été introduits au dit règlement, et en quelle année?

R. — Il n'y a point eu de changement; le règlement qui s'observe aujourd'hui est celui qui s'est toujours observé depuis la fondation à peu de chose près; quelques menus usages ont été introduits pour le ser-



vice plus régulier des pauvres et le bon ordre de la maison, lesquels ne sont d'aucune conséquence et datent presque de la fondation.

Q. — 3. Le supérieur du Séminaire de Montréal a-t-il jamais été établi supérieur majeur de votre communauté, indépendamment de sa qualité de vicaire général de l'évêque de Québec?

R. — Ce que je puis répondre sur ce sujet, c'est que, sans savoir si c'est en qualité de vicaire général ou non, les Supérieurs de Saint-Sulpice de Montréal n'ont jamais cessé d'être supérieurs de notre communauté et chargés de sa conduite; également, pour le spirituel, nous avons toujours été sous la conduite des prêtres du séminaire; j'ajoute là-dessus que, dans une visite de Mgr Deneau, conversant avec lui, en présence de notre Mère défunte, de quelques affaires, il me fit cette réponse: "Vous avez un père dans le supérieur du séminaire; adressez-vous à lui, il sait mieux que moi ce qu'il vous faut." Dans une autre conversation particulière que j'eus avec Mgr Plessis peu d'années avant sa mort, il me pressait fortement pour que nous nous chargeassions d'une salle de sourds-muets. Je lui dis que je ne pouvais pas faire cela sans consulter mon supérieur, Monsieur Roux; "Consultez-le," répondit-il, "et témoignez-lui combien je désire que cela ait lieu." N'est-ce pas là, Monseigneur, le regarder comme un supérieur majeur?

Q. — 4. Depuis l'érection du district épiscopal de Montréal, par la cour de Rome, avez-vous toujours été sous la dépendance et sous la direction de Sa Gran-

deur Monseigneur de Telmesse, spécialement préposé à la règle spirituelle du dit district?

R. — La maison n'a passé sous la dépendance de Sa Grandeur Monseigneur de Telmesse qu'en 1827, alors que, dans un entretien que j'eus avec Sa Grandeur Mgr Panet, comme je lui témoignai l'extrême désir que j'avais que nous fussions toujours sous la conduite du supérieur du séminaire de Montréal, il conclut à ce sujet que Monseigneur de Telmesse serait notre supérieur pour le spirituel; il désigna particulièrement les retraites, les élections, les vêtements, la réception des postulantes; et, pour le temporel, nous continuerions à nous adresser au Séminaire; ce qui s'est observé depuis ce temps.

J'ai tâché de répondre à Votre Grandeur le mieux que j'ai pu sur tous les points qu'elle m'a fait l'honneur de me demander.

Relu à la supérieure qui a déclaré que c'était ses véritables et sincères sentiments." (1)

Ce mémoire témoignait clairement de l'attachement de Mère Lemaire aux principes de la direction sulpicienne; il prouvait également la fidélité de ses sœurs aux coutumes et aux observances qui avaient assuré à la communauté la conservation de son esprit.

Après avoir donné à sa chère famille religieuse ce gage de maternel dévouement, se sentant incapable désormais de veiller sûrement à ses intérêts, la véné-

---

(1) Mémoire du 1er avril 1833.

rée malade ne songea plus qu'à se faire décharger du fardeau des grandes responsabilités. Le 3 septembre 1833, ce désir était exaucé. A sa prière, Mgr Lartigue, accompagné de son secrétaire, M. Ignace Bourget, se rendit à l'hôpital pour recevoir sa déposition. Le lendemain, Sa Grandeur y revint, assistée du même secrétaire et de M. Sattin, présider l'élection de la nouvelle supérieure. Fut promue à cette charge sœur Marie-Marguerite Dorothee Beaubien, ex-pharmacienne de la communauté.

Quant à Mère Lemaire, de plus en plus souffrante, elle dut fixer son séjour à l'infirmerie. Quelques lignes de M. Thavenet, ce père, cet ami dévoué qui lui avait prêté un si généreux concours durant son administration, vinrent l'y consoler et l'y fortifier.

“Je vois avec une bien sincère douleur que vous êtes paralytique,” lui écrivait-il. “Courage, bonne et fidèle servante de Jésus-Christ, vous voilà en bon chemin pour aller en paradis. Encore un moment et vous entrerez dans la joie de votre Seigneur, vous verrez ce bon Maître que vous avez servi si longtemps dans la personne des pauvres, vous contemplez sa face adorable avec toutes les vierges qui vous auront précédée dans cette sainte maison.” (1)

Plus de quatre années devaient s'écouler encore avant que Mère Lemaire se vit appelée à cette vision ineffable : quatre longues années de silence, de retraite et d'obscur souffrance. En voyant cette femme, naguère si remarquable par ses talents et sa rare énergie,

---

(1) Lettre du 5 octobre 1833.



réduite graduellement à l'impuissance, on ne pouvait se défendre d'un sentiment de tristesse, tout en adorant la main de l'artiste souverain qui édifie et brise, forme et déforme, quand il lui plaît, le vase qu'il emploie à ses desseins de miséricorde et d'amour.

Sur le soir de sa vie, la chère malade n'était plus qu'une ruine. La paralysie, ayant gagné le cerveau, menaçait d'éteindre sa belle intelligence. Cependant, elle put profiter des secours de notre sainte religion. Enfin, le 12 avril 1838, son âme triomphante s'en allait à Dieu, laissant à ses sœurs d'admirables exemples de charité et d'apostolat. Elle venait d'entrer dans sa soixante-dixième année.

Du nombre de ces vaillantes natures qui croient n'avoir rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire, Mère Lemaire avait, quarante-huit années durant, dépensé sans relâche son énergie et ses forces à améliorer l'état des finances, à promouvoir les œuvres de l'Institut et à les maintenir dans l'esprit de dévouement et de simplicité qui avait caractérisé leurs origines.

Depuis la fondatrice, les supérieures avaient été nommées à vie. L'autorité, ainsi facilitée par un long exercice et appuyée sur les leçons de l'expérience, serait, croyait-on, plus vigoureuse et mieux respectée. Les circonstances démontrèrent que l'âge et les infirmités, en diminuant les forces physiques, altèrent parfois l'activité de l'âme; d'où la nécessité de déroger à cet usage. C'est pourquoi Mgr Lartigue, à sa visite pastorale de 1835, ordonna qu'à l'avenir l'élection de la supérieure, de l'assistante et de la maîtresse des novices, aurait lieu tous les cinq ans: ce qui s'est toujours pratiqué dans la suite.



L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL  
SOUS MERE  
MARGUERITE DOROTHEE TROTTIER-DE-BEAUBIEN  
5ème SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT.

CHAPITRE VIII

MONOGRAPHIE DE MÈRE TROTTIER-DE-BEAUBIEN. — SECOURS QU'ELLE APORTE AUX HABITANTS DE CHÂTEAUGUAY ET AUX PAUVRES DE MONTRÉAL. — VISITE PASTORALE DE MGR J. J. LARTIGUE. — DÉCÈS DE SOEUR SABOURIN.

1833 - 1836

Suivons maintenant les pas de Mère Trottier-de-Beaubien, à qui vient d'être confiée la direction de l'Hôpital-Général. En cheminant ainsi à la suite de nos vénérées devancières, nous verrons nos sentiers s'éclairer de leurs lumières, se fleurir de leurs vertus et s'embaumer du parfum de leur souvenir.

Nicolet est le lieu de sa naissance; le 29 janvier 1798, elle y recevait la grâce du saint baptême, avec les noms de Marguerite Dorothée. Il semble que le doux saint François de Sales ait communiqué à son âme quelque chose de sa tranquillité sereine; si loin qu'on remonte dans sa vie, on la voit calme, douce, rayonnante de bonté et de charité.



Son père, Monsieur Alexis Beaubien, était allié à notre fondatrice, par M. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, aïeul de madame d'Youville. Comme cette vénérable Mère, il aimait les membres souffrants du Christ, avec ce sens divin du respect du pauvre, de la valeur sainte de l'aumône, qui devait aussi caractériser Mère Beaubien et en faire une providence pour les malheureux.

Le trait suivant peint admirablement la bonté du chef de famille. Une nuit, subitement éveillé par les aboiements de son chien, M. Beaubien se lève, fait attentivement le tour de ses dépendances et surprend à l'entrée de la cour, en frais d'emplir une poche de patates, un individu qu'il reconnaît pour l'un de ses employés. "Pauvre ami", dit-il avec une douloureuse surprise, "pourquoi les voler? Vous savez bien que je ne vous les aurais point refusées, et vous offensez le bon Dieu! Emportez-les pour cette fois, mais vous aurez soin de me les demander à l'avenir." Tout honteux, celui-ci se retire, plus effrayé des grognements du chien que du pacifique maître qui, pour l'empêcher de mordre le coupable, retient l'animal par le collier.

Le toit, qui abrite le berceau de Marguerite Dorothée, a reçu d'abondantes bénédictions du Seigneur: tour à tour, dix enfants sont venus, comme de "jeunes plants d'oliviers", entourer la table de cette famille patriarcale.

A cette bénédiction, le bon Maître en ajoute une autre: il présente à l'heureux père la croix d'une suprême séparation: sa vertueuse épouse, Dame Marguerite Durocher, lui est enlevée par la mort. Quelque temps après cette lourde épreuve, M. Beaubien

songe à se choisir une autre compagne dans la personne de madame Angélique Gaucher-de-Louisière. A la suite de cette nouvelle alliance, bénie du ciel, Marguerite Dorothée retrouve la mère qu'elle avait perdue et sourit à la venue de huit nouveaux frères et sœurs. Trois de ces dernières la suivent en religion : nos sœurs Normant et Youville, et la révérende Mère Saint-Alexis, de la Congrégation de Notre-Dame.

Grâce aux saintes influences de la vie champêtre et aux leçons de parents vertueux, l'âme de Marguerite s'ouvre aisément à toutes les pratiques de religion et de vertu, en honneur parmi les siens. Les mendiants connaissent la route de l'opulente demeure et le nom de la joyeuse donatrice, toujours si heureuse d'aller au-devant d'eux pour leur distribuer quelques aumônes.

L'adolescente pressent déjà l'appel du divin Maître, elle parle d'amour de Dieu, et même d'apostolat à ses sœurs et compagnes. "Quelle joie", disait-elle, "de pouvoir faire aimer le bon Dieu;" et notre Père céleste, qui veut faire rayonner sa Marguerite par la charité, lui donne des goûts simples et modestes, un dévouement toujours prêt à se pencher sur ceux qui souffrent.

Mise en relations avec les Sœurs Grises par l'intermédiaire de sœur Lemprohon, cette petite protégée dont nous avons parlé au chapitre cinquième, Marguerite croit avoir trouvé auprès d'elles le foyer où l'attirent les sollicitations intérieures de la grâce. Elle prie, prend conseil et obtient son entrée au noviciat, le 12 juillet 1816.

C'est avec son cœur si riche, sa nature si candide et ses dix-huit ans pleins de promesses, que Mlle Beaubien entre au noviciat. Il semble que Dieu l'attend bien là ;



elle s'abandonne déjà à la joie, cette joie des âmes d'élite parvenues au lieu de leur élection, quand l'épreuve vient l'assaillir. L'éloignement des siens, l'image persistante du foyer paternel entretiennent dans son cœur un ennui profond, dont elle ne peut triompher que le jour où, par la voix des administratrices, Dieu lui signifie son appel définitif aux saints vœux. Dès ce moment, elle se trouve en sécurité, et, le 17 juillet 1818, la future épouse de Jésus est prête à consommer le sacrifice. Au-dessus de cette tempête, un amour avait plané : celui des pauvres ! Les secourir fut le devoir qu'elle remplit avec bonheur durant son noviciat : ce sera celui de toute sa vie religieuse.

Chargée des orphelines, la jeune professe met tout son cœur à adoucir leur sort. Quel empressement à les recevoir ! quelle sollicitude pour les retenir ! Elle consent difficilement à s'en séparer, surtout quand elle prévoit qu'à la porte du couvent, le démon les guette pour les perdre. Aussi, rien n'est à négliger, à ses yeux, pour éloigner tout ce qui pourrait, même de loin, effleurer l'innocence des enfants. Elle insinue en ces jeunes âmes les pensées saines, les habitudes de charité et de droiture, les pratiques pieuses qui seront leur sauvegarde dans l'avenir.

Après douze années d'un dévouement constant et généreux, l'autorité confie à sœur Beaubien l'emploi de pharmacienne. La charité avec laquelle elle s'en acquitte met les sœurs à l'aise et les engage à s'adresser à elle en toute confiance. Elle n'attend pas que ses patientes viennent lui donner de leurs nouvelles, elle les prévient avec cordialité, s'informe des moindres



incidents de la maladie et s'efforce ensuite d'y remédier.

Sœur Beaubien est également bonne pour les pauvres, qu'elle traite avec respect. Un jour qu'elle prépare une tisane avec beaucoup de soin, une jeune sœur, frappée de l'application qu'elle y met, a la curiosité de lui demander à quel personnage ce breuvage est destiné. — "A l'un de nos vieillards," répond la pharmacienne, et elle profite de l'occasion pour rappeler à la novice avec quel esprit de foi il faut servir les pauvres, ne voyant que Jésus en eux.

Cette religieuse modeste "qui ne se croit propre à rien," sinon à vivre inconnue et dans une soumission d'enfant vis-à-vis ses supérieures, est placée à trente-cinq ans, après quinze années de vie religieuse, à la tête de la communauté. Elle succède à la vaillante Mère Lemaire, dont l'administration n'a été surpassée que par celle de notre fondatrice. Rassurez-vous, chère Mère Beaubien, aurait-on pu lui dire, votre âme a été préparée par Dieu, afin que les pauvres trouvent en vous tous les *beaux biens* que la Providence veut leur donner.

Monsieur Thavenet exprime à la nouvelle élue ses félicitations dans les termes qui suivent: (1) "Que je vous félicite, non pas de ce que vous êtes supérieure, mais de ce que vous avez été trouvée digne de l'être. Je prie notre bonne Mère Coutlée, que je crois bien dans le ciel, de vous obtenir du bon Dieu que l'esprit

---

(1) Lettre du 26 novembre 1833.

“de sagesse, dont elle était remplie et qu'elle avait  
 “abondamment communiqué à notre chère sœur  
 “Lemaire, passe de cette excellente supérieure en vous  
 “qui lui succédez.”

La nouvelle élue semble bien posséder en effet les vertus de nos premières mères : une piété profonde, un grand amour de la règle, une fidélité exemplaire aux usages, une franchise qui ne souffre pas l'ombre d'un détour ni d'une dissimulation, une simplicité admirable et l'amour des pauvres. Les pauvres ! pour eux, elle se fait prodigue. Elle a pu dire avant le poète :

*Le bien qu'on a, la mort le prend,  
 Le bien qu'on fait, le ciel le rend.* (1)

A cette Mère si compatissante, la Providence envoie, dès le début de son administration, une occasion particulière d'exercer la charité. Au printemps de 1834, une grande disette répand dans la contrée une indigne désolation ; des familles entières sont réduites à se nourrir d'herbes et de racines. Sœur McMullen, alors à notre manoir de Châteauguay, s'émeut en présence de tant de misères et prie Mère Beaubien de lui indiquer un moyen de venir en aide à ces familles affamées. Celle-ci, initiée dès l'enfance aux saintes industries de la charité, lui répond sans tarder de faire la visite des censitaires et de distribuer du blé à tous ceux qu'elle trouvera dans le besoin.

L'enquête établie, sœur McMullen passe des semaines au moulin à distribuer des bons de farine aux plus

---

(1) Louis Veillot.

nécessiteux et se sent attendrie en voyant la reconnaissance et les larmes de ces braves gens. "On ne pensait pas que les sœurs Grises fussent capables de si belles choses," se disaient-ils. La distribution eut ainsi le double effet de soulager une grande détresse et de faire apprécier les bienfaits de la religion.

Un autre hiver, la famine sévit avec rigueur, à Montréal; Mère Beaubien engage la dépensière et la cuisinière à donner sans compter à tous les pauvres du dehors qui se présentent. Celles-ci obéissent à cœur joie, en invoquant la douce Providence. Nombre de familles sont ainsi assistées, sans qu'il en paraisse rien dans les livres.

Préoccupée de l'avancement spirituel des âmes que le ciel lui avait confiées et désireuse de leur assurer les consolations et les lumières qu'apporte, avec elle, la visite du premier Pasteur, Mère Beaubien prie Mgr Lartigue d'accorder à sa famille religieuse le bienfait d'une visite canonique. Sa Grandeur se rend à ce témoignage de confiance et de respect, d'abord par la lettre du 13 février 1835 :

"Jean-Jacques Lartigue, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Telmesse, suffragant et vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Québec pour le district de Montréal, etc.

"A nos très chères filles, les Sœurs administratrices de l'Hôpital-Général de cette ville, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

"Notre résidence de quinze ans dans ce district, "pour le gouverner spirituellement en la qualité sus-  
"dite, nous a mis plusieurs fois à portée d'apprécier  
"les bonnes œuvres de votre saint Institut et de nous



“réjouir intérieurement de la régularité qui a toujours  
“paru dans votre maison, à la gloire de Dieu et à l’édi-  
“fication du prochain. On peut dire avec vérité, et à  
“votre honneur, que la règle primitive s’est conservée  
“généralement en vigueur dans votre Communauté; si  
“quelques-unes d’entre vous ne l’ont pas toujours rem-  
“plie avec la même perfection, ce n’est que par suite  
“de la fragilité humaine qui, tant que nous serons dans  
“ce corps de boue, nous fera soupirer, comme saint  
“Paul, après cet heureux état où nous aimerons Dieu  
“sans vicissitude, et toujours avec la même ardeur:  
“mais, grâce à ce Dieu de bonté, l’esprit principal de  
“votre sublime vocation s’est soutenu jusqu’à présent  
“parmi vous; et si le scrutateur des cœurs, qui voit des  
“taches jusque dans ses anges, en aperçoit quelques-  
“unes dans votre communauté, ce n’est sans doute que  
“pour servir de contre-poids aux vertus qui s’y trou-  
“vent, et vous garder dans l’humilité, sans laquelle les  
“plus belles actions ne sont d’aucun prix à ses yeux.

“Ce n’est pas tant la nécessité pressante d’une ré-  
“forme dans votre maison qui nous engage à la visite  
“canonique, que nous nous proposons de vous faire  
“prochainement, que le désir que nous avons, comme  
“l’exprimait le grand apôtre, de nous affermir et de  
“nous consoler par la foi qui est également et en vous  
“et en nous. C’est parce que, selon le précepte que nous  
“en a donné Jésus-Christ, nous sommes obligé de nous  
“appliquer d’une manière particulière à connaître  
“les brebis que ce souverain Pasteur de nos âmes nous  
“a confiées, à les visiter, à les conduire dans les pâtu-  
“rages salutaires de sa loi; et qu’elles doivent aussi

“s’attacher à nous connaître, à nous recevoir comme  
“l’envoyé de leur divin Maître, à nous suivre dans les  
“voies de la justice que nous leur indiquerons: c’est  
“encore parce qu’il est juste qu’étant une partie, la  
“plus noble du troupeau du Seigneur, vous ayez pour  
“le moins autant de part que les autres fidèles aux  
“grâces spirituelles que la visite épiscopale ne manque  
“jamais de répandre en abondance sur les cœurs bien  
“disposés: c’est enfin parce que plusieurs d’entre vous  
“ont désiré cette visite, et l’ont demandée avec  
“instance.....”

Et le prélat termine sa lettre par l’indication de certaines formalités requises pour la visite qu’il fixe au 17 février suivant.

Ce jour là, Mgr Lartigue, accompagné des MM. Bourget, son secrétaire, et Sattin, aumônier des Sœurs, se rendit à l’église de l’Hôpital-Général vers les neuf heures du matin. Sa Grandeur procéda d’abord à la visite du saint Sacrement, des saintes huiles, des saintes reliques et du cimetière, puis il consacra deux jours à recevoir les sœurs, à visiter les salles, et à faire l’examen des comptes et des autres offices de la maison.

Le 21 février, il donnait à la communauté réunie lecture de sa première ordonnance par laquelle il accorde la permission que “le salut et la bénédiction du  
“très saint Sacrement soient donnés dans l’église de  
“l’Hôpital-Général chaque premier vendredi du mois.”  
Entre autres prescriptions, il règle “que l’Invention de  
“la Sainte-Croix, le 3 mai, sera considérée comme  
“fête titulaire de cette église et célébrée à ce titre sous  
“le rite de fête de première classe avec octave; que la



“fête de l'Exaltation, 14 septembre, en sera le second titulaire, sous le rite double majeur ; qu'enfin le Sacré-Cœur de Jésus, dont la fête se célèbre le lendemain de l'Octave du saint Sacrement, sera regardé comme premier patron de l'Hôpital-Général et saint Jérôme Emilien, comme second patron.”

Quelques jours furent laissés aux administratrices pour examiner les points de règle qu'il avait en vue d'établir ou de modifier. Le 21 avril suivant, il donnait communication à la communauté de certains changements, par une nouvelle lettre d'où nous extrayons ce passage :

“L'élection de la supérieure, de l'assistante et de la maîtresse des novices, aurait lieu tous les cinq ans, avec faculté de les continuer dans leur charge toute leur vie, sauf l'autorisation de l'évêque ; les conseillères seraient à vie, après avoir été choisies parmi les sœurs sorties du noviciat, et elles auraient la préférence sur les autres, après la maîtresse des novices ; (1) l'élection des autres officières se ferait chaque année, pendant la première semaine d'octobre, par la supérieure, de concert avec l'assistante et la maîtresse des novices ; chaque sœur professe aurait la liberté de faire, tous les ans, une retraite de six jours, selon le jugement et la volonté du confesseur ; deux ou trois sœurs seraient données pour aider les hospitalières à servir les repas ; les gains et profits provenant des petites industries des salles seraient

---

(1) En 1851, Mgr Bourget, pour condescendre au désir des sœurs conseillères, régla qu'elles garderaient à l'avenir leur rang d'ancienneté.



“déposés à la procure, contrairement à la faculté  
“laissée jusque-là aux hospitalières de disposer de ces  
“revenus pour les besoins de ces mêmes salles.” (1)

Par une ordonnance ultérieure, il établit “la pratique  
“de réciter le *Salve Regina* après l’*Angelus* du midi,  
“pour les séminaires de Paris et de Montréal, confor-  
“mément à l’engagement contracté par les frères Hos-  
“pitaliers de prier pour ces deux maisons; celle de  
“réciter chaque jour, après le chapelet, un *Pater* et un  
“*Ave* pour les sœurs en voyage, trois invocations à  
“saint Antoine de Padoue pour perpétuer une dévotion  
“chère aux anciennes Mères, trois invocations à saint  
“Amable pour implorer sa protection contre les in-  
“cendies.”

Les intérêts spirituels de l’institut n’étaient pas les  
seuls objets de l’attention de Monseigneur de Telmesse.  
Il avait également à cœur la conservation des santés,  
et il entendait que ses avis sur cette matière ne fussent  
pas moins fidèlement suivis que sur toutes les autres.  
Au temps primitif de la fondation, le réveil sonnait à  
cinq heures. Après quelques années, l’accroissement du  
personnel et des travaux porta les sœurs à solliciter  
l’autorisation de le mettre à quatre heures et demie,  
ce qui leur fut accordé. Au cours de cette visite, Mgr  
Lartigue, jugeant que l’intérêt des santés demandait  
la remise du réveil “à cinq heures, intima aux admi-  
“nistratrices réunies en conseil cet ordre inattendu:  
“Dès demain, mes sœurs, vous sonnerez le réveil à  
“cinq heures comme autrefois.”

---

(1) Ordonnance du 21 avril 1835.

Mère Lemaire, qui, en dépit de ses souffrances habituelles, avait tenu à assister à la séance, se permit de répondre avec respect : "Monseigneur, c'est avec l'ap-  
"probation de l'évêque de Québec que nous avons fait  
"ce changement." — "Moi aussi, je suis évêque,"  
repartit le prélat, "et j'ordonne que le réveil soit à  
cinq heures." (1) Dans la même séance, il exigea  
qu'un plat de viande fût servi au déjeuner des sœurs,  
deux fois la semaine durant l'été, et trois fois durant  
l'hiver.

Il supprima l'usage de prendre la récréation, les  
jours où il y aurait cérémonie de prise d'habit ou de  
profession religieuse, chez les Mères de l'Hôtel-Dieu :  
cet usage remontait à l'incendie de l'hôpital en 1765,  
en souvenir de l'hospitalité offerte à nos Mères par  
ces bonnes religieuses et pour perpétuer la commu-  
nauté de joies et de peines qui s'était établie entre les  
deux familles.

Le 28 décembre, la visite pastorale était terminée,  
et Mère Beaubien, munie d'une lettre de Sa Grandeur,  
reçue la veille, réunit ses sœurs en chapitre pour leur  
en faire la lecture officielle. "Je fus très édifiée,"  
écrivait sœur Chénier, "de l'attitude pleine de respect  
avec laquelle nos vénérables sœurs assemblées dans

---

(1) Ce changement eut pour effet d'obliger les sœurs à ne  
faire les lits des pauvres qu'après le déjeuner. De là, divers  
inconvenients qui amenèrent en 1844 la remise du réveil à quatre  
heures et demie. Enfin le chapitre de 1897 le fixa définitivement  
à cinq heures, et la messe fut différée à six heures et quart,  
afin de permettre aux sœurs de faire le lit des pauvres avant  
l'office.



la salle des exercices écoutèrent les ordonnances du dévoué pasteur." Résumé et complément, tout à la fois, des avis qui leur avaient été donnés au cours de la visite, cette lettre embrassait toutes les obligations, avait trait à toutes les observances qui doivent contribuer à la sanctification de la sœur de charité. Elle fut conservée avec respect et transcrite dans le recueil des constitutions alors en usage dans l'Institut. En 1851, les principaux avis contenus dans cette lettre pastorale étaient insérés, partie dans la nouvelle rédaction des constitutions, et partie dans le coutumier.

Au cours de cette visite épiscopale, dont nous n'avons pas voulu interrompre le récit, un vide s'était formé dans les rangs de la famille. Le 28 août (1835), sœur Marie-Joseph Sabourin s'en était allée à sa récompense à l'âge de quarante-deux ans.

Cette généreuse ouvrière s'est signalée par une obéissance faite de simplicité et de douceur. Discrète dans ses démarches, cette religieuse parlait peu, et toujours à voix basse, non par timidité, mais par une sainte habitude de la présence de Dieu. Loin que les élans de sa charité en fussent ralentis, elle tirait de ce commerce habituel avec Dieu une rare ingéniosité pour rendre à ses sœurs les plus aimables services, dans l'emploi de cuisinière qu'elle remplit avec tout l'amour de son cœur bon et charitable. Aussi les vingt-deux années de sa vie religieuse peuvent se résumer en ces trois mots: "s'oublier," "se renoncer," "se dépenser."

Ayant vaillamment fourni sa journée de labeur, c'est avec confiance qu'elle a dû se présenter devant Celui au service duquel elle avait épuisé ses forces.



## CHAPITRE IX

JUBILÉ SACERDOTAL DE M. ROCQUE, P.S.S. — SES RELATIONS AVEC LES SOEURS GRISES. — SES AVIS SUR LE GOUVERNEMENT. — RECONNAISSANCE DE MÈRE BEAUBIEN ENVERS SAINT-SULPICE. — PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU. — REPOSOIR À L'HÔPITAL. — DÉCÈS DE SOEUR MAGNAN. — DÉCÈS DE M. SATTIN, P.S.S.

1835 - 1837

Le 24 septembre 1835, le jubilé sacerdotal de M. Rocque, p.S.S., grand vicaire du diocèse depuis l'année 1806 et directeur du collège depuis vingt-deux ans, donnait lieu à une manifestation d'une solennité inouïe jusque-là à Montréal. Dans la matinée de cette fête, quatre cents élèves du jubilaire, fanfare en tête, se joignirent aux cent sept prêtres réunis au Séminaire pour escorter le héros à l'église paroissiale. La procession se déroula dans l'ordre suivant: le jubilaire accompagné de deux prêtres, Mgr Lartigue avec ses assistants et le clergé en surplis. "Impossible," lisons-nous dans une narration de l'époque, "impossible de peindre le coup d'œil qu'offrait cet imposant cortège. Jamais l'église Notre-Dame n'avait encore vu réunis dans son enceinte tant de fidèles et un clergé aussi nombreux. Le jubilaire offrit le saint sacrifice avec une émotion visible. Cette émotion gagna toute l'assistance lorsqu'il vint courber sa tête

“vénérable devant l'évêque et renouveler à genoux les promesses cléricales qui avaient réjoui sa jeunesse. M. Joseph Aubry, membre du séminaire de Québec et ancien élève du jubilaire, sut trouver des accents très élevés pour dire la grandeur du sacerdoce et faire goûter les enseignements qui se dégageaient de cette douce cérémonie.”

Selon l'usage du temps, il y eut ensuite offrande du pain bénit. Celui qui fut présenté à M. Rocque par ses anciens élèves était digne de la circonstance. D'une hauteur prodigieuse, il était surmonté d'une couronne impériale et entouré de six colonnes d'où flottait un ruban porté par six élèves représentant chacun une profession distincte.

Sur la table du banquet figurait un gâteau confectionné avec beaucoup de soin par les Sœurs Grises. C'était un bien faible gage de la reconnaissance que les bons offices du jubilaire avaient su leur inspirer.

En sa qualité de vicaire général des évêques de Québec, M. Rocque entretenait, en effet, des relations assez étroites avec la Communauté. Il en était le conseiller en l'absence de Monsieur le Supérieur. C'est ainsi que, durant le voyage de M. Roux en Europe, (1826), sœur Raizenne, tout occupée à élaborer son plan d'institution pour l'établissement de Détroit, eut plus d'une fois recours à ses lumières. Ses avis pleins de circonspection tendaient toujours à inspirer à la future missionnaire une grande déférence pour les directeurs providentiellement préposés à la conduite de la communauté et une reconnaissance d'enfant pour cette famille religieuse de qui elle avait tant reçu.

De M. Rocque, Mère Beaubien conserva, pour le gouvernement de sa communauté, des avis que l'on croirait jaillis de la plume de saint François de Sales ou de celle de M. Olier; tant il est vrai que les âmes, abandonnées à la conduite de l'Esprit Saint, ont une similitude remarquable de goûts et de vues et sont guidées par les mêmes principes! Avec ces deux saints fondateurs, M. Rocque pensait que l'avancement d'un institut et la sanctification de ses membres demandent que ceux qui le gouvernent agissent dans l'esprit même de Jésus-Christ, selon ses maximes et sous sa dépendance. Esprit de foi, droiture, prudence, fermeté, douceur, tels sont à ses yeux les principaux éléments qui doivent constituer une bonne administration. N'était son étendue, ce code de législation religieuse, (1) dont toute bonne supérieure ne saurait trop se pénétrer, mériterait d'être cité ici en entier. Qu'on nous permette toutefois d'en détacher ces quelques passages :

“Gouverner avec une grande dépendance de l'esprit de Dieu, parce que c'est son autorité qu'on exerce et sa place qu'on tient. Cette dépendance demande qu'on n'entreprenne rien sans y avoir pensé mûrement en sa présence, sans l'avoir consulté dans la prière, pour savoir ce qu'on doit faire et la manière de l'exécuter. Cette seule règle bien observée, en rendant le gouvernement chrétien et surnaturel, ferait éviter la plupart

---

(1) Les avis de M. Rocque sont insérés au complet dans le volume intitulé “Lettres et avis spirituels des Messieurs de Saint-Sulpice.”



des fautes dans lesquelles on tombe. L'humeur, la prudence humaine, l'impétuosité de caractère gâtent tout et s'opposent aux bénédictions de Dieu.

“Etre ferme et constante à faire observer la règle et les constitutions, mais mettre beaucoup de douceur dans la manière. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple dans la manière de conduire ses apôtres, et les saints ont attentivement suivi ce modèle. La douceur gagne et ouvre les cœurs, fait goûter la suavité du joug du Seigneur et dispose à le porter avec courage; la sévérité, au contraire, révolte et resserre le cœur.”

Toujours conformément à l'esprit de M. Olier, il ajoute: “Moins d'activité dans les affaires et plus de confiance en Dieu.”

“Craindre beaucoup dans les réformes le désir du plus grand bien, qui, bien souvent, conduit à un mal réel; réfléchir beaucoup avant de le poursuivre.”

Enfin, ne pouvant oublier la place que les pauvres doivent occuper dans la vie d'une sœur de charité, l'homme de Dieu insiste sur l'exactitude à bien servir ces membres privilégiés de Jésus-Christ; et, tout pénétré de la conviction que “les soins spirituels sont préférables à ceux qu'on rend aux corps,” il recommande instamment de les bien instruire des vérités du salut.

“Les petites vertus n'éblouissent point, mais elles embaument; ce sont les violettes de l'âme.” D'après nos mémoires, “M. Rocque était du nombre de ces âmes modestes qui, sans éblouir, éclairent, convainquent et répandent partout la bonne odeur de Jésus-

Christ. Telle était l'intensité de vie intérieure de cet homme de bien que sa vue inspirait le recueillement; ses avis, toujours dictés par l'esprit de Dieu, communiquaient le contentement et la paix."

M. Rocque ne survécut que cinq ans à son jubilé sacerdotal. Il mourut le 3 mai 1840. dans sa quatre-vingtième année.

A l'exemple de ses devancières, Mère Beaubien professait pour la Compagnie de Saint-Sulpice un culte de vénération, de reconnaissance et de respect. Elle se faisait un bonheur d'inviter ces Messieurs à nos fêtes. Elle les engageait à donner de temps en temps aux sœurs de pieux entretiens où l'on sentait passer l'esprit et les fortes maximes de M. Olier. Vie de foi et d'enfance chrétienne, vie d'hostie, vie tout immolée au salut des âmes, toute dépensée au service du prochain, vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, saintes leçons tirées du mystère de la Croix: tels étaient les sujets simples et profonds qu'ils se plaisaient à proposer de préférence à la méditation de ces humbles servantes des pauvres.

Ce fut une douce satisfaction pour Mère Beaubien de pouvoir offrir, de concert avec les sœurs de l'Hôtel-Dieu et celles de la Congrégation de Notre-Dame, un magnifique ostensor pour l'église paroissiale de Montréal. (1) C'était le témoignage d'une reconnaissance profonde, due aux séminaires sulpiciens de Montréal et de Paris, qui avaient si généreusement donné un de leurs membres pour travailler au recouvrement de

---

(1) Notre quote-part a été de \$593.72



nos rentes. Monsieur Thavenet, p.S.S. ne voulut jamais accepter pour lui la moindre somme, disant avec humilité "qu'en rendant ces petits services aux établissements du Canada, il était trop heureux de contribuer en quelque sorte à la gloire de Dieu et d'avoir quelque part au bien que ces établissements feraient à notre sainte religion."

Durant les derniers jours de mai 1836, une grande animation régnait autour de l'Hôpital. Sur la proposition de M. Quiblier, supérieur, les Sœurs Grises s'apprêtaient à dresser chez elles un reposoir à Jésus Eucharistie. Jamais encore semblable faveur ne leur avait été accordée; elles voulurent préparer royalement un trône à l'Hôte divin. Pour juger du travail accompli, il suffit de rappeler qu'en vue de niveler la terrasse de l'église, certains endroits furent exhaussés de huit à dix pieds; à cet effet, les *tomberées* de terre se succédèrent dans la cour huit jours durant. Enfin, dans la matinée de la Fête-Dieu, lorsque le saint Sacrement parut dans l'avenue de l'église, toute tapissée de verdure, les parfums des fougères et des lilas montaient vers l'Hostie avec les vapeurs odorantes de l'encensoir. Le reposoir étincelait sous le double rayonnement de la lumière des cierges et des feux du soleil: parure, température, cortège, tout s'harmonisait pour donner à la cérémonie un cachet de majesté et d'infinie douceur.

De cette pieuse et reconfortante fête, une seule des religieuses n'avait pu recueillir que les lointains échos. C'était sœur Marie-Angélique Magnan qu'une grave maladie retenait à l'infirmerie. Clouée sur



un lit de souffrances, qui allait devenir bientôt celui de son agonie, en parfaite communion de cœur et d'esprit avec ses compagnes, elle s'était contentée de jeter sur le passage du Dieu de l'Eucharistie les fleurs mystiques d'une tendre piété et d'un plein acquiescement à ses adorables volontés.

"Tendre au plus parfait" semblait être le mot d'ordre de cette âme intérieure. Sacristine durant nombre d'années, on se plaisait à dire "qu'elle était faite pour une sacristie." Son esprit de foi et de révérence pour les choses saintes se manifestait en toute rencontre. Elle ne se familiarisa jamais avec ce qui regardait le culte; tout était sacré pour elle. Son attitude, quand elle parlait aux ministres du sanctuaire, témoignait de sa sincère humilité et de son profond respect.

Cette religieuse apportait aux récréations sa part de gaieté et de cordialité, mais écoutait plus volontiers qu'elle ne parlait. La récréation terminée, elle entrait dans un recueillement profond et son travail devenait à vrai dire une continuelle prière. Cette attention à Dieu donnait à ses moindres actions un cachet de perfection qui lui valut l'éloge décerné autrefois au bienheureux Berchmans: "Elle fait les choses communes d'une manière non commune."

Sœur Magnan avait une charité qui aimait à se couvrir du manteau de l'humilité. Jamais une parole désobligeante ne tombait de ses lèvres. Elle aimait à parler en bien de tout le monde et suivait à la lettre la règle de saint François de Sales, voyant du bon côté la conduite des autres, excusant tout ce qui était susceptible d'excuse. Si la conversation s'attardait sur

les défauts du prochain, elle s'en montrait contristée et s'éloignait discrètement, lorsqu'elle ne parvenait pas à la faire cesser.

On admirait les goûts simples de cette vraie servante des pauvres, son attention à écarter tout superflu, à utiliser jusqu'aux bouts de fil, ses préférences pour les objets usés; on avait peine parfois à distinguer l'étoffe première. Dans son parfait mépris d'elle-même, elle se considérait comme la dernière de ses sœurs et se tenait à leur disposition pour leur rendre les plus humbles services. Elle obtint qu'on la déchargeât de ses fonctions de sœur administratrice et fût remplacée par sœur Catherine Forbes.

C'est ainsi que s'en allait au séjour du repos, le 10 juin 1836, cette digne religieuse, à l'âge de 43 ans, après en avoir passé 19 en religion.

Le 23 du même mois, un autre deuil frappait au cœur la famille des Sœurs Grises. Ce jour-là, elle perdait, en M. Sattin, un père vénéré, le guide et la lumière de leurs âmes depuis dix-huit ans; mais elle comptait un protecteur de plus au ciel.

Les chroniques conservent de cette douce mémoire des souvenirs pleins d'édification et vraiment dignes d'être consignés ici presque en entier :

M. Antoine Sattin naquit à Lyon, France, le 10 février 1767, et fit sa théologie au séminaire de Saint-Irénée, où il se distingua par ses habitudes de labeur et de vertu.

Admis à la prêtrise, le 19 mars 1791, à la veille de la Terreur, alors que la Révolution était sur le point de guillotiner le roi et de contraindre les prêtres à choisir entre l'exil et l'échafaud, il dut quitter la mère-



patrie pour venir chercher refuge et sécurité sur notre terre canadienne, au sein d'une population soumise à l'Angleterre, mais dont les cœurs restaient toujours attachés à la France.

Arrivé à Montréal le 1er septembre 1794, avec neuf confrères du séminaire Saint-Sulpice de Paris, M. Sattin fut successivement employé au ministère paroissial et à l'enseignement au collège de Montréal. En 1815, il accepta de partager avec M. Chicoisneau, alors âgé et souffrant, les fonctions d'aumônier des pauvres et des enfants, et, à la mort de ce confrère, survenue inopinément en 1818, il assuma définitivement la conduite du personnel entier de la maison.

Dans la pleine maturité de l'âge, il avait quarante-cinq ans, joignant une rare prudence à un grand zèle et à une inépuisable charité, M. Sattin était admirablement doué pour remplir avec fruit les délicates fonctions d'aumônier de communauté.

A la manière des saints, il comprit que les intérêts de Dieu dans une maison religieuse reposent en grande partie sur ses chefs spirituels; il voulut être pour la nôtre un guide fervent, dévoué, uni à Dieu, le vivant exemple des vertus qu'il désirait y voir fleurir. Pour atteindre cet idéal, il n'eut qu'à vivre sa vie tout immolée aux intérêts de Dieu et des âmes. Les âmes, il avait soif de les rendre meilleures. Sa grâce particulière était de les façonner aux pratiques austères et crucifiantes du renoncement chrétien. Il y mettait tant de tact que, sous sa conduite, elles subissaient, sans presque s'en douter, une heureuse transformation et, en peu de temps, se trouvaient pliées à toutes les immolations de la vie intérieure.



Chez l'homme de Dieu, tout reflétait la bonté. Cette bonté éclatait dans ses conversations, où elle lui dictait toujours le mot propre à dilater et à réjouir; elle se manifestait dans l'affabilité pleine de condescendance avec laquelle il accueillait grands et petits. D'où l'éloge qu'on se permettait volontiers de faire, en s'inspirant d'un terme homonyme: "Ce père est réellement pour tous, sœurs, enfants et vieillards, un père de Sattin."

Exact et ponctuel, il était à la minute où le devoir l'appelait. Après avoir entendu les confessions du personnel de l'Hôpital, il se rendait à son confessionnal à l'église Notre-Dame où l'attendaient de nombreux pénitents. Rendre la paix à une âme, par les paroles toutes puissantes de l'absolution, était pour son cœur de prêtre un bonheur inexprimable. Malade parfois, ou succombant à la tâche, il ne rebutait jamais personne. Il s'oubliait lui-même, faisait trêve à toute autre occupation, pour se donner à l'âme qui venait chercher auprès de lui paix, lumière, saints élans vers la vertu. La condescendance de M. Sattin ne dégénérait point cependant en cette molle indulgence qui énerve les âmes et paralyse leurs progrès. Tenu de faire accepter une vérité pénible mais nécessaire, il savait être courageux et ferme tout en demeurant miséricordieux et bon. Guide éclairé, il s'était fait une loi de ne jamais laisser volontairement une âme en souffrance, une conscience dans le trouble. Il ne pouvait souffrir la tristesse, toujours si nuisible au progrès; dès qu'il en apercevait les moindres symptômes dans les âmes, il en cherchait la cause, afin de l'écartier sans délai. En fait de souffrances morales, rien n'é-

chappait à sa clairvoyance. Une sœur paraissait-elle gênée, le prudent directeur l'engageait à recourir à lui en toute confiance et l'aidait dans ses difficultés, de crainte qu'en concentrant ce malaise en elle-même, cette âme ne perdît la paix, ne tombât dans le découragement et ne finît par traîner misérablement le joug de la religion.

Comprenant que la joie est un élément de sainteté, M. Sattin ne voulait au service de Dieu que des âmes dilatées, des âmes toujours disposées à envisager leurs épreuves comme des moyens ménagés par Dieu pour les sanctifier et les élever des choses terrestres vers les régions supérieures où lui seul est tout.

Nous avons dit ailleurs quel soin il apportait à la formation des novices et comment, en vue de stimuler leur ardeur, il s'intéressait à leurs travaux classiques. Pour accélérer leurs progrès spirituels, il alla jusqu'à présider l'exercice de l'oraison, initiant ainsi suavement les âmes à ce sanctifiant entretien avec le Maître divin.

Les pauvres et les serviteurs avaient aussi large part au dévouement du saint prêtre; telle était sa bienveillance pour eux que chacun croyait occuper la première place dans son cœur. Et pourtant M. Sattin resta toujours, paraît-il, le grand ennemi de toute partialité et n'admit de préférence que pour les plus faibles et les plus délaissés.

Les jeunes orphelines, selon lui, se rangeaient dans cette catégorie. Pour elles, sa sollicitude se faisait plus vigilante et plus paternelle; il s'intéressait à leur bien-être, leur donnait de fréquentes exhortations, leur



faisait le catéchisme et les préparait avec soin à la réception des sacrements. Dans ses visites à leur salle, il risquait parfois de petites enquêtes sur la conduite de ces chères enfants. Lui dénonçait-on quelque délit, sa figure d'ordinaire si sereine prenait une douce gravité: "Mon enfant, que vous me faites de la peine," disait-il à l'inculpée. Et celle-ci, tombant aussitôt à genoux, exprimait spontanément son regret et promettait de s'amender.

M. Sattin honorait pour patron saint Antoine ermite; aussi le 17 janvier devenait-il l'occasion d'une grande réjouissance à l'Hôpital. Ce jour-là, c'était le héros de la fête qui revendiquait le privilège de régaler les pauvres de la maison. Son plaisir était de parcourir les salles et de voir enfants et vieillards entourer, joyeux, une table abondamment servie.

En 1835, les sœurs, profondément reconnaissantes du zèle que M. Sattin avait déployé pour l'embellissement de leur église, tinrent à donner un éclat exceptionnel à la saint Antoine. Mettant à profit les leçons qu'elles avaient reçues de leur maître, elles décorèrent la chapelle et l'illuminèrent avec un goût digne du sien. Une partie de la nuit se passa dans ces préparatifs, car elles avaient à cœur de lui ménager un agréable imprévu. Aussi son étonnement fut grand quand, le 17 janvier au matin, la voiture le conduisit, contre l'ordinaire, à l'avenue de l'église déjà tout illuminée. Initié au secret, M. Léonard, son confrère, ne lui laisse pas le temps de protester et l'entraîne vers la grande porte qui s'ouvre à deux battants, aux harmonies d'un chant de circonstance.



Hélas, l'éclat de cette fête, semblable à ces rayons que le soleil, à son couchant, verse plus radieux, allait marquer le déclin d'une belle vie. Dès ce moment, la santé du vénéré Père, déjà ébranlée par de nombreux travaux, ne fit plus que décroître. Le 2 novembre, M. Romain Larré, sulpicien français, natif du diocèse de Bayonne, habitant Montréal depuis huit années, devenait son auxiliaire. Durant quatre mois encore, M. Sattin s'efforça d'exercer quelque ministère à l'Hôpital. Le jeudi, 7 avril, il y vint pour la dernière fois. Toutes les sœurs l'entourèrent respectueuses et attendries. Un sourire de contentement éclairait les traits altérés du vénéré malade. "Un père peut-il se trouver mieux qu'au sein de sa famille et entouré de ses enfants?" dit-il avec sa bonté accoutumée. On voulut lui insinuer qu'on espérait le voir reprendre bientôt ses fonctions. "Non, mes sœurs, je ne suis plus d'âge à vous être utile... les années, la maladie m'ont enlevé la vigueur, et je n'ai plus l'énergie nécessaire pour diriger une communauté." Il bénit une dernière fois sa famille spirituelle qui ne devait plus le revoir.

L'état du vénéré malade s'aggrava : un assoupissement presque continuel chez un homme aussi actif semblait une menace prochaine de paralysie. En récréation, il ne prenait plus part à la conversation, mais paraissait comme perdu dans un demi-sommeil. Un moyen de l'en tirer, c'était de nommer les Sœurs Grises. "Et qu'a-t-on à dire des Sœurs Grises?" demandait-il en grand souci.

Le 1er juin, le mal redouté se déclara : une forte attaque de paralysie enlevait tout espoir. Le vénéré

malade languit ainsi dans la souffrance jusqu'au 23 juin, date à laquelle, muni des secours de la religion, il s'en allait recevoir sa récompense. M. Antoine Sattin était dans la 70ème année de son âge, et la 46ème de son sacerdoce.

Ses obsèques eurent lieu à l'église Notre-Dame le 25 juin. Le 27, la Communauté lui donnait un témoignage de reconnaissance en lui faisant chanter un service solennel dans notre église. L'éloge du défunt était sur toutes les lèvres. On ne pouvait se lasser de parler des vertus, de la bonté, en particulier, de l'éminent directeur, chacune se proposait de perpétuer dans sa conduite, comme dans ses souvenirs, les enseignements qu'elle en avait reçus. Ces enseignements laissèrent dans les âmes une empreinte si profonde qu'après trente ans, M. Bonnissant, p.S.S., disait sentir encore dans la communauté "l'influence de ce prêtre pieux, savant et si zélé."

---

## CHAPITRE X

ERECTION DU SIÈGE EPISCOPAL DE MONTRÉAL. — SACRE DE MGR BOURGET. — ARRIVÉE DES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES À MONTRÉAL.—CONSTRUCTION D'UN MANOIR À CHÂTEAUGUAY.—TROUBLES POLITIQUES. — ÉPISODE DE 1838 RACONTÉ PAR MÈRE MC MULLEN.

1836 - 1838

Les Annales de 1836 eurent à enregistrer un événement de haute portée pour les destinées de l'Église de Montréal: l'érection canonique et civile du district en diocèse et de la ville en évêché. Par bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, en date du 13 mai, Mgr Lartigue était nommé évêque titulaire.

Cette promotion, appelée par tant de vœux, devenait, dans la pensée du prélat, comme un motif nouveau de resserrer les liens étroits qui l'unissaient au clergé et aux fidèles du diocèse. "Notre divin Sauveur," leur disait-il, dans son mandement d'entrée, "Nous a appelé depuis longtemps, malgré notre indignité, à exercer, sous la direction de l'Esprit-Saint, les fonctions de l'Apostolat. Or voilà que le Saint-Siège vient de nous unir à vous par des liens encore plus intimes, en érigeant votre ville et votre district en évêché."

La cérémonie d'intronisation se fit en grande solennité, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge.



Accouru du Manitoba pour féliciter son noble ami, Mgr Provencher sut tirer du caractère de la fête les plus heureux présages pour l'avenir de l'Eglise, qui plaçait ainsi cette ère nouvelle sous les auspices de Marie, jetant dès sa naissance les fondements de l'Eglise de Jésus-Christ. Citons les lignes suivantes :

“Monseigneur, la ville de Montréal, qui vous a vu naître, vous voit en ce jour devenir son premier pasteur. Par une heureuse coïncidence, le jour de la naissance de Marie est celui où Votre Grandeur devient le premier évêque de Ville-Marie.

“Le fardeau de l'épiscopat, qui pèse sur vos épaules depuis plus de quinze ans, ne deviendra pas plus léger, de ce que vous le porterez sous un autre titre ; au contraire, il devient beaucoup plus accablant.

“Succédant à la dignité des apôtres, vous devez vous attendre à participer à leur croix. C'est le chemin qui les a menés au ciel. Cependant, Monseigneur, si, de la hauteur des choses divines, nous descendons à la considération des choses humaines, nous y trouvons plus d'un point de vue consolant. Votre Grandeur devient en ce jour le premier évêque de Montréal. Cette ville, avec son riche district, comprend la plus belle partie du Bas-Canada et forme, je n'hésite pas à le dire, le plus beau diocèse de l'Amérique du Nord.”

Se nommer un coadjuteur, qui pût le seconder dans les travaux à entreprendre pour l'avancement de cette Eglise bien-aimée, fut dès lors le souci du premier évêque de Ville-Marie. Il n'eut pas à chercher longtemps cet auxiliaire si nécessaire et si désiré. La Providence le lui avait préparé, en conduisant auprès

de lui un jeune ecclésiastique plein de zèle, chez qui la modestie et la réserve s'alliaient à une parfaite distinction. C'était l'abbé Ignace Bourget, de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis, Québec. Le père, Pierre Bourget, et la mère, Thérèse Paradis, étaient de braves cultivateurs à l'âme profondément catholique et fortement trempée. Ignace hérita des vertus familiales. Au petit Séminaire de Québec, on le remarqua par son ardeur au travail, sa piété et sa charité. Au Grand Séminaire, le jeune Bourget sut être le modèle de ses condisciples. Nommé professeur-régent au Collège de Nicolet en 1819, il devenait, en 1821, secrétaire de Mgr Lartigue. Le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels l'abbé Bourget — ordonné prêtre le 30 novembre 1822 — remplissait les devoirs de son ministère lui gagnèrent en peu de temps la confiance de son évêque et l'affection du peuple. Aussi, se hâta-t-il de s'adjoindre comme coadjuteur celui qui, depuis quinze ans, partageait ses labeurs. Rome accéda à la demande de l'évêque: le clergé, les fidèles applaudirent à cet acte de publique gratitude.

Le nouvel élu reçut la consécration épiscopale le 25 juillet 1837. Le pontife consécrateur, Mgr Lartigue, était assisté par les révérendissimes Seigneurs Flavien Turgeon, évêque coadjuteur de Québec, et Rémi Gaulin, évêque coadjuteur de Kingston. L'on remarquait au chœur les illustrissimes Seigneurs Alexandre Mc Donnell, évêque de Kingston, Benedict J. Fenwick, évêque de Boston, et près de cent quarante prêtres. Les Sœurs Grises, qui révéraient en Mgr Bourget leur supérieur ecclésiastique depuis huit mois, s'associèrent de tout cœur à l'allégresse générale.



Le jeudi, 27 juillet, elles avaient le bonheur de recueillir ses premières bénédictions. Accompagné de M. Larré, p.S.S., aumônier, et de M. Porlier, curé de Terrebonne, le nouvel évêque se rendait à l'Hôpital recevoir les vœux de nos sœurs Ducharme et Desjardins. Une retraite, donnée précédemment à la communauté et dont MM. Larré et Roupe s'étaient partagé la prédication, avait préparé les deux nouvelles élues à consommer avec une ferveur toute particulière leur oblation définitive à Dieu.

Dans l'automne de cette même année 1837, quatre membres de l'Institut des Ecoles Chrétiennes: les frères Aidant, Adelbertus, Euverte et Rombault, venaient ouvrir à Montréal une maison de leur congrégation. A cette époque, il y avait juste un siècle que les frères Denis et Pacifique avaient tenté un premier établissement de l'œuvre de Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Montréal, à la demande des frères Jeantôt, Dumoyre et Turpin. A titre d'héritières des biens de ces derniers hospitaliers, les Sœurs Grises saluèrent avec bonheur l'éclosion de cette œuvre qui avait été, on s'en souvenait, pour le frère Charon lui-même, l'objet de bien des recherches et de bien des soucis.

Au cours de l'été de 1836, furent commencés à Châteauguay les travaux d'un nouveau manoir. L'intention première avait été de s'en tenir à une simple réparation. Mais on ne tarda pas à remarquer que les vieux murs ne supporteraient pas une nouvelle toiture. Force fut donc de les démolir jusqu'aux fondations. Terminé au printemps de 1837, le nouveau manoir recevait le 20 juin la bénédiction de l'Eglise



par M. Marcoux, curé du Sault, accompagné de M. Labelle, curé de Châteauguay. Peu s'en fallut que cette construction, achevée au prix d'efforts et de sacrifices, ne devînt l'année suivante une complète ruine par les troubles politiques de 1837 et 1838. Nous n'avons pas à décrire ici cette phase violente de notre histoire nationale; remarquons seulement que, dès lors, les Canadiens purent exercer librement le droit de se choisir des représentants responsables.

Mais il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, d'insérer les souvenirs de l'une des nôtres, sœur Mc Mullen, qui, à titre d'économe et d'administratrice de la seigneurie de Châteauguay, eut à souffrir des difficultés soulevées à cette occasion. Pour l'intelligence du récit, disons que, d'après l'ordre du docteur Robert Nelson, alors aux États-Unis, et sur sa promesse de former "un contingent de volontaires américains," un parti s'était formé dans cette région sous le nom de "Frères chasseurs" en vue de renverser le gouvernement anglais et d'obtenir l'indépendance des Canadiens français.

**Un Episode de l'année 1838,**  
**raconté par soeur Mc Mullen (1)**  
**qui en fut la principale héroïne.**

Depuis quelque temps, les questions politiques s'agitaient vivement, nous entendions des bruits de révolte. Un premier assaut avait été livré, disait-on la veille de la Toussaint, et la nuit suivante, le peuple devait se soulever en masse pour s'affranchir de la "Couronne" et déclarer la liberté; les Américains lui prêtaient main-forte.

Dans cette attente, je me mets à écrire des sentences de l'Immaculée-Conception que je place à chaque fenêtre. Le jour baissait, un vent pluvieux fouettait les vitres; au dedans comme au dehors, tout est bien sombre. Les moments me paraissent des heures. Enfin, vers les huit heures, je mets les employés au fait des menées que l'on appréhende, je les exhorte à la modération, leur représentant le mal que pourraient leur attirer des actes d'insubordination. Tous me répondent avec une franchise loyale. Sur ma prière de faire sentinelle à tour de rôle, le contre-maître s'offre. J'écris à Mère Beaubien, tandis que ma compagne

---

(1) Nous devons à la sincérité de l'histoire de dire ici que cette narration est parfaitement conforme à l'original quant à la matière des faits; émanée d'une plume plutôt familière avec l'anglais qu'avec le français, la forme seule a été retouchée et abrégée.

repose dans une pièce voisine. Vers les deux heures du matin, persuadée que personne ne songerait à venir par une pareille tempête, (la pluie tombait par torrents), je me retire afin de prendre un peu de repos. Mais voici que des coups redoublés se font entendre. Le contre-maître aperçoit, attroupés à l'entrée de la cuisine, des gens armés menaçant d'enfoncer la porte. Sœur Jauron accourt toute tremblante, chuchotant: "les patriotes!" Elle me devance à la cuisine, la trouve déjà envahie par les insurgés. L'un d'eux s'avance vers elle, brandissant une épée comme pour la menacer. La pauvre sœur se retire.

Bien que je ne me sente pas très brave, je me présente à eux, bien déterminée cependant à ne pas rompre, la première, le silence. Enfin, le chef s'avance, chapeau sur la tête et arme au bras: "Ma sœur, dit-il, nous venons chercher vos armes." Feignant d'ignorer leur stupide complot, je reprends: "Nos armes! et pourquoi?" — "Pour défendre notre religion, et cela se fait à cette heure dans tout le Canada." En toute autre circonstance, un sourire aurait été la meilleure réponse à pareille réclamation; pour le moment, ménager leur amour-propre me parut de la plus rigoureuse prudence. J'insiste afin d'obtenir quelque éclaircissement; sa réponse est insignifiante. Voyant que je n'étais guère disposée à céder à leur caprice, ils me font des menaces. Ne voulant pas les pousser à les exécuter, j'ordonne, bien malgré moi, au contre-maître de livrer les armes. Il revient avec les trois fusils que nous possédions et ne les a pas plus tôt mis entre ces mains furibondes que l'un des plus hardis de la bande s'écrie: "Ce n'est pas tout, il nous



faut... il nous faut..." — "De l'argent?" balbutiai-je. — "Non, ce sont vos hommes qu'il nous faut;" puis, se tournant vers le contre-maître: "Habillez-vous," lui dit-il sur un ton courroucé.

Je voulus protester.... L'un des rebelles, plus sensible que les autres, me dit: "Ne vous chagrinez pas, ma sœur, nous vous laisserons celui que vous voudrez garder." Ces paroles ne me consolait guère; j'entendais ces gens commander brutalement à nos employés; puis les accabler d'injures.

L'individu, qui m'avait témoigné quelque sympathie, essayait d'imposer silence, mais il ne réussissait qu'à les faire crier plus fort. "Ne craignez rien," ajouta-t-il, en me regardant d'un air de pitié, " dans vingt-quatre heures tout sera fini. "Oui, oui," lui répliquai-je; "quand vous vous aurez fait casser la tête." — "Ca pourrait bien nous arriver," murmura-t-il.

Durant ces pourparlers, les illustres guerriers gourmandaient nos serviteurs trop lents à les suivre. A bout de patience, l'un de ceux-ci, André Caron, riposta d'un ton bien décidé: "Vous voulez me faire marcher, mais vous n'aurez jamais ma signature." Fort piqué de la réplique, l'un des plus ardents de la troupe, lui jetant rudement un fusil sur l'épaule, lui dit: "Avance! si on n'a pas ta signature, on aura ta fressure." Le plus jeune de nos employés, d'une nature extrêmement craintive, me regardait d'un air suppliant comme pour me demander d'intercéder pour lui. Je lui fis signe, à travers mes larmes, que c'était inutile.

Parmi cette ridicule escouade, je distinguais des habitants qui m'avaient témoigné par ailleurs beaucoup d'estime; d'autres que j'avais maintes fois obligés. Sur les instances de mon défenseur, on me laissa mon contre-maître. Les nouveaux soldats ne furent pas plus tôt équipés qu'on les poussa brusquement vers la porte, et le bataillon se dirigea du côté de la rivière. C'était un spectacle digne de pitié.

Durant cette scène de trois quarts d'heure, MM. Trudeau et Fissiault s'étaient blottis dans un coin du grenier, frémissant de crainte. A travers les bruits confus, ils avaient cru entendre leurs noms, mais ils en demeurèrent quittes pour la peur. Dès que la cuisine fut évacuée, ils y descendirent et délibérèrent sur les moyens de protection à prendre. Les garder au manoir, c'était les exposer à de nouvelles perquisitions des rebelles; les en éloigner, c'était nous priver nous-mêmes de leur secours. Je m'arrêtai à ce dernier parti, préférant risquer ma vie plutôt que celle de ces honnêtes gens. Munis de quelques provisions, accompagnés du contre-maître, ils se retirèrent dans le bois, fort tristes à la pensée du dénouement que pourrait amener ce mouvement de révolte.

La pluie avait cessé; le ciel gris d'automne annonçait une journée sombre. Je sortis sur la terrasse pour m'assurer si tout était en bon ordre au dehors; une détonation, semblant partir du côté de Beauharnois, me fit grand' peur. J'allais entrer, quand j'entendis soudain appeler avec force, de l'autre côté de la rivière, le contre-maître. C'était sa sœur, Madame Poineau, qui seule dans sa maisonnette avec ses sept enfants et se mourant d'inquiétude au sujet du



tumulte qu'elle avait entendu, la nuit, du côté de l'île Saint-Bernard, demandait à traverser pour s'enquérir de son mari et de son fils aîné, tous deux en service au manoir. Quand on lui eut appris que l'un et l'autre avaient été entraînés par les patriotes, sa désolation fut extrême. Je mêlai mes larmes aux siennes et, après avoir essayé de l'encourager, je dus aller porter quelques paroles de sympathie aux dames Trudeau et Latour restées, elles aussi, seules gardiennes de leur logis. Impossible de décrire la joie et la reconnaissance de ces braves femmes, encore sous l'impression terrifiante des cris entendus quelques heures auparavant.

De retour au manoir, après un petit déjeuner que j'eus peine à avaler, je me préparai à aller entendre la messe au village, car nous étions au dimanche. Sœur Jauron voulut m'accompagner ; je lui représentai qu'elle était trop faible pour faire un pareil trajet à pied et par de si mauvais chemins. Elle me pressa alors de prendre la voiture. "Impossible." lui répondis-je, "nous ne pouvons atteler aucun des chevaux !" Voyant qu'elle se désolait, j'en eus pitié et lui permis de venir me rejoindre avec quelques filles de la maison. Pour moi, je pris les devants, après lui avoir promis de l'avertir en cas de danger.

À peine avais-je fait une trentaine de pas, au-delà de la commune, que j'entendis une femme crier du seuil de sa porte : "Il n'y aura pas de messe à cause des rebelles assemblés tout près de l'église." Je la remerciai de son avis et n'en continuai pas moins ma route, décidée que j'étais de me rendre au village. Je cheminai ainsi à travers une pluie fine qui commençait à tomber, quand une jeune fille m'aborda et m'an-



nonça en pleurant que son père avait été pris et amené à Saint-Jean, et qu'une centaine d'autres rebelles étaient sur le point de partir pour le Sault Saint-Louis. Je pris le temps de lui dire quelques mots d'encouragement, puis je pressai le pas afin d'arriver avant le départ de l'escouade et de solliciter le congé du vieux serviteur Poineau.

Parvenue au village, j'allai tout de suite m'enquérir auprès de M. le curé Labelle, s'il y aurait messe. Sur sa réponse affirmative, je dépêchai une jeune fille vers ma sœur Jauron pour l'informer qu'elle pouvait se rendre à l'église sans danger apparent. Je profitai de l'intervalle pour négocier auprès du commandant des rebelles la mise en liberté de notre vieux serviteur. Tout à coup, je reconnus l'un de nos employés forcément mêlé à un groupe de gens armés attendant l'ordre de partir. Je le priai de me conduire au commandant. De commandant, point. "Démarche étrange," pensai-je, "que d'oser sans commandant se mesurer avec des troupes disciplinées." Mon guide me conduisit de l'autre côté du pont où Poineau avait été entraîné avec un autre groupe de patriotes. Reconnaisant parmi eux celui qui paraissait jouir d'une certaine influence, je le priai de me rendre le vieillard. "Sûrement, ma sœur, me répondit-il. Croyant ma cause déjà gagnée, je fis signifier au vieux serviteur de me suivre. "Pas si vite, ma sœur, pas si vite, il faut faire les choses en forme;" et, appelant l'un des prétendus Chefs: "Dis donc, Thibert, n'est-ce pas qu'on ferait bien mieux de donner le vieux à la sœur?" — "Oui, oui," et tous de crier: "Oui, ma sœur, prenez votre vieux et emmenez-le."

Une telle clameur attira l'attention de ceux qui étaient à distance, et chacun, voulant en connaître la cause, se pressait autour de mon protégé qui ne savait s'il était temps pour lui de rire ou de pleurer. Enfin, l'un d'entre eux, d'une autorité plus ou moins douteuse, voulant opérer promptement sa délivrance et la mienne, se mit à crier: "Laissez passer la sœur, laissez passer la sœur." A l'instant le chemin fut libre et chacun d'ôter son chapeau et de me dire: "passez, ma sœur, passez!" Je pus ainsi traverser la foule. Je croyais en être quitte et je hâtais le pas, quand j'entendis clamer dans la foule: "Conduisez la sœur!" Et me voilà, marchant derrière mon héros et entre deux fantassins. Ainsi escortée, je trouvai le trajet bien long. Lorsque j'eus dépassé le pont, j'adressai mes remerciements aux deux aides de camp et voulus les persuader que je n'avais plus besoin de leur service. Mais eux de me répondre: "On fait notre devoir. On a ordre de vous conduire." — "Inutile, je vais à l'église entendre la messe." — "Nous irons avec vous jusqu'à la porte." Il fallut céder. Arrivée sur le perron de l'église, je me retournai pour les remercier de nouveau et les congédier. "Etes-vous contente de nous?" — "Très contente!" et j'entrai en me félicitant d'être débarrassée des deux importuns. Mais à peine étais-je à genoux que l'un d'eux m'arrive et s'approchant de mon oreille: — "Dites donc, si vous êtes contente de moi?" — "Oui, oui, et merci!"

Bientôt M. le Curé monta à l'autel. Les difficultés du moment ne lui permirent de dire qu'une messe basse. Une trentaine de personnes tout au plus y assistèrent. Avec quelle ferveur nous supplîâmes le



bon Maître d'épargner son peuple et de lui rendre la paix!

Au sortir de l'église une brave femme, voyant passer mon ex-soldat mi-vêtu, (les rebelles ne lui ayant pas donné le temps de mettre son gilet), vint lui en offrir un de couleur indécise, avec des manches qui ne dépassaient point les coudes. A le voir aller devant moi, dans cette mise, bras pendants, tuque rouge sur la tête, traînant son pas lourd de sexagénaire, je me pris à penser: "Pour le coup, de pareils grenadiers ne peuvent faire trembler l'Angleterre."

A l'extrémité du village, je dus entrer chez une dame protestante qui m'avait fait prévenir de l'aller voir sans délai. Très affligée du sort de M. Ellice, seigneur de Beauharnois, fait prisonnier avec quelques compagnons et conduit le matin même à Châteauguay, attaché avec eux dans des charrettes, et jugeant que mon titre d'administratrice de la seigneurie de Châteauguay m'exposait également à de graves ennuis, cette excellente dame m'insinua de m'éloigner de l'endroit et, à cet effet, insista pour me faire accepter les services de son mari. Je fus extrêmement touchée de sa charité, je l'en remerciai et lui promis qu'en cas de besoin, je les accepterais volontiers.

Je repris incontinent la route de l'île St Bernard, en charrette, avec deux jeunes filles et mon aide de camp. Dès notre arrivée sur l'île, le contre-maître vint me demander si les Messieurs Trudeau et Fissiault pouvaient sortir du bois. Je lui dis de les appeler et bientôt, tous deux entrèrent au manoir, contents de pouvoir se réchauffer. De son côté, Madame Poineau



n'avait pas d'expression pour me remercier du retour de son vieux soldat. Son bonheur pourtant ne pouvait être complet : Qu'était devenu son fils, son pauvre Joseph ? Lui serait-il jamais rendu ? Et sa voix se perdait dans ses sanglots. Tandis que je m'efforçais de ranimer sa confiance, sœur Jauron s'empressait de servir le dîner, car il passait deux heures. A peine fûmes-nous à table, qu'une voiture, longeant l'autre côté de la grève, attira notre attention. C'était notre bon Curé qui venait demander, pour sa mère et pour sa sœur, l'hospitalité du manoir. Les rebelles, partis le matin pour le Sault Saint-Louis, avaient été faits prisonniers par les sauvages, disait-il, et, d'après l'alarme jetée dans le village, ces redoutables adversaires s'avançaient sur Châteauguay. En vue d'épargner à sa vieille mère de douloureux spectacles, il la confiait, elle et sa sœur, à nos soins. De tout cœur nous les accueillîmes. Je voulus même retenir M. le Curé, mais il se hâta de regagner le presbytère, prétextant qu'en cas d'émeute il voulait être au milieu de ses paroissiens.

La terreur régnait au village. Les femmes et les enfants abandonnaient leur demeure, pour s'enfoncer dans les bois. Les malades, qui ne pouvaient fuir, criaient de désespoir. Ellice et ses compagnons, détenus prisonniers, étaient renfermés dans une petite pièce avec fenêtre et contrevent fermés et sentinelle en faction, afin d'empêcher toute communication. Des jeunes filles, des mères avec leurs enfants, dont l'une poitrinaire avancée, vinrent successivement nous demander refuge. Le manoir abritait déjà quarante personnes. En voyant le nombre s'augmenter,

j'admirai la délicatesse de la Providence qui, par l'un de nos braves censitaires, nous avait approvisionnés de cent minots de patates, trois jours auparavant. Nous prenions nos mesures pour la nuit, quand le contre-maître nous annonça l'arrivée de M. le Curé. Ce fut pour tous une joie et un soulagement. Nous causâmes pendant quelques instants des événements de la journée; nous récitâmes la prière du soir en commun, puis chacun se retira; les hommes, à la grange, par crainte d'une nouvelle perquisition des rebelles; les femmes, dans les chambres et les corridors; partout où l'on avait pu dresser des lits de camp. On n'eut guère sommeil, cette nuit-là.

Le lendemain, comptant sur un peu d'accalmie au village, j'y accompagnai Madame Labelle, désireuse de mettre en sûreté certains effets précieux du presbytère ou de la sacristie. Sur la route nous rencontrâmes un parti de rebelles; quelques-uns armés de fusils, d'autres munis de faux, de pioches, de râtaux, etc. Ca n'allait point sans voisiner la comédie, mais je n'eus pas le courage de rire.

Nous trouvâmes le presbytère bien sombre et presque désert. M. le Curé, nous y ayant devancées, s'occupait à empaqueter les vases sacrés, les ornements d'églises et divers autres objets qu'il désirait nous confier. Notre voiture bien chargée, nous rentrâmes dans l'île Saint-Bernard vers midi. Attendues avec impatience, nous fûmes accablées de questions. Pour moi, malgré bien des motifs d'angoisse, j'essayais de rassurer tout le monde.

Pendant que je m'efforçais de calmer ainsi les



esprits, survint une nouvelle alerte. "Un parti de rebelles est à nos portes," cria-t-on. J'allai à la fenêtre et reconnus avec une agréable surprise, au lieu de rebelles, M. Joseph Trudeau, frère de M. André Trudeau, notre prisonnier depuis trois jours, Baptiste, le fermier de la Pointe Saint Charles et M. Desmarais. En un instant, le personnel de la maison se groupa autour d'eux. Nous ne pouvions nous lasser de demander des nouvelles de notre chère communauté. La délicate attention de Mère Beaubien à députer vers nous ces anges consolateurs provoquait des larmes de reconnaissance. Mais point de joie ici-bas que l'épreuve ne suive. Après une conversation fort animée de part et d'autre, le fermier m'annonça mon rappel et celui de sœur Jauron à la maison-mère. Interdite, je ne sus que balbutier: "Impossible de partir pour le moment. Si notre Mère connaissait l'état du manoir, elle ne nous ferait pas demander. — Eh bien, ma sœur, vous ferez comme vous voudrez; pour moi, j'ai reçu l'ordre de vous ramener, morte ou vive." Il n'y avait pas à hésiter: j'obéis!

Réunir les papiers et les autres objets importants de la seigneurie, apprêter un panier de provisions pour la traversée, donner les ordres les plus importants au contre-maître et à notre dame de confiance, tout cela fut l'affaire d'un instant. Je suppliai Mme Labelle de ne pas abandonner le manoir et lui en remis l'intendance. La conviction d'obéir à un ordre formel de ma supérieure était pour moi toute ma défense, mon réconfort.

Nous fîmes la rencontre de M. le Curé qui descendait de nouveau sur l'île. Etonné de notre départ



inattendu, il voulut retourner au presbytère, mais nous réussîmes à le persuader de demeurer au manoir. Reconnaisant à son attitude recueillie qu'il portait le saint Sacrement, nous appelâmes la bénédiction de Jésus et nous partîmes. Pour comble d'infortune, nos meilleurs rameurs s'étaient enfuis afin d'échapper à un assaut de rebelles. Composée alors de huit personnes, notre petite caravane restait entre les mains d'hommes peu expérimentés. Raison de plus pour nous abandonner entièrement à la conduite de la Providence.

Nous ramions depuis une demi-heure et tout allait bien, quand, arrivés dans la force du courant, nous fûmes assaillis par un vent de tempête; les vagues, en furie, venaient se briser avec fracas sur notre frêle embarcation, menaçant de la submerger. Terrifiées, nos dames jetaient des cris de détresse; un moment, le danger me causa de l'effroi... me ressaisissant, je pris le gouvernail, redressai la chaloupe et priai ma sœur Jauron de réciter les litanies de la sainte Vierge. Tous y répondirent avec ferveur. Pour un instant, le danger sembla disparu. Mais bientôt le vent s'éleva avec une telle violence que des levées de houles nous portaient à trois pieds au-dessus du lit ordinaire du lac pour nous jeter ensuite dans des abîmes qui semblaient à chaque instant se fermer sur nous. Un silence de mort régnait dans l'équipage. La pensée que ces braves gens allaient périr avec nous me consternait: "Mon Dieu," soupirai-je, "vous le savez, je ne me suis pas exposée à un tel péril pour faire ma volonté, mais la vôtre."

Le vent continuant de souffler et nous poussant vers

Beauharnois, principal camp des rebelles, nous restâmes près d'une heure sans avancer, concentrant tous nos efforts à nous maintenir sur place plutôt que de nous laisser entraîner de ce côté. Nous étions à quarante arpents environ au large et nos rameurs étaient à bout de forces; voyant que nous ne pouvions résister plus longtemps, nous tentâmes de hisser un pavillon de détresse, mais ce seul mouvement faillit faire chavirer notre chaloupe. Aucun espoir ne nous restait plus du côté de la terre, et la nuit s'avançait. Avec une nouvelle ferveur, les cœurs se tournèrent vers le ciel. L'inspiration me vint alors de promettre, en présumant la permission de ma Supérieure, une messe d'actions de grâces en l'honneur de Marie Immaculée, si elle nous délivrait du naufrage. Mon courage abattu se ranima tout à coup; guidée par cette douce étoile des mers, je tournai ma chaloupe du côté d'une petite île appelée Sainte Geneviève (1), avoisinant l'île Perrot, près de laquelle le courant nous avait emportés.

Après un quart d'heure, nous abordâmes enfin dans l'île tant désirée. Nous crûmes que la chaloupe allait se briser sur les cailloux, tant le vent l'y poussa avec violence. Au moment de mettre pied à terre, une vague vint battre le rivage, me fit glisser, et me voilà à la renverse, mon colis de papiers à l'eau. Heureusement, M. Trudeau put l'en retirer. Cette nouvelle difficulté vaincue, nous nous avançons dans l'intérieur de l'île,

---

(1) Aujourd'hui Dowker.



grelottant de froid. Tandis que nous cherchons un endroit propice pour y passer la nuit, nos employés vont à la recherche d'amadou et de bois sec pour faire un bon feu, mais ils reviennent découragés; tout est trempé d'humidité. Force est, alors, de nous résigner à notre malheureux sort. Mais voilà qu'une voix semble se faire entendre dans le lointain. MM. Trudeau et Laramée suivent aussitôt la direction de cette voix et, après avoir longtemps erré dans les ténèbres à travers marais et broussailles, finissent par découvrir une chaloupe tirée sur le rivage, puis, à une petite distance, deux hommes blottis au pied d'un arbre. A plusieurs reprises, ils appellent, mais ne reçoivent aucune réponse. Soupçonnant qu'il a sans doute affaire à de pauvres fugitifs, M. Trudeau s'efforce de les persuader de ne rien craindre, qu'ils ne sont pas pour eux des ennemis, mais des voyageurs échappés au naufrage, à la recherche d'un bois qui puisse procurer du feu aux femmes et aux religieuses qui font partie de leur caravane. Encore un moment d'hésitation, et les jeunes gens finissent enfin par s'approcher. Ils racontent comment, en voulant échapper aux rebelles, ils ont brisé leur chaloupe et se sont réfugiés sur cette île, presque sans espoir d'en sortir vivants. Admirable disposition de la Providence! l'un d'eux avait de l'amadou sur lui et M. Trudeau un briquet! Un amas de branches mortes et de troncs d'arbres renversés fut dressé à la hâte près de l'endroit où nous nous étions installés, et nous pûmes, à la faveur d'un brasier ardent, faire sécher nos vêtements et réchauffer nos membres glacés. Nos maigres provisions, insuffisantes pour rassasier tous les appétits,



réussirent du moins à apaiser la faim de ceux qui n'avaient rien pris depuis la matinée et, grâce à la franche gaieté dont chacun sut les assaisonner, elles furent trouvées délicieuses.

La récitation du chapelet et de la prière du soir suivit; nos actions de grâces montèrent ferventes vers le ciel, pendant que le vent mugissait dans les grands arbres. Nous nous disposions à prendre un peu de repos, quand la pluie vint menacer d'éteindre notre feu si bienfaisant. Nouveaux soucis et nouvelles fatigues pour les hommes qui passèrent une partie de la nuit à charroyer des fagots. Quant à nous, aveuglées par la fumée et trempées par l'orage, nous trouvâmes cette nuit bien longue. Enfin, vers les six heures, la pluie cessa et le jour parut. Nous montâmes en chaloupe avec nos deux jeunes gens en plus. Nouvel embarras, nous ne pouvions avancer au large, car notre charge était trop lourde. Il fallut regagner terre, débarquer quelques malles et y laisser l'un des jeunes hommes, avec promesse de revenir le chercher sans délai.

Quand nous regagnâmes notre embarcation, la neige tombait à gros flocons. Le cœur serré, je repris ma place au gouvernail. Nous mîmes plus de trois quarts d'heure à faire la traversée. Vers les neuf heures, nous étions sur la terre ferme; inutile de décrire notre joie. Pour moi, je me sentais si heureuse que toutes les misères éprouvées depuis trois jours ne me paraissaient plus qu'un songe. Nous nous dirigeâmes vers la demeure de M. Lynch, située à trois quarts de lieue de l'église de la Pointe Claire. Nous n'eûmes pas de

longs discours à faire pour l'engager à nous ouvrir la porte; notre misère suffit à l'attendrir sur notre sort. Mme Lynch nous entraîna aussitôt devant un feu de cheminée et nous prépara un copieux déjeuner. De plus, M. Lynch envoya deux hommes chercher nos malles sur l'île et notre gardien qui avait dû trouver le temps bien long.

Vers une heure et demie, nous prenions congé de nos hôtes, trop heureux de nous avoir obligés, disaient-ils, pour accepter quelque retour, et nous nous installions, sœur Jauron et moi, dans le fond d'une charrette sur une botte de paille. Ainsi exposée au vent et à la neige, je ne tardai pas à être saisie par le froid et me pris à grelotter à tel point qu'arrivée au village de la Pointe Claire, je crus prudent de descendre au presbytère. Le bon curé, M. D. Ricard, déjà au fait de notre aventure, nous combla de soins, de prévenances, et daigna même mettre sa voiture à notre disposition.

Malgré toute la diligence possible, nous n'arrivâmes aux Tanneries qu'après sept heures: nous ne pouvions franchir les portes de la ville, sans que nos malles fussent soumises à l'examen des officiers, selon les formalités requises à cette époque de trouble. Nous allâmes chez M. Paul Deschamps, ami de la communauté, qui réussit à nous procurer un passe-port. Rendues à la barrière, nous entendîmes le cri d'une sentinelle en faction: *Who is there?* — "*Grey Nuns,*" répondis-je, et les portes s'ouvrirent. A plusieurs reprises, même interpellation; mais enfin, vers les huit heures, nous nous jetâmes dans les bras de Mère Beaubien et de nos sœurs qui, le cœur plein d'angoisse, nous croyaient à jamais perdues.



Tandis que cette chère famille fêtait notre retour et s'unissait à nos actions de grâces, Châteauguay restait en proie à de cruelles agitations. De l'église, on transporta le saint Sacrement au manoir. La maison ne possédant pas alors de chapelle, les saintes espèces furent exposées dans une chambre sur une table et éclairées par une chandelle de suif. C'était un autre Bethléem ouvert au Prince de la Paix. Une dame, ayant eu l'inspiration d'aller tenir compagnie à Jésus, n'eut pas sitôt ouvert la porte de l'oratoire qu'elle se sentit suffoquée par une épaisse fumée. La chandelle avait mis le feu à la chaise — humble appui de la table — et achevait de la consumer. Un appel jeté aux serviteurs les fit accourir, assez tôt heureusement pour prévenir l'embrasement.

Toujours sous la perpétuelle menace de l'arrivée des troupes régulières, les gens continuaient à affluer au manoir où ils croyaient se trouver plus en sûreté. Les rebelles eux-mêmes, si braves loin de leurs adversaires, commençaient à réaliser leur imprudente témérité.

Se défaire de leurs prisonniers et les mener au camp principal leur parut urgent. Ils partirent le samedi, 12 novembre, avec leurs sept otages : Ellice, seigneur de Beauharnois ; son agent, Georges Brown ; John Ross, marchand, et M. Resson, huissier de Beauharnois ; John Mc Donald, marchand ; M. Neveu, cultivateur de Châteauguay, enfin John Grant, fermier de Lachine. Ellice et Mc Donald étaient conduits en calèche, et les autres en tombereaux, assis sur la paille. Sur la route, à un certain endroit appelé la Pigeonnière, un courrier croisa l'équipage,



annonçant que les rebelles du grand camp venaient de tomber entre les mains de l'armée régulière. Désarmés, les chefs de l'escorte se regardaient muets de stupeur. Leurs prisonniers, voyant leur embarras et craignant pour eux-même, proposèrent un accord par lequel ils obtiendraient leur propre liberté et assureraient aux rebelles leur protection. Les chefs ne demandaient pas mieux, et ce fut à leur tour d'implorer la pitié de leurs captifs et de s'enfuir.

Tandis que ces faits se passaient sur les confins de la paroisse, de graves événements continuaient de se produire au village Châteauguay. Dans la matinée du dimanche, le Curé réunit les paroissiens par quelques coups de cloche afin de réciter avec eux des prières, car il ne jugeait pas prudent de célébrer les saints mystères. En effet, à leur sortie de l'église, les fidèles furent assaillis par une bande de sauvages tatoués et empanachés, tenant le fusil, le casse-tête ou la torche allumée à la main, vociférant contre eux l'injure et la menace. Les pires excès eussent été à déplorer, si le colonel Campbell ne fût intervenu avec sa troupe pour les prévenir.

Lorsque je revis Châteauguay quelques jours plus tard, je ne pus retenir mes larmes à la vue de tant de décombres et de ruines. Clôtures, bâtiments et maisons étaient à maints endroits complètement consumés. L'île Saint-Bernard ne put échapper entièrement au pillage : main basse avait été faite sur les animaux et sur les produits de la ferme. Mais ce qui m'affligeait par-dessus tout, c'était la vue de ces mères de familles pleurant sur le sort de leurs maris ou de leurs fils faits prisonniers, et n'ayant plus ni asile, ni

provisions à donner à leurs enfants.

J'essayai de les consoler et de les assister, tout en leur insinuant de bien retenir la leçon qui se dégageait de ces événements malheureux, savoir: qu'il ne fait pas bon se révolter contre les autorités préposées au gouvernement d'un peuple.

Dans cette même visite, j'obtins des gardes la permission de visiter les rebelles détenus prisonniers au bas de la Rivière. Je distinguai, parmi eux, les deux chefs qui nous avaient fait tant de menaces en notre maison, le soir de leur beau réveil à la liberté. J'en eus compassion et leur adressai quelques bonnes paroles; j'aurais voulu faire davantage pour eux, mais il n'était pas en mon pouvoir d'adoucir leur sort.

Avant de terminer ce récit fait par obéissance, je ne puis m'empêcher de redire ma reconnaissance envers Dieu et envers sa divine Mère, pour les attentions délicates dont ils nous ont entourés durant cette crise! Je voudrais avoir mille voix pour chanter les miséricordes de ce Dieu bon et faire goûter aux âmes exposées à quelque péril la vérité de ces paroles: "Jamais on n'invoque en vain le doux nom de Marie."

A la distance où nous sommes de ces événements, il serait difficile de nous faire une idée exacte de la situation douloureuse qu'ils avaient créée pour le peuple canadien. Durant quelques semaines encore, les principaux centres de l'insurrection furent gardés par la force armée, les communications interceptées ou rigoureusement censurées. A Monsieur Thavenet, qui continuait en France de s'intéresser aux affaires

de notre maison, mère Beaubien écrivait le 21 novembre suivant :

.....“Je me suis mise à faire cette réponse dès le commencement de ce mois. J'ai été interrompue par de nouveaux mouvements révolutionnaires qui ont commencé le 4 et ont porté notre attention et nos soins inquiets vers notre seigneurie de Châteauguay, dont les paroisses ont été au nombre de celles qui ont souffert de la révolte, des emprisonnements, du pillage, des incendies. Je réponds et je termine, maintenant que le calme paraît se rétablir. J'espère pouvoir faire passer ma lettre par la poste, sans courir le risque qu'elle soit interceptée ...”

---



## CHAPITRE XI

INONDATION. — RÉÉLECTION DE MÈRE BEAUBIEN. — ENTRÉE DE SOEUR JANE-MARY SLOCOMBE. — PROFESSION DE SOEUR JULIE DESCHAMPS. — FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE.—FONDATION DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL.

1838 - 1840

L'année 1838, qui s'achevait dans les larmes pour tant de familles canadiennes, avait, dès son début, marqué la nôtre du signe de l'épreuve. Voici à quelle occasion.

Elevé sur cette Pointe à Callières, si intéressante par ses souvenirs historiques (1), si pittoresque par son prolongement dans le fleuve, l'Hôpital Général était par sa situation même exposé à de fréquentes inondations.

---

(1) D'après les notes de Jacques Viger sur *l'histoire de Montréal*, "Champlain est venu plusieurs fois à Montréal et a même dressé une carte du lieu, où il indique, à ne s'y pouvoir tromper, la *Pointe à Callières* comme point de son premier débarquement et de son premier séjour. Il bâtit quelques cabanes pour la traite, y sema des graines de jardin et y éleva une petite muraille *en briques*. Il remarqua à 20 toises de cette pointe un islet d'environ cent pas de long. Il appelle "*Place-Royale*," et jamais *Mont-Royal* ou *Montréal*, le coin de terre qu'il défricha et habita."

C'est ce qui allait devenir une des causes déterminantes de la translation définitive de la communauté des Sœurs Grises sur le terrain de la Croix Rouge en 1871 (1). En attendant, il lui fallait, à chaque printemps, essayer de graves ennuis et parfois même subir des dommages considérables causés par les débordements de ces grandes eaux.

---

Quoiqu'il en soit de ces antécédents, il est certain que la place Royale de Champlain est bien le coin de terre où, à Montréal, fut dite par le révérend Père Vimont, Jésuite, le 18 mai 1642, la messe d'actions de grâces, à l'arrivée des premiers colons. De ces premiers colons ou colonisateurs, M. l'abbé Verreau a fait une liste qui mérite d'être insérée ici. Ce sont: M. de Maisonneuve, le père Poncet, M. de Puisseaux, Mademoiselle Mance, Madame de la Peltrie, Mademoiselle Catherine Barré, Jean Gorry, Jean Robelin, Augustin Hébert, Antoine Damien, Jean Caillot, Pierre Laimery, Nicolas Godé et François Gadois, sa femme et quatre enfants.

M. de Maisonneuve fit construire sur cette place un *Fort* pour y loger toute la petite colonie. La maison du Fort subsista jusqu'à l'année 1682 ou 83, où elle fut remplacée par la maison de M. de Callières (1684) qui y établit sa résidence. Et la Place Royale prit alors le nom de Pointe à Callières, nom qu'elle conserva jusqu'au jour où la douane prit possession de ce terrain.

"La Pointe à Callières était formée d'un côté par le fleuve St. Laurent, de l'autre par une petite rivière appelée depuis Rivière Saint-Pierre. Son nom s'est étendu à toute la plage voisine."

---

(1) La rue Guy fut ouverte en 1815. Voir "Guide parlementaire."

En cette année 1838, la douce température, qui caractérisa la mi-janvier, donnait lieu de croire que l'hiver se passerait sans son cortège accoutumé de neige et de frimas. Point de givre cette année-là, point de pont de glace sur le Saint-Laurent; sur toute la région passait une brise tiède venant du sud. Les anciens s'accordaient à dire que jamais encore chose semblable ne s'était vue à Montréal.

Mais voici que, dans la soirée du 18 janvier, le vent du nord se déchaîne avec fureur et souffle sur la ville un froid à déconcerter tous les calculs. Sous cette brise glaciale, le Saint-Laurent se congèle, se gonfle et monte avec une rapidité si prodigieuse qu'en moins de quarante-huit heures ses eaux s'élèvent à trente-six pieds au-dessus de leur lit ordinaire.

Dans la nuit du samedi au dimanche, 21 janvier, les serviteurs logés à la buanderie sont subitement éveillés par le bruit de glaçons s'entrechoquant contre les murs de l'enclos. Incontinent, ils se lèvent et se demandent s'il ne serait pas urgent de donner l'alarme à la communauté. Enfin, devant la crue incessante des eaux, ils vont éveiller sœur Coutlée, alors économe, et avisent aux mesures à prendre pour mettre les animaux à l'abri de l'inondation.

A cinq heures, le réveil sonne comme à l'ordinaire, et les sœurs, inconscientes du danger qui les environne, se rendent paisiblement à l'oraison. Quelques instants se passent et, dans le recueillement de l'exercice, elles ne sont pas peu stupéfaites d'entendre monter, des corridors du rez-de-chaussée, des voix d'hommes se confondant avec des bruits de pas de chevaux. C'était toute la gent de l'étable qu'il fallait conduire



par ces corridors, unique issue pour les introduire à la buanderie.

Quand l'Angelus vient annoncer la fin de l'exercice, Mère Beaubien informe les sœurs que l'eau cerne l'hôpital et inonde tout le quartier. Elle les exhorte à adorer la sainte volonté de Dieu et à faire, ce dimanche-là, le sacrifice de la sainte messe. Le domestique chargé d'aller chercher le prêtre a dû rebrousser chemin: "son cheval, saisi de crampes, ayant failli périr au milieu de l'effroyable courant de l'eau glacée." Les cœurs s'élèvent aussitôt vers Dieu. Et, tandis qu'une partie des sœurs et des pauvres se rend à la chapelle pour implorer la protection du ciel sur l'hôpital et sur tant de familles enveloppées dans le même désastre, l'autre partie s'empresse d'aider la sœur économe à opérer le sauvetage des animaux et à mettre en lieu sûr toutes les provisions qu'elles peuvent retirer des caves. Malgré leur diligence, elles parviennent à n'en sauver qu'une faible partie, tout étant déjà submergé.

Cette besogne accomplie, sœurs et pauvres se réunissent de nouveau à la chapelle pour y réciter ensemble le chapelet, les litanies de la Sainte Vierge, le Miserere, etc. De son côté, M. Larkin, alors chapelain de l'Hôpital, avait tenté l'impossible pour venir y dire la sainte messe. Il s'était même mis à l'eau et aurait ainsi traversé les trois arpents qui le séparaient de notre maison, si ses confrères ne l'en eussent dissuadé, convaincus que cet acte lui coûterait la vie. Il dut retourner sur ses pas, mais il ne voulut point monter au saint autel avant dix heures et demie dans l'espoir que l'on trouverait quelque expédient pour

l'aller chercher. Vers les sept heures du soir, M. Larré put néanmoins se rendre en canot à l'Hôpital, y passer la nuit et, pour le cas où l'église serait inondée, en retirer le saint Sacrement.

La prière du soir terminée, Mère Beaubien voyant ses sœurs tomber de lassitude, les oblige à se reposer, tandis qu'elle fera la veille avec deux compagnes. Vers les onze heures, constatant que l'étage inférieur était envahi, la gardienne vigilante donne l'éveil. A l'instant, enfants et vieillards s'emparent de leurs couvertures et s'installent à l'étage supérieur. "Mouvement indescriptible!" disent les chroniques.

Heureusement le fléau devait s'arrêter là! Durant quelques jours encore l'eau séjournait dans les caves et dans les cours, et ce ne fut qu'après deux semaines de privations et de fatigues inouïes que chacun put rentrer dans le cadre et le calme de sa vie ordinaire.

Si le bon Dieu éprouvait d'un côté, il rendait de l'autre: la réélection de Mère Beaubien dans la charge de supérieure générale et les vocations plus nombreuses, en particulier celles de Jane-Mary Slocombe, jeune convertie de Londres, Angleterre, et de Julie Deschamps, n'étaient pas sans consoler la communauté en lui permettant d'ouvrir de nouveaux centres d'action.

Sœur Deschamps, sur le point de s'engager irrévocablement par les saints vœux, avait eu un moment d'hésitation et d'épreuve. Était-ce la crainte de trouver trop lourd le joug du Seigneur? Au contraire, c'était plutôt celle de trouver trop restreintes les bornes dans lesquelles la communauté exerçait alors ses œuvres. Un jour, elle s'en ouvrit franchement à la



directrice du noviciat, lui exprima le désir de passer en France pour y solliciter son entrée dans l'une des maisons des Filles de Saint-Vincent-de-Paul. "Mon enfant, soyez tranquille," lui répondit la Mère Thuot, "bientôt vous en aurez, des missions!"

Destinées à partager les mêmes emplois et à se succéder, l'une à l'autre, dans le gouvernement de l'Institut, Mères Deschamps et Slocombe, comme nous le verrons dans le prochain volume, allaient contribuer puissamment au développement et à l'affermissement de ses œuvres.

Nous sommes parvenus à l'année 1840. Plus d'un demi siècle s'est écoulé depuis la mort de notre vénérable Mère Fondatrice. Au foyer primitif, il y a toujours vie et activité. Comme le bel arbre du psalmiste, l'Institut enfonce de plus en plus ses fortes racines près des rives qui le virent naître; mais son ombre n'a pas encore couvert le voisinage et, s'il porte du fruit, ce n'est qu'en faveur de ceux qui y viennent tendre la main ou s'abriter sous son feuillage.

Une adorable Providence lui a pourtant marqué de plus vastes destinées; cet arbre poussera ses racines au loin et portera sous d'autres cieus des fruits abondants. Pour le moment, l'Hôpital-Général est devenu un cloître: au lieu de se dilater, la communauté ne cherche qu'à concentrer ses forces. Il est vrai qu'en 1820, nous avons vu un projet d'expansion tenté par sœur Raizenne en faveur des habitants de Sandwich. Mais, les fondations du nouvel établissement à peine jetées en terre, la fondatrice succombait à la tâche, et son œuvre allait bientôt se dissoudre.



Cette mort prématurée et cette tentative infructueuse avaient produit au sein de la communauté une impression profonde. Quelques sœurs même crurent voir dans ces faits un avertissement que le ciel réprouvait, pour elles, toute création de ce genre. "Ce n'était plus," dira plus tard sœur Thuot, "ce n'était plus que par dispense et en voiture fermée que les sœurs pouvaient sortir dans la ville pour visiter et assister quelques pauvres familles." L'économe elle-même ne sortait pas autrement et devait être toujours accompagnée d'une sœur.

Cependant, pour être tenu captif au foyer de la communauté, le feu sacré du zèle se conservait toujours vif et ardent, comme l'étincelle cachée sous la cendre. Les aspirations des âmes tendaient vers un essor plus large et n'attendaient qu'une occasion favorable pour se manifester... Elle vint!

Laissons Mgr Taché nous raconter de quelle manière: "En recueillant mes souvenirs d'enfant," écrit-il, "je me souviens qu'un jour de l'automne de 1838, "mes compagnons de collègue et moi, nous fûmes surpris de voir que l'on transportait des pierres et "autres matériaux tout près de la cour où nous prenions nos récréations. La curiosité ne fut pas lente "à s'enquérir: quel édifice allait s'élever là? et qui "viendrait s'y loger? Nous apprîmes que le digne "Curé de Saint-Hyacinthe, désirant ouvrir un asile aux "malheureux de sa paroisse, allait leur construire une "maison qui s'appellerait l'Hôtel-Dieu." (1)

---

(1) Discours prononcé et publié à l'occasion des Noces d'Or de sœur Saint-Joseph, 29 mai 1888.

Ce curé, c'était M. Edouard Crevier, grand vicaire du district de Saint-Hyacinthe, prêtre au zèle d'apôtre et qui dans une "âme ardente portait la passion du pauvre." (1) Au lendemain de l'insurrection de 1837-38, les malheureux abondent dans sa paroisse; il se résout à leur ouvrir un asile. Nos Seigneurs Lartigue et Bourget, à qui il soumet son projet, en sont ravis, mais tous deux hésitent à lui donner leur adhésion.

Où s'assurer des ressources pour une telle entreprise? Epuisée par les exactions du gouvernement, la paroisse Saint-Hyacinthe ne peut lui venir en aide. Par ailleurs, qui prendra soin de l'œuvre? L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital-Général, tous deux de Montréal, sont les seules communautés vouées aux œuvres de charité dans le diocèse, et les religieuses sont en petit nombre. A ces objections, le digne Curé répond qu'il compte sur la Providence et sur saint Joseph, son fidèle et dévoué pourvoyeur. Puis il a, pour faire face aux premières dépenses, un héritage de soixante mille francs qu'il tient de l'une de ses tantes récemment décédée. Tant de désintéressement et de confiance lui méritent les félicitations de ses supérieurs et, avec leur autorisation, il se met à l'œuvre.

Les matériaux destinés à la construction de son hôpital sont préparés à Saint-Pie, paroisse à proximité, et transportés à Saint-Hyacinthe, en radeaux, sur la rivière Yamaska. Or, un jour, on vient dire à M. Crevier que les radeaux se brisent et que le bois se disperse au loin, emporté par les flots. Pour toute

---

(1) Circulaire d'août 1888.



réponse, M. Crevier se retire et se met en prière. Que se passa-t-il entre le ciel et lui? "Nul ne fut initié à ce secret; mais, ce qui est parfaitement connu, c'est que ce bois entraîné avec violence dans les rapides s'arrêta tout-à-coup pour se réunir dans une petite anse non loin de l'endroit où il devait être employé." (1) Une indication du ciel aussi significative communique au fondateur une ardeur nouvelle à poursuivre son entreprise; il en presse les travaux et, dès que son hospice, "modeste construction en bois à deux étages," est achevé, il vient en offrir la direction aux Sœurs Grises avec la dotation de terrain et des rentes pour subvenir à la pension de douze pauvres.

Les propositions du brave Curé étonnent d'abord et rencontrent certaines hésitations. Il faudra se disperser..... et nos Mères sont peu nombreuses; une trentaine tout au plus. Puis, quel sera le mode à adopter pour cette fondation, la première de l'Institut? Question grave entre toutes et qui avait besoin d'être mûrie par la prière et par la réflexion. Afin de mieux connaître la volonté de Dieu sur ce premier établissement, Mère Beaubien ordonne une neuvaine de prières. La neuvaine terminée, les administratrices se réunissent en conseil et éprouvent la conviction intime que la divine Providence leur a préparé ce nouveau champ d'action. Dans la même séance, résolution est prise "de donner quatre sujets qui voudraient s'y dévouer de plein gré."

Avant de communiquer cette résolution à la com-

---

(1) Panégyrique de M. Crevier.



munauté, Mère Beaubien veut aller sur les lieux, afin de prendre connaissance par elle-même de l'état du futur établissement. (1) Satisfaite de cet examen, elle demande de nouvelles prières, afin d'obtenir que Dieu mette au cœur de celles qu'il prédestine à cette œuvre, l'inspiration et la générosité de s'offrir elles-mêmes au choix des supérieures, car la communauté ne voulait pas imposer à ses membres cette nouvelle et délicate mission.

Sœur Thuot, assistante et antérieurement maîtresse des novices, n'hésite pas, dès lors, à offrir sa démission pour se consacrer à l'œuvre de Saint-Hyacinthe, et voit avec bonheur se ranger à sa suite les sœurs Jauron, Pinsonneault et Guyon, trois jeunes professes qu'elle avait elle-même formées au noviciat. Sœur Thuot venait d'entrer dans sa cinquante-quatrième année. Dès son enfance religieuse, elle s'était appliquée au travail de sa perfection. Son recueillement habituel révélait une âme constamment unie à Dieu. Fruits d'une sage réflexion, ses paroles étaient toujours empreintes de charité et de discrétion. La résolution manifestée par cette religieuse fervente de se dévouer à la nouvelle fondation ne pouvait être chez elle le résultat d'un enthousiasme passager : c'était la réponse de sa générosité à l'appel divin. Elle entrevoyait de grandes contrariétés et de nombreuses privations dans l'accomplissement de cette œuvre. Dieu lui présentait ce calice, elle n'en voulut point détourner les lèvres.

Sa démission acceptée, sœur Thuot avec ses trois

---

(1) Lettre du 13 mars, 1840.

compagnes fut présentée par Mère Beaubien à Mgr Bourget, récemment placé à la tête du diocèse après la mort de Mgr Lartigue. Le prélat les bénit, les encouragea; il se félicita de pouvoir mettre la dernière main à une œuvre que son prédécesseur avait tant à cœur et promit d'examiner avec nos Mères les bases sur lesquelles il conviendrait d'établir la nouvelle fondation.

Le monde s'étonna, au XVII<sup>e</sup> siècle, quand saint Vincent de Paul lui montra la sœur de Charité parcourant les rues, visitant les pauvres, soignant les malades à domicile, volant partout où l'appelaient la souffrance. Dans la suite, l'Europe, les ayant vues à l'œuvre, applaudit au dévouement de ces dignes filles et l'étonnement fit place à l'admiration. Mais notre jeune pays n'était pas encore revenu de la défiance que lui inspirait cette nouvelle création: nos Mères elles-mêmes, et ce n'est pas manquer à leur mémoire, croyons-nous, de le constater, nos Mères n'étaient pas exemptes de certains préjugés. Que de dangers à redouter dans ce ministère extérieur! pensaient-elles. Le changement de lieu, la multiplication des maisons, leur semblaient une source de distractions, un affaiblissement de la vie intérieure. Et, pour cette première fondation, ne pouvant en appeler à leur expérience, sans tradition pour les éclairer, elles crurent prudent de s'inspirer "des règles que suivent en pareil cas les communautés cloîtrées, se servant en grande partie des règles de fondations des religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal." (1)

---

(1) Exposé historique touchant les fondations, envoyé au Cardinal Préfet de la Propagande le 23 décembre 1880.



Il fut donc convenu que cette maison serait indépendante de la maison mère et que l'on se contenterait d'exiger, des sœurs qui y seraient envoyées, un acte d'adhésion et de fidélité aux règles des Sœurs Grises de Montréal. C'est ce qui ressort d'ailleurs de la lettre d'obédience, adressée aux futures fondatrices par Mgr de Montréal, le 4 mai 1840; il importe d'en citer ici de larges extraits :

“Nous étant assuré,” dit Sa Grandeur, “que les  
 “fonds offerts par le dit M. E. Crevier étaient suffi-  
 “sants pour commencer la bonne œuvre, que quatre de  
 “nos chères Filles de l'Hôpital Général de cette ville  
 “s'étaient généreusement vouées à cette sainte entre-  
 “prise, et que plusieurs filles pieuses demandaient déjà  
 “à se joindre à elles; considérant que les hôpitaux de  
 “ce diocèse sont loin de suffire aux besoins des mala-  
 “des; désirant procurer la gloire de Dieu et l'honneur  
 “de l'Eglise par une institution aussi charitable; ayant  
 “en outre à cœur de procurer à Jésus-Christ de nou-  
 “velles épouses et à sa bienheureuse Mère de fidèles  
 “servantes, en favorisant un établissement qui leur  
 “sera tout dévoué; enfin ayant un désir ardent d'atti-  
 “rer sur nous et sur notre diocèse des grâces abon-  
 “dantes, nous avons jugé devoir seconder les vues  
 “pieuses et charitables du Fondateur, en érigeant, en  
 “vertu de l'autorité dont la Sainte Eglise nous a re-  
 “vêtu, une Congrégation qui, nous l'espérons, fera la  
 “gloire de la Religion et procurera de puissants se-  
 “cours à l'humanité souffrante...”

Puis, Sa Grandeur détermine que les fondatrices formeront une Congrégation de Filles de la Charité, à vœux simples, sous la direction d'une supérieure



qu'elles éliront après leur arrivée en la nouvelle maison. Il leur permet d'ouvrir un noviciat et veut qu'elles suivent les Constitutions de l'Hôpital Général de Montréal, se réservant le droit de faire par la suite certains changements qui lui paraîtraient nécessaires eu égard à la diversité des offices qu'elles auraient à remplir. Il érige la chapelle du nouvel hôpital sous le titre de Notre-Dame de la Compassion, dont la fête se célèbre le vendredi dans la semaine de la Passion, et recommande aux hospitalières "de la part de l'Eglise, d'honorer avec toute la ferveur et la solennité possibles les douleurs de Marie dans la passion de son Fils." Il assigne, pour premier patron de l'Hôpital, saint Joseph, gardien et pourvoyeur de la Sainte Famille, pour second patron, saint Jean-de-Dieu, modèle de dévouement aux œuvres de miséricorde, déclarant se conformer en cela aux pieuses intentions du Fondateur.

"Nous mettons les dites Filles de la Charité," conclut-il, "sous l'entière dépendance et juridiction de l'Evêque diocésain, au spirituel comme au temporel, voulant qu'elles soient en tout obéissantes aux supérieurs particuliers que nous jugerons à propos de leur donner.

"Nos très chères Sœurs Marie-Michel-Archange Thuot, Marie-Tharsile Guyon, Marie-Honorine Pinsonneault et Marie-Emilie Jauron, nous ayant témoigné la bonne volonté de se consacrer au nouvel Institut, nous ne pouvons qu'approuver leur louable dessein; nous leur donnons, par les présentes, leur obéissance et nous déclarons qu'elles forment dès maintenant la nouvelle Communauté de *Filles de la*

“*Charité* que nous avons érigée ci-dessus, entièrement “séparée, au spirituel comme au temporel, de celle “des Sœurs de la Charité à laquelle elles ont appartenu “jusqu’ici. Nous les déclarons en outre *Administra- “trices*, par elles et celles qui leur succéderont dans “leurs offices, maintenant et à toujours des biens pré- “sents et à venir du susdit hôpital ou Hôtel-Dieu.”

“En accordant au nouvel Institut une existence “canonique, au nom de l’Eglise, nous lui donnons, de “la part de Dieu, toutes les bénédictions spirituelles “et temporelles qui accompagnent toujours les œuvres “de charité, quand elles se font purement pour la “gloire de Dieu et le service du prochain. Nous le “recommandons à la bienfaisance du clergé et des “fidèles de notre diocèse, comme une œuvre éminem- “ment catholique et très glorieuse à notre sainte Reli- “gion.” (1)

Ce mandement, qui ne respire qu’encouragement, bénédiction et privilège pour la nouvelle Congrégation, exprime très bien la nature des engagements des fondatrices. Elles conservent les Constitutions et les Règles de la maison-mère de Montréal, mais elles forment, on le voit, une communauté indépendante de cette maison. Toutes le comprennent; aussi cette séparation devient-elle de part et d’autre la matière d’un grand sacrifice.

---

(1) “Nous nous empressons,” déclare Mgr Bourget dans cette même lettre, “nous nous empressons de mettre la dernière main à une œuvre que notre illustre Prédécesseur était sur le point de couronner.”



Par acte notarié (1), passé le même jour, 4 mai 1840, les fondatrices eurent à renoncer aux droits et privilèges qu'elles avaient eus jusqu'alors dans la communauté, à laquelle elles déclaraient ne plus appartenir sinon par la charité et l'union de prières, et par la reconnaissance qu'elles devaient à cette communauté. Toutefois, supposé le cas où le futur établissement serait discontinué, les administratrices de l'Hôpital Général promettaient et prenaient l'engagement de recevoir et d'agréger de nouveau, à la communauté mère, les sœurs de la nouvelle fondation.

Le départ étant fixé au 6 mai, les quatre fondatrices se hâtent de mettre la dernière main aux préparatifs. La Communauté leur fournit généreusement literie et vestiaire: sœur Coullée, économe, pourvoit leur chapelle d'ornements sacerdotaux et de vases sacrés; calice, ciboire, ostensor et bassin des burettes avaient été fabriqués avec l'argent fondu des gobelets, cuillères et fourchettes en usage autrefois au réfectoire des religieuses. M. Larré, p.S.S. alors aumônier de la Maison-Mère, leur donne six serviettes de toile fine, très précieuses pour lui parce qu'elles ont été tissées sous le toit paternel. Et les hospitalières usent largement de l'autorisation, accordée par Mère Beaubien, de partager, avec les partantes, les meubles et ustensiles de leurs propres salles ou offices.

Le 6 mai se leva triste et solennel. Au dehors, le ciel était gris, une pluie fine et drue détrempeait la

---

(1) Acte de renonciation des fondatrices de St-Hyacinthe passé devant les notaires Trudeau et Houlé, 4 mai 1840.



terre et rendait les chemins boueux. Au dedans, la messe et la communion du matin avaient versé dans le cœur des nouvelles fondatrices force et courage; mais chaque nouvelle entrevue avec leurs sœurs au cours de la matinée amenait une nouvelle effusion de larmes. Vers midi et demi, heure indiquée pour le départ, il fallut échanger les adieux. Sœur Thuot et ses trois compagnes reçurent les embrassements de Mère Beaubien et des vingt-huit professes qui formaient alors la communauté; puis elles montèrent à l'infirmierie saluer une dernière fois sœur Ducharme, alors mourante, cousine de sœur Guyon. Les voies de l'une et de l'autre étaient bien différentes. Encore jeune, mais l'âme remplie de fervents désirs, sœur Ducharme entrevoyait déjà la récompense; sœur Guyon débutait dans une carrière qui devait être longue et fructueuse. Toutes deux agréables à Dieu lui porteront les mérites d'une vie embellie par le sacrifice et l'amour.

De l'infirmierie, les Sœurs se rendent à la chapelle pour les prières de l'itinéraire; les fondatrices y renouvellent les serments qu'elles y ont prononcés au beau jour de leur profession. Bientôt les grandes portes s'ouvrent et nos quatre voyageuses prennent les voitures qui les attendent pour les conduire au bateau. Mademoiselle N., future postulante, une fille de confiance, une de service et un domestique font partie de la caravane. M. James Larkin, p.S.S., se prête avec bonheur à les accompagner une bonne partie du trajet.

La voie ferrée permet aujourd'hui de franchir en moins d'une heure la distance qui sépare Montréal de

Saint-Hyacinthe. Avec les moyens de transport de cette époque, vingt-six heures suffisaient à peine pour effectuer le voyage. De Montréal il fallait descendre le Saint-Laurent jusqu'à Sorel, puis remonter le Richelieu jusqu'au point d'arrêt situé en face du village Saint-Charles. De là, douze milles restaient encore à parcourir en voiture pour atteindre Saint-Hyacinthe. Embarquées à Montréal vers les deux heures p.m. sur le vapeur "Queen," nos Sœurs n'arrivèrent à Saint-Charles qu'à sept heures le lendemain matin. Elles y rencontrèrent M. Spink, beau-frère de notre sœur Fréchette, qui les y attendait pour les conduire chez lui prendre un réconfortant déjeuner.

Vers les dix heures, elles se remettent en route, accompagnées de l'abbé Godefroy Marchessault, économiste du collège Saint-Hyacinthe, venu au-devant des voyageuses avec sept charrettes destinées au transport du bagage. Cette prévenance de l'abbé Marchessault sera le prélude de nombreux services qu'il rendra plus tard à cette maison; soit par ses bons conseils dans les affaires épineuses, soit par ses secours dans les moments de détresse.

La petite caravane n'arrive à Saint-Hyacinthe que vers le soir. Néanmoins tout le village est sur pied. Les cloches de l'église, du collège et du couvent, mêlent leurs joyeuses envolées aux fanfares des musiciens, installés dans la tour du collège pour saluer l'arrivée des fondatrices. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et leurs élèves les attendent au passage. Au premier roulement des voitures, M. le curé Crevier se hâte de prendre les devants, afin d'accueillir les mères de ses pauvres et de ses malades et



de leur offrir une cordiale bienvenue. Les prêtres viennent à leur tour les bénir. "Ce fut un beau jour pour cette ville naissante," écrira plus tard Mgr Taché, "et un grand congé en grava le souvenir dans l'esprit des collégiens."

Sur le point de pénétrer dans leur nouvelle demeure, nos sœurs ne sont pas peu surprises de voir, près de la porte, un idiot, couvert de haillons, placé là évidemment à dessein, et râclant avec un vieil archet un violon d'où sortaient les sons les plus discordants. Avec respect, elles saluent en lui le Maître divin que leur foi découvre et le reçoivent comme les prémices de la génération des malheureux qu'il leur sera bientôt donné d'abriter.

Dès leur entrée, les fondatrices sont invitées à prendre le dîner, préparé par les Dames de l'endroit. Parmi les bienfaitrices de la première heure, mentionnons le nom de Madame Jean Dessaulles, seigneurresse, "image vivante de la femme forte, que le Sage nous représente la main et le cœur toujours ouverts pour répandre ses bienfaits." Dès cette première entrevue avec les religieuses, Madame Dessaulles leur offrit ses services et ne cessa jusqu'à sa mort, en 1857, d'assister l'œuvre de ses libéralités. Entre autres faveurs, elle remit à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe les rentes seigneuriales qu'il devait lui payer. M. Maurice Laframboise, son gendre, fit, avec la même générosité, don de la part de rentes qui revenait à son épouse, Rosalie Dessaulles.

Quant aux fondatrices, le lendemain de leur arrivée, sous la présidence de M. le curé Crevier, assisté des abbés Prince et Larocque, elles procédèrent à leur



élection, conformément aux prescriptions du mandement de Mgr Bourget. Furent élues : sœur Thuot, supérieure, sœur Guyon, assistante, sœur Pinsonneault, maîtresse des novices, et sœur Jauron, conseillère et hospitalière des pauvres et des malades.

Les nouvelles ouvrières aspiraient au bonheur de posséder le saint Sacrement. Le 11 mai, le saint sacrifice de la messe était offert pour la première fois, (1) et le Dieu de l'Eucharistie prenait définitivement sa demeure dans un petit oratoire. Puis les pauvres, les amis de Jésus, furent successivement reçus. Et avec eux la porte s'ouvrit à bien des privations. Mais, vu les attentions du charitable curé et des bienfaiteurs du couvent, en maintes circonstances nos sœurs purent dire avec notre vénérable Mère d'Youville : *"A la veille de manquer de tout, nous ne manquons pas au moins du nécessaire."* La provision de blé, soigneusement placée dans un grenier de l'Hospice par la prévoyance de M. Crevier, était, en septembre, complètement épuisée. Les sœurs se gardèrent toutefois d'aller crier famine; elles préférèrent recommander leur détresse à saint Vincent de Paul, grand aumônier des nécessiteux. Durant une neuvaine qu'elles lui firent avec beaucoup de ferveur, un négociant leur envoya douze minots de blé, juste ce qu'il fallait pour attendre la récolte. Un autre jour, sœur Jauron veut procurer une paire de souliers à l'une des braves

---

(1) Celui qui servait la première messe allait devenir le troisième évêque et le premier archevêque de Montréal. C'était le jeune Charles-Edouard Fabre.

domestiques de la maison; elle n'a que la moitié de l'argent nécessaire pour les payer. Un visiteur se présente et lui met dans la main le numéraire suffisant pour compléter la somme.

Au cours de l'hiver, Mère Beaubien leur envoie, après sa visite, vingt quintaux de fleur de farine. Toutes dévouées, comme à l'ordinaire, les quatre religieuses se livrèrent corps et âme à l'œuvre à laquelle elles s'étaient données. Pour procurer des ressources à la maison, elles se firent lingères, blanchisseuses, couturières, etc. etc. Un jour, une jeune novice, voyant sœur Thuot occupée à blanchir la cire par une chaude journée d'été, le front ruisselant de sueur, la fatigue peinte sur les traits, lui demande si elle ne regrettait point d'avoir quitté sa maison mère pour se soumettre à tant de misères. — "Mais, c'est ce à quoi je m'attendais," répondit sœur Thuot, tout absorbée en Dieu, "et je suis heureuse de trouver ici ce que je suis venue chercher." Tant il est vrai qu'avec les pensées de la foi nous trouvons le secret de nous oublier! C'est encore dans l'oubli du moi qu'elles trouvèrent le secret de faire du bien. Un jour, une mendicante vagabonde et livrée à toutes sortes de désordres se présente à l'Hôtel-Dieu; sœur Thuot l'accueille avec bonté et la recommande à la plus compatissante charité de sœur Jauron. En retour de ses soins, celle-ci ne reçoit que des paroles grossières; le cœur de cette nouvelle venue semble si dur que rien ne parvient à la toucher. Sans se rebuter, sœur Jauron continue de la combler d'attentions et se risque à glisser une médaille dans les plis de sa mantelette. La malheureuse s'en aperçoit et la rejette brusquement. Une



deuxième médaille est plus heureuse. Une conversion radicale s'ensuit. La malade demande un prêtre, se confesse et meurt en prédestinée. M. Crevier pleurait de reconnaissance en donnant l'Extrême-Onction à la moribonde et disait ensuite que le salut de cette seule âme le dédommageait amplement des sacrifices attachés à la fondation.

Le bien s'opérait aussi parmi les pauvres et même parmi les dames que nos sœurs recevaient en qualité de pensionnaires. Plusieurs exercices spirituels se faisant alors à la Chapelle, ces dames s'y rendaient avec un empressement digne d'être signalé. Quelques-unes, touchées de la bonté de Notre-Seigneur résidant au milieu d'elles au très saint Sacrement, se levaient la nuit pour aller l'adorer. On dut mettre des bornes à cette ferveur. Mais la vie laborieuse des hospitalières, sœurs de la Charité, continua d'être pour elles un puissant aiguillon.

Tel était l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe à ses débuts. Aujourd'hui, on admire le magnifique et vaste édifice de cette Maison-Mère. Tournant les feuillets des Annales de 1932, on lit la statistique qui suit: six cent vingt-sept religieuses vivantes, trois cents religieuses décédées, quatre-vingt treize novices et postulantes, huit cent trente-six vieillards des deux sexes, treize cent treize orphelins et orphelines, cent cinquante-six messieurs et dames pensionnaires, trois cent soixante-cinq malades dans les hôpitaux, dix mille deux cent cinquante malades traités annuellement. Ces œuvres se font dans vingt-trois établissements.

Le 18 août 1886, l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe détacha, pour la fondation d'une maison de charité



à Nicolet, quatre de ses ouvrières. Cette Communauté ne tarda pas à grandir; comme les autres, elle eut son autonomie, son noviciat, ses œuvres. Elle comptait en 1932: deux cent quarante-huit religieuses vivantes, cinquante-cinq novices et postulantes; cent cinquante-deux vieillards des deux sexes; trois cent cinquante-quatre orphelins et orphelines; soixante-sept dames pensionnaires, deux cents malades dans les hôpitaux; trois mille cinquante malades traités annuellement; cent quatre-vingt-huit élèves pensionnaires Indiens.

Une fondation, de nature différente, mais qui ne pouvait manquer d'intérêt pour les Sœurs Grises, eut lieu à Montréal, en cette même année 1840: celle du Grand Séminaire de Saint-Sulpice. Les Séminaristes habitèrent d'abord, rue Saint-Paul, près Mc Gill, dans une aile du Collège de Montréal, puis s'établirent, en 1857, sur le *flanc du Mont-Royal*, autour du Fort des Messieurs, nom que l'on donnait alors à la résidence des Sulpiciens employés à la Mission de la Montagne. On dut démolir le Fort lui-même, en 1760, mais on laissa subsister deux tours d'angles du mur d'enceinte. "Ces deux tours," écrit M. Olivier Maurault, p.S.S., "semblent garder l'entrée du Grand Séminaire, dont l'immense et austère façade de calcaire gris se déploie au-delà du jardin. La chapelle, terminée en 1907, de style basilical, avec poutres apparentes et revêtement de pierre de Caën, rappelle l'église San-Miniato de Florence. Signalons encore la cour de récréation des séminaristes, ornée d'un long canal, creusé en 1700, et bordée d'ormes gigantesques plus que centenaires." Empruntant une gracieuse image de nos Livres

Saints, disons que le Grand Séminaire de Théologie, comme un arbre planté sur le bord des eaux courantes, voit régulièrement se renouveler son vert feuillage, et produit, en son temps, d'excellents fruits. 70 Evêques, plus de 5000 Prêtres ont été formés depuis près d'un siècle dans cette maison bénie de Dieu. Le premier Supérieur en fut M. Billaudèle, de 1840 à 1846; puis vinrent successivement M. Baile, 1846 - 1866; M. Larue, 1866 - 1871; M. Delavigne, 1871 - 1872; M. Colin, 1872 - 1881; M. Lecoq, 1881 - 1903; M. Lelandais, 1903 - 1918; M. Urique, 1918 - 1924; M. Dorvaux, 1924 - 1927; M. Yelle, 1927 - 1933; qui a été récemment élevé à l'épiscopat par le Saint-Siège et est devenu archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Il a été remplacé par M. R. Lesieur,

---

## CHAPITRE XII

DÉCÈS DE MGR LARTIGUE. — L'ARCHICONGRÉGATION DU SAINT COEUR DE MARIE EST ÉTABLIE EN FRANCE. — MÈRE BEAUBIEN Y ASSOCIE SA COMMUNAUTÉ. — L'ARCHICONGRÉGATION EST ÉRIGÉE DANS LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL. — MGR DE FORBIN-JANSON AU CANADA. — IL PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE DE PROFESSION À L'HÔPITAL-GÉNÉRAL, PRÊCHE UNE RETRAITE À CHÂTEAUGUAY. — LE COUVANT DES SOEURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME. — ERECTION DU CHAPITRE DIOCÉSAIN. — MGR BOURGET EN EUROPE. — SON RETOUR.

1840 - 1841

Le 8 septembre 1836, en la fête de la Nativité de la Vierge, avait lieu l'intronisation de Mgr Lartigue comme évêque de Montréal.

Quatre années plus tard, à la pompe du triomphe, aux tressaillements de l'espérance, succédaient le deuil des funérailles et les regrets de la séparation. Le premier évêque de Ville-Marie "avait soutenu ses combats, sanctifié son âme dans la tribulation, puis fondé *canoniquement et civilement* un évêché. Il ne lui restait qu'à recevoir le juste prix de ses travaux; "il acheva de s'en rendre digne par les souffrances de "sa maladie."

Déjà, depuis quelques mois, son état habituel de langueur prenait un caractère alarmant. Il fallut donc



déterminer le vaillant évêque à abandonner le travail, il fallut encore l'obliger de se rendre à l'Hôtel-Dieu pour y recevoir les soins empressés et délicats des religieuses hospitalières.

C'est avec un calme et une force dignes d'un apôtre que Mgr Lartigue vit arriver le terme de ses jours. Il donna ses derniers conseils, reçut les secours de la religion, bénit les assistants, les prêtres, les communautés religieuses et tous les fidèles de son diocèse. Mgr Bourget, son coadjuteur, et M. le grand vicaire Quiblier, supérieur du Séminaire, l'assistèrent dans cette solennelle circonstance. De ce moment, le vénérable Prélat, aveugle, réduit à la plus extrême faiblesse, ne s'entretint qu'avec son Dieu, son juge, son sauveur. Il alla se reposer en Lui le 19 avril, jour de Pâques.

Ce deuil changea la joie des solennités pascales en accents de douleur. Exposés à l'Hôtel-Dieu, en chapelle ardente, durant deux jours, ses restes furent transportés le troisième jour à l'église paroissiale, où l'on chanta un service pontifical. M. Quiblier prononça l'oraison funèbre. Après les absoutes, le convoi se dirigea vers la Cathédrale. Le jeudi, après un 3ème service solennel, le corps était descendu dans la crypte sous le sanctuaire et placé dans un caveau en face du maître-autel. (1)

Voici quelques notes biographiques concernant le premier évêque de Montréal. Remontons à la date

---

(1) En 1885, les deux cercueils de Mgr Lartigue et de Mgr Bourget furent déposés dans le caveau du pilier sud-ouest de la nouvelle cathédrale.

du 20 juin 1777. Ce jour-là, Jacques Lartigue, médecin, et son épouse Charlotte-Marguerite Cherrier, après des vœux et des prières, recevaient du ciel un enfant à qui l'on donna les noms de Jean-Jacques. Baptisé à l'église Notre-Dame de Montréal, il y fit sa première communion et préluda aux augustes fonctions du sacerdoce et de l'épiscopat en remplissant l'office d'enfant de chœur.

Le jeune Lartigue entra au petit Séminaire et devint un élève brillant. Ayant terminé son cours en 1793, il étudia l'anglais, puis le droit, faisant servir tous ses talents à la gloire de Dieu et au bien de la religion. Il lui arriva de dire après son élévation à l'épiscopat: "J'étais aussi capable de soutenir les intérêts de la religion contre l'impiété des Philosophes, pendant que j'étais dans le monde, que maintenant." Docile à la voix de Dieu qui l'appelle au service de l'Eglise, le jeune homme se présente à Mgr P. Denaut. Celui-ci l'admet dans la milice sacrée en lui conférant la tonsure le 23 septembre 1797, le jour même où ce prélat, venu de Longueuil, faisait son entrée épiscopale dans l'église paroissiale de Montréal. Il ne prévoyait pas sans doute que cette entrée à Ville-Marie dût être marquée par une grâce aussi singulière que celle de lui préparer son premier évêque.

Mgr Denaut, qui avait, dit-on, un discernement remarquable pour découvrir les hommes de mérite et un rare talent pour en tirer parti, voulut s'attacher M. Lartigue comme secrétaire, après l'avoir ordonné le 24 septembre 1800. L'application du nouveau secrétaire aux affaires du diocèse, le talent qu'il déployait à discuter et approfondir toutes les matières ecclé-



siastiques, son ardeur à acquérir de nouvelles connaissances, sa prudence et sa discrétion, jointes à ses autres qualités, le mirent bientôt en état d'aider puissamment son évêque. Aussi Mgr Denaut ne voulut-il jamais consentir à se priver de ses services, bien que celui-ci lui eût souvent demandé la permission d'entrer à Saint-Sulpice.

Mgr Denaut étant mort le 17 janvier 1806, l'abbé Lartigue put suivre son attrait. Il entra dans cette vénérable Compagnie le 22 février 1806. Les MM. du Séminaire le reçurent à bras ouverts et, le 1er février 1807, M. Lartigue était agrégé comme directeur. Durant quinze années, il déploya un zèle infatigable, un rare talent pour la prédication, une ardeur constante pour la conversion des pécheurs et une grande charité envers les pauvres.

Mgr Plessis, partageant l'estime de son prédécesseur pour M. Lartigue, l'associa aux travaux de son coadjuteur, Mgr Panet. Choisi, en 1819, pour aller en Angleterre défendre les droits du Séminaire, il revenait à Montréal le 20 juillet 1820. Le 1er février de cette même année, le Pape Pie VII l'avait nommé évêque de Telmesse en Lydie, suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec pour le district de Montréal. Le 21 janvier 1821, Mgr Plessis lui conféra l'onction épiscopale dans l'église Notre-Dame à Montréal, au milieu d'un grand nombre de fidèles qui s'applaudissaient de pouvoir conserver, au milieu d'eux, le pasteur bien connu, dont la Providence venait de les gratifier.

La carrière épiscopale de Mgr Lartigue couvre



vingt années de travaux incessants, de difficultés de tous genres. L'intrépide évêque sut les surmonter avec une force d'âme admirable.

Le zèle, qui l'a porté à se sanctifier, l'a embrasé aussi d'ardeur pour la sanctification du prochain. Sa charité pour les pauvres ne connut pas de respect humain; rien ne l'arrêtait quand il s'agissait d'accomplir une bonne œuvre. "On le vit traverser la ville," disent les chroniques, "portant lui-même la nourriture du pauvre, ou les vêtements dont il allait couvrir les membres de Jésus-Christ, fournissant les ustensiles de cuisine nécessaires à ceux à qui il avait procuré des aliments, vendant secrètement les objets dont il pouvait disposer, afin de pouvoir faire du bien."

Mgr Lartigue allait, une fois le mois, dire la messe dans l'une des trois communautés, les seules qui fussent alors établies à Montréal. En 1835, lors de sa visite canonique, les précieux avis qu'il donna à nos Mères témoignent de son paternel intérêt et méritent notre profonde gratitude.

Cette même année 1840 marqua l'érection de l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie dans notre communauté. L'origine de cette confrérie remonte à 1628. Reconnaisant à la Mère de Dieu du triomphe des armes françaises dans le fameux siège de la Rochelle, Louis XIII voulut qu'on élevât dans Paris un sanctuaire, portant le titre de Notre-Dame-des-Victoires. C'est dans cette église que fut établie, le 11 décembre 1836 et érigée le 16 du même mois, l'Archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie, par le vénérable M. Dufriche-Desgenettes, curé de la pa-

roisse de Notre-Dame-des-Victoires.

Cette association de prières pour les pauvres pécheurs prit une extension rapide et prodigieuse. Bientôt, ce n'est plus seulement à Paris que les fidèles associent leurs prières et leurs sacrifices au très saint Cœur de Marie pour cette belle cause; la dévotion se propage rapidement à l'étranger, traverse les mers et pénètre jusque sur nos rives.

Des cris de confiance et d'amour si fervents touchèrent le cœur de notre Immaculée Mère et en obtinrent des prodiges de conversion, en ramenant la paix et la piété dans de nombreux foyers.

Mère Beaubien, dont l'âme était ouverte à tout ce qui tendait à procurer la gloire de Dieu, entendit nos Pères de Saint-Sulpice faire de tels éloges de cette œuvre pieuse qu'elle voulut y associer sa communauté. (1)

Les conditions, d'ailleurs, n'étaient pas très onéreuses. Offrir et consacrer chaque matin au très saint Cœur de Marie prières, travaux, mortifications, toutes les bonnes œuvres de la journée, en un mot, dans l'intention de les unir aux hommages que ce Saint Cœur rend sans cesse à la Très Sainte Trinité et pour implorer de l'infinie miséricorde du Cœur de Jésus le pardon et la conversion des pécheurs, réciter chaque jour un *Ave Maria*, suivi de l'invocation: "O Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous" (2), faire

---

(1) Mémoires de nos Sœurs Olier et Baby, p. 163.

(2) De là l'origine de la pieuse pratique, qui veut qu'à chaque heure, l'on se rappelle la présence de Dieu, en y ajoutant l'*Ave Maria* et l'invocation précitée.



insérer son nom de baptême et de famille dans le registre de l'Archiconfrérie: telles étaient les principales obligations des associés.

Le 25 mars 1840, fête de l'Annonciation et jour où l'Eglise honore l'avènement temporel du règne de Jésus dans le cœur de son immaculée Mère, les Sœurs Grises, désireuses de coopérer à l'avancement de ce règne divin dans les âmes, s'enrôlaient avec amour dans la pieuse archiconfrérie. Les noms, envoyés à M. Desgenettes avec une offrande de trois cents francs, étaient accompagnés d'une lettre de Mère Beaubien, où les intérêts de sa communauté étaient instamment recommandés aux prières des associés, admis à entourer de plus près Notre-Dame-des-Victoires, dans son sanctuaire privilégié. Les grâces qu'elle y sollicitait plus particulièrement pour sa chère famille religieuse étaient l'esprit d'oraison et une charité ardente, si nécessaire à toute sœur Grise, pour remplir fructueusement son laborieux ministère. Puis, avec l'esprit de simplicité et d'enfance chrétienne qui caractérisait sa piété, Mère Beaubien terminait sa lettre par cette prière de foi naïve: "Permettez-moi de vous demander "une dernière faveur: celle de solliciter pour moi, en "particulier, *l'esprit de discernement et de prudence* "pour bien connaître et bien suivre la volonté de cette "Mère de bonté et celle de son divin Fils, afin de con- "duire, avec sagesse et sous sa direction, la maison qui "m'a été confiée, la priant d'en être elle-même la "Supérieure et la Mère spéciale."

Un mois plus tard, une lettre de Paris venait assurer Mère Beaubien "que les noms de ses filles étaient



insérés dans le cœur que M. Quiblier, Supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, avait offert de sa part et de celle des Sœurs Grises au cœur Immaculé de Marie." (1) Toutefois les billets d'affiliation ou d'agrégation, annoncés par cette même lettre, ne parvinrent à Montréal qu'au mois de février de l'année suivante, époque où Mgr Bourget érigeait avec grande solennité, dans sa cathédrale, la dite archiconfrérie. Ce fut un élan unanime des cœurs catholiques vers celui de l'Immaculée Mère. Le registre de l'association n'était pas ouvert depuis un mois que déjà le nombre des associés avait atteint le chiffre de 2,200 pour la ville seulement. Bientôt on vit des campagnes s'associer à l'œuvre; prêtres et laïques, tous ambitionnaient l'honneur de travailler, par leurs prières et leurs exemples, à la conversion des pécheurs. Ces humbles et ardentes supplications furent entendues de la Reine du ciel; et bientôt, sous sa vivifiante influence, se produisit dans notre Canada un mouvement qui allait le régénérer. Celui qui en était le principal instrument, Mgr de Forbin-Janson, avait plus d'une fois retrempe au pied de Notre-Dame-des-Victoires son courage d'apôtre et de missionnaire.

Charles-Auguste-Marie-Joseph de Forbin-Janson naquit à Paris le 3 novembre 1785. Son père, le vénérable marquis de Janson, était lieutenant des armées du roi. Sa mère, issue des princes de Galléon, femme vraiment héroïque, voulut, au prix de sa fortune, au

---

(1) Lettre de M. Carrière, p.S.S., 14 mai 1840, futur supérieur de Saint-Sulpice élu le 8 mai 1857. ? 1850

moment de la révolution, sauver une tête auguste, tentative magnanime qui lui valut l'honneur d'être mise hors la loi.

Digne héritier d'un nom illustre, Charles devait montrer une âme fortement trempée. Sa carrière allait être une suite continuelle d'épreuves et d'orages : elle s'ouvrit par une tempête. Dès l'âge de cinq ans, il eut à suivre ses parents en Allemagne où la persécution les avait forcés de chercher un asile. (1)

De retour dans sa patrie, il fit sa première communion, suivit les cours du séminaire Saint-Sulpice et fut ordonné à Chambéry en 1811.

En 1814, une association de prêtres s'était formée en vue de rétablir l'œuvre des missions de France. L'abbé de Forbin-Janson en devint l'un des ouvriers les plus actifs et se livra dès lors à un ministère accablant, à des fatigues surhumaines. Promu à l'épiscopat en 1823 pour le diocèse de Nancy et de Toul, le nouveau pasteur reste missionnaire. En 1830, la tourmente révolutionnaire lui ouvre de nouveau le chemin de l'exil. Neuf ans durant, d'aveugles hostilités lui ferment obstinément l'entrée de son diocèse. En 1839, l'évêque apôtre tourne ses regards vers l'Amérique ; il traverse l'Océan, parcourt en tous sens les Etats-Unis où ses prédications produisent des effets merveilleux ; il assiste au concile national réuni à Baltimore et visite plusieurs tribus indiennes.

De là il passe au Canada, en septembre 1840, attiré

---

(1) Notice sur Mgr de Forbin-Janson, d'après le mandement publié par Mgr Menjaud.



par les pressantes sollicitations de nos évêques, jaloux de "raviver chez leur peuple la ferveur qui animait nos pères dans la foi." Québec recueille ses premières prédications apostoliques sur la terre canadienne. A la fin de septembre, le prélat missionnaire est à Montréal. Le deux octobre, il préside en notre maison-mère la cérémonie de vêtiture de nos sœurs Youville et Normant et reçoit les vœux de sœur Manseau. Son passage à l'Hôpital laisse les cœurs comme embrasés du feu de la charité de Jésus-Christ, dont le sien était consumé. Affable et bienveillant, à l'issue de la cérémonie Sa Grandeur fait une visite aux religieuses. Dans la suite, il se plaisait à nommer les Sœurs Grises son "*bataillon gris.*"

Monseigneur de Nancy ouvrit sa mission à Montréal par l'évangélisation des environs de la ville épiscopale. Terrebonne et Oka eurent tour à tour le bonheur d'entendre ses exhortations. Lorsqu'il dut quitter Terrebonne, il fut, malgré son opposition, reconduit par trente-deux cavaliers et presque autant de petites voitures qui l'accompagnèrent à six lieues. Arrivé le soir au lac des Deux-Montagnes, il y visita deux tribus d'anciens convertis Iroquois et Algonquins réunis dans une même église. On fit un pèlerinage au Grand Calvaire, à une lieue de distance. Tous ceux qui pouvaient marcher, même les mères avec leurs petits enfants, suivirent la procession. On récitait le chapelet en quatre langues: latin, français, algonquin, iroquois.

De là il repassa aux Etats-Unis où il séjourna sept semaines. "Le 7 décembre, il rentrait au port de Montréal vers les six heures. En cette saison, l'abordage "est difficile à cause de l'encombrement des glaces



“charriées par le fleuve. Les bateliers, obligés de “relâcher assez loin du rivage, s’occupaient à transporter les malles; et, pendant que le compagnon de “l’évêque allait commander une voiture, celui-ci, “croyant pouvoir atteindre seul le rivage, prit, à la “leur trompeuse de la lune, une eau libre pour une “glace solide et plongea de tout son poids dans l’ouverture. Rejeter son manteau, faire quelques brasses, “atteindre un glaçon flottant, saisir le câble d’un “radeau voisin fut l’affaire d’un instant, et lorsqu’une “main amie voulut le saisir, l’intrépide prélat était déjà à genoux sur le radeau.” (1) Malgré la rigueur de la saison, l’accident n’eut heureusement point de suite fâcheuse; il ne fit qu’accroître la popularité du missionnaire.

Durant son séjour à Montréal, le prélat honora plus d’une fois les Sœurs Grises de sa visite. Un jour qu’il y était venu célébrer la sainte messe et entretenir la communauté du grand objet de ses sollicitudes: l’œuvre des retraites, Mère Beaubien, songeant au bien que les paroissiens de Châteauguay retireraient de ses exhortations, lui proposa de donner une mission à ces bonnes gens dont les intérêts spirituels, à titre de censitaires, lui tenaient tant à cœur. Monseigneur sourit, mais ne répondit point. Mère Beaubien en conclut que, si une pétition était présentée au prélat, il l’aurait pour agréable; elle écrivit aux Sœurs du manoir d’en faire la suggestion aux paroissiens. Peu de jours après, une députation des principaux citoyens de Châteauguay, munis d’une lettre de la supérieure,

---

(1) Mélanges religieux.

frappait à la porte du presbytère de Chambly où Sa Grandeur donnait une mission. L'évêque les accueillit avec bonté. Il prit connaissance de la lettre que lui remit l'un des principaux citoyens de Châteauguay, M. Mc Donald, de croyance étrangère, il est vrai, mais non moins avide que les catholiques d'entendre le prélat. Monseigneur leur donna l'espoir qu'il serait très prochainement au milieu d'eux.

Le 27 septembre, à la demande de M. Bourassa, curé de la paroisse, notre chaloupe, pavoisée, fut mise à la disposition du prélat pour la traversée entre Lachine et Châteauguay. L'excellent curé avait vraiment bien préparé les voies. Vers les trois heures de l'après-midi, les paroissiens de Châteauguay, ceux mêmes des paroisses environnantes, étaient réunis au village ou échelonnés le long du fleuve, attendant avec impatience l'arrivée de l'envoyé de Dieu. Dès que l'esquif parut aux regards, de joyeux vivats jaillirent de toutes les poitrines. Avant que l'évêque eut mis pied à terre, la foule était agenouillée pour recevoir sa bénédiction. Monseigneur adressa quelques mots à ces âmes bien disposées et se rendit au presbytère où nos sœurs l'attendaient pour lui faire les honneurs. Le prélat parut agréablement surpris de rencontrer là un détachement de son "bataillon gris;" on convint sur l'heure que, le lendemain, le dîner se prendrait au manoir.

Et en effet, le lendemain matin, vers les dix heures, Monseigneur de Forbin-Janson descendait à l'île Saint-Bernard, accompagné de M. le curé et de quelques prêtres. La pluie étant venue malencontreusement assombrir cette journée, il fut impossible aux



nobles hôtes de visiter l'île et même d'y gravir la colline, d'où la vue embrasse un si vaste panorama. Le dîner n'eut pas moins d'entrain et la douce condescendance du prélat charma les convives.

Après avoir répandu l'allégresse et l'édification dans cette maison du bon Dieu, l'évêque de Nancy retourne à la paroisse pour inaugurer les exercices de la mission. La haute réputation qu'il s'était acquise lui donnait un prestige étonnant sur tous les esprits. Les protestants, aussi bien que les catholiques, accoururent à ses conférences. L'affluence des étrangers fut même si grande que l'on crut bon de leur céder au chœur la place des enfants. Tous gardèrent un maintien digne du saint lieu et, bien que plusieurs ne comprissent pas le français, ils avouèrent que la vue seule de l'homme de Dieu leur faisait du bien. Quatre abjurations d'hommes attestèrent l'heureuse influence de sa parole sur les cœurs. De plus, le 29, une jeune protestante fit publiquement sa profession de foi et reçut le baptême dans le sanctuaire, sous les yeux de l'assistance émue. Monseigneur accepta d'être le parrain de la convertie et Mère Mc Mullen en fut la marraine. Le même jour, cinq cent soixante-douze personnes recevaient la confirmation.

“Comme nous avons extrêmement à cœur le succès de cette retraite,” écrivait plus tard Mère Mc Mullen, “nous nous chargeâmes de la cuisine au presbytère.”

Monseigneur, qui embrassait dans une même charité les petits et les grands, voulut que la cérémonie de consécration à la Sainte Vierge comportât autant de solennité à Châteauguay que dans les grandes villes. A sa demande, les sœurs ornèrent magnifiquement la



statue de Marie, installée au-dessus du maître autel. La Madone resplendissait de mille feux, quand la foule enthousiaste s'écria: "Je crois que Marie est véritablement Mère de Dieu," et encore: "Je me consacre à Marie pour toujours." On ne saurait décrire l'émotion produite par cette manifestation de foi et d'amour.

Cependant Monseigneur ne put qu'inaugurer la retraite, ayant été obligé de quitter Châteauguay dès le 30. Mais les pieux exercices se poursuivirent durant quinze jours avec des succès consolants. C'est ce qui faisait dire plus tard à l'économe, devenue supérieure de l'Hôpital: "J'ai la consolation de vous dire que Châteauguay est devenu un paradis terrestre, tant la retraite a changé les esprits.... La tempérance et la société des Congréganistes y ont pris racine."

Monseigneur évangélisa de plus les paroisses de Saint Polycarpe, Bytown et Saint-Jean Dorchester; puis, il termina sa pacifique mission sur la terre canadienne par une démarche qui lui assure un droit immortel à notre reconnaissance.

Le pays, nous l'avons vu, venait d'être le théâtre d'une révolution: beaucoup de victimes, déportées à Van Diémen (Australie) en 1838, y subissaient encore la peine de l'exil. Les familles et les amis des déportés, privés de leurs chefs depuis quatre longues années déjà, s'étant adressés à l'évêque de Nancy dans leur détresse, le supplièrent d'intercéder pour eux auprès du gouvernement anglais.... Les Canadiens avaient fini par le regarder comme leur protecteur, à qui rien ne semblait impossible.... Ce ne fut pas en vain. Mgr de Forbin-Janson se rendit à Québec, en

compagnie de Mgr Bourget, en vue d'obtenir du gouverneur général, sir Charles Bagot, le rappel de ces exilés politiques; il fournit même 24,000 francs pour les frais du retour. Il fit plus; à son retour en Europe, il alla plaider leur cause devant la cour d'Angleterre. Quelque temps après, ces infortunés étaient rendus à leurs épouses, à leurs enfants et à leur patrie.

Monseigneur de Nancy quitta définitivement Montréal le 18 novembre 1841, pour se rendre à New-York, d'où il s'embarqua pour l'Europe sur le "Baltimore," le 8 décembre 1841, et il arriva heureusement au Havre le 27 du même mois. De retour en France, il fonda l'œuvre admirable et si éminemment catholique de la Sainte-Enfance. Il mourut chez son frère, le marquis de Forbin-Janson, le 18 juillet 1844, à 58 ans, prématurément épuisé par les labeurs de l'apostolat.

A l'issue de la retraite, prêchée par Mgr de Forbin-Janson, le curé de Châteauguay s'occupa activement de l'éducation des enfants de sa paroisse. A force de bons procédés, il parvint à faire souscrire à ses paroissiens une somme assez considérable pour construire un couvent en pierre de 66 x 44, et il en offrit la direction aux Sœurs Grises déjà établies dans sa paroisse. Mais celles-ci jugèrent que l'heure n'était pas venue de se prêter à l'éducation et à l'instruction des jeunes pensionnaires. Elles tinrent cependant à contribuer au succès de l'œuvre, soit par le versement de quelques fonds (1), soit par de fraternels services

---

(1) La communauté versa \$400 pour la construction du pensionnat de Châteauguay.



rendus plus tard aux directrices de l'établissement, les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

La retraite donnée à Montréal par l'évêque de Nancy se prolongea durant quarante jours; la clôture de cette mission coïncida avec l'installation solennelle d'un Chapitre attaché à la Cathédrale.

Le 21 janvier 1841, vingtième anniversaire du sacre de Mgr Jean-Jacques Lartigue, avait lieu cette institution, à laquelle nous sommes redevables d'importants services. Le Chapitre est composé d'hommes attachés par état à la curie épiscopale et dont le devoir est d'aider l'évêque à gouverner l'église selon les saints canons, d'où leur vient le nom de chanoines.

Les premiers chanoines titulaires furent: MM. Antoine Manseau, vicaire général, Hyacinthe Hudon, Jean-Charles Prince, Alexis-Frédéric Trudeau, Etienne Lavoie et J.-Octave Paré; les chanoines honoraires: MM. Vincent Quiblier, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice; Pierre Viau, curé de Saint-Sulpice; F.-Xavier Demers, curé de Saint-Denis; Paul Archambault, curé de Vaudreuil, et Jean-Zéphirin Caron, curé de Saint-Clément de Beauharnois.

Après l'institution de son Chapitre, Mgr Bourget voulut aller déposer aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, Sa Sainteté Grégoire XVI, l'hommage de sa filiale soumission.

Son départ s'effectua le 3 mai 1841. Le chanoine Paré et l'abbé Power, curé de Laprairie, l'accompagnèrent en Europe à bord du paquebot *Albany*. Des citadins, en grand nombre, se dirigèrent vers les quais à l'heure de l'embarquement pour offrir aux

*dividi  
19 amb  
1841*



vénérés voyageurs leurs souhaits. MM. Manseau et Hudon, administrateurs du diocèse, ainsi que M. Quiblier, supérieur du Séminaire, leur firent cortège jusqu'à Saint-Jean. Monseigneur et ses compagnons débarquèrent au Havre le 1er juin.

Sa Grandeur se rendit à Notre-Dame des Victoires déposer au pied de l'autel du saint Cœur de Marie des actions de grâces pour les conversions nombreuses obtenues dans son diocèse par les prières de l'Archiconfrérie. Le digne évêque remit au curé de Notre-Dame des Victoires la liste de cent vingt sept paroisses du Canada, sollicitant leur agrégation à l'Archiconfrérie.

Après un séjour de quatre mois en Europe, Mgr Bourget revenait à Montréal le 23 septembre. Quelques jours plus tard, il publiait une lettre pastorale dans laquelle il exprimait son bonheur de se retrouver au milieu de ses ouailles. Une circulaire particulière adressée, en même temps, à ses prêtres leur faisait part de certains projets concernant l'éducation des enfants, le soin des pauvres, l'organisation des sociétés de tempérance, etc. Il leur communiquait aussi différents indulgences, dont l'un autorisait l'addition des paroles *sine labe concepta* (conçue sans péché) aux litanies de la sainte Vierge.

---

## CHAPITRE XIII

GUÉRISONS OBTENUES PAR L'INTERCESSION DU BIENHEUREUX ALPHONSE RODRIGUEZ. — DÉPOSITION FAITE À LA DEMANDE DE MGR BOURGET. — ORIGINE DE LA NEUVAINES AU BIENHEUREUX. — ORIGINES DE L'ORPHELINAT CATHOLIQUE ET DE L'OEUVRE DES SOEURS DE LA PROVIDENCE. — ARRIVÉE À MONTRÉAL DES OBLATS, DES JÉSUITES ET DES DAMES DU SACRÉ-COEUR.—DÉCÈS DE SOEUR MÉZIÈRE. — DON PAR M. QUIBLIER, D'UN CHEMIN DE CROIX. — HORLOGE DONNÉE PAR M. LARRÉ, P.S.S. — REFONTE DES CONSTITUTIONS.

1840 - 1843

Nourrie dès son enfance des maximes du plus pur christianisme, Mère Beaubien conserva toute sa vie une grande délicatesse d'âme et de cœur. Elle avait à un haut degré l'esprit de prière. C'est dans l'oraison et dans les visites au saint Sacrement qu'elle développait cet esprit de simplicité et d'enfance chrétienne qui resta la caractéristique de sa piété. Pour cette âme de foi, aimer Dieu et le prochain, c'était tout un. Elle servait Dieu, l'œil fixé sur les besoins des pauvres et de ses sœurs; dans leurs maladies ou leurs peines, elle ne s'accordait de repos qu'elle ne les eût consolés et soulagés.

Affligée, à cette époque, par la maladie de quelques jeunes religieuses que ni les soins, ni les remèdes ne

parvenaient à rétablir, elle les engagea à intéresser le ciel à leur guérison. Un courant extraordinaire de piété entraînait alors les cœurs vers le bienheureux Alphonse Rodriguez, modèle d'une sainteté acquise dans l'exercice des plus humbles fonctions. La conformité des traits de Mère Beaubien avec ceux du Bienheureux lui "rendait sa foi et son aimable simplicité bien chères." Remplie de confiance envers celui qui paraissait jouir d'un tel crédit auprès de Dieu, elle recommandait de préférence le recours à cet aimable Saint.

Parmi les nombreuses guérisons obtenues dans notre maison et attribuées à l'intercession du bienheureux Alphonse, celle de sœur Rose Barbeau mérite d'être signalée ici. Cette religieuse souffrait depuis trois ans d'un "squirrhe," réputé incurable par le docteur Charlebois. Après cette déclaration du médecin, sœur Barbeau attendait, toute résignée à la sainte volonté de Dieu, le moment de la mort, quand Mère Beaubien lui proposa, en 1840, de commencer une neuvaine au Bienheureux. La malade, chez qui l'obéissance égalait le vif esprit de foi, reçut cette proposition comme un ordre venu du ciel.

"Je commençai la neuvaine le 27 juin," raconte-t-elle dans la déposition qu'elle dut donner à Mgr Bourget, "et la communauté la fit avec moi. J'espérais "alors que l'obéissance, les prières de notre Mère et "de nos sœurs m'obtiendraient l'effet demandé. Dès "les premiers jours, j'éprouvai un redoublement de "souffrance accompagné d'une faiblesse extrême. Le "septième jour, à cinq heures du soir, j'allai à la tri-



“bune prier devant l’image et la relique du Bienheu-  
“reux; j’y demeurai une demi-heure et ne ressentis  
“aucune douleur. Je pressentis à ce moment une pleine  
“confiance que Dieu, par les mérites de son fidèle  
“serviteur, aurait pitié de moi. Cependant mes dou-  
“leurs recommencèrent avec une nouvelle intensité et  
“m’obligèrent de me remettre au lit. La crise ne dura  
“qu’une heure; les douleurs s’apaisèrent graduelle-  
“ment. A huit heures, je sentis le besoin de m’alimen-  
“ter; je pris deux petites cuillerées de patates broyées,  
“avec un peu de café. Un quart d’heure après, je crus  
“que mon estomac allait se rompre sous la violence  
“des douleurs; ce qui dura jusqu’à dix heures et demie.  
“Alors, j’entrai dans un doux sommeil et m’éveillai  
“quelques minutes après minuit. Je n’éprouvais plus  
“le moindre mal. Je me jetai à genoux pour remercier  
“le Seigneur de la grâce qu’il venait de m’accorder.  
“Je me sentais guérie. Je demeurai deux heures dans  
“cette attitude sans éprouver de fatigue.

“A cinq heures, j’entrai chez notre Mère pour lui  
“rendre compte de mon bonheur. Elle parut étonnée  
“de mon air de santé. J’allai entendre la messe et  
“communiai. L’action de grâces terminée, je retournai  
“auprès de ma Supérieure et l’assurai de ma parfaite  
“guérison. “Epreuvez-vous,” me répondit-elle, et pre-  
“nez des aliments lesquels jusqu’à ce jour vous ont  
“été contraires.” Je pris, sans tarder, mon déjeuner  
“et me rendis à la procure où je demeurai près d’une  
“heure sans ressentir de fatigue.

“Afin de faire l’essai de mes forces, je montai en  
“voiture. J’étais aussi souple que si je n’eusse jamais

“été malade. Depuis, je mange de tout ce qui se présente sans en être incommodée.”

A cette déposition, imposée par l'obéissance, sœur Barbeau joignait un détail qui nous révèle sa piété naïve :

“J'avais obtenu de notre Mère Supérieure, ”écrit-elle, la permission de faire quelques promesses au “Bienheureux, entre autres celle de changer mon nom “pour ceux qu'il portait; mais, ces noms ayant déjà été “adoptés par deux de mes compagnes (1), je pensai “que celui de Marie, pour lequel il avait eu tant de “vénération lui serait agréable. Je lui demandai donc “que, s'il agréait cette petite convention, il m'en don- “nât la preuve en m'obtenant ma guérison, un jour “avant la fin de la neuvaine. Ce qui advint selon mes “désirs.”

Ainsi, sœur Rose Barbeau ne sera plus connue désormais que sous le nom de sœur *Marie* Barbeau; sœur Angélique-Victoire Brazeau, guérie quelques jours auparavant, dans des circonstances à peu près analogues, s'appellera sœur Alphonse; et sœur Antonie Howard, jeune novice, également redevable au Bienheureux du recouvrement de sa santé, sœur Rodriguez.

Témoin et dépositaire tout à la fois de plusieurs autres faveurs extraordinaires obtenues chez nos pauvres par l'intercession du Bienheureux (2), et jugeant

---

(1) Les sœurs Brazeau, dite S. Alphonse, et Howard, dite Rodriguez.

(2) Le 7 avril 1840, Mgr Bourget vint à la communauté accompagné de M. A. Manseau, vicaire général, et de M. Quiblier, supérieur du Séminaire, voir les religieuses et les pauvres guéris par l'intercession du bienheureux Alphonse.

que c'était la volonté de Dieu que son serviteur fût spécialement honoré dans notre Institut, Mgr Bourget usa du privilège obtenu du Saint-Siège au cours de son voyage à Rome, en 1841, pour établir dans les chapelles de nos maisons "la neuvaine en l'honneur de cet humble religieux, avec la faculté de gagner 40 jours d'indulgence pour chaque exercice et une indulgence plénière l'un des jours de la neuvaine, aux conditions exigées." (1)

"Notre intention spéciale, en accordant à toutes les "maisons de l'Institut une faveur si précieuse," écrivait le pieux évêque, "est de leur mériter ce bel esprit "de simplicité religieuse qui éclata d'une manière "si admirable dans ce saint Frère Coadjuteur, à qui "cette admirable vertu a mérité à juste titre le nom "et le privilège de *Favori de Marie*."

Le 7 juillet avait lieu à Châteauguay la bénédiction d'un nouveau moulin. M. le curé J. B. Labelle accepta de présider la cérémonie. Mère Beaubien s'y rendit, accompagnée de nos sœurs Barbeau et Brazeau. Grande et agréable surprise pour nos sœurs Mc Mullen et Valade qui, résidentes au manoir et sachant nos deux malades presque mourantes, n'avaient pas encore été informées de leur guérison soudaine. Ensemble, elles glorifièrent l'auteur de tout bien.

Deux œuvres de bienfaisance, entreprises à Montréal depuis quelques années, prirent en 1841 une plus grande consistance, grâce à l'existence légale que leur conférait la reconnaissance civile (incorporation)

---

(1) Mandement du 15 octobre 1849.



obtenue de la Chambre, le 18 septembre. Nous avons déjà mentionné, au chapitre cinquième, l'origine de ces deux œuvres, nées d'une inspiration commune et destinées à produire, sous des formes différentes, d'excellents fruits; mais il convient de donner ici plus de détails. Nous les empruntons aux notes de M. J. Viger :

“Le 13 décembre 1827, quelques dames canadiennes  
“se réunirent dans une maison privée et prirent en  
“considération l'extrême misère d'un grand nombre  
“de pauvres de Montréal. Afin de soulager ces infor-  
“tunés et d'apporter à leurs maux un remède plus  
“efficace que celui des aumônes qu'ils reçoivent en  
“quêtant de porte en porte, elles conçurent le projet  
“de former une organisation pour les secourir. Leur  
“but était de pourvoir à la subsistance des pauvres  
“d'une manière générale et économique, et cela, au  
“moyen de soupes, viandes et autres comestibles, qui  
“leur seraient distribués chaque jour de l'hiver, de  
“décembre à mai. L'on décida d'ouvrir une souscrip-  
“tion pour subvenir aux frais de la nouvelle société  
“et de convoquer une assemblée générale des dames  
“montréalaises qui voulaient prendre part à cette  
“bonne œuvre. Cette assemblée eut lieu le 18 décem-  
“bre; elle était composée de dames Canadiennes fran-  
“çaises. Madame la baronne de Longueuil fut appelée  
“au fauteuil, à titre de présidente, distinction dont  
“elle a joui jusqu'à sa mort (1) et qui lui a été con-  
“férée, autant de fois que la société formée ce jour-là  
“a maintenant d'années d'existence.”

---

(1) Cette vertueuse dame est morte le 18 février 1841.

Tels ont été l'origine et le but de la Société des Dames de la Charité "qui, pendant trois hivers et "jusqu'au 15 avril 1830, a distribué aux pauvres de "Montréal, chaque jour de cette saison, jusqu'à 600 "portions de soupe, de bœuf, de patates, etc...; sans "compter qu'elle a secouru un grand nombre de ces "infortunés de diverses autres manières."

"Les Dames sociétaires avaient déjà rassemblé, dans une maison de la rue Saint-Eloi, quelques pauvres femmes très âgées; elles résolurent d'en augmenter le nombre et, pour ce faire, de se procurer un local qui leur permît en même temps de continuer la distribution des vivres. La Fabrique de Montréal leur ayant accordé l'usage gratuit de la maison située sur l'ancien emplacement des RR. PP. Récollets, rue Notre-Dame, l'on vit aussitôt les *Dames de la Charité* s'empresser d'aller quérir chez elles des femmes âgées, infirmes et invalides, pour les conduire à leur hospice, afin de les y nourrir, vêtir et soigner. Elles ont pu en rassembler jusqu'à vingt."

En 1832, nous l'avons dit, le choléra asiatique éclate avec fureur à Montréal. Au nouvel Hospice, il fait six victimes sur les dix vieilles personnes résidentes. Les *Dames associées* voyant leur œuvre disparaître, se mettent à la recherche d'une autre. Elles placent, sous les soins de madame veuve Gamelin leurs quatre infirmes et elles vont au-devant des orphelins que le terrible fléau avait privés de leurs parents. Pour la troisième fois en cinq ans, elles modifient leur œuvre sans en changer le but: celui de secourir l'humanité souffrante. Telle a été depuis 1827, la sollicitude déployée par les membres de cette charitable



association, premières fondatrices de l'Orphelinat Catholique, dont la direction, après bien des péripéties et de nombreuses tribulations, sera, en 1889, définitivement confiée aux Sœurs Grises.

Quant au petit refuge ouvert aux pauvres femmes sur la rue Saint-Laurent, c'est le berceau de l'œuvre, aujourd'hui si florissante, des révérendes Sœurs de la Providence. C'est là que Madame Gamelin, née Emélie Tavernier, veuve à vingt-sept ans, toute résolue de sanctifier sa douleur en se dévouant aux malheurs d'autrui, s'initia à son rôle de mère et de servante des pauvres. Plus de deux mille religieuses, réparties dans cent deux maisons, formaient en 1927 la splendide couronne de la fondatrice.

Trois autres colonies d'apôtres et de missionnaires venaient, à quelques mois d'intervalles, s'établir sur nos plages. Le premier groupe, formé de quatre Oblats de Marie-Immaculée: les pères Honorat, supérieur, Telmon, Beaudrand et Lagier, fut reçu à Montréal le 2 décembre. Ces nouveaux apôtres ouvrirent un noviciat à Longueuil et y préparèrent une phalange d'ouvriers, pour l'évangélisation des contrées incultes et sauvages, hélas, encore trop nombreuses alors dans le pays. Admirons les délicatesses de la Providence qui, par eux, allait préparer à nos futures missionnaires de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest des pères, des guides et des soutiens.

Le 2 juin 1842, les Pères Chazelle, Martin, Tellier, Luiset, Hanipaux et du Ranquet, tous membres de la Compagnie de Jésus, venaient, eux aussi, sur ce sol arrosé du sang de leurs martyrs, renouer, après une interruption de près de cinquante ans, la longue chaîne



de travaux et de vertus apostoliques que les Pères de Brébœuf, Lallemand, Jogues, etc., avaient inaugurée au Canada. Après diverses mutations, la petite colonie finit par s'installer dans une maison que M. Charles-Séraphin Rodier, généreux citoyen de Montréal, mit gratuitement à leur disposition. Cette maison, sise aux confins de la ville, sur la rue Saint-Antoine, à l'un des angles de la rue Richmond, occupait l'endroit où s'élève actuellement notre couvent de Bethléem. (1)

Mgr Bourget y dit, le 6 septembre 1843, la première messe. N'ayant, pour soutenir l'établissement, d'autres ressources que le fruit de leurs prédications, les Pères vécurent d'aumônes durant plusieurs années. Le 25 mai 1844, notre communauté se chargea de blanchir et raccommoder gratuitement leur linge; ce qu'elle continua pendant neuf ans, c'est-à-dire jusqu'en 1853. Les quatre dernières années toutefois, les révérends Pères payaient les femmes pour le lavage: Sœur Séguin surveillait la lessive et se réservait le raccommodage. De même, durant cinq ans, nos Sœurs leur envoyèrent chaque semaine une certaine quantité de pain, de viande et d'autres provisions. Et chaque fête de saint Ignace, 31 juillet, leur apportait un dîner chaud de l'Hôpital Général.

En reconnaissance, le Père Martin fit cadeau à la communauté, en 1847, d'un tableau du bienheureux Alphonse Rodriguez, actuellement dans notre sacristie.

---

(1) Après huit années passées sous ce toit hospitalier, les révérends Pères transférèrent leur noviciat au Sault-au-Récollet, où il est actuellement.

C'est pour commémorer le souvenir de ces petites attentions que les révérends Pères Jésuites viennent chaque année, en la fête des Rois, dire la messe dans notre chapelle.

“Vers la mi-décembre, quatre religieuses de la Société du Sacré-Cœur arrivaient à La Prairie, en face de Montréal. Les bateliers auxquels elles demandaient de passer le Saint-Laurent à moitié gelé, répondirent : “Jamais on n'a vu de *créatures* sur le fleuve en pareil temps!” La traversée s'effectua pourtant, non sans péril; Notre-Dame de Bon Secours, invoquée par les voyageuses, veillait sur elles. “Vive Notre-Dame de Bon Secours!” s'écrièrent les rameurs en abordant. La Mère de Kersaint et ses trois compagnes, transies de froid, furent confiées par Mgr Bourget aux soins des Sœurs de la Congrégation. Les attentions les plus charitables se multiplièrent autour des fondatrices, pendant que le curé Paré, de Saint-Jacques de l'Achigan, leur préparait, avec une sollicitude toute paternelle, une réception dans sa paroisse. Le 27 décembre 1842, les quatre religieuses s'y rendirent. Les élèves ne tardèrent pas à remplir le nouveau sanctuaire élevé au Sacré-Cœur. Le 6 août 1846, une partie de la communauté et du Pensionnat établis à Saint-Jacques, fut transférée à Saint-Vincent, dans l'Île Jésus, et, plus tard, tout l'établissement se transporta au Sault-au-Récollet.

Le Sacré-Cœur compte au Canada deux cent cinquante religieuses et plus de dix-huit cents élèves réparties entre les pensionnats et demi-pensionnats, les écoles, les écoles du soir et les dominicales.” (1)

---

(1) “Sur les pas de Marthe et de Marie.”



Quelle joie doit goûter au ciel sainte Madeleine-Sophie Barat qui disait à la fin de ses jours : "J'aurais fondé la Société pour une seule âme d'enfant!"

En cette même année, 1842, notre communauté perdait dans la personne de Sœur Mézière une de ces existences qui sont à la fois un modèle et un soutien pour la ferveur d'un institut.

Marie-Louise Lepellé - Mézière naquit, le 13 avril 1761 de l'une des plus honorables familles du pays. Ses parents l'avaient élevée dans la pratique des vertus chrétiennes. D'impérieuses circonstances, entre autres la mort de son frère, déjà veuf et lui laissant le soin de ses deux filles, engagèrent Mademoiselle Mézière à aller demeurer chez les Sœurs Grises, avec les jeunes orphelines, en qualité de pensionnaires.

Consciente des responsabilités qu'elle avait assumées auprès de ses nièces, elle se donna tout entière à leur éducation et ne songea à se créer un avenir que lorsque la Providence eut fixé le leur. Elle avait alors trente ans. Mais sa vie déjà si rompue à l'abnégation était une excellente préparation à la vie religieuse. Avec les enseignements de l'expérience, elle y apporta la docilité d'une adolescente, un grand amour du travail joint à un attrait extraordinaire pour la mortification.

De son riche patrimoine, elle fit une part abondante aux pauvres de l'Hôpital (1), puis elle embrassa les

---

(1) Pendant qu'elle était en pension à l'Hôpital, Mademoiselle Mézière eut la généreuse inspiration de faire peindre sur toile, par M. Beaucourt, les portraits de notre Vénérable Mère d'Youville, de Mère Despins et de M. Poncin.



rigueurs de la pauvreté avec une générosité qui ne saurait être surpassée. Autant mademoiselle Mézière avait mis de soin, dans le monde, à se vêtir des étoffes les plus riches, des tissus les plus fins, autant elle se distingua, au sein de la vie religieuse, par son esprit de simplicité et de pauvreté. De complexion délicate, elle n'hésita pas, cependant, à se conformer, dès son entrée, à la nourriture plus que frugale de ce temps-là. Se contenter de pain sec et d'eau au déjeuner, ne manger que du blé d'Inde en temps de disette, observer rigoureusement les jeûnes de l'Eglise, accomplir exactement les pratiques de pénitence prescrites par la règle, ne reculer devant aucun acte de renoncement : tout cela ne suffisait pas à sa soif d'immolation. Sœur Mézière avait obtenu de ses supérieures le privilège de pratiquer de plus grandes austérités. Une affinité de goûts et d'aspirations avait établi entre elle et notre vénérée sœur Cherrier, de si douce mémoire, une intimité très étroite. Rivalisant de vertu et de zèle, toutes deux s'animaient à suivre de plus près Jésus crucifié. Lorsque les sœurs voyaient les deux ascètes converser ensemble, elles se disaient instinctivement : "Voyez donc nos deux Pères du désert qui tiennent conseil."

Parvenue à un âge avancé, alors que son estomac ne pouvait plus supporter la nourriture ordinaire, il lui fallait un ordre de Mère Beaubien pour l'engager à prendre quelque adoucissement. Elle allait parfois jusqu'à tremper de ses larmes le morceau de pain rôti, qu'on lui servait matin et soir. Mais, obéissante avant tout, sœur Mézière n'avait garde de perdre cette occasion de croître dans le renoncement au moi. Ab-

horrant les exemptions et les dispenses, comme des brèches faites à la vie commune qu'elle affectionnait beaucoup, ce lui fut un douloureux sacrifice le jour où ses yeux éteints ne lui permirent plus de réciter l'Office de la très sainte Vierge. Du nombre de ces âmes intérieures qui entretiennent un commerce incessant avec Dieu, sœur Mézière était très amie du silence. Lorsqu'elle était obligée de le rompre, elle veillait scrupuleusement sur ses paroles, afin de ne point blesser le prochain. Sa coutume était de raconter des autres ce qui tournait à leur louange. Elle eut cependant à lutter toute sa vie contre une vivacité naturelle, que trahissaient parfois de légères saillies. Mais elle savait admirablement réparer ses moindres torts, soit en s'en excusant humblement à genoux aux pieds de ses sœurs, soit en les prévenant de fraternelles attentions. Enfin, le calme de sa physionomie, son maintien grave et religieux, la modestie de son regard attestaient son intimité avec Jésus. Aussi son cœur, dégagé de toute affection terrestre, ne soupirait qu'après les jours de communion. Faisant ses délices de cette nourriture céleste, elle eût souhaité ne passer aucun jour sans la recevoir. Récompense frappante d'une dévotion si ardente à l'Eucharistie, cette vénérée ancienne s'éteignit sans agonie, quelques instants après avoir reçu le divin viatique, gage de l'éternelle union.

Deux événements, dont nous ressentons encore le bienfait, méritent d'être rappelés ici au souvenir de la postérité reconnaissante.

Au cours de l'été 1841, M. Quiblier, supérieur, fit don aux Sœurs Grises d'un Chemin de Croix. Mère



Beaubien, se rappelant la dévotion de notre sainte Fondatrice pour la croix du Sauveur, voulut que l'érection eut lieu le jour de Sainte Marguerite — 20 juillet — fête patronale de cette vénérée Mère. Ces mêmes stations décorent aujourd'hui la chapelle de l'infirmierie du séniorat.

Un autre don, fait par M. Larré, p.S.S., en 1839, et très apprécié de nos Mères, c'est celui de l'horloge marquant encore fidèlement, à la salle de communauté, l'heure des exercices. Le bon chapelain venait régulièrement, chaque semaine, monter et ajuster au besoin le précieux mécanisme, rythmant à chaque tour de clef cette protestation d'amour : *O mon Dieu - Pour toujours - Vous aimer - Sans retour...*

Disons, à la louange du dévoué père spirituel, qu'il n'avait pas moins à cœur la régularité des âmes. Dans ses conférences, Père Larré n'hésitait pas à rappeler à ses filles les austères beautés des vertus religieuses et leurs multiples exigences. Mais, avec tous les vrais serviteurs de Dieu, il savait en même temps indiquer des moyens faciles de pratiquer ces grandes vertus avec joie et amour.

L'année 1843 crée un mouvement nouveau dans l'intime de la communauté; un souffle apostolique passe sur toutes les âmes. Sans cesse sollicité par les évêques missionnaires, voyant les immenses besoins de leurs diocèses, Mgr Bourget ne croit pas trop présumer de ses communautés, de la nôtre en particulier, en voulant détacher de leur sein des colonies de vierges apôtres, qui contribueraient à aller établir le règne de Dieu dans les régions incultes.



Dans cette pensée et pour asseoir, sur des bases plus solides, les fondations qu'il médite, le zélé prélat s'occupe, de concert avec M. Larré, à faire une nouvelle rédaction de nos Constitutions. Ainsi, aux anciennes Constitutions de M. Montgolfier qui forment la substance de ces règles, ils ajoutent "les divers changements imposés, soit par les évêques dans leur visite canonique, soit par le changement de temps et l'accroissement de l'œuvre;" puis ils insèrent certaines directions spéciales touchant les fondations que l'on est en voie d'accepter. Viennent clore le recueil des "engagements primitifs" deux pièces vénérables, écrites de la main de M. Normant et sur lesquelles repose l'édifice moral de cette communauté, parce qu'elles renferment tout l'esprit de l'Institut, tel qu'inspiré aux fondatrices "et qui, à ce titre," relate la rédaction, "méritent d'être conservées avec un soin religieux."

Désormais les Sœurs Grises, appelées à se dépenser aux labeurs des fondations, auront soin de tirer une copie manuscrite de ces règlements qu'elles emporteront dans leur nouvelle demeure, pour en faire la règle de leur conduite, l'aliment de leur ferveur et la sauvegarde de leur esprit.

C'est au moment où ce renouveau se produit, au sein de notre famille religieuse, que surviennent les élections quinquennales des premières officières.

---



## L'HOPITAL GENERAL

SOUS

MERE ELISABETH FORBES - McMULLEN

6ème SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT.

### CHAPITRE XIV

MONOGRAPHIE DE MÈRE McMULLEN. — LES SOEURS GRISES À SAINT BONIFACE. — VOYAGE DE NOS PREMIÈRES MISSIONNAIRES. — ARRIVÉE DES SOEURS GRISES À SAINT-BONIFACE. — ARRIVÉE DES SOEURS DU BON-PASTEUR À MONTRÉAL. — FONDATION DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE.

1843 - 1844

Continuons d'écouter les voix du passé. Pour qui aime l'Institut, les moindres détails de son histoire ont un véritable attrait. "Ils sont comme des clous d'or qui attachent à la mémoire les faits principaux auxquels ils se rapportent."

A cet effet, transportons-nous à notre ancienne Maison Mère, au matin du 2 octobre 1843. Une cérémonie solennelle vient d'avoir lieu. Mgr Bourget, assisté de MM. Roupe et Larré, p.S.S., a présidé aux



élections quinquennales. Les suffrages se sont réunis en faveur de Mère Forbes-McMullen. Le tintement de la cloche invite maintenant les Sœurs à remercier le bon Dieu par le *Te Deum* et à rendre leurs hommages à la Mère qu'elles se sont choisie. Pour la seconder dans sa laborieuse tâche de supérieure générale, le Chapitre lui a donné Mère Beaubien comme assistante. Sœur Catherine Forbes, maintenue dans sa charge de maîtresse des novices, lui sera aussi d'un grand secours.

A l'exemple de ses devancières, Mère McMullen travaillera à faire régner l'amour de la règle et l'esprit de charité, caractéristique de notre vocation. "C'est, dit Mgr Gay, le propre de la vie religieuse, bien comprise et saintement menée, de développer considérablement la puissance affective. Aimer moins serait un étrange effet d'une union plus étroite avec Dieu, qui est tout amour." (1) Avant d'assister au développement de cette vie puissante dans notre communauté sous Mère McMullen, remontons aux origines de cette belle existence, qui devait être si précieuse pour les Sœurs Grises.

Mère Elisabeth Forbes McMullen était la fille de John Forbes, né à Glengarry, en Ecosse et venu au Canada, à l'âge de 20 ans, avec un régiment de Highlanders catholiques que commandait le général Fraser.

Après la prise de Québec, où il combattit, John Forbes alla s'établir avec plusieurs de ses compatriotes, comme cultivateur, à la Rivière du Loup. Cette

---

(1) Vie et Vertus chrétiennes.

localité doit le nom de Fraserville, qui lui fut donné, à la mémoire du chef de ces nouveaux colons.

C'est à la Rivière du Loup que John Forbes épousa, à l'âge de 36 ans, Ann Nancy McDonnell, âgée de 15 ans, fille d'Alexandre McDonnell et de Mary McMullen, née à Glengarry, comté d'Inverness, Ecosse. Après quelques années, la famille Forbes alla se fixer à Saint-Andrew-West, près de Cornwall. La vieille église de Saint-André qui existe encore, servant de salle paroissiale, à côté de la magnifique église gothique, a été bâtie par la piété et le zèle des catholiques écossais nouvellement arrivés à cet endroit. Il semble que John Forbes était un des chefs de cette charitable entreprise; car il fit lui-même dans les diverses paroisses, même jusqu'à Québec, une collecte pour la construction du nouveau temple. Les fidèles de Saint-Andrew n'avaient pas toujours de missionnaire résident. Les curés de Saint-Régis, M. J. M. McDonald, puis M. Roupe, allaient quelquefois les desservir. Le révérend père F. Fitzsimmons, franciscain, curé de Saint Andrew, fréquentait la maison Forbes et y disait la messe. Il y a baptisé, le 12 février 1806, Elisabeth, notre mère McMullen.

Quand M. John Forbes mourut, à l'âge des patriarches, puisqu'il a vu sa 101ème année, il jouissait encore de toute sa lucidité d'esprit. Ne craignant ni la peine, ni le travail, il avait fait l'acquisition de belles terres, voulant de cette façon garder auprès de lui ses treize enfants et leur procurer un solide établissement.

La famille Forbes a donné à l'Eglise deux évêques



dans la personne des neveux de M. John: Nos Seigneurs John et Guillaume Forbes, trois religieuses à notre communauté dans la personne de ses trois filles: Catherine, née le 14 avril 1804, fit profession, sous le nom de sœur Forbes, le 30 juin 1824. Elle remplit la charge de maîtresse des novices, de 1838 à 1853, et elle eut pendant plus d'un quart de siècle l'administration de l'Asile Saint-Patrice à Montréal. Elle est décédée le 28 mars 1877.

Isabella, née en mars 1800, fit profession le 22 février 1825, sous le nom de sœur McDonnell et mourut le 31 juillet 1832.

Elisabeth, qui fut la troisième, eut donc le bonheur de grandir au sein de ce foyer de foi, d'honneur et d'antiques vertus. Aussi se développèrent vite chez l'enfant les belles qualités de l'intelligence et du cœur dont le ciel l'avait douée.

A 17 ans, l'heureuse jeune fille entend la voix divine, l'invitant à la suivre dans le domaine de la charité. Son aînée, Isabella, dont l'âme avait des affinités plus particulières avec celle d'Elisabeth, partage les mêmes aspirations et répond avec autant de générosité à l'appel du "Venez, suivez-moi!" Elles retrouvent dans les murs bénis du noviciat leur sœur Catherine, animée du désir de travailler à sa sanctification. Leur affection réciproque, reposant sur une même ardeur pour Dieu, s'alimentera maintenant dans le sacrifice.

Les caractéristiques de sa race, Elisabeth les possédait toutes: force, générosité, vigueur. D'une intelligence vive et richement douée, munie d'une instruction solide, avec une rare facilité de compréhension et



d'adaptation, pleine de cœur et d'une activité prodigieuse, la novice s'applique sans retard à faire valoir les dons du Seigneur.

Dieu, voulant peut-être rendre plus surnaturel le dévouement de la future professe, lui envoie, aussitôt après son admission à la profession, une maladie qui la réduit à l'extrémité et lui procure le bienfait de l'Extrême-Onction. Quelques administratrices jugeaient prudent de rendre la novice à sa famille; Mère Lemaire décide qu'elle fera quand même ses vœux. Elle les prononce le 22 février 1825, confiante dans la parole du Maître qui a dit: Prenez mon joug, il est doux et léger, et vous trouverez le repos de vos âmes."

Douée d'un jugement droit et sûr, et d'une grande habileté pour les affaires, sœur McMullen fut d'abord employée à l'économat, puis bientôt nommée dépositaire. Ayant pour l'autorité une docilité d'enfant, un respect tout surnaturel, elle allait à ses devoirs avec une spontanéité simple, sans hésitation, comme si elle eut été prête d'avance pour tout ce qu'il y avait à faire. Possédant un grand amour pour sa communauté, elle n'aurait jamais manqué l'occasion de lui témoigner de l'intérêt. Dès qu'une question se présentait, elle en voyait d'un seul coup d'œil l'ensemble et les divers aspects, et tout de suite se mettait à l'œuvre, si l'obéissance ou les circonstances l'exigeaient ou le permettaient.

Nous avons vu sa grande compassion pour les malheureux durant la famine de 1832 et l'insurrection de 1838. Si, comme on l'a dit, l'homme est bon dans

la mesure où il s'oublie, où il se donne, où il se sacrifie pour le bien de ses frères, Mère McMullen n'a pas été d'une bonté ordinaire. Rien ne lui coûtait, lorsque sa délicatesse toujours en éveil lui faisait soupçonner une misère à soulager, un chagrin à adoucir ou à épargner. Elle a possédé "cette intelligence du pauvre," dont le Psalmiste, au psaume XI, chante la béatitude. C'est auprès des faibles, des petits, des malades, des humbles, que son grand cœur s'est ouvert le mieux à la charité évangélique. Ses filles éloignées occupaient aussi ses plus constantes pensées, elles étaient l'objet des soins constants de son affection maternelle.

D'où lui venait cette délicate charité? De sa piété, dirons-nous, en esquissant ici, autant que faire se peut, le portrait de son âme. "Utile à tout," la piété a marqué Mère McMullen d'une forte empreinte; et c'était, de sa part, beaucoup plus l'expression de l'amour filial envers Dieu, le Christ et l'Eglise, que le seul usage des pratiques et des formules.

Le maintien de la discipline religieuse fut sa préoccupation, mais il ne suffisait pas à la contenter, elle en voulait l'esprit. Aussi, tout en veillant à l'accomplissement intégral de la règle, elle préconisait l'union intime à Dieu. C'est là qu'elle puisait les lumières, la force, l'affection religieuse pour ses sœurs. On remarquait la ferveur de la bonne Mère à la messe et le soin qu'elle prenait de suivre la liturgie de l'Eglise. On l'admirait dans ses rapports avec le sacerdoce, cultivant avec soin en elle-même et autour d'elle, l'amour de l'Eglise, le culte du Saint-Père et le respect envers le prêtre. On saisit sans peine, dans ses



lettres, sa soumission et sa vénération envers ses supérieurs ecclésiastiques.

Il convient de souligner ici son culte pour l'autorité. Appelée par ses fonctions durant vingt-sept ans à seconder et à assister cinq de nos mères générales, elle sut le faire toujours en s'effaçant, ayant foi aux lumières que Dieu se doit de donner à l'autorité légitime. Soumission entière, humble déférence, dévouement admirable, elle leur payait intégralement ce filial tribut.

Fille dévouée à sa communauté, Mère McMullen trouva le moyen de se procurer une foule de documents précieux et de rédiger des mémoires très utiles.

Hâtons-nous de faire connaître l'apostolat de cette vénérée supérieure qui a uni aux délicatesses de la religieuse, les énergies et les vaillances du soldat. Dès la première heure de son administration, Mère McMullen voit s'ouvrir devant elle le vaste champ des missions lointaines par la fondation de la Rivière Rouge. Relatons cette histoire. Elle nous fera apprécier les nobles labeurs de la Charité et le courage héroïque de nos premières missionnaires.

C'était en 1731. Un gentilhomme canadien, après s'être illustré dans les guerres européennes, était revenu dans son pays natal. Né sur les bords du Saint-Laurent, M. Gauthier de Varennes de la Vérendrye avait remonté le grand fleuve jusqu'à ses sources au Nord-Ouest. Là, la chaîne des Laurentides présentait un obstacle jusque-là non franchi. Par delà ces monts, il y avait des terres inconnues et qu'il importait de découvrir. Des données incertaines faisaient soup-

3-1-1875  
1740-1875  
1848-1875



çonner l'existence de lacs et de rivières coulant vers l'océan Pacifique, cette mer de l'Ouest, objet des rêves et des aspirations de tous ceux qui ont poussé les découvertes à travers l'Amérique septentrionale.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter, chez M. de la Vérendrye, l'ambition de doter son pays natal du riche domaine qui pouvait s'étendre à l'ouest du lac Supérieur. Le hardi découvreur calculait déjà les avantages qui devaient être la conséquence de la découverte d'un passage reliant les eaux du Saint-Laurent à celles que l'on soupçonnait se déverser dans la mer de l'Ouest. C'est pourquoi, le 8 juin 1731, M. Pierre Gauthier de Varennes de la Vérendrye quittait Montréal pour aller, à ses frais et périls, découvrir les terres de l'Ouest et pousser ses explorations jusqu'au rivage de l'Océan Pacifique.

Une nièce de M. de la Vérendrye, jeune veuve de 30 ans, avait vu se dissiper les unes après les autres les illusions que le rang, la fortune et le monde font miroiter avec tant d'éclat aux yeux de leurs favoris. Le monde perdait de ses séductions, la fortune menaçait de ne plus sourire; en un mot, la terre devenait trop petite pour le cœur de Madame d'Youville. Il lui fallait, à elle aussi, des découvertes, il lui fallait trouver un passage, à travers toutes les aspérités et les écueils de la vie, pour arriver à un océan de paix, où son cœur, blessé au contact des choses de la terre, pourrait goûter le repos et trouverait la source de biens incalculables. Au mois de juin, son oncle de la Vérendrye lui avait fait ses adieux; au mois de juillet, le plus jeune de ses enfants descendait dans la tombe à côté de son père, mort depuis un an. Madame d'You-

ville, en pleurant sur toutes ces pertes et ces séparations, prit, durant le même été 1731, et d'après l'avis de son directeur, M. du Lescoat, p.S.S., la résolution de se donner toute à Dieu et de ne travailler que pour lui et pour les malheureux.

Ainsi, précisément à la même époque, une pensée de légitime ambition poussait à la découverte de la Rivière Rouge et une pensée de généreuse abnégation inspirait la fondation de l'Institut des Sœurs Grises, destiné à venir s'implanter sur les bords de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine, de la Saskatchewan, sur les rives de toutes ces rivières découvertes par la noble famille des de Varennes, oncles et cousins de notre Vénéralable Fondatrice.

De nombreuses tribus sauvages habitaient ces pays lointains. Des prêtres, des Jésuites, avaient déjà accompagné les découvreurs, partagé leurs fatigues et mêlé leur sang au leur, en tombant sous la hache des sauvages. La conquête du Canada par l'Angleterre mit fin aux expéditions françaises et les missionnaires renoncèrent à se rendre au Nord-Ouest. Les conséquences religieuses de la découverte de l'Ouest se trouvèrent ainsi paralysées pendant longtemps.

La sainte Eglise catholique veut sans cesse la sanctification des âmes, de toutes les âmes : aussi ceux qui la dirigeaient, au Canada, soupiraient ardemment après le moment où il leur serait possible d'envoyer de nouveaux ouvriers de l'Évangile se fixer dans les pays découverts par de la Vérendrye et déjà arrosés du sang des martyrs. Des obstacles insurmontables retardèrent l'accomplissement de ce pieux dessein jusqu'à 1818, époque à laquelle MM. Norbert Provencher et Sévère



Dumoulin allèrent s'établir à la Rivière Rouge. Ce n'est pas à nous d'écrire les travaux de ces apôtres, mais nous avons à faire connaître une des préoccupations de celui d'entre eux, Mgr Provencher, qui, devenu évêque le 12 mai 1822, comprit qu'il manquait quelque chose d'essentiel à son œuvre, pour la compléter et en assurer le succès dans l'avenir. C'était une communauté de religieuses pour préparer les jeunes filles à l'accomplissement des devoirs que Dieu demande à la femme chrétienne. Mais où prendre des religieuses qui consentiraient à venir à la Rivière Rouge?

La Rivière Rouge! *dans les pays d'en Haut!* dans ces pays si lointains, si redoutés.. Mgr Provencher écrit de ci, de là, pour demander des religieuses. Toutes sortes de difficultés se dressent devant son projet. Lassé de l'insuccès de ses démarches, l'évêque missionnaire venait, le 9 septembre 1843, répandre son âme attristée dans celle de son ami intime, Mgr Bourget. Il lui confie ses angoisses sur le sort de tant d'enfants qui grandissent là-bas dans l'ignorance; il ne lui dissimule point ses déceptions.

Mgr Bourget l'écoutait avec une visible sympathie. Soudain, son regard s'illumine: "Mon cher," dit-il à l'apôtre missionnaire, "ce sont des Sœurs Grises qu'il faut chez vous..." — "Des Sœurs Grises, mais ce sont des Sœurs de Charité, incessamment occupées auprès des infirmes et des mourants. Accepteraient-elles de donner l'instruction aux petites filles sauvages sur les rives lointaines de la Rivière Rouge?" — "Rien n'empêche que nous leur en fassions la proposition," répliqua l'évêque de Montréal, sur un ton de douce conviction.



À quelques jours de là, les deux évêques se dirigeaient vers l'Hôpital Général. Un silence plus profond qu'à l'ordinaire enveloppait l'établissement. "Nos Mères se préparaient à célébrer le lendemain, 14 septembre, une de leurs fêtes principales : l'Exaltation de la Sainte-Croix." Dans le moment, elles étaient, selon la coutume du temps, assemblées pour le chapitre annuel. (1)

À l'annonce de l'arrivée des visiteurs, Mère Beaubien, alors supérieure, s'empressa d'aller les recevoir et de les introduire au milieu de sa famille heureusement réunie. Quelques paroles amicales furent échangées, et Mgr Provencher aborda bientôt la question qu'il avait tant à cœur de régler définitivement.

Dans un tableau que rendait vivant la flamme de son zèle apostolique, il montra à nos Mères des moissons d'âmes à préparer pour le ciel : enfants à instruire, mères chrétiennes à former, malades à soigner, vieillards à recueillir et à conduire à Dieu. "En partant de la Rivière Rouge," conclut-il avec une aimable simplicité, "j'ai dit au bon Dieu : Vous savez que j'ai besoin de bonnes religieuses pour m'aider à faire votre œuvre ici. Daignez me conduire vers la communauté où il vous plaira de m'en faire trouver. Et je suis parti dans la confiance d'être exaucé."

Puis, s'adressant à Mère Beaubien : "Combien de

---

(1) Ce chapitre consistait à faire d'abord la revision annuelle des comptes, puis l'examen des infractions qui pouvaient s'être glissées depuis la dernière réunion capitulaire, soit contre les constitutions, soit dans les rapports mutuels, soit dans l'exercice des emplois, et l'on délibérait sur les sages mesures à prendre pour remédier au mal.

religieuses êtes-vous ici?" — "Nous sommes trente-six, Monseigneur." — "Trente-six? mais vous n'avez pas besoin d'un si grand nombre! N'y en aurait-il pas quelques-unes qui voudussent se consacrer au service de nos missions?" Un timide silence, que trahissaient de généreux élans, fut la seule réponse. Monseigneur en comprit toute la portée et se retira le cœur plein d'espérance. Le zèle de l'Apôtre avait fait jaillir l'étincelle qui allume dans les cœurs un nouveau feu.

Une ancienne tradition de famille, on le sait, veut que Sœur Prud'homme ait prédit l'établissement des Sœurs Grises à la Rivière Rouge, plusieurs années avant que Mgr Provencher eût pénétré dans ces régions. "Ce n'est pas la génération actuelle" — avait-elle dit en désignant les novices — "qui doit aller dans ce pays, mais celle qui la suivra." Et l'année de sa mort (1820), à Mère Coutlée qui lui présentait une jeune aspirante: "Ma Mère," fit-elle avec assurance, "cette bonne enfant vous fera une excellente missionnaire pour la Rivière Rouge."

L'événement va bientôt vérifier ces prévisions. Le 12 octobre suivant, Mgr Provencher pourra écrire à l'évêque de Québec: "Mes affaires avec les Sœurs Grises "sont en bon chemin. Ces chères filles demandent que "j'assure à leurs sœurs un petit revenu pour acheter "leurs habillements, comptant sur les ressources du "pays pour leur nourriture. Elles se contenteraient "d'une somme de trente louis sterling, dont le fond "serait à leur disposition pour le faire fructifier. Etes- "vous disposés, à Québec, à mettre quatre à cinq cents "louis à la disposition de celles qui seront nommées? "Rien n'est encore conclu."



La réponse de Monseigneur de Québec, en date du 16 octobre, fut une vraie consolation pour Mgr Provencher: approbation, encouragement, félicitation, promesse de verser la somme réclamée; tout venait à point favoriser son projet. (1) Le 19 octobre, il jugea l'heure venue de présenter sa demande officielle à la supérieure des Sœurs Grises.

C'était alors Mère McMullen, récemment substituée à Mère Beaubien par l'élection du 2 octobre. Ex-assistante de la Communauté, Mère McMullen n'était pas étrangère aux négociations entamées; seule, sa charge de première supérieure l'empêchait de s'offrir elle-même pour aller travailler à la fondation proposée. Antérieurement, sa correspondance l'atteste (2), elle avait même tenté quelques démarches auprès de Mgr de Montréal pour qu'il lui permit de se consacrer aux missions sauvages. On devine quel accueil elle allait faire aux propositions de Mgr Provencher.

Celui-ci demandait trois sœurs pour le futur établissement. Il voulait que le but principal fût l'enseignement chrétien et l'éducation domestique de la jeunesse, et prétendait qu'avec le temps on pourrait y joindre les œuvres de charité en vigueur à la Maison-Mère. "L'enseignement chrétien, pénétrant dans les "familles peu éclairées, modifiant les mœurs et coutumes, perfectionnant la tenue du ménage, faisant

---

(1) Mgr Provencher vénérât en Mgr de Québec son premier supérieur dans l'immense étendue de sa juridiction; c'est pourquoi il se faisait un devoir de lui soumettre ses vues et de recourir à ses conseils.

(2) Lettre du 26 avril 1844.

9  
 son no  
 table des  
 13 août  
 elle s'est  
 offerte



“naître les industries: fabrication d'étoffe, de toile, “etc..., se saisit amoureusement de tout ce qui se passe “au foyer domestique pour lui imprimer un sceau “chrétien, de façon à ce que les âmes pratiquent la “vertu et se préparent pour le ciel, en utilisant pour “leur bonheur véritable toutes les choses de la terre “et du temps: tel était avant tout le programme rêvé “par le grand missionnaire” (1) Programme magnifique, digne d'un cœur où fleurissaient deux amours: l'amour de la civilisation et celui de l'Évangile.

Pour contribuer à l'établissement de “cette belle œuvre”, l'évêque déplorait de ne pouvoir offrir beaucoup à celles qui auraient le courage de s'y dévouer. “Cependant,” écrivait-il, “voici ce que je crois pouvoir “leur assurer 1°. les frais de voyage; 2°. une maison “proportionnée aux besoins, ce qui sera jugé sur les “lieux; à cette maison sera annexé un jardin; 3°. une “ferme de cent arpents; 4°. cinq cents louis sterling “que la communauté se chargera de faire profiter par “les moyens qu'elle trouvera bon.... Il faut s'attendre “que les commencements de cette fondation seront un “peu pénibles. Mais je puis dire en toute vérité que “mon intention est que les filles généreuses et chari- “tables, qui viendront m'aider à remplir les devoirs “de ma charge et alléger ma sollicitude sur la fin de “ma carrière, ne manqueront d'aucune chose néces- “saire pour remplir le but de la fondation, à moins que les moyens viennent à me manquer à moi-même.”

---

(1) Lettre de Mgr Provencher, 19 octobre 1843, et mémoires de Mgr Taché.

Ces propositions pressèrent nos Mères de prendre une détermination. Dans une question si grave, ne fallait-il pas consulter l'Esprit-Saint? Sœurs, pauvres et enfants s'unirent en une prière ardente. Et, le trente octobre, le conseil administratif acceptait la mission de la Rivière Rouge.

Il ne restait plus qu'à nommer les quatre fondatrices. Afin de ne pas se tromper dans ce choix si important, on implore de nouveau Celui dont il est dit dans l'Écriture "qu'il donne la sagesse à ceux qui la lui demandent."

Furent désignées: comme supérieure, sœur Marie-Louise Valade, sœurs Lagrave, Coutlée - Saint-Joseph et Lafrance.

Mêlée à l'administration de l'Hôpital, soit comme conseillère, soit comme dépositaire, sœur Valade professe depuis le 21 octobre 1828, possède le sens des affaires. Sa pondération, son jugement, son intelligence du cœur humain prouveront bientôt qu'elle possède également la manière de gouverner les esprits. Très attachée à la règle, aux traditions et aux coutumes de l'Institut, elle se fera transcrire un recueil de ces choses sacrées, afin d'en imprégner ses enseignements.

Sœur Lagrave, cette jeune aspirante en qui sœur Prud'homme avait entrevu "une excellente missionnaire pour la Rivière-Rouge," est le type de la joie sereine, vivifiée par une union incessante à Dieu. Elle fait le charme des récréations et, ce qui plus est, elle est ingénieuse à accaparer la plus large part des rudes corvées.

Jeunes encore, les sœurs Coutlée — Saint-Joseph et

Lafrance apporteront dans leur nouveau milieu l'appoint d'une ardeur et d'une énergie que ne rebuteront jamais les plus durs sacrifices ni les plus pénibles travaux.

Telles sont les quatre missionnaires choisies par Dieu pour aller, sur ces terres encore sauvages, écrire de leurs sueurs et de leurs larmes le poème de la charité.

"Bénédissons le Seigneur," écrivait Mgr Provencher, alors à Trois-Rivières, en apprenant que tout était réglé et que ses désirs seraient enfin accomplis. (1) "Bénédissons sa divine Providence qui daigne seconder "mes vues d'une manière spéciale et visible; me voilà "avec tout mon monde et leur passage. J'ai reçu la "semaine dernière des lettres qui m'ont fait admirer "la bonté de Dieu. Sir Georges Simpson m'accorde le "passage de deux prêtres et de quatre religieuses pour "la somme de 175 louis sterling, que je n'hésite pas à "lui donner."

Pressé de passer en France pour les intérêts de ses missions, Mgr Provencher profita de son voyage dans l'est du Canada afin de s'y rendre dès les premiers jours de janvier. Ne sachant pas exactement combien de temps durerait son séjour en Europe, il avertit les missionnaires de ne pas manquer de partir au printemps avec les premiers canots. Celles-ci, tout entières à leur œuvre d'adoption, s'employèrent activement aux préparatifs requis pour en asseoir les fondements. Et Dieu, qui avait voulu éprouver la générosité de ses

---

(1) Lettre à l'évêque de Québec.



servantes, leur ménagea la consolation de saluer le retour de leur évêque à Montréal, le 25 mars suivant. Le départ fut fixé au 23 avril.

A quelques jours de là, une lettre de Mgr Signay, de Québec, vint reconforter les futures missionnaires et leur démontrer la pieuse sollicitude avec laquelle la sainte Eglise daignait s'intéresser à leur projet.

Et Mgr Bourget, qui suivait avec intérêt les péripéties de cette fondation, leur donna ces sages conseils dans sa lettre d'obédience :

“Que le Seigneur, nos très chères filles, vous rem-  
plisse de l'esprit de votre vénérable Fondatrice.  
“N'oubliez point que vous allez prêcher dans un pays  
“lointain, par la pratique des vertus religieuses,  
“l'Epoux des Vierges. Pour accomplir cette sublime  
“mission, attachez-vous avec amour à votre règle.  
“Obéissez aveuglément à votre digne Evêque et à  
“ceux qu'il vous donnera pour vous diriger. N'ayez  
“entre vous qu'un cœur et qu'une âme. Aimez-vous  
“assez pour ne jamais craindre de vous avertir mu-  
“tuellement de vos fautes. Entretenez avec vos sœurs  
“de Montréal des liaisons tendres et affectueuses.  
“Filles de la croix, ne vous découragez point dans les  
“grandes difficultés que va éprouver votre sainte  
“entreprise. Lorsque tout vous paraîtra désespéré,  
“croyez fermement que Dieu ira à votre secours. Soyez  
“bien pénétrées de cette vérité, que l'on ne peut *rien*  
“de soi-même, mais que l'on peut tout avec Dieu. Voilà  
“le secret de faire réussir les plus grandes affaires.  
“Estimez-vous heureuses de ce que le Seigneur veut  
“bien se servir de vous pour faire connaître, aimer et

“servir son auguste Mère. Souvenez-vous toujours que “la Mère des Douleurs nous a enfantés au pied de la “Croix.

Que la sainte et douce paix du Seigneur soit avec vous....”

Monseigneur recommanda aux missionnaires de renouveler à l'autel de l'Archiconfrérie leur consécration à Marie et de mettre leur voyage sous sa protection. Cette cérémonie eut lieu le 20, à la messe de Mgr Provencher. Un chœur de jeunes filles y chanta des cantiques appropriés. Leurs voix émues firent couler des larmes. Seules, nos courageuses sœurs paraissaient inaccessibles à la tristesse.

Au sortir de la cathédrale, les fondatrices, accompagnées de Mère McMullen, sont successivement conduites chez les religieuses de la Providence, où un réconfortant déjeuner est servi (1), de là, à l'Evêché, puis au Séminaire Saint-Sulpice et enfin chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et de la Congrégation de Notre-Dame. Tous louent à l'envi la générosité des partantes et leur inspirent les meilleures espérances dans l'avenir de leur œuvre.

Le 23 avril au matin, Mgr Bourget était à l'autel pour offrir au Père éternel, dans une même oblation, le sacrifice de la grande Victime et celui des quatre premières sœurs grises qui s'immolaient à la gloire

---

(1) L'établissement des Sœurs de la Providence, qui ne comptait encore que quelques années d'existence, était situé tout près de la Cathédrale, aujourd'hui l'église Saint-Jacques. Cette maison subsiste encore en ces lieux sous le titre “d'Asile de la Providence.”



de son nom. Directrice de la chorale depuis vingt années, sœur Lagrave montait ce matin-là à la tribune pour la dernière fois. Mais sa voix sonore vibra seule sous les voûtes, tant l'émotion étreignait tous les cœurs. Ce n'était pas encore, cependant, l'heure du sacrifice, différé au lendemain par un incident tout-à-fait imprévu.

Le 24, cinq prêtres, amis de la maison ou parents des fondatrices, vinrent dire la messe pour le succès du voyage. Après quelques paroles échangées avec ces Messieurs, les nouvelles missionnaires donnent à leurs sœurs le baiser d'adieu. Puis, elles se rendent à l'église, entre deux haies de vieillards et d'orphelins accourus pour rendre hommage à la grandeur de leur sacrifice. Après les prières de l'Itinéraire, la petite colonie se dirige vers l'avenue de l'église, si gracieuse en cette saison où la sève gonfle les arbres, où les oiseaux gazouillent en construisant leurs nids.

De bons amis avaient tenu à mettre leur voiture à la disposition des voyageuses pour les conduire jusqu'à Lachine. Mère McMullen et son assistante les accompagnent. On échange un dernier adieu avec les sœurs et les pauvres qui bordent l'avenue, et les diligences disparaissent bientôt aux regards émus. Nos premières missionnaires s'éloignent de leur pieux monastère avec la pensée de ne jamais revoir ni les personnes, ni les lieux chers à leurs cœurs. A Lachine, les voyageuses font halte à la résidence de sir Georges Simpson. Le gouverneur de la Baie d'Hudson, avec sa politesse accoutumée, les invite à prendre une bonne réfection, avant de se rendre aux îles Dorval, endroit où doit se faire l'embarquement.



De là, vers onze heures, la caravane s'avance en plein fleuve. Soudain le ciel s'obscurcit, les éclairs sillonnent les nues, le tonnerre éclate avec fracas, la pluie tombe par torrents; "on eût dit," écrivait la narratrice du voyage, "que le diable, courroucé de voir quatre pauvres filles affronter maints dangers pour aller procurer la connaissance du vrai Dieu aux âmes qu'il tenait sous son empire, avait déchaîné contre elles tous les éléments." Aussi les voyageurs, trempés par l'orage, abordent à l'une des îles et y dressent des tentes pour se mettre à l'abri.

Le lendemain, 25, dès quatre heures du matin, la flottille vogue à pleines voiles, sous les auspices de saint Marc. Le canot d'écorce occupé par les sœurs mesure quarante pieds de long sur cinq de large. Huit hommes en manient les avirons. L'embarcation contient une cargaison de quatre mille livres, sans compter les voiles, les tentes, la literie, les approvisionnements de bouche, les ustensiles de cuisine. Les religieuses sont installées tant bien que mal parmi caisses et ballots. Telle sera leur habitation durant deux mois.

Notre chère Mère McMullen, elle qui avait accompagné ses premières filles missionnaires jusqu'au lieu de l'embarquement, elle qui les avait soutenues de ses encouragements, trouva encore le moyen de leur faire parvenir un bon mot, quatre jours après leur départ:

"Notre dernier adieu sur cette île, témoin du premier essai de votre grande misère, m'a causé une bien grande souffrance. S'il eut été en mon pouvoir, je ne vous aurais certainement pas quittées. Je vous aurais conduites jusqu'au lieu de votre destinée, trop heureuse d'avoir pu adoucir par là vos fatigues et vos

“privations. Mais Dieu, qui m’a donné un grand désir  
“d’aller dans les missions sauvages de la Rivière  
“Rouge, ne m’a pas permis d’accomplir mon projet.

“Puisque vous êtes les heureuses appelées à mettre  
“la main à l’œuvre pour laquelle je n’ai pas été trouvée  
“digne, offrez donc à Dieu une petite part de votre  
“sacrifice pour moi ; écoutez-moi vous redire : Courage !  
“Courage ! Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité.  
“Le salut de l’âme d’un seul sauvage vaut mieux à ses  
“yeux que les trésors de l’univers.

“Recommandez-moi, recommandez notre commu-  
“nauté aux prières de ces enfants des bois ; dites-leur  
“que je les aime et que je les porte dans mon cœur.  
“Faites-leur connaître notre Mère d’Youville, que son  
“nom retentisse dans leurs plaines et dans leurs fo-  
“rêts. Saint François-Xavier jubile de vous voir en  
“chemin. A son exemple, avancez sans vous laisser  
“rebuter par les difficultés.”

Suivons, nous aussi, nos premières missionnaires  
dans leur voyage de cinquante-huit jours.

Ceux qui ont beaucoup voyagé ou beaucoup lu  
n’ignorent point le mode des anciens voyages aux  
“pays d’En-Haut,” comme on appelait le Nord-Ouest,  
il y a quatre-vingts ans.

Le canot d’écorce, l’aviron, la tente en étaient les  
instruments ; les rapides, les portages, les campements  
apportaient à l’imagination une perspective de dan-  
gers et de misères de toutes sortes, que le voyageur  
appréhendait d’affronter.

En 1844, nos premières missionnaires firent de  
cette manière leur long voyage à la Rivière Rouge.



Durant cinquante-huit jours, elles côtoyèrent, en canot, des rivages immenses et coururent d'imminents dangers. Voyons leur frêle embarcation, reconstituons l'émouvant passage des rapides. Mgr Taché en a fait une description si exacte, dans la relation de son premier voyage, que nous lui empruntons quelques extraits :

“Le canot est d'écorce de bouleau cousue ensemble avec de la racine d'épinette. L'écorce est garnie à l'intérieur de très minces planches de cèdre ou de quelque autre bois léger; ce sont des lisses. Sur les travers de ces lisses, à cinq pouces à peu près de distance, sont les courbes qui tiennent tout le canot. Ces courbes portent le nom de *varangues*. Leurs extrémités sont fixées dans une espèce de bois qui règne tout autour du canot et dont les bouts sont repliés pour former les pinces. Cette pièce de bois prend le nom de *maîtres*. Le canot peut avoir à peu près trente à quarante pieds de longueur, cinq de largeur, et deux de profondeur. Il joint, à beaucoup de solidité et de capacité, une légèreté telle que deux hommes peuvent facilement le porter sur leurs épaules. Le canot est mis en mouvement au moyen d'avirons que les voyageurs font mouvoir en cadence et avec une vitesse et une force surprenantes.

“Le gouvernail, ou plutôt celui qui le tient, est seul debout en arrière. Le guide est aussi seul en avant. Les autres hommes, qu'on nomme les *milieux*, sont placés deux à deux sur des bancs disposés à cet effet.

“Combien grande la misère des voyageurs dans les rapides!” ajoute Mgr Taché. “Si le rapide n'est pas trop considérable, on le monte ordinairement à la



cordelle. Les passagers vont par terre quand la chose est possible. Les *bouts du canot* saisissent leurs longues perches, seule arme dont ils se servent en pareille circonstance. On lie fortement la pince du canot avec une longue corde à l'extrémité de laquelle vont se placer les *milieux*, dans l'eau ordinairement, où ils se cabrent en efforts violents pour haler le canot au signal donné par le guide.

"Je n'ai jamais vu cette opération," dit Mgr Taché, "sans un sentiment de déplaisir. Il y a dans le bruit "des vagues qui se brisent sur les rochers, dans la voix "émue du guide qui donne ses ordres, dans la peine et "le travail de ceux qui tirent la cordelle, dans le danger "que court le canot suspendu par un fil au-dessus de "l'abîme, il y a, dis-je, dans tout cela quelque chose "qui fatigue, et qui ferait préférer les portages, si ce "dernier mode n'était pas plus long.

"Quand la violence du rapide ne permet pas de "passer même à la cordelle, alors on fait portage. On "décharge le canot. Deux hommes le transportent sur "leurs épaules. Deux autres les accompagnent pour "les remplacer de temps en temps. Le reste de l'équi- "page suit, avec une partie des effets; viennent en- "suite les missionnaires avec quelques débris de la "cargaison.

"Les hommes ont pour ces portages des espèces de "harnais nommés *colliers*. Ces colliers sont composés "d'une large bande de cuir qu'ils s'appliquent sur le "front. Aux extrémités de cette bande sont cousues "deux autres plus étroites et beaucoup plus longues "qui servent à lier les fardeaux. Ce sont les *branches* "de *collier*. Chaque homme doit porter deux de ces

“pièces. Il se trouve de ces voyageurs qui peuvent en  
“porter jusqu’à huit, mais ce sont de rares exceptions.  
“Chacun lie une pièce avec les branches de son col-  
“lier, et se la met sur le dos avec le collier sur le front,  
“puis il en applique une seconde sur la première en  
“sorte qu’elle appuie sur le cou. Cette seconde pièce  
“paraît peu disposée pour la consolidation du voya-  
“geur, cependant elle lui aide en ce sens qu’elle forme  
“un contre-poids qui empêche la première de tirer trop  
“la tête en arrière. Malgré cette pesante précaution,  
“il est arrivé que des voyageurs trop faibles ont été  
“renversés et se sont brisé la tête sur les pierres. Cet  
“accident ne peut arriver que dans les côtes escarpées.  
“C’est ainsi que les hommes transportent tous les  
“effets et font pour cela trois ou quatre voyages. Il  
“faudrait avoir un cœur de bronze pour n’être pas  
“sensible à la misère de ces malheureux.

“Ajoutons encore que, quand la frêle embarcation  
reçoit quelque brèche, il faut sans retard décharger  
le canot sur le rivage et procéder à son radoub. L’opé-  
ration se fait de deux manières. Si le dommage est  
considérable, il faut poser une pièce que l’on coud avec  
du *watap* (racine d’épinette) ; si l’accident est moins  
grave, il suffit de gommer. Comme toutes les coutures  
sont couvertes de résine pour fermer le passage de  
l’eau, il arrive souvent que cette résine se fond à la  
chaleur ou s’enlève sur les pierres ; alors, il faut de  
toute nécessité regommer le canot jusqu’à plusieurs  
fois par jour.”

C’est au milieu de ces péripéties que nos mission-  
naires font leur voyage. L’itinéraire comprenait la  
rivière Ottawa, depuis Lachine, la Mattawa, la rivière



à la Vase, le lac Nipissing, la rivière des Français, le lac Huron, le lac Supérieur, la rivière Kaministiquia, le lac La Pluie, le lac des Bois, la rivière Winnipeg et nombre d'autres petits cours d'eau. Soixante-dix-huit portages, et presque autant de demi-portages, ha-chaient ces quatorze cents milles.

Mgr Provencher, qui devait soutenir nos missionnaires de sa présence et leur donner la consolation du saint sacrifice quotidien, étant tombé malade à l'heure du départ, elles durent s'en aller seules, privées de cette joie et de cette force que les circonstances refusèrent si rarement, dans la suite, aux voyageurs de leur condition.

Le journal de nos premières missionnaires, rédigé aux arrêts du jour ou au bivouac du soir, n'est pas une page littéraire. Pas n'est besoin ! La pensée naît du cœur, elle arrivera avec simplicité sous leur plume ; elle n'en sera que mieux accueillie par notre famille religieuse. Recueillons quelques extraits de leurs lettres :

Sœur Valade écrit d'abord :

“A l'île Dorval, nous étions encore assez près, et nous passâmes la nuit telle quelle ; mais lorsqu'il fallut, le lendemain matin, nous éloigner de tout ce qui nous était cher, mon pauvre cœur se gonfla. Les voyageurs chantaient pour oublier ce triste moment. J'admirais ma sœur Lagrave qui chantait : *Béniissons à jamais...* Pour moi, je n'avais que mes larmes pour bénir le Seigneur.....”

Et voici, le 2 mai, sœur Lagrave, la chanteuse :

“Que vous dirais-je ? C'est à peine si je puis trouver quelques pauvres idées ; je crois que le gros vent les



emporte sur le lac Huron. Je me suis assise sur le rocher, la tête me tourne, le cœur me palpite.. D'abord, laissez-moi vous dire que le voyage est très pénible et beaucoup plus même que je ne m'y attendais; cependant Dieu me fera la grâce d'aller jusqu'au bout.... Nous n'avons pas dormi, ma Sœur Valade et moi, depuis notre départ; nos deux jeunes sœurs s'en tirent assez bien. Le mauvais temps dure et, quand la pluie cesse, le vent contraire retarde notre marche; quand il faut camper, nous sommes ordinairement pénétrées par la pluie ou transies de froid. Il est vrai que nous faisons un bon feu; mais tandis qu'on brûle d'un côté, on gèle de l'autre. On dresse la tente, on étend une toile cirée par terre, une couverture par-dessus, et voilà le lit fait. Jugez si on y est fraîchement, surtout quand il a plu toute la journée. Quand il pleut la nuit, ce qui arrive assez fréquemment, notre pauvre maison nous protège peu, et nos vêtements se trouvent mouillés. Malgré tout, je suis remplie de courage pour exécuter la sainte volonté de Dieu, dût-il m'en coûter bien davantage. J'ai embrassé la croix, et je veux la porter jusqu'à la mort, s'il le faut, selon l'esprit de notre sainte règle.

“Sur les rochers où nous campons aujourd'hui, les serpents sont nombreux; les hommes en ont tué quatre. Hier, nous sautâmes plusieurs rapides assez dangereux. Les bateliers poussaient des cris de joie, en franchissant ces rapides; je riais de bon cœur, mais nos sœurs étaient pâles de frayeur. Il ne nous est encore arrivé rien de *fâcheux*. Les portages sont quelquefois longs et fatigants, surtout pour moi, quand il faut gravir des montagnes, se frayer un chemin à

travers les branches, passer des ravins sur des arbres secs et pourris, ce n'est pas rassurant!... Mais, si nous avons de la misère, la gaieté ne fait pas défaut."

Jusqu'ici, la consolation a rempli l'âme de nos missionnaires, au milieu des ennuis et des fatigues de toutes sortes. Le divin Maître va maintenant les faire passer dans le creuset de l'épreuve.

Le guide voulant remettre à la voile venait de crier avec force: "embarque! embarque!" Les sœurs descendent en toute hâte du rocher. Sœur Lagrave est non moins empressée, son pied gauche glisse entre deux pierres, elle tombe sans pouvoir se relever. Ses compagnes veulent lui porter secours, mais tous leurs efforts sont inutiles. C'est un poids lourd et ses douleurs sont atroces. Deux hommes alors la prennent avec soin et la transportent dans le canot.

".....Vous voyez que le bon Dieu nous honore de sa croix," écrivait la pauvre supérieure à Mère McMullen. "Je l'en remercie de tout cœur; cependant, cette croix m'eût été moins sensible à notre arrivée qu'à mi-chemin. Que la volonté divine s'accomplisse!"

Tout l'équipage fut comme atterré de cet accident. On ne chantait plus, de crainte de fatiguer la bonne sœur. "Bien sûr," se disaient les bateliers, "elle ne nous fera plus entendre ses beaux cantiques." Ils s'empressaient de la soulager et de la transporter avec précaution aux divers campements. Afin que ces services fussent moins onéreux, sœur Lagrave consentit bien volontiers à passer tout le jour dans le canot et à ne se laisser débarquer que le soir.

A l'heure des repas que l'on prenait ordinairement sur la grève, ses sœurs lui apportaient sa portion



préparée, avec une fraternelle sympathie. Le soir, elles lui dressaient un lit moins dur, aux dépens de leur propre confort.

La chère sœur infirme s'efforçait d'être gaie et encourageait les bateliers à reprendre leurs joyeuses chansons. Elle eut le courage de terminer sa lettre commencée sur le rocher du lac Huron.

"..... En commençant ma lettre, je m'attendais peu à l'accident qui m'est arrivé: je vous disais que la tête me tournait sur le rocher du lac Huron, maintenant, ce sont les pieds. J'ai fait une chute sérieuse en me disposant à embarquer, mon pied gauche a glissé *gauchement* puisqu'il m'a fait tomber sur lui. La douleur fut si vive que je le croyais broyé en plusieurs pièces. On m'a transportée dans le canot où je ne trouvais guère de soulagement. Mais que faire? Remercier le bon Dieu. C'est une portion de la Sainte Croix que je dois accepter. Nous serons huit jours probablement sans faire aucun portage. Le bon Maître qui m'éprouve me guérira peut-être dans cet intervalle.

"Dans la soirée du jour, où je me tressaillis le pied, nous fîmes halte au fort de la Cloche. M. Cameron nous reçut avec une politesse exquise. Il mit à notre disposition une maisonnette où nous trouvâmes un bon feu; nous en avons besoin. Aussitôt qu'on put m'étendre dans cette chaumière, je reçus la visite de plusieurs métisses et sauvagesses. Vous ne sauriez croire le plaisir que j'en éprouvai. J'embrassais les mères et les enfants, me croyant déjà à la Rivière Rouge, mon pays d'adoption. Elles paraissaient affligées, ces excellentes femmes, de me voir souffrir.



“Nous partîmes le lendemain matin à quatre heures ;  
“elles revinrent encore avec leurs maris et nous con-  
“duisirent jusqu’au rivage.

Je termine, mes chères sœurs, je souffre beaucoup  
et je suis gelée...”

Et, dans une lettre du 16 mai 1844, sœur Lagrave  
écrivait encore : “C’est par le secours de vos ferventes  
“prières que je me sens si courageuse aujourd’hui. Je  
“vous avoue que je ne me reconnais plus, tant je me  
“sens heureuse de pouvoir imiter notre divin Maître  
“qui n’avait pas où reposer sa tête.” Oui, Dieu est bon  
“d’adoucir l’amertume qui remplissait mon pauvre  
“cœur. Je me trouve aussi contente de coucher sur  
“ma couverture que je l’étais sur mon lit de plume.”

La flottille continue à voguer plusieurs jours encore  
et arrive enfin au Sault Sainte-Marie : halte anxieuse-  
ment désirée par nos voyageuses. C’est à ce poste que  
Maître Doré va remettre à d’autres mains la conduite  
de l’expédition. Il a magnifiquement rempli sa tâche.  
Il retourne au pays chargé de lettres.

On le sait, plus on s’éloigne de son foyer, plus vif  
est le souvenir. Rencontre-t-on quelque objet qui pro-  
voque cette pensée, on l’interroge comme s’il pouvait  
répondre. Souvent n’a-t-on pas confié à un nuage qui  
descend, à l’oiseau qui vole vers l’horizon disparu, un  
message d’amitié ? Les chères missionnaires avaient  
cette satisfaction. En les quittant, M. Doré se char-  
geait de leur correspondance, mais elles le voyaient  
partir à regret ; il avait été si bon pour elles !

Une rencontre inattendue et même inespérée va  
faire une heureuse diversion aux pensées sombres que  
fait naître, chez nos voyageuses, le départ de Maître

Doré. Quelle n'est pas leur surprise de remarquer, parmi les personnes qui viennent les recevoir au rivage, deux prêtres qu'elles reconnaissent et dont la présence au Sault est pour elles inexplicable! Ce sont les abbés Lafèche et Bourassa, compagnons de Mgr Provencher. Partis avec Sa Grandeur le vingt-sept avril, ils devraient être déjà rendus à Saint-Boniface. La divine Providence semble les avoir retenus au Sault Sainte-Marie pour les consoler; ils vont voyager avec nos sœurs, leur dire la sainte messe.

Quelques heures de repos dans ce fort donne aux voyageurs l'avantage d'en connaître la situation. C'est un centre où la civilisation commence à s'introduire. Depuis leur départ d'Ottawa, rien autre chose ne s'est présenté à leurs regards que des rivages sans culture, des rochers abrupts, des lieux inhabités. Ici, au Sault Sainte-Marie, il y a de la vie. Elles remarquent un bon nombre de familles canadiennes qui semblent heureuses d'accueillir les prêtres et les sœurs.

Le Sault Sainte-Marie est le canal qui unit le lac Huron au majestueux lac Supérieur. A cause de l'étendue de ce dernier, impossible de le traverser en canot. Il faut le côtoyer dans la partie nord, ce qui rend la navigation plus longue. Le parcours peut être de 140 lieues.

Recueillons, encore ici, quelques lignes de la narration de Mgr Taché :

“Quand on voit le lac Supérieur, on n'est plus surpris de la grandeur et de la majesté du Saint-Laurent. “D'une source aussi pure qu'abondante, il ne peut “sortir que notre beau fleuve, et le roi des lacs a besoin “du roi des fleuves pour porter à l'Océan le tribut de



“ses eaux. Il y a dans le lac Supérieur,” ajoute encore “l’illustre archevêque, “beaucoup moins d’îles que dans “le lac Huron; ce qui augmente, pour les canots, les “difficultés si grandes de la navigation. Lorsque cette “immense quantité d’eau est agitée par le vent, il se “forme des vagues à peu près égales à celles de “l’Océan, au point que les équipages de deux canots à “voile se perdent complètement de vue d’une lame “à l’autre. On comprend qu’une écorce de bouleau est “un bien faible préservatif contre les flots en furie.”

En attendant ces nouveaux soucis, la petite communauté navigue paisiblement dans l’abandon. Tous les soins et les attentions sont pour la pauvre infirme. Sœur Valade renferme en son cœur de supérieure et de mère toutes ses inquiétudes; elle est silencieuse. Sœur Saint-Joseph, constituée infirmière infatigable de la patiente, multiplie ses délicatesses. Sœur Lafrance ne cesse de prier ou de parler du ciel et du mérite des afflictions. Tout va bien durant plusieurs jours; bientôt la baie du Tonnerre, endroit dangereux, paraît en perspective. Il faut s’y aventurer. Le vent est bon.... Soudain, il entre en furie.... Les vagues se soulèvent avec force et, se brisant sur les flancs des frêles embarcations, les font osciller si brusquement que, sans un secours du ciel, la flottille va sombrer au premier choc. Les nautonniers luttent avec une énergie désespérée. Chacun se croit à son heure dernière et recommande son âme aux miséricordes divines. Un morne silence règne.... Tout à coup le guide pousse un cri de foi et d’espérance: Priez! priez! Il faut une prière en commun, des cris vers celle que l’on n’invoque jamais en vain: Marie, c’est



l'étoile de la mer.... Ils commencent les litanies de la Sainte Vierge, et les canots, guidés par Marie, entrent dans une anse où ils se trouvent à l'abri de l'ouragan. Un autre cri, de reconnaissance celui-là, s'en va vers la puissante protectrice. Tous les voyageurs récitent le chapelet à haute voix. Un temps calme sourit à l'action de grâces; on aborde au fort William.

La navigation sur les grands lacs est à sa fin. C'est ici, au fort William, qu'on échange les grands canots pour de plus légers, vu les portages nombreux qui restent à faire.

Le fort William obtient par le fait un souvenir dans le journal de l'excursionniste. Mais un autre incident, inoubliable, va se graver dans la mémoire des sœurs. A peine furent-elles débarquées que le bourgeois informa la Supérieure que le transport de la sœur infirme n'était plus tolérable; mieux valait la laisser au fort jusqu'à sa parfaite guérison. Nouvelle foudroyante pour la bonne Mère et ses filles! A peine Mère Valade pouvait-elle croire ce qu'elle entendait. Ce monsieur était d'ailleurs si gentil, et les bateliers si prévenants, si obligeants! Que de raisons on avait à faire accepter, que de sollicitations à faire entendre! Mais le bourgeois, loin de prêter une oreille favorable, se retira pour ne plus reparaitre, afin de se rendre inaccessible à toute démarche.

L'abbé Lafèche finit cependant par avoir accès auprès de lui. Il lui représenta l'embarras des sœurs; mais, peine inutile, le bourgeois ne persista pas moins dans son projet. Imaginons l'angoisse des infortunées voyageuses; ou plutôt, lisons une lettre de sœur La-grave; elle nous mettra à même d'assister à cette

scène émouvante. Voici ce qu'elle écrivait :

“..... Après deux heures d'une vive discussion, il fut “décidé que je resterais au fort William jusqu'à ce “que je fusse capable de marcher; sinon, je devais “descendre à Montréal avec le gouverneur, au retour “des canots. M. l'abbé Lafèche fut prié par notre “Mère de me faire ce message; elle n'en avait pas la “force. A son abord, à la pâleur de son visage, je com- “pris que tout était perdu pour moi. Ma sœur,” me “dit-il, “il paraît que c'est la volonté de Dieu que vous “restiez ici quelque temps. On dit qu'il est impossible “de vous transporter.”

“Je ne puis vous exprimer ce qui se passa en moi. “Je fis un effort pour prendre mon cœur entre mes “deux mains, et je le plaçai le mieux qu'il me fut “possible dans le cœur de mon Sauveur cloué à la “croix en me souvenant qu'une Sœur Grise doit être “véritablement une fille de la Croix. Presque aussitôt, “un sentiment de résignation fit place aux angoisses. “Je devins calme et dans la disposition de me sou- “mettre à tout ce que le bon Dieu exigerait de moi.”

“Oh! que les desseins du bon Dieu sont admirables lorsqu'on s'y confie entièrement!” écrit sœur Valade; “soudain, l'un des commis de la Compagnie, à qui j'avais recommandé nos intérêts, arrive tout joyeux nous dire de ne plus craindre: on consentait, au Fort, à nous laisser partir toutes les quatre sans nous séparer. Vous imaginez facilement notre consolation en ce moment et le bonheur de notre chère sœur Lagrave. On nous prépara à cet instant le dîner. Je vous assure que nous mangeâmes avec bon appétit. Tout était



assaisonné d'un si grand contentement!"

Missionnaires de la Rivière-Rouge, vous approchez de la contrée lointaine, votre mère d'adoption; vous venez de franchir la limite qui vous séparera pour toujours des lieux chers à votre existence. Avancez, cette terre sera votre terre.... ses peuples, tribus, nations seront votre peuple....

Un soir, les voyageurs arrivent auprès d'une cascade. Il fallait pour s'en détourner gravir un rocher de douze à quinze pieds d'élévation. Les plus alertes pouvaient tout simplement suivre le sentier abrupt, mais la pauvre infirme, comment la monter avec le brancard? L'abbé Lafèche propose de hisser le brancard au sommet. Les guides montent sur le rocher et lancent des cordes aux nautoniers. Ceux-ci lient fortement le brancard, le soulèvent et, tandis que les uns perchés sur les abords aident à l'élever, d'autres se jettent à l'eau afin d'essayer de maintenir le canot sans pouvoir cependant réussir à l'empêcher d'osciller. Au signal donné: Hourra! hourra! les cordes se tendent, les hommes sur la pointe du rocher halent avec précaution. Ainsi s'opéra cette ascension périlleuse qui glaçait d'effroi les sœurs spectatrices.

Sœur Lagrave, toujours abandonnée, se laissa enlever et fut déposée sur le rocher où ses compagnes, encore sous l'impression d'un péril aussi grand, la rejoignirent en offrant au Seigneur leurs ferventes actions de grâces.

En continuant leur route, elles traversèrent le lac Lacroix et arrivèrent au lac la Pluie, qui se décharge dans la rivière de ce nom. Elle a un cours de près de trente lieues et ressemble, dit-on, à la rivière Chambly.



La fertilité du sol qu'elle arrose semble répondre à la beauté de ses eaux limpides.

A l'extrémité du lac la Pluie se trouve une pointe appelée Couthiching: on y a bâti la première maison et établi le premier fort dans l'intérieur de ce pays.

Le fort Saint-Pierre fut construit sous les ordres de M. de Lajemmerais, frère de Mère d'Youville, qui s'était rendu en ce lieu pour y continuer l'expédition avec son oncle, M. de la Vérendrye. Son cousin, le jeune de la Vérendrye, l'accompagnait.

Les canots s'avancent encore.... Voici le lac des Bois, véritable labyrinthe à cause de la multitude de ses îles. Les guides ont besoin de beaucoup d'habileté pour se reconnaître. C'est ici, que l'intrépide découvreur du Nord-Ouest perdit douloureusement son fils, massacré par les Sioux avec le Père Aulnauld, jésuite, et vingt et un Français. Des croix élevées sur les côtes rappellent le souvenir de ces martyrs. Que de dévouement, d'héroïsme, ne révèle point la vue de ces croix! Nos sœurs missionnaires, en les saluant, sentent augmenter leur courage et se félicitent de leur mission providentielle.

La distance à parcourir, à travers les îles du lac des Bois, est de soixante-quatre milles, depuis l'entrée de la rivière de la Prairie jusqu'au portage du Rat. Les canots entrent presque aussitôt dans la redoutable rivière Winnipeg, où ils ne rencontrent que des rapides et des chutes. C'est dans cette rivière que nos voyageurs et voyageuses firent le soixante-dix-huitième portage, sans compter les demi-portages en nombre égal.

Qu'on imagine la satisfaction des bateliers d'enfermer leurs colliers et autres objets! Aussi, est-ce

avec contentement qu'ils conduisent leur flottille au bas de la rivière au fort Alexandre!

Le lac Winnipeg se déroule à leurs regards; il faut le traverser, mais courage! voici l'embouchure de la Rivière Rouge, c'est l'espérance! Le cœur bat, la vue veut embrasser tout l'horizon à la fois. La rivière a peu de largeur, est parfois très rapide et surtout sinueuse. En approchant du terme, les canots semblent plus légers. Croyant en accélérer la course, les missionnaires prennent en mains les avirons de relais et se mettent en frais de ramer... l'heure de l'arrivée est si lente à sonner!

Les voyageurs arrêtent au fort Saint-Pierre. Sir Georges Simpson est là, il vient à bord. Gentil et gracieux comme à Lachine, au vingt-quatre avril, il les invite à descendre chez lui et à y demeurer jusqu'au lendemain, afin de faire prévenir Mgr Provencher. Si près du port, à vingt-cinq milles!... Ils remercient le gouverneur et quittent le rivage.

Le jour décline, les ombres enveloppent les côtes stériles. Comme dans la nature, le silence règne dans l'embarcation; les avirons tombent en cadence sur l'onde, tantôt paisible, tantôt écumante. La lune monte, comme une reine, dans la voûte étoilée; c'est toute une cour aérienne, dont la splendeur descend dans la vallée. Cependant le miroitement des eaux a dessiné quelques ombres: de certains édifices peut-être? ou le toit de quelques splendides habitations? Nullement. Il ne peut y en avoir à cette époque sur les bords de la Rivière Rouge; mais voyez ces deux blanches tours qui se dressent devant vous... Vous le devinez à peine, Sœurs missionnaires, mais vos hom-



mes, en arrière disent avec joie : c'est l'église ! l'église ! Oui, c'est l'église, la cathédrale, l'évêché et ses dépendances ; enfin çà et là, quelques habitations. C'est Saint-Boniface, l'objet de vos désirs !

La rame s'accélère.... puis elle se ralentit et cesse entièrement : c'est la rive désirée. Il est nuit ; une heure vient de sonner sous les toits où l'on repose... Sœur Valade et ses compagnes voudraient attendre l'aube sous la tente, afin de ne pas interrompre le sommeil du vénérable évêque ; mais les bateliers ont laissé au fort Saint-Pierre tout l'équipement, et d'ailleurs ils ont faim.

Poussant les embarcations sur la grève, d'un bond ils ont franchi la distance et jeté l'éveil dans l'évêché. Les abbés Lafèche et Bourassa ne veulent point se laisser devancer ; ils prennent, eux aussi, la direction du palais épiscopal. Monseigneur Provencher est surpris, mais comblé de joie, il se hâte...

Accompagné de M. Mayrand, prêtre missionnaire, on le voit se diriger vers le rivage, portant un petit fanal. A la faveur de cette faible lumière, il cherche sa famille religieuse. Il ignore encore l'accident arrivé à sœur Lagrave, il en est stupéfait et lui témoigne une paternelle sympathie ; puis ils prennent ensemble le chemin de l'évêché. L'heureux Pasteur s'empresse de tout mettre à la disposition de nos sœurs, et la bonne ménagère Ursule se multiplie pour faire éprouver à chacun les bienfaits d'une obligeante hospitalité.

Enfin Monseigneur Provencher souhaite un bon repos aux fondatrices et les engage, vu leurs fatigues, à



le prolonger le plus tard possible. Un prêtre les attendra pour dire la sainte messe ; mais, à six heures nos missionnaires se rendaient à l'église, où elles s'offraient de nouveau à Dieu, avec la Sainte Victime.

*Qu'était Saint-Boniface en 1844 ?*

En 1844, Saint-Boniface n'est pas un village, un bourg, encore moins une ville. C'est une plaine immense, où l'on voit, ici et là, quelques chaumières, entourées d'un petit enclos où des animaux broutent un maigre pâturage. Il ne peut y avoir de poétique à cette époque, sur les bords de la Rivière-Rouge, que l'immolation, le sacrifice. Nos missionnaires le sentent bien. Elles trouvent cependant une compensation dans le paternel accueil de Mgr Provencher.

Le premier dimanche de leur arrivée, 23 juin 1844, il les présente à son peuple. Le vénérable pasteur s'adresse à ses chères ouailles, il veut leur faire part de la joie de son âme ; c'est le *Nunc dimittis* du saint vieillard Siméon qu'il fait entendre, ses vœux sont exaucés. Voici des Sœurs de Charité, des mères pour ceux qui souffrent et en même temps des institutrices pour les enfants. De sa voix forte et vibrante, le pieux pontife entonne l'hymne de l'action de grâces, le *Te Deum*, que les prêtres continuent en chœur, les Sœurs alternant avec eux. C'est dans un sentiment commun de pieuse joie et de foi profonde que le Sacrifice de la messe est célébré. Comme les premiers chrétiens, tous n'ont qu'un cœur et qu'une âme, dans cette assemblée sainte, pour louer et bénir le Seigneur.

Après l'office, nos sœurs missionnaires sont reconduites par les paroissiens à l'évêché; elles accueillent avec affabilité toutes ces manifestations et se conforment à l'usage du pays, qui est de toucher la main à chacun.

Mgr Provencher n'avait pu faire bâtir un couvent sans s'être préalablement assuré de l'acquiescement des religieuses à venir s'établir à Saint-Boniface. Aussi à l'heure présente n'a-t-il à leur offrir temporairement qu'une maison presque en ruines. Cette ruine, nos missionnaires l'acceptent bien volontiers. Il leur tarde de se renfermer dans ce "Bethléem," écrivent-elles. Tout en chérissant leur solitude, nos sœurs ont hâte de se dévouer à l'œuvre pour laquelle, tout particulièrement, elles sont venues sur ces lointains rivages. Ouvrir une école est pour elles le devoir le plus important; c'est le vœu comme la pensée dominante de Mgr Provencher.

Le 11 juillet 1844, les portes de leur ermitage sont envahies par un bon nombre d'élèves filles. Le 14 août suivant, on accueille les garçons au rez-de-chaussée de l'évêché. Mgr Provencher aime à voir ces cinquante-trois enfants: Sauteux, Métis et Sioux, aller et venir à leurs classes respectives. Sa consolation est d'entrer au milieu d'une leçon ou d'un exercice et d'examiner les progrès de ces élèves. Tout ému du bien que son œuvre commence à opérer, il en espère davantage encore. "Vous êtes," dit-il aux Sœurs, "le petit grain mystérieux de l'Evangile qui va croître et se développer."

Sœur Lagrave est proposée pour aller faire le catéchisme aux missions éloignées, à sept ou huit milles



de Saint-Boniface. Elle se fait accompagner d'une fillette et conduit elle-même son coursier. Quel que soit le temps, pluie ou neige, froid ou humidité, deux fois la semaine, le lundi et le jeudi, en charrette ou en traîneau, elle prend gaîment son chemin. Il faut avouer que les consolations adoucissent pour elle la route, presque toujours désagréable et fatigante. A l'arrivée de la sœur, on se réunit avec empressement : hommes, femmes et enfants. Tous veulent profiter de l'instruction religieuse de la pieuse sœur. On l'écoute, on l'interroge, on l'écoute encore. On ne se lasse point de l'entendre. Une centaine de personnes forment son auditoire. Sœur Lagrave sait ajouter à ses leçons le charme qu'apporte le chant des cantiques. Les vieux Canadiens sentent leurs paupières s'humecter en entendant ces refrains qu'ils ont appris à l'époque de leur première communion. La sœur est en outre le médecin de toute la région.

D'autres services sont aussi très appréciés : les religieuses, dès leur arrivée à Saint-Boniface, acceptèrent de se faire les chantres de la cathédrale. Un chœur de jeunes gens, formé par Sœur Lagrave, les remplaça avantageusement dans la suite. Après leur classe, nos sœurs visitent les pauvres et les malades à domicile. Elles prennent soin de la sacristie de la cathédrale, des ornements d'église, du linge d'autel.

Sœur Valade, la supérieure, nous dit dans sa correspondance comment elles passent les longues soirées de l'hiver : "Nous nous occupons à filer de la laine "pour faire des couvertures et de l'étoffe, etc... De "notre travail, nous obtiendrons peut-être un prix. "Tous les ans, ici, on donne une récompense pour



“encourager la fabrication des flanelles, des étoffes, et  
“le meilleur filage. A la plus grande quantité d’ou-  
“vrage, on donne cinq louis. A la première qualité,  
“trois louis. Au moindre mérite, on donne moins. Tout  
“le monde peut avoir sa petite part d’encouragement.  
“Nous espérons, cette année, obtenir encore quelque  
“chose, ce sera un secours opportun.”

Ainsi, à la fin de la journée, à la faible lueur d’une  
chandelle de suif, le flocon de laine s’allonge, s’amincit  
sous les doigts de nos fileuses. Souvent, pas n’est besoin  
de ce luminaire fumeux, la lune argentée projette sa  
réjouissante lumière à travers les croisées, et les au-  
rores boréales rendent les nuits resplendissantes.

De cette occupation paisible, elles passaient volon-  
tiers aux rudes travaux des champs.

“J’ai vu les Sœurs Grises,” disait Mgr Taché, “et  
“j’en vois encore, armées d’une pioche, remuer le sol  
“pour lui demander des légumes et autres produits  
“nécessaires au soutien de leurs établissements; je  
“les ai vues, et nous les voyons tous les jours, à l’exem-  
“ple de leur infatigable fondatrice, se livrer à toutes  
“sortes de travaux et d’industries pour avoir les  
“moyens de faire plus de bien; je les ai entendues,  
“quels que soient leurs offices, solliciter, comme une  
“faveur, un délassement, d’aller passer les nuits au-  
“près des malades. En un mot, je dois avouer qu’elles  
“font tout le bien qui est en leur pouvoir, et elles le  
“font si volontiers qu’à l’extérieur l’on ne soupçonne  
“même pas ce que l’accomplissement de ces ministères  
“nécessite d’abnégation, et impose de sacrifices et de  
“labeurs.”

D’autres viendront à leur suite et feront de longs

et pénibles trajets pour soulager les pauvres sauvages atteints de diverses maladies. Une fois entre autres, dans un temps d'automne, les chemins sont tellement mauvais que les sœurs visiteuses sont forcées de laisser claques et souliers dans la boue et de se rendre sur leurs bas à la demeure du malade, tout en s'amusant bien de cette aventure.

Deux d'entre elles installent un hôpital temporaire dans le haut du lavoir de leur mission; elles s'y dévouent durant deux années. L'hygiène moderne serait *horriifiée* de ce projet: mais ce que la science ne fit pas, le dévouement, la charité et la bonne volonté de nos héroïnes l'accomplirent. C'est de ce coin obscur du grenier que sortit l'idée d'un hôpital à la Rivière Rouge, hôpital qui reçoit aujourd'hui 800 malades.

Mais la principale œuvre de nos Sœurs fut l'éducation et l'instruction des enfants. Grâce à l'appui des conseils éclairés, de la haute expérience, de la vertu universellement reconnue de Mgr Taché, arrière-neveu de notre vénérable Mère Fondatrice, l'œuvre de nos missionnaires prospère: écoles, couvents, orphelinats, hôpitaux, sanatorium et hospices s'élèvent. A l'heure actuelle, dans la seule province de Saint-Boniface, deux cent soixante-dix Sœurs Grises de Montréal, réparties en quinze maisons régulières, hospitalisent ou instruisent annuellement près de deux mille élèves, orphelins, vieillards et infirmes, entretiennent mille cinquante lits d'hôpital et soignent douze mille malades.

Cette fondation des Sœurs Grises à Saint-Boniface coïncide avec l'arrivée des religieuses du Bon-Pasteur à Montréal. Heureuse coïncidence! Cette fois, c'est



Mgr Provencher qui est le précieux intermédiaire de Mgr Bourget. Depuis trois ans, l'évêque de Vilie-Marie réitérait son désir auprès de la très honorée Mère Marie de Ste Euphrasie Pelletier, alors supérieure générale, à Angers, pour obtenir des religieuses qui vinssent fonder une maison du Bon-Pasteur. L'entreprise présentait certaines difficultés; mais le Vicaire apostolique de la Rivière Rouge, dans un voyage en Europe, plaida avec tant de zèle la cause de son vénérable ami que les obstacles disparurent.

mai  
1844  
Bon  
Pasteur

Au commencement de mai 1844, quatre religieuses: Sœurs M. de Sainte-Céleste, supérieure, M. de Saint-Gabriel, M. de Saint-Ignace et M. de Saint-Barthélémy, venaient planter sur notre sol la tente du Bon-Pasteur. On les attendait avec impatience: Mgr Bourget, M. Arraud, p.S.S., en particulier, se réjouissaient de leur venue et les secondèrent dans leur œuvre de zèle et de miséricorde.

Le 30 avril 1933, Sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant, inscrira au catalogue des Bienheureux la Mère Marie de Sainte Euphrasie, fondatrice du Bon-Pasteur.

L'Institut qui se constituait à Angers, voici tout juste un siècle, compte aujourd'hui 9,511 religieuses. Cette armée spirituelle occupe, en 34 provinces, 320 monastères, dans les cinq parties du monde. Le Canada en possède 9.

La Bienheureuse n'a-t-elle pas dit à ses filles en mourant: *Je vous laisse en héritage le zèle du salut des âmes.*

Presque en même temps naît l'Institut des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, fondé en 1843

1843



par Eulalie Durocher (Mère Marie Rose), et consacré à l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse. Plus de 50,000 élèves bénéficient aujourd'hui de l'enseignement donné par ces religieuses. Les missions Etrangères du Basutoland et du Japon sont aussi l'objet du dévouement des filles de Mère Marie-Rose.

Après une vie courte de jours, mais remplie de mérites, celle-ci mourut en prédestinée à l'âge de 38 ans. La vénération publique s'attacha à sa mémoire. Entre autres témoignages, le vénéré Mgr Bourget écrivait à la communauté: "J'invoque votre fondatrice en mon particulier comme une sainte, et j'espère que le Seigneur la glorifiera devant les hommes, en lui faisant décerner par l'Eglise les honneurs des autels."

Le 27 octobre 1927, Mgr G. Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, instituait un tribunal pour le procès de béatification de Mère Marie-Rose. En 1932, l'Académie Française couronnait son histoire, écrite par le Père Duchaussois, O.M.I., sous le titre de *Rose du Canada*.

---

## CHAPITRE XV

LES SOEURS GRISES À OTTAWA. — HISTORIQUE DE LA FONDATION. — L'INSTITUT DES SOEURS DE MISÉRICORDE. — MORT DE M. J. B. THAVENET, P.S.S. — MORT DE SOEUR ANGÉLIQUE HAINAULT. — CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE NOS SEIGNEURS JEAN-CHARLES PRINCE ET FRANÇOIS-NORBERT BLANCHET.

— 1845 —

543-48

Au moment où Mère McMullen prenait la direction de l'Institut, la communauté et, nous pourrions dire, le pays tout entier, entrait dans une phase de vitalité inconnue jusque là. L'immigration toujours croissante tendait à élargir les sphères de la charité. Bien des œuvres s'offraient à la générosité des Sœurs Grises. A peine Mère McMullen avait-elle préparé le départ des missionnaires de la Rivière Rouge qu'elle devait, pour répondre au désir de Mgr Phelan, évêque de Carrha, envoyer à Bytown un nouvel essaim de la ruche.

La ville d'Ottawa, autrefois appelée Bytown, en l'honneur de son fondateur, le colonel By, n'avait que dix-huit années d'existence lors de l'établissement des Sœurs Grises. Ses six mille habitants étaient aux deux tiers catholiques. Les Oblats de Marie Immaculée desservaient depuis un an son unique paroisse. Mgr Phelan, coadjuteur et administrateur du diocèse de

Kingston, voyant les besoins de cette population croissante, délégua le supérieur et curé de la mission de Bytown pour demander des religieuses à la communauté.

Le 20 octobre 1844, le révérend Père Telmon, O.M.I., écrivait à Mère McMullen.

“Mgr Phelan avait conçu l'heureux projet d'établir  
“dans cette ville une communauté de Sœurs Grises  
“pour prendre soin des malades et des infirmes. Sa  
“Grandeur croit que cette œuvre ne pouvant, dès le  
“début, prendre un développement assez considérable  
“pour occuper tout le zèle et le loisir des Sœurs, elles  
“pourraient instruire et catéchiser un grand nombre  
“de jeunes filles que l'ignorance et le manque d'éduca-  
“tion exposent ici à une funeste et prompte perversion.

“Ce plan, dont l'exécution serait si avantageuse à  
“cette mission, a été retardé jusqu'à présent par les  
“dépenses qu'exigeait la bâtisse de la nouvelle église.  
“Cette construction n'est pas achevée, il faudra même  
“longtemps pour payer toutes les sommes qui devront  
“y être employées; mais c'est précisément pour cela  
“que je voudrais hâter l'arrivée des religieuses. Le  
“soin des membres souffrants et le salut des membres  
“les plus délicats de Jésus-Christ pressent plus que  
“l'achèvement d'un temple matériel. Ce n'est pas que  
“nous ayons plus de moyens pécuniaires, mais j'ai la  
“confiance que nous pourrons loger, meubler et entre-  
“tenir les sœurs que l'on voudra bien nous donner.

“Il n'est rien que je ne sois disposé à faire moi-  
“même tout le premier, jusqu'à leur laisser le presby-  
“tère, si je ne trouvais rien de mieux pour elles. Je  
“travaillerai à leur faire fournir l'ameublement par



“les citoyens, et je ne doute point que le nombre d’en-  
“fants qu’elles auront tout d’abord à instruire ne  
“fournisse suffisamment à leur entretien. En tout cas,  
“je ne les laisserai pas souffrir, je saurai jeûner pour  
“les faire manger. Je compte que le bon Dieu, pour qui  
“nous travaillons, se mettra de la partie. La Provi-  
“dence pourvoira aux besoins les plus pressants;  
“l’amour de la pauvreté religieuse fera supporter les  
“privations inévitables et nous joindrons ainsi les  
“deux bouts. Après les preuves d’héroïque dévoue-  
“ment données par toutes vos sœurs pour la laborieuse  
“mission de la Rivière Rouge, je suis assuré que pas  
“une ne se refusera à venir partager nos travaux et  
“même nos misères.

“Je vous prie donc instamment, ma très honorée  
“Mère, de m’accorder trois de vos sœurs pour les fins  
“que j’ai eu l’honneur de vous marquer plus haut.  
“J’écris en même temps à Monseigneur l’Evêque de  
“Montréal pour le prier de consentir à cet établisse-  
“ment et de le favoriser même de son pouvoir.

A l’appel du Père Telmon, O.M.I., vint s’adjoindre celui de Mgr de Carrha, évêque-coadjuteur de Kingston.

“Prions,” dit Mère McMullen à son conseil d’administration, “demandons la volonté de Dieu sur cette nouvelle fondation. L’important pour nous est de procurer sa gloire et d’être utiles aux âmes.” Il faut croire que cette fondation entrait bien dans les desseins de Dieu, puisque, le six décembre, la bonne Mère écrivait à Mgr Phelan :

“Après avoir fait offrir deux fois le saint sacrifice  
“de la messe et avoir beaucoup prié pour l’œuvre

“importante de notre établissement à Bytown, après  
 “avoir considéré les graves obligations qu’auraient à  
 “remplir celles qui seraient choisies pour le fonder,  
 “nous avons cru qu’au lieu de trois sœurs, il vous en  
 “fallait quatre. Les fondatrices sont nos sœurs Beau-  
 “bien, supérieure, Thibodeau, Charlebois et Howard -  
 “dite sœur Rodriguez (d’Irlande.)”

L’évêque de Kingston, en faisant part de sa joie à la bonne Mère supérieure et en remerciant le Conseil, écrivit en ces termes à Mère Beaubien, à la date du 3 janvier 1845 :

Chère Sœur,

“Comme vous, ainsi que vos chères collaboratrices,  
 “avez de bon cœur accepté la mission de Bytown que  
 “la divine Providence vous a destinée, afin d’y fonder  
 “un établissement pour l’éducation des enfants des  
 “pauvres, le soin et le soulagement des malades et le  
 “bien général de la religion, j’ai souscrit aux condi-  
 “tions qui m’ont été proposées par votre respectable  
 “supérieure, la Mère McMullen. Si vous trouviez quel-  
 “que chose de nécessaire à me dire par rapport à ces  
 “conditions, vous n’aurez qu’à m’écrire.

“Nous ferons tout en notre pouvoir pour favoriser  
 “la fondation, et j’espère, avec le temps, qu’on aura  
 “les moyens de vous faire un établissement selon  
 “l’esprit de votre règle. En attendant, il y aura des  
 “difficultés à rencontrer; c’est toujours le cas, lors-  
 “qu’il s’agit de faire l’œuvre de Dieu. Il faut être  
 “résolue de porter toutes les croix que Jésus-Christ  
 “voudra vous présenter. C’est la part des vrais ser-  
 “viteurs de ce divin Modèle.

“Je me félicite de vous voir venir partager avec moi l’œuvre de la charité pour le prochain, que nous avons autrefois l’occasion de faire à Montréal. Depuis quelque temps, je priais le Dieu de miséricorde de me faire la grâce de voir une institution telle que vous allez fonder à Bytown, et il me l’accorde en me donnant des enfants d’une maison mère pour laquelle j’ai toujours eu tant d’attachement et d’égard, une maison formée par des fils de M. Olier, dont j’ai eu moi-même le bonheur d’avoir été un confrère indigne. Ayez la bonté de me faire savoir à quelle date est fixé le départ pour Bytown.”

† Patrice, évêque de Carrha.” *Kingston*

Les prévisions de Mgr Phelan vont se vérifier plus tôt qu’il ne l’attendait. Mère Beaubien, que le bon Pasteur venait d’exhorter à accepter la croix, était frappée, le 11 janvier, d’une attaque de paralysie. Sœur Fréchette, à qui le Conseil a offert de succéder à la distinguée malade, ne se croit pas apte à remplir pareille mission. Dans cette pénible épreuve, les administratrices eurent encore recours à Dieu et désignèrent sœur Bruyère comme supérieure du nouvel établissement. Celle-ci avait vingt-sept ans. La charge était bien lourde pour de si jeunes épaules, et sœur Bruyère dut frémir en l’acceptant. Tandis qu’elle envisageait, avec une tristesse résignée, sa nouvelle existence et les responsabilités qu’elle assumait, ses compagnes félicitaient le Conseil de cette nomination. Et les orphelines, dont elle avait été l’hospitalière durant quatre années, louaient sa charité, sa piété et la ten-



dresse de son cœur envers les malheureux. *Sa tendresse envers les malheureux!* "C'est bien à ce signe que l'on reconnaîtra la divinité de sa mission."

Sœur Bruyère ouvrira le sillon, elle sèmera, et Dieu, donnant l'accroissement, fera sortir du rameau un grand arbre, étendant ses branches puissantes jusqu'en Afrique et en Asie. Mais l'avenir était caché; personne ne se doutait en ce moment des grandes choses que Dieu voulait opérer, au moyen de l'instrument docile qu'il s'était choisi. Et la supérieure ne prévoyait, elle, dans sa mission que des difficultés de toute nature, des obstacles sans nombre. Cette perspective lui fit mettre sa confiance en Dieu, et son appui en la communauté mère, comme le témoigne la supplique rédigée par les fondatrices de Bytown, signée avant leur départ, le 23 janvier 1845.

Afin de fortifier leur courage, les futures missionnaires allèrent le 15 février à la Cathédrale consacrer leur fondation au très saint et immaculé Cœur de Marie. M. le grand vicaire Hudon dit la sainte messe et le révérend Père Telmon, o.m.i., d'Ottawa, étant venu au-devant des collaboratrices de son œuvre, leur fit une touchante allocution et lut l'acte de consécration à la sainte Vierge. Elles se dirigèrent ensuite à l'Evêché pour recevoir les avis de Mgr Bourget! "Il me semble que c'est la bienheureuse Vierge elle-même qui vous les donne en m'inspirant," dit Sa Grandeur.

Et il leur recommande "d'avoir toujours sous les yeux leur incapacité et leur indignité. Dans cette vue, ne jamais rien entreprendre qu'après y avoir bien pensé devant Dieu."

"Travailler au succès de ses entreprises, comme si

“l'on ne devait compter pour la réussite que sur ses efforts; et ensuite attendre de Dieu seul le succès, comme si l'on n'avait rien fait.”

“Prier et faire prier les bonnes âmes et surtout les pauvres et les enfants, pour obtenir les bénédictions du ciel sur ses bonnes œuvres.”

“Rendre la prière efficace par l'union et la charité. Ne faire qu'un cœur et qu'une âme avec ses sœurs, quelle que soit la différence d'humeur et de caractère.

“Entretenir avec la Maison Mère les rapports les plus tendres et les plus intimes. Prendre tous les moyens possibles pour que le temps et l'éloignement ne refroidissent point cette union. Regarder la fondation que l'on a à faire comme une branche qui doit toujours être unie au tronc, pour en recevoir la sève qui produira des fruits de vie en son temps.

“Savoir faire aimer la règle; faire entrer ses inférieures dans ses projets de bonnes œuvres; les leur faire goûter comme s'ils étaient leur ouvrage, c'est là l'art du gouvernement. Que la supérieure demande bien instamment à Dieu ce talent si nécessaire.

“Enfin, s'attacher ponctuellement à toutes ses règles et observances, et conserver comme le plus précieux trésor l'esprit de son état.

“Telles sont les principales règles que je vous conjure de bien méditer; elles assureront la prospérité du nouvel établissement de charité dont vous charge la Providence.

“N'oubliez jamais que Notre-Seigneur a bâti son Eglise sur la pauvre crèche de Bethléem. Ne craignez point, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner son royaume,” en vous confiant



“cette œuvre de miséricorde. Priez chaque jour pour  
“celui qui est encore votre très humble serviteur et  
“père en Jésus-Christ, et qui ne cessera d’adresser des  
“vœux ardents au Père des lumières, de qui vient tout  
“don parfait, afin que vous soyez fermes et inébran-  
“lables dans votre généreux dessein.”

De l’évêché, les missionnaires se rendirent au Sémi-  
naire et visitèrent les communautés sœurs. Au soir du  
même jour, M. Quiblier, supérieur, vint les bénir de  
nouveau et leur apporter la *Vie de M. Olier*.

L’aube du 19 février réunit au pied des autels toute  
notre famille religieuse qui communia aux intentions  
des fondatrices. La messe, dite par Mgr Bourget, fut  
entendue avec émotion. C’était l’heure du sacrifice;  
sur la patène, avec la divine victime, des cœurs brû-  
lants s’immolaient. Après un bref déjeuner, Monsei-  
gneur exhorte de nouveau les nouvelles missionnaires  
à porter courageusement l’étendard de la Charité aux  
âmes qui les attendent.

Ce sont les adieux! Il y a des larmes, et cette scène  
eût pu convaincre d’erreur ceux qui disent: “Les reli-  
gieux vivent au couvent sans se connaître et y meurent  
sans s’aimer.” Encore un salut à Jésus Hostie, une  
prière à Marie, une bénédiction de Monseigneur, du  
père Larré, p.S.S., du révérend père Telmon, o.m.i.  
et de l’abbé M. McDonnell, grand vicaire de Kingston,  
et nos voyageuses prennent, en traîneau, la route de  
Bytown.

Le voyage dure deux jours par les chemins difficiles.  
A quatre milles d’Ottawa, nos sœurs aperçoivent une  
longue file de quatre-vingts voitures... touchant témoi-  
gnage de bienvenue de la part de ceux qui viennent



au-devant des filles de la Charité. C'eût été magnifique sous un beau soleil, mais hélas! la voûte des cieux était sombre et la bise, cinglante. N'importe, on s'arrêta, on se fit des salutations, et de nouveau le défilé s'ébranla.

Toute la population de Bytown en habits de fête attendait les religieuses. On se groupait sur la route pour les voir passer. Enfin, vers les cinq heures, les voitures s'arrêtèrent à la porte de l'église; les quatre fondatrices y entrèrent au chant du *Laudate*. Elles récitèrent le *Te Deum*, le *Souvenez-vous* à la sainte Vierge et le *Sub tuum*, "mais les voix," dit un contemporain, "étaient mouillées de larmes."

Les arrivantes se mettent immédiatement à l'œuvre. Les écoles s'ouvrent, les élèves s'inscrivent, la visite des pauvres s'organise sans retard. Le 10 mars, les fondatrices prennent possession de leur demeure. Malgré son exiguité, elles trouvent le moyen d'y recevoir quelques malades. Un peu plus tard, on y ajoutait une annexe; ce qui permit de loger, en plus grand nombre, les membres souffrants du Christ. Puis les mois s'écoulaient avec rapidité dans un labeur incroyable. Et c'est ainsi qu'au milieu des travaux les plus accablants, mais souvent aussi les plus consolants, l'œuvre naissante commençait à grandir et à mériter de vivre dans le jardin de l'Eglise.

Le 18 avril 1845, Mgr l'évêque de Carrha signe les actes de la fondation et lui donne l'institution canonique. Voici un extrait du mandement:

..... "Nous avons demandé quelques-unes des Sœurs "de l'Hôpital Général de Montréal pour le soin des "malades, l'éducation des jeunes filles et autres fins

"mentionnées... Vu que notre demande a été acceptée..

1° "Nous érigeons par la présente Ordonnance une  
"Congrégation des Sœurs de la Charité dans la ville  
"de Bytown et nous leur permettons de vivre en com-  
"mun selon les règles de la Maison Mère de Montréal..

2° "Nous mettons les dites Sœurs de la Charité sous  
"l'entière dépendance et juridiction perpétuelle de  
"l'évêque diocésain, voulant cependant les soumettre  
"à la direction spirituelle de celui des révérends Pères  
"Oblats, qui sera toujours choisi par le supérieur  
"général pour cette charge.

3° "Nos très chères filles, les sœurs Elisabeth  
"Bruyère, Eléonore Thibodeau, Marie-Hélène Antoi-  
"nette Howard dite sœur Rodriguez et Marie Joseph  
"Ursule Charlebois, nous ayant témoigné leur bonne  
"volonté de se consacrer au nouvel Institut de Bytown,  
"nous ne pouvons qu'approuver leur louable dessein  
"et leur zèle, et nous acceptons par la présente, leur  
"obéissance que le digne et vénérable Evêque de Mont-  
"réal a eu la bonté de leur accorder, et nous leur décl-  
"rons qu'elles forment, dès maintenant, la dite nouvelle  
"communauté des Sœurs de la Charité que nous avons  
"érigée ci-dessus, et qu'elles sont en outre, les adminis-  
"tratrices par elles, et par celles qui leur succéderont  
"dans leurs offices, dès maintenant et à toujours des  
"biens de la dite communauté établie à Bytown...

La maison d'Ottawa est donc constituée dans une  
pleine autonomie, sous l'entière dépendance et juridic-  
tion perpétuelle de l'évêque diocésain, mais elle est  
tenue de suivre, comme les autres fondations, la règle  
des Sœurs Grises de Montréal. Et Mère Bruyère, fidèle  
à la recommandation de Mgr Bourget, demande con-



seil et secours à Mère McMullen. Ces lettres, remplies de témoignages réciproques d'affection, nous font mieux comprendre et apprécier l'union des esprits et des cœurs qui a toujours régné entre les filles de notre Vénérable Mère d'Youville. Constatons-le ensemble :

Ma bien chère Mère,

“J'espère que vous viendrez bientôt: votre présence “ici fera du bien sous tous les rapports. Que de choses “nous ignorons et qu'il nous importe beaucoup de “savoir: que d'instructions il nous faudrait, que de “réformes même, car nous sommes novices dans tout “ce que nous faisons, et nous avons bien besoin qu'une “main habile vienne à notre aide! N'oubliez pas, je “vous en supplie, des enfants qui ne cessent de penser “à vous et qui vous sont tendrement attachées.”

Le 2 juin, après avoir demandé conseil au sujet des immigrés qu'on offrait d'envoyer à l'Hôpital, Mère Bruyère termine ainsi :

“Venez donc vous-même, ma bien chère Mère; que “vous nous rendriez service! si vous voyiez comme je “suis empêtrée, vous vous hâteriez de venir à notre “secours. Il est vrai, je ne fais rien sans consulter “notre Supérieur et Père; mais combien de choses “pour lesquelles il me faudrait les conseils d'une mère! “Quels moyens donc employer pour vous faire venir? “Oh! si vous saviez avec quelle ardeur je vous désire, “et mes compagnes aussi!”

Quelques jours plus tard: “Que votre lettre nous a “causé de bonheur! elle nous apportait une si bonne “nouvelle: l'annonce de votre prochaine visite, et cela, “grâce à Mgr Bourget et à nos sœurs de Montréal,

*La lettre me  
a été écrite  
par  
Mère  
Bruyère  
le 2 juin  
1854  
à  
Montréal  
et  
envoyée  
à  
Mère  
McMullen  
à  
l'Hôpital  
le  
6  
juin  
1854  
par  
Mère  
Bruyère  
elle  
nous  
apportait  
une  
si  
bonne  
nouvelle  
l'annonce  
de  
votre  
prochaine  
visite  
et  
cela  
grâce  
à  
Mgr  
Bourget  
et  
à  
nos  
sœurs  
de  
Montréal*



“que je remercie de tout mon cœur. Elles ont eu pitié  
“des pauvres sœurs exilées... Que le bon Dieu les en  
“récompense largement! Selon votre désir, nous vous  
“attendrons jusqu’aux vacances; voyez, ma Mère,  
“comme nous sommes patientes! Mais n’allez pas  
“croire que, si vous ne veniez pas alors, nous la con-  
“serverions, cette patience forcée; il s’en ferait une  
“explosion... et qui sait ce qui en résulterait?”

Mère McMullen visita le nouvel établissement avec un profond intérêt et exprima maintes fois la satisfaction qu’elle éprouvait, nonobstant ce qu’en avait pensé et écrit la chère Mère Bruyère. Mais écoutons-la elle-même :

Mes très chères bonnes filles,

“Si ma visite vous a procuré un indicible plaisir,  
“elle ne m’a pas moins donné de consolations. Mon  
“cœur a été vivement pénétré de contentement d’avoir  
“trouvé en vous tant de bonne volonté, avec ce désir  
“ardent d’observer exactement notre sainte Règle et  
“de vivre comme de vraies Sœurs Grises. Une sœur  
“Grise, à mon jugement, c’est une petite créature  
“méprisable et de peu de valeur aux yeux des hommes,  
“mais qui est douée d’un cœur noble, grand et géné-  
“reux, qui sacrifie sa volonté, ses goûts et ses désirs,  
“pour le bien de la paix et de l’union de sa société.  
“Oui, chères filles de mon cœur, une vraie sœur Grise  
“est capable de faire un sacrifice, c’est tout dire. Soyez  
“donc généreuses, mes filles, au service du bon Maître,  
“et souvenez-vous que l’abnégation et la soumission  
“entière sont la pierre de touche de la perfection.  
“N’est-ce pas assez? Non, il faut, aux religieuses qui

“veulent vivre heureusement et parfaitement, un  
“cœur d'enfant, une volonté de cire, un esprit nu, dé-  
“pouillé de tout désir, hormis celui d'aimer Dieu par-  
“faitement.

“Mes chères filles, je ne suis bonne qu'à prêcher  
“aux autres des vertus que je ne pratique pas moi-  
“même. Adieu. Je termine. J'embrasse de tout mon  
“cœur les sœurs de Bytown, sans oublier mes chères  
“petites postulantes.”

“Toute à vous dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de  
“Marie.”

Sœur McMullen.

Au champ d'apostolat ouvert en 1845 par les quatre  
fondatrices venues de Montréal, se dévouent aujour-  
d'hui (1) neuf cent soixante-sept religieuses; quatre  
cent vingt sont décédées. Le noviciat compte cent  
trente-quatre novices et postulantes. Les œuvres des  
soixante établissements se chiffrent ainsi: trois cents  
vieillards, trois cent dix orphelins et orphelines; six  
cent dix-sept malades dans les hôpitaux; treize mille  
cinq cent soixante dix-neuf malades traités annuelle-  
ment; seize cent quarante-neuf élèves dans les pen-  
sionnats et vingt mille deux cent quinze élèves ex-  
ternes.

Deux groupes de langue anglaise, détachés de  
l'œuvre d'Ottawa, forment deux nouvelles familles  
religieuses autonomes: les Sœurs Grises du Sacré-  
Cœur, dont la Maison-Mère est à Philadelphie, E.-U.,  
et les Sœurs Grises de l'Immaculée-Conception qui ont

---

(1) Statistiques de 1932.

la leur à Pembroke. Ces jeunes Instituts se développent rapidement. La Chine (Chuchow) reçoit en 1930 les premières Sœurs Grises de l'Immaculée Conception. Un an après, le Sud-Africain s'ouvre au zèle des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa. Le 29 septembre 1931, cinq missionnaires se dirigeaient vers le Basutoland pour y fonder la mission de Notre-Dame-de-Pontmain. A la petite colonie missionnaire, qui ne peut suffire à la tâche, quatre autres religieuses vont, en 1933, porter secours et assistance. Quelles actions de grâces à rendre à Dieu pour la part qui leur est échue!

Signalons encore une fondation, à Montréal, et c'est du grand cœur de Mgr Bourget — source féconde de tant de belles œuvres — qu'elle jaillit, en cette même année 1845. Le sens étymologique de son nom latin *Miseris cor dare*: "Donner son cœur aux malheureux" fait bien concevoir l'œuvre éminemment rédemptrice et délicate qui devait être la fin secondaire et spécifique de l'Institut des Sœurs de Miséricorde. (1)

La charité compatissante d'une pieuse veuve, Mme Jetté, née Rosalie Cadron, développée de bonne heure au foyer paternel, trouvait bien des occasions de s'exercer dans la ville de Montréal et fut vite remarquée du clairvoyant Mgr Bourget. Un jour, il la fit venir et lui dit: "Puisqu'il a plu à Dieu de se servir de vous pour faire beaucoup de bien à de pauvres enfants, n'aimeriez-vous pas, ma fille, à poursuivre

---

(1) "Sur les pas de Marthe et de Marie."



“cette œuvre et à l’agrandir, en fondant une communauté qui multiplierait et perfectionnerait à jamais “le bien que vous avez si heureusement commencé?”

Rosalie dut s’effrayer devant l’œuvre proposée. “Mais à une volonté de Dieu, les vrais chrétiens ne résistent jamais.” (1) Aussi, le 1er mai 1845, la fondatrice s’installait, d’abord seule avec une pénitente, dans une pauvre maison de la rue Saint-Simon; l’hospice de Sainte-Pélagie venait d’être créé.

Le 1er décembre 1846, dix novices revêtaient pour la première fois l’habit religieux des Sœurs de Miséricorde. Le 16 janvier 1848, les premières religieuses, parmi lesquelles se trouvait Marie Rosalie Cadron, qui prit le nom de Mère de la Nativité, firent leur profession entre les mains de Mgr Bourget.

“Votre vocation, mes très chères filles,” disait Mgr Bourget, “est de travailler à purifier et à sanctifier les “pauvres âmes qui, après avoir eu le malheur de perdre leur innocence, cherchent dans la religion un “asile où elles puissent réparer leur faute et cacher “leur déshonneur.”

Quand mourut Mère de la Nativité, la fondatrice, le 5 avril 1864, sa communauté comptait 33 religieuses professes, 11 novices et 26 filles de sainte Madeleine. Durant ces dix-neuf ans, la “Miséricorde” avait accueilli près de 2300 pénitentes.

Le 16 décembre 1844, mourait à Rome M. Jean-Baptiste Thavenet, p.S.S. l’infatigable défenseur de nos intérêts auprès des détenteurs de nos rentes en

---

(1) “Par Lui.”

France. La nouvelle de sa mort ne parvint à Montréal que le 3 février 1845. La communauté s'empressa alors de faire chanter un service solennel, en reconnaissance de ses inappréciables bienfaits rendus avec tant de désintéressement. Rien ne fut épargné pour donner à notre deuil de famille tout le cachet qu'exigeait notre gratitude. A cet effet, nos Mères empruntèrent les tentures de la "Paroisse." Plusieurs prêtres et amis du regretté défunt rendirent par leur présence un témoignage de profond attachement à ce sulpicien éminent.

Et la Communauté des Sœurs Grises continua à demander à Dieu de payer à ce généreux bienfaiteur, le dévouement qu'il avait mis au service de l'Institut.

Le 8 mai 1845, le glas funèbre réunissait encore les Sœurs à la chapelle pour implorer cette fois les suprêmes miséricordes en faveur de sœur Angélique Hainault, dite Deschamps, tante de notre regrettée Mère Deschamps.

Chercher à acquérir l'esprit de notre vénérable Fondatrice et se rendre apte à ses œuvres de prédilection, telle fut l'ambition de cette fervente religieuse. Elle y mit toute sa volonté de fer et son cœur d'or, durant les quinze années qu'elle donna au service des petits abandonnés et pendant les neuf autres où elle partagea, comme assistante, les travaux de la Supérieure.

Son esprit de foi lui montrait Dieu en tout: dans ses supérieures qu'elle aimait et vénérail; dans ses compagnes qu'elle traitait avec charité, s'humiliant de ses moindres manquements à leur égard.

Admirable était sa délicatesse au sujet de la vertu

de pauvreté. Non seulement elle employait son temps scrupuleusement, mais elle veillait à n'en pas faire perdre aux autres.

Sœur Hainault recueillait comme "des dons de Dieu" les petits ennuis et sacrifices, inévitables dans la vie commune, et se préparait ainsi une belle moisson pour le ciel. L'esprit de mortification ne l'abandonna pas dans sa maladie; elle comprit que Jésus voulait la purifier, la sanctifier en prolongeant et augmentant ses souffrances.

Fortifiée par les secours de la Sainte Eglise, confiante en la protection de notre Mère du ciel, sœur Hainault expira paisiblement le 6 mai 1845. Elle était dans la 55ème année de son âge, la 30ème de sa profession.

C'est encore en cette même année, le 25 juillet, que Nos Seigneurs Jean-Charles Prince, évêque-élu de Martyropolis, et François Norbert Blanchet, évêque-élu de Draza et vicaire apostolique en Orégon, reçurent la Consécration épiscopale à Montréal.

Nos Mères assistèrent à ces cérémonies solennelles qui durèrent cinq heures. Cent quarante-huit prêtres et cinquante-sept séminaristes étaient présents. Les laïques remplissaient la nef de la cathédrale.

"Jamais," disent les *Mélanges religieux*, "semblable solennité religieuse n'avait encore eu lieu au Canada."

---



## CHAPITRE XVI

L'OEUVRE DU SERVICE DES PAUVRES ET DES MALADES À DOMICILE. — VOYAGE DE MGR BOURGET EN EUROPE. — LETTRE DE MÈRE McMULLEN A M. LOUIS DE COURSON, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE SAINT-SULPICE. — RÉPONSE DE M. LOUIS DE COURSON À MÈRE McMULLEN. — RÈGLEMENT POUR LE SERVICE DES PAUVRES. — LETTRE DE MÈRE McMULLEN À MGR BOURGET. — RÉPONSE DE MGR BOURGET. — MORT DE SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI. — AVÈNEMENT AU TRONE PONTIFICAL DE SA SAINTETÉ PIE IX. — DÉCÈS DE NOS SOEURS BOHÉMIER ET ALLARD.

— 1846 —

Les années se succèdent.... Trois quarts de siècle déjà se sont écoulés depuis la mort de notre vénérable Mère d'Youville. Sa compatissante charité aurait-elle cessé de se transmettre à sa pieuse génération? Ses filles, ses fidèles imitatrices, n'entendent-elles plus le gémissement du pauvre, les pleurs de l'orphelin? Oh, rassurons-nous! La plus tendre compassion envers ceux qui souffrent continue d'animer les héritières de notre vénérable fondatrice, et leur amour pour les pauvres va même, chez la plupart d'entre elles, jusqu'à l'oubli de soi. On l'a vu dans notre vénérée sœur Bonnet, hospitalière des femmes durant trente ans.

Examinons de plus près cette ruche. A l'aide du registre des professions, constatons que nos sœurs

Pinsonnault, Apolline Ducharme, Adine Desjardins, Gertrude Coutlée — Saint-Joseph, Charlotte Pominville, Eléonore Turcot, Hedwidge Lafrance, Mathilde Manseau, Ursule Charlebois, Antoinette Howard — Rodriguez, Elisabeth Bruyère, Zoé Beaubien, Héléne Beaubien, Julie Chevrefils, Louise Pope-Olier, Odèle Simard, Esther Bohémier, Pétronille Clément, Marguerite Rivet, Hedwidge Robin, Emerance Cinq Mars, Marguerite Ouimet, Rose Virginie Allard sont venues, depuis 1831, grossir le nombre des hospitalières. D'autre part, douze religieuses de la communauté sont allées porter leur dévouement aux nouvelles fondations et onze ont émigré vers la Patrie.

Il reste au foyer trente-trois professes y compris les malades, dix-sept novices et postulantes. Trente-trois religieuses pour surveiller l'administration d'une maison mère et prendre soin d'un personnel de 336 pauvres, enfants et vieillards des deux sexes.

Les notes éparses de nos chroniques nous indiquent la part respective de chacune: une seule hospitalière dans chaque office, ayant quarante orphelins sous ses soins, chargée de leur éducation, de leur instruction et de leur lingerie. La supérieure générale, dans une lettre à l'Evêque, exprime le regret d'être obligée d'accorder des dispenses pour les exercices spirituels. "Il le faut bien," ajoute-t-elle, "sinon l'œuvre ne se ferait pas."

La Providence mène toute chose; elle dispose les événements de manière à montrer que l'impossible peut ne pas tarder à devenir possible.

Le 17 septembre 1846, Mgr Bourget, se préparant à faire son second voyage en Europe, annonce lors de

sa visite à la communauté réunie, que M. Billaudèle, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice depuis le 21 août 1846, serait notre supérieur ecclésiastique durant son absence. Il exprime en même temps son désir de voir l'œuvre du service des pauvres à domicile, reconstruite et réorganisée. Jusque là, nos Mères faisaient distribuer des vivres, des aumônes en abondance; on a pu s'en convaincre dans l'histoire de Mère Beaubien, autorisant sœur McMullen et les dépensières à soulager tous ceux du dehors que la misère atteignait. Elles visitaient aussi les malades à domicile: la note de sœur Thuot l'indique clairement, mais avec les besoins grandissants, une organisation plus régulière s'imposait. Aussi nos sœurs administratrices acceptèrent à l'unanimité la proposition de Monseigneur.

Sa Grandeur s'embarquait le 29 septembre pour Rome, accompagnée de M. Baile, directeur du Grand Séminaire, et du révérend Père Léonard, O.M.I. La veille du départ, Mère McMullen confiait aux distingués voyageurs, pour la Vierge de Chartres, un petit cœur d'or renfermant les noms de toutes ses sœurs; pour Sa Sainteté Pie IX, nouvellement élu au trône pontifical, un sommaire de l'Institut rédigé par M. Chalbos, p.S.S., portant une photographie de notre vénérable fondatrice et le plan de l'Hôpital Général.

Mgr Bourget eut la bonté de se rendre à Chartres offrir à la Vierge le cadeau de la communauté et Sa Grandeur présenta aussi le livret à Notre Saint Père le Pape. Sa Sainteté daigna l'accueillir avec bienveillance.

Le révérend Père Léonard, O.M.I. allant à Marseille, veut bien se charger d'une boîte reliquaire



pour Monseigneur de Mazenod.

Et M. Baile apporte au très honoré supérieur général de Saint-Sulpice, M. Louis de Courson, un portemonnaie brodé sur velours cramoisi. La lettre suivante accompagnait l'envoi :

Hôpital Général, Montréal,  
27 septembre 1846.

Très honoré Père,

“L'occasion favorable qui se présente me fournit le plaisir bien doux de me rendre au désir que forme la communauté de vous présenter l'hommage de sa profonde vénération et l'assurance du souvenir pieux et fidèle qu'elle conserve pour le Supérieur de ses Pères.

“Nos Sœurs ont partagé leur joie en apprenant votre nomination comme supérieur général. Avec tous les Sulpiciens, elles ont aussi remercié le Seigneur.

“Que Dieu daigne conserver longtemps vos jours si précieux aux intérêts de la Compagnie et qu'à notre prière bien fervente, Il vous comble de grâces!

“Vous n'ignorez pas, très honoré Père, que vous avez au Canada des filles qui vous vénèrent, qui essaient de marcher sur les traces de vos fils, de vos confrères, mais vous ignorez peut-être combien elles ont besoin de prières pour suivre fidèlement les exemples de ces vénérés prêtres. Comme enfants de la même famille, elles réclament une part dans vos pieux souvenirs.

“Durant l'absence de Monseigneur Bourget nous

“avons pour supérieur, M. Billaudèle. Notre aumônier, “M. Larré, est pour nous plein de dévouement. Le Sei- “gneur nous a fait la grâce d’avoir toujours été sous “la direction sulpicienne. Puisse-t-il nous la continuer, “c’est notre prière quotidienne... *Mère Mc McMullen*

De Paris, le très honoré Supérieur répond à Mère McMullen :

Ma chère Sœur,

“J’ai été fort sensible à l’attention que vous avez “eue de m’écrire par l’occasion de M. Baile, je tiens à “vous faire mes remerciements.

“Votre pays nous est bien cher : il nous rappelle “tout le zèle de notre pieux fondateur, tout le dévoue- “ment des généreux ouvriers qui ont consacré et épuisé “leur vie à former l’Eglise de Montréal et à préparer “les établissements de charité qui en font aujourd’hui “la gloire. Nous conservons le nom et la mémoire de “ces hommes apostoliques, qui ont tant et si heureuse- “ment travaillé dans l’Amérique du Nord. Ils voient “du haut du ciel ce qu’ont produit leurs sueurs et leurs “combats ; ils sont vos protecteurs et les nôtres. “Demandons-leur souvent qu’ils nous soutiennent dans “la pureté et la simplicité de la foi, dans la ferveur de “la charité ; qu’ils nous préservent d’un funeste relâ- “chement dans les habitudes de la vie chrétienne. “Soyons leurs dignes enfants. Hélas ! les temps sont “aujourd’hui bien mauvais ; nous sommes exposés à “de grands dangers. Au milieu du luxe qui énerve, de “la mollesse qui corrompt, demeurons ce qu’ont été “nos pères et, pour cela, renfermons-nous strictement “dans nos règles, dans les traditions et les usages

“qu'ils nous ont laissés. En Canada comme en France,  
“ce sera dans cette fidélité que nous trouverons repos  
“et sécurité. Nous nous exposerions à nous perdre, si  
“nous voulions témérairement nous engager dans des  
“innovations dont nous ne pouvons pas calculer les  
“conséquences.

“Les détails que vous me faites connaître me rem-  
“plissent de consolation sur l'état de votre maison.  
“Une communauté composée de trente-trois professes  
“et de dix-sept novices peut suffire à de nombreux  
“besoins. Elle a tout ce qui lui est nécessaire pour son  
“régime intérieur et pour les exigences de son œuvre.  
“Ayez confiance, Dieu ne permettra pas que vous man-  
“quiez des sujets que réclame l'augmentation toujours  
“croissante des pauvres qui vous entourent. Il dilatera  
“aussi votre cœur pour qu'il ait autant de compassion  
“qu'en demandent les misères qui vont toujours en se  
“multipliant. Il vous remplira de plus en plus des dis-  
“positions de son Fils adorable que vous représentez  
“auprès des malheureux. Car telle est votre excellente  
“et admirable vocation. Jésus-Christ vit en vous. Il vit  
“dans votre cœur par les sentiments qu'il vous inspire,  
“et c'est par vos mains qu'il exerce ses tendres soins  
“sur les vieillards, les infirmes et les orphelins.

“Vous avez droit à nos prières et elles vous sont  
“acquises. Nous comptons sur les vôtres et sur celles  
“de vos pauvres que nous aimons avec vous. Tenons-  
“nous étroitement unis dans la dévotion à Notre-Sei-  
“gneur au très saint Sacrement et dans la dévotion à  
“la très sainte Vierge; ce sont là les deux centres que  
“nous ne devons jamais quitter.



“Je suis très sincèrement, ma chère Sœur, dans la  
“charité de Jésus vivant en Marie,”

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L. de Courson.

Le 20 octobre, Monsieur Billaudèle venait remplir le premier devoir de sa charge comme supérieur en faisant à la communauté lecture du règlement pour le service des pauvres. Nos Mères l'adoptèrent avec joie et reconnaissance.

Voici un abrégé de ce règlement tel que rédigé par M. Billaudèle, supérieur du Séminaire.

I. — La fin principale de l'Institut étant le soulagement de tous les nécessiteux, les Sœurs de la Charité devront, autant que les besoins de leurs œuvres intérieures le leur permettront, s'appliquer à la visite et aux soins des pauvres et des malades du dehors, avec d'autant plus de zèle qu'elles y rencontreront, à chaque pas, des occasions nombreuses d'y faire aimer Dieu et d'y soulager leur prochain.

2. — La première disposition que doivent entretenir en elles celles qui seront nommées à cet office est une grande défiance d'elles-mêmes, qui, sans leur ôter cependant le courage et la confiance nécessaires pour réussir, leur mette souvent devant les yeux les dangers de leur position et les tienne toujours dans une sainte et salutaire crainte d'y offenser Dieu.

3. — Le danger le plus habituel qu'elles auront à y courir étant de perdre l'esprit intérieur, elles l'éviteront en se renouvelant souvent dans la pureté d'intention, n'ayant uniquement en vue que de procurer la gloire de Dieu et le bien des pauvres. Qu'elles soient

donc sur leurs gardes pour ne point se laisser aller à l'envie de plaire au monde; car, si elles donnaient entrée à ce mauvais esprit, elles perdraient par là même le droit au secours puissant, que Dieu n'accorde qu'à celles qui s'oublient elles-mêmes pour ne penser qu'à Lui.

Si, dès le commencement, elles s'habituent à n'avisager des yeux de la foi, dans leurs pauvres et leurs malades, que la personne même de Notre-Seigneur, qu'elles vont visiter ou dans le dénuement de sa Crèche ou dans les tourments et les ignominies du Calvaire, rien ne leur deviendra plus facile et plus doux que la pratique de cette pureté d'intention, et alors chacun de leur pas, chacune de leurs paroles, seront autant d'actes de charité, autant de couronnes pour le ciel.

4. — L'obéissance devra être la première règle que suivront les visitatrices des pauvres, comme en tout autre emploi. Elles devront donc prendre les instructions et la direction de la Supérieure, et s'y conformer avec exactitude.

Elles ne pourront pas sans doute recourir à elle aussi souvent que si elles travaillaient à la communauté, mais elles n'entreprendront rien de nouveau, tel que la visite générale d'un quartier et quelque affaire qui n'entre pas dans leurs œuvres, sans sa permission; elles devront également lui donner connaissance, le plus tôt possible, de tout ce qu'elles rencontreraient d'extraordinaire; elles aimeront à la consulter en toutes leurs difficultés et s'en feront un devoir; elles s'assujettiront avec amour et joie à lui demander toutes les permissions extraordinaires dont elles auront besoin dans le temps et selon qu'elle aura réglé



elle-même. Enfin, elles lui rendront compte souvent, et en détail, selon ce qui est marqué à la Règle, de toutes les œuvres dont elles sont chargées, elles devront le faire tous les mois et plus souvent, si elle les y obligeait.

5. — Pour faire ce rapport avec plus de clarté et de facilité, il leur sera utile d'avoir habituellement sur elles un petit cahier pour y prendre en note mille choses qu'elles seraient exposées à oublier, tel que le nombre de familles visitées et secourues, les secours extraordinaires, etc.. Ce cahier leur sera d'ailleurs d'une grande utilité, même d'une certaine nécessité, pour conduire toutes choses avec ordre et pour ne point s'exposer à oublier bien des choses de détail, dont le souvenir doit leur rester présent à l'esprit.

6. — Avant de sortir pour visiter, les Sœurs en demanderont toujours la permission à la supérieure ou à celle qui la remplace en la maison, et prendront d'elle tous les ordres qui leur seraient nécessaires, si elles ne l'avaient déjà fait. Elles devront ensuite prévoir tout ce qu'elles auront à faire; leurs principales visites, afin de les faire avec plus d'ordre; elles prépareront toutes les provisions et les remèdes qui leur pourront être nécessaires; prendront tous les renseignements possibles sur les besoins spirituels et corporels des pauvres et des malades pour rendre leurs visites plus salutaires.

7. — Etant ainsi préparées, elles sortiront le plus tôt possible le matin, ordinairement aussitôt après le déjeuner, le soir, après la lecture. Avant de sortir, elles iront à l'église adorer un instant Notre-Seigneur et lui demander sa bénédiction; elles pourront y



réciter le *Veni Sancte Spiritus* et l'*Ave Maria* ou l'*Ave Joseph* et l'*Angele Dei* et se mettront ensuite en marche sous la garde de leur bon ange, fidèles à tout ce qui leur est prescrit au "Livre de la Règle," concernant le silence, la retenue, la modestie, etc...

8. — La modestie de leurs gestes, de leurs regards et de toutes leurs démarches, ne saurait être jamais trop grande; cependant elles prendront garde de faire paraître trop de gêne et de contention en leur maintien; car ce sera en même temps par des manières honnêtes et polies, par une humeur douce, par un visage serein et des paroles engageantes, qu'elles feront aimer la vertu, et s'insinueront dans les esprits et les cœurs pour les porter au bien.

9. — Pourvoyant à tous les besoins de leurs pauvres, comme de bonnes mères, dans le temps de la maladie et de la santé, ce sera surtout quand elles les verront en danger de mourir qu'elles redoubleront de zèle et de vigilance, pour les aider à faire une bonne mort. Pénétrées de tous les sentiments et dispositions que doivent avoir les chrétiens pour mourir saintement, et qu'elles devront méditer de temps à autre, elles tâcheront de les faire passer dans le cœur de leurs malades.

Elles auront toujours sur elles un crucifix, auquel seront attachées l'indulgence plénière pour les mourants et celle du *Via Crucis*, et elles enseigneront à leurs malades la manière de les gagner.

Elles porteront aussi avec elles de l'eau bénite, autant qu'il leur sera aisé, avec un livre de préparation à la mort. Elles pourront encore avoir quelques images de la Très Sainte Vierge, de Saint Joseph mourant et

de l'Ange-Gardien, et montreront aux malades à en faire un saint usage.

Enfin, pour animer leur zèle auprès des mourants, qu'elles aient soin de se rappeler souvent que rien n'égale les efforts que fait le démon de son côté pour tenter les fidèles, au moment de la mort, et les faire mourir dans le péché.

10. — Parmi les nombreux actes de charité corporelle que les Sœurs auront à exercer dans les quartiers dont la visite leur sera confiée, elles devront pourvoir souvent à procurer aux pauvres capables de travailler de l'ouvrage; ce qui sera aussi utile à leur âme, en les tirant de l'oisiveté, qu'utile à leur bien temporel.

Elles se feront aussi un objet de zèle de tirer quelquefois les jeunes personnes des maisons et des ateliers, où leur vertu serait en danger, pour les placer d'une manière plus sûre. Pour cela, elles tâcheront de connaître les maisons de la ville, où l'on peut trouver un travail bon et honnête, sans danger pour les mœurs. Elles tiendront également une liste des familles chrétiennes, où elles pourraient placer ces personnes au besoin comme domestiques. D'un autre côté, elles prendront dans leurs visites à domicile tous les renseignements nécessaires pour connaître ces personnes et pour les placer ensuite convenablement à leur vertu et à leur capacité.

11. — Les Sœurs de la Charité, dans toutes les visites qu'elles vont faire aux pauvres pour leur porter quelques secours, aimeront à se rappeler la pensée du mystère de la Visitation de la très Sainte Vierge; elles s'uniront aux dispositions si parfaites de générosité,



d'abnégation et d'amour, qui étaient dans le cœur de cette incomparable Mère de charité et, par là, en sentant diminuer leurs fatigues, elles purifieront leurs intentions et augmenteront leurs mérites.

Le 23 octobre 1846, nos Sœurs Mallet, assistante, Olier, Brault, Sainte-Croix, Saint-Alphonse et Thibodeau, entrèrent pleinement dans cette vie de dévouement et d'apostolat. Il leur semblait voir la charité introduisant ses servantes dans son temple et les présentant aux familles souffrantes en disant: "Voici que Dieu me députe vers vous, pour remplir les promesses qu'Il a faites de secourir le pauvre et de ne point abandonner celui qui met sa confiance en lui."

Ces promesses, faites au nom de la Charité, nos mères s'efforçaient de les tenir, se considérant comme les filles du Père Eternel, concourant avec lui à la même œuvre.... Que de fois elles ont admiré sa conduite miséricordieuse à l'égard des malades, des affligés, des pécheurs! Nos archives relatent plusieurs traits édifiants. Nous nous contentons ici de relever la statistique suivante: En quatre mois, les visitatrices rendirent au-delà de 700 visites aux pauvres canadiens et irlandais, 600 visites aux malades, assistèrent 90 personnes à l'article de la mort, passèrent 66 nuits auprès des défunts. Dans le courant de janvier, 650 pauvres furent assistés à la Maison Mère. Les administratrices, devant cette affluence d'indigents à secourir, songèrent à faire construire une aile à l'hôpital "pour y tenir le dépôt des pauvres."

Le 27 janvier, Mère McMullen rendait compte à Mgr. Bourget, alors en Europe, de l'œuvre entreprise et poursuivie avec tant de zèle.



Monseigneur et mon Père,

..... Je ne puis laisser passer une occasion si favorable sans vous donner quelques détails sur ce qui s'est passé depuis votre départ.

“L'événement le plus important, et celui qui intéressera le plus Votre Grandeur, sera d'apprendre que, suivant votre désir, Monseigneur, nous avons réorganisé le service des pauvres à domicile depuis octobre dernier. La partie ouest de la ville nous a été assignée. Oh, qu'il y a de la misère, cet hiver, et bien peu de travail! Les gens souffrent de la faim et du froid. Nos Sœurs Visitatrices ont trouvé plusieurs familles dans des greniers, sans feu et sans nourriture, réduites à ne manger que du son. Monsieur Huart est l'aumônier des pauvres, assisté de Monsieur Connolly pour les Irlandais.

“Il se fait présentement une assemblée de Dames de la Charité, le premier vendredi de chaque mois, laquelle est présidée par Monsieur Billaudèle, supérieur.

“Vos filles, Monseigneur, ont donc besoin, plus que jamais, du secours de vos prières pour remplir dignement l'œuvre du service des Pauvres. Nous avons tout lieu d'espérer qu'elle est agréable au Père Éternel; car, depuis que nous l'avons embrassée, il s'est présenté plusieurs jeunes filles pour le noviciat.

“J'aurais encore un service à vous demander, Monseigneur. Depuis longtemps, je recueille des notes sur les événements intéressants de notre Institut. Pourriez-vous, en passant au Séminaire Saint-Sulpice de Paris, charger quelqu'un de faire des recherches sur la correspondance de notre Mère d'Youville avec

“Monsieur le Supérieur Cousturier? Vous rendriez un immense service à notre Institut, service pour lequel je vous demeurerai très reconnaissante.

“Toutes vos filles prosternées aux pieds de Votre Grandeur demandent votre bénédiction paternelle et vous présentent leurs hommages respectueux, en particulier,

De Votre Grandeur,  
La très humble et reconnaissante,

Sœur McMullen.

Le 18 mars suivant, de Paris, Mgr Bourget répondait à Mère McMullen :

“Ma Révérende Mère,

..... Je ne puis vous répondre qu'un mot à la dernière que vous m'avez adressée et que j'ai reçue à Paris. Je suis vivement sensible à tous les détails que vous me donnez sur les services que vous et vos bonnes sœurs avez rendus aux pauvres de Montréal dans cette année de misère. Dieu qui est si bon vous le rendra au centuple, mes chères filles.

“J'ai chargé quelqu'un à Paris de faire toutes les recherches dont vous avez besoin pour la vie intéressante de votre pieuse fondatrice. J'espère qu'elles ne seront pas vaines.

“J'ai demandé à Rome la rénovation de l'Indult qui accordait une indulgence plénière aux fidèles qui visiteront votre église aux fêtes de la Sainte-Croix. Au cas qu'il ne soit pas expédié à temps, vous pourrez vous adresser à Mgr l'Administrateur pour celles à gagner en mai.

“Je bénis de tout mon cœur vos bonnes sœurs avec leurs pauvres, etc.

† Ig. Ev. de Montréal.

Les assemblées des Dames de Charité dont il est question dans la lettre adressée à Mgr Bourget furent inaugurées au mois de novembre 1846. Les fonctions de ces Dames consistaient à veiller sur les nécessités des pauvres et à prévenir les visitatrices. A cette fin, elles se réunissaient une fois le mois et sollicitaient des aumônes au profit de leurs chers obligés.

Afin d'encourager ces Dames dans cette œuvre si excellente, les supérieures résolurent de leur faire donner une retraite solennelle dans notre chapelle. M. Billaudèle se chargea de la prédication. Ces retraites annuelles eurent lieu jusqu'en 1866.

Les archives conservent les noms des bienfaitrices de la première heure: Madame O. Berthelet, Mlle T. Berthelet, Mesdames A. Larocque, Quesnel, Saint-Denis, Chaput, Lévesque, Chalut, Toupin, F. Beaubien, Valières. Les dames irlandaises s'inscrivirent aussi au registre: Mesdames McGrath, C. Wilson, Focte, Bancroft, H. Nelson, McDonnell, Compion, Tully.

Le 1er juin 1846, nos Mères s'unissaient à la peine profonde et intime de la grande famille catholique: le Souverain Pontife, Grégoire XVI était descendu dans la tombe, ou plutôt, selon la belle expression du cardinal Lambruschini, “il avait quitté la chaire de Saint-Pierre pour entrer dans le repos des saints. C'est un soleil, continue-t-il, qui, après avoir achevé sa course, se cache dans la mer de l'immortalité, sans avoir pâli sous les brouillards de la vieillesse. Ou, pour parler sans figure, il est mort pour l'Eglise, comme



il avait vécu pour l'Eglise." Il est mort en offrant le sacrifice de sa vie pour "son Epouse bien aimée," comme il le dit lui-même.

Le 261<sup>e</sup> successeur de saint Pierre s'éteignait à Rome, à l'âge de 81 ans et 8 mois, après quinze ans de règne.

En faveur du vénéré défunt, la Communauté employa les trésors de l'Eglise que la papauté n'a cessé d'ouvrir aux fidèles.

On sait comment le cardinal Ferretti, entré le 14 juin 1846 au conclave réuni pour donner un successeur à Grégoire XVI, fut élu à l'unanimité, le 16 juin au soir, Souverain Pontife. C'est une des élections les plus extraordinaires, par son ensemble, sa rapidité, ses circonstances providentielles, dont l'histoire moderne fasse mention. Dieu est le maître des cœurs et des voix. En souvenir de Pie VII, le premier protecteur de sa jeunesse et son prédécesseur sur le siège d'Imola, le cardinal Jean Mastai Ferretti prit le nom de Pie IX.

L'année 1846 voyait encore, dès son début, s'ouvrir deux tombes dans notre famille religieuse: celle de nos sœurs Esther Bohémier (ou Boëmier) et Rose Virginie Allard.

Sœur Bohémier n'avait que vingt-quatre ans. Elle avait acheté la grâce de sa vocation par une pénible épreuve. Ses parents, braves cultivateurs de Sainte Anne des Plaines, résolurent de donner pour époux à leur fille un jeune homme de l'endroit. Devant cette proposition, la jeune Esther, trop respectueuse des volontés de son père et de sa mère, n'osa leur faire connaître son attrait pour la vie religieuse. Les choses

allèrent leur train, la publication des épousailles eut lieu... mais la jeune fille conservait toujours les mêmes répugnances; enfin, elle se décide à les faire connaître au confesseur. Celui-ci intervient, fait cesser les préparatifs et conseille aux parents de laisser à la jeune fille sa liberté.

“Sa sortie de Babylone” s'étant effectuée, elle entrait dans le temple du Seigneur le 20 octobre 1842. Dans sa joie, elle ne pouvait que répéter: “Seigneur, votre servante a retrouvé son cœur pour crier vers vous.” (II Reg. VIII, 28)

Attollite portas..... ouvrez-vous, ouvrez-vous. — Laissez venir au Roi sa jeune fiancée. — Le bon Jésus, Esther ont ici rendez-vous. — Ce sera leur séjour, ravissante pensée!

Elle brûle les étapes: novice fidèle et douée d'un esprit religieux qui se manifeste dans tous les détails; professe fervente, elle aura bientôt tressé sa couronne. Atteinte d'une maladie de poitrine, elle est ravie à l'affection de la communauté le 14 janvier 1846. Au moment d'expirer, réunissant ses dernières forces, comme pour faire le mouvement du départ, la chère mourante dit: “Je m'en vais!”

Sœur Marie Rose Virginie Allard vécut “ce que vivent les roses: l'espace d'un matin.” Elle laissera cependant échapper de son calice, avant de le fermer à la terre, quelques gouttes de ses pleurs. Née à la Pointe Claire, le 1er octobre 1827, Rose avait entendu sa mère, à l'heure de la mort, dire à la sainte Vierge: “Je vous donne mes deux filles, faites-en des Sœurs Grises.” Depuis lors, elle pressait son père de lui permettre de partir pour le couvent. La réponse se faisait

attendre... Enfin, elle vint le 15 juin 1844. Rose était douée d'un cœur excellent, d'une délicatesse charmante, d'une générosité silencieuse; autant de dispositions requises pour faire une sœur de Charité.

Hélas! souvent les dévouements les plus résolus et les plus sincères se heurtent à des indispositions physiques qui les tiennent en échec. Sœur Allard, encore novice, est atteinte d'une maladie grave. Le père est averti; il vient à la Maison Mère pour chercher sa fille, pensant qu'elle referait mieux ses forces au foyer. Elle en profite pour exalter devant lui le bonheur de sa vocation. Tout se termine ainsi: "plutôt mourir que de retourner dans le monde!" Et le père doit voir dans ces mots l'expression de la volonté divine. La maladie s'aggrave rapidement, malgré les efforts de la victime pour être ou paraître mieux.

Elle prononce ses vœux, sous condition, le 4 mars 1846. Maintenant, le vent de la souffrance, le souffle de Dieu, peut pousser rapidement sa voile vers la patrie céleste: elle est prête et aspire à l'union béatifique, bonheur que saint Joseph lui accorde le 17 mars 1846.

---



## CHAPITRE XVII

RETOUR DE MGR BOURGET. — ARRIVÉE DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES DE STE-CROIX. — VISITE DE MGR BOURGET À L'HÔPITAL GÉNÉRAL. — LA FAMINE EN IRLANDE. — LE TYPHUS. — LES SOEURS GRISES AUX SHEDS. — VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET DE LADY ELGIN. — LETTRE DE M. LOUIS DE COURSON. — 100<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE DE MÈRE D'YOUVILLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL. — PÈLERINAGE À BON-SECOURS. — MORT DE MÈRE BEAUBIEN ET DES SOEURS SIMARD, DUCHARME, GOULET.

1847 - 1848

Le 27 mai 1847, les cloches de l'église Notre-Dame sonnaient à toute volée, pour annoncer au clergé et aux fidèles le retour de leur pasteur absent depuis plusieurs mois. La population se porta en foule au-devant de son père vénéré. On entonna le *Te Deum* pour remercier le ciel des faveurs accordées durant le voyage.

Puis, au nom de son clergé, Monseigneur souhaila la bienvenue aux nouveaux missionnaires de Sainte-Croix, venus de France, à sa demande réitérée, pour l'instruction et l'éducation des enfants du village Saint Laurent, situé dans l'île de Montréal.

Remplis d'une généreuse ardeur, ces missionnaires s'embarquèrent au Havre le 30 avril; le 27 mai, après

une pénible traversée, ils abordèrent à New York et se rendirent aussitôt à Montréal en compagnie de Mgr Bourget. Le curé de la paroisse Saint-Laurent était venu les rencontrer à l'église Notre-Dame.

En dépit d'une pauvreté voisine de la misère, Pères, Frères et Sœurs envisagèrent leur situation avec courage; puis, se confiant en la divine Providence, ils se mirent à l'œuvre. "Si notre fondation s'élève sur le sacrifice et la souffrance," se dirent-ils, "elle n'en sera que plus solide."

L'œuvre eut un plein succès. En 1929, la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs possédait soixante-dix établissements dont vingt et un aux Etats-Unis. Mille deux cent vingt religieuses se partageaient l'éducation et l'instruction de plus de trente mille enfants.

La Congrégation s'honore d'avoir une mission au Bengale oriental (Asie). Les quatre premières religieuses partaient le 31 octobre 1929 avec le Père Boulay, C.S.C. vicaire général de Chittagong.

Au premier jour de juin, les Sœurs Grises accueillèrent avec joie leur vénérable évêque qui venait célébrer la messe à l'Hôpital-Général, y donner la bénédiction papale et reconforter les cœurs angoissés par les nouvelles d'outre-mer; une grande famine menaçait le peuple irlandais d'une extermination complète. "Le spectacle le plus étonnant," dit l'abbé Quinn, une des victimes du typhus, "n'était pas de voir mourir les gens, mais de les voir vivre, tant la détresse était grande."

“Dans le cours de trois années, plus de quatre millions de ces malheureux, échappés miraculeusement à la mort, prirent le chemin de l'exil. Spectres ambulants, ils s'en allèrent en pleurant demander l'hospitalité à des pays plus fortunés.”

La calamité de l'Irlande devient la calamité universelle. Tous les regards sont tournés vers “l'île des Saints,” qu'on peut appeler “l'île des Martyrs.”

Le Souverain Pontife, père de l'Eglise universelle, est attendri de la détresse de l'Irlande, toujours si attachée à sa foi. S'adressant aux évêques du monde entier, Sa Sainteté Pie IX leur écrit: “Nous recommandons fortement à votre charité d'exciter par vos exhortations le peuple confié à votre garde à soulager par d'abondantes aumônes la nation irlandaise.”

Les évêques répondent à l'appel du Pape; de toutes les parties du monde, des aumônes considérables sont envoyées aux enfants de la Verte Erin. En l'absence de Mgr Bourget, son coadjuteur, Mgr Prince, avait sollicité le concours du clergé et des fidèles pour la même cause. Sa voix avait facilement touché les cœurs, car la nationalité irlandaise, déjà représentée au pays, y suscitait une admiration digne de ses luttes religieuses trois fois séculaires. Les aumônes abondent; dans la seule ville de Montréal, elles s'élèvent à \$8,676, somme considérable pour l'époque.

Quand Mgr Bourget rentra dans sa ville épiscopale, les autorités civiles prenaient des mesures pour abriter les immigrants. De vastes constructions, que l'on appelait “abris,” “appentis” ou, plus communément, “sheds,” s'élevaient à la Pointe Saint-Charles.

Dès les premiers jours de juin, arrivèrent à Mont-



réal ces navires d'outre-mer, véritables convois funèbres abordant et la nuit et le jour, d'où l'on sortait, de l'entrepont et même du fond de cale, des milliers d'hommes, femmes et enfants. La plupart souffraient du typhus; minés par la faim et brisés par les fatigues d'un voyage effectué dans les plus déplorables conditions, ils ressemblaient à des fantômes. Comment décrire un pareil spectacle? Ceux qui l'ont vu en ont reculé d'horreur...

Que va donc offrir Montréal à ces infortunés frères dans la foi? Une charité vraiment chrétienne.

## HISTOIRE DU TYPHUS

### 1ère Partie

#### Les Héros de la Charité.

Les Messieurs de Saint-Sulpice courent les premiers au navire. Afin de répondre aux besoins si urgents des pauvres immigrés, M. Billaudèle, supérieur du Séminaire, fait fermer le collège de Montréal et appelle les directeurs et les professeurs à venir en aide à leurs confrères, déjà au service des pestiférés.

Tandis que les prêtres de Saint-Sulpice vont accueillir au port une population mourante, les Sœurs Grises de l'Hôpital-Général sentent le besoin de suivre leurs vénérés fondateurs au champ de la souffrance et de la mort. Elles n'attendent qu'un ordre. Notre vénérée mère McMullen, alors supérieure générale de la communauté, veut d'abord consulter M. Billaudèle, supérieur du Séminaire. Ce dernier étant absent, lors de

sa visite, elle abandonne son projet au Seigneur. Le même jour, M. J. Richards, prêtre de Saint-Sulpice, aumônier des pauvres, accompagné de M. Connolly, vient à la communauté solliciter le concours des Sœurs Grises pour la visite des ambulances. La bonne Mère, qui n'attendait que l'approbation de ses supérieurs, accepte la proposition avec joie et va tout de suite se présenter au Bureau de l'immigration, accompagnée de Sœur Sainte-Croix, dont le dévouement sera remarquable durant la période désastreuse. Elles sont accueillies avec beaucoup d'urbanité et de déférence par l'intendant du gouvernement, qui donne aux Sœurs Grises l'autorisation de prendre soin des pestiférés, leur permettant d'engager des aides. Mère McMullen, presque étonnée d'abord de ce cordial accueil, en est ensuite moins surprise, lorsqu'elle apprend qu'elle a été précédée par le bon M. Richards. Celui-ci, voyant la difficulté où se trouvait l'intendant de trouver un personnel capable de soigner ces malheureux, lui avait suggéré de demander les Sœurs de la Charité. L'intendant était protestant; il connaissait bien peu les institutions catholiques et ne savait pas trop à qui s'adresser; on comprend sa satisfaction en voyant les Sœurs Grises s'offrir d'elles-mêmes. Il s'empresse de les faire conduire dans une maison presque en ruines, située au bord du fleuve et que l'on décorait du nom d'hôpital.

Quel spectacle se déroule aux yeux de nos Mères! Des centaines de personnes: hommes, femmes et enfants, sont étendus pêle-mêle sur des planches nues. Moribonds et cadavres sont couchés sous le même abri. D'autres gisent sur des quais ou sur des pièces de bois



jetées çà et là le long du fleuve. Ce spectacle ne décourage pas nos Mères. Au contraire, elles sentent leur âme s'élever à la hauteur de la mission que le ciel leur prépare. La rencontre de M. le supérieur du Séminaire, la vue de l'intrépide M. Morgan, p.S.S., occupé à relever de terre un malade pour le placer sur un grabat, stimulent leur ardeur à voler au secours de ces malheureux.

De retour à la Maison Mère, elles n'ont point d'expressions pour raconter tout ce qu'elles ont vu. Après le souper, notre vénérée mère McMullen fait appel au courage et à la générosité de ses filles. En les conviant au combat sur un nouveau champ de sacrifices, elle les laisse libres néanmoins de consulter leur attrait et leurs forces.

Les novices, même, ne seront pas privées de l'holocauste. La bonne Mère leur laisse entrevoir l'immolation qui s'offre à elles, faisant briller à leur regard cette croix du martyr, plus éclatante encore que la croix de leur profession religieuse. A l'exemple de leurs aînées, comme d'intrépides soldats tressaillent à l'appel du clairon, toutes veulent faire partie du bataillon des apôtres de la charité.

Le neuf juin, disent les vieux manuscrits, huit sœurs et cinq femmes partaient pour les "sheds." Le dimanche suivant, le treize, leur nombre s'élevait à vingt-trois. C'étaient nos Sœurs Saint-Joseph, Denis, Christin, Labrèche, Caron, Collins, Blondin, Montgolfier, Dalpé, Limoges, Primeau, Chèvrefils, Perrin, puis les postulantes, Sœurs Thériault, Reid, Bruyère, Lepailleux, Maréchal et Sauvé.

La communauté comptait à cette époque trente-sept



sœurs professes seulement et dix-huit novices. Il ne restait donc au foyer que les plus anciennes et les infirmes, pour remplacer les hospitalières chargées des vieillards et des enfants. Le gracieux saint François de Sales avait bien raison de dire : "Quand le feu prend à la maison, on jette tout par les fenêtres." Le feu de la divine charité embrasait déjà tout l'Hôpital Général.

Les premiers abris, destinés aux immigrés, furent élevés à la Pointe Saint Charles sur un terrain longeant le canal et appartenant à la communauté. Ces appartements, séparés par des cloisons et contigus les uns aux autres, mesuraient 150 à 200 pieds de longueur, sur 25 à 30 pieds de largeur. Leur ameublement consistait en de simples planches fixées aux cloisons et plus ou moins inclinées, comme on en voit dans les casernes ou dans les stations de police. On remplaça bientôt ces grabats par des couchettes, formées, elles aussi, de planches de bois brut et recouvertes de matelas ou de paille.

Figurons-nous des centaines d'hommes et de femmes étendus là pêle-mêle, entassés jusqu'à trois ou quatre dans le même lit, indifférents à tout et gémissant à fendre le cœur. Dans ces lazarets empestés de fièvre, nos sœurs vont exposer leur vie. Tout le jour, elles s'ingénient à soulager promptement tant de souffrances. Pour alimenter les malades, le gouvernement fournit le pain, la viande, le thé. Beaucoup de personnes charitables offrent aussi des provisions. Les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, regrettant de ne pouvoir suivre les Sœurs de la Charité aux ambulances, y envoient quantité de

sucré, thé, biscuits et autres aliments. Des soldats apportent à la barrière des "sheds" une part de leur ration. Cependant, au-dehors, d'autres misérables gisent sans secours ; on s'empresse de leur venir en aide, on multiplie les pas sans compter. Qui pourrait décrire une telle misère ? Aux oreilles de nos sœurs monte le râle d'une nation agonisante. La malheureuse Irlande, persécutée pour sa foi, épuisée de faim, a quitté le sol natal pour venir sur une terre étrangère boire la lie de son calice. O ciel, ouvre-toi, et montre-nous les palmes de ces martyrs !

Chaque journée sera laborieuse et riche en mérites. Le soir, après avoir confié leurs malades à des personnes soldées pour y passer la nuit, nos sœurs reprennent le chemin de leur couvent. Elles y pénètrent discrètement, afin de ne pas y apporter la contagion. Le lendemain, à l'heure matinale du saint sacrifice, elles se pressent autour des autels pour y recevoir le Dieu de l'Eucharistie, leur force, leur consolation. Remplies de courage, elles retournent avec joie au poste de la charité. Un matin, quel n'est pas leur étonnement de retrouver, au chevet des mourants, MM. Richards et Caroff, p.S.S. ! Véritables sentinelles, ils n'ont point voulu abandonner ces âmes au moment suprême. Les religieuses, à leur arrivée, s'empressent de faire la visite générale de ces immenses dortoirs. L'une d'elles, remarquant qu'un malade est fort agité, s'arrête pour le secourir... elle le pense aux prises avec les dernières angoisses quand, soudain, elle s'aperçoit qu'il est entre deux cadavres. Elle s'empresse de les faire enlever, le moribond se calme... mais l'agonie vient aussitôt pour lui et, à son tour, on doit s'empresser de le faire dis-



paraître. Les corps demeuraient exposés en plein air jusqu'au temps de l'inhumation, qui avait lieu dans le champ voisin, érigé en cimetière.

Le méphitisme produit par cet amas de cadavres et l'horreur qu'il cause naturellement ajoutent au tableau navrant de la situation une couleur encore plus sombre. On voit néanmoins nos sœurs circuler avec calme dans ces divers enclos. Sœur Brault dépense son énergie, ses forces remarquables, auprès des malades. Elle a la direction d'un "shed." Comme il faut de temps en temps agrandir la place, elle aide à transporter jusqu'à la voiture de pauvres patientes destinées à un département voisin. Avec quelle satisfaction elle revient au chevet des autres pour leur présenter des remèdes et les soulager de toutes manières!

Sœur Desjardins apparaît toujours avec la même figure épanouie. Oh! si elle avait en ce moment ses pinceaux et une toile, elle reproduirait fidèlement les scènes lugubres qui animent ces tristes abris! Mais c'est sur de pauvres malades que s'exerce présentement tout son savoir-faire.

Là-bas, au fond du couloir sombre, je vois la silhouette de Sœur Marie Barbeau. Elle s'ingénie à découvrir les plus misérables. En effet, il se trouve, en cet endroit isolé, un appentis faiblement éclairé par une petite fenêtre. Le parquet est fait simplement de terre durcie. Bon nombre de convalescents y sont occupés à échiffer du cable, gagnant par ce travail une très mince ration. La sœur est au milieu d'eux; elle pourvoit à leurs besoins avec sollicitude et demeure dans ce réduit sans s'occuper de l'humidité et des autres inconvénients. Cette vaillante sœur fait preuve



d'une énergie étonnante. On aime la voir au chevet des malades, quels soins ! quelle attention ! quelle prévenance ! Les services les plus répugnants sont ceux auxquels elle se livre avec le plus d'empressement. Un jour, elle est occupée dans un département de cinq cents pestiférés. Ses regards s'arrêtent soudain sur une mourante ; elle court à son chevet et la prépare à recevoir l'Extrême-Onction ; la moribonde exhale une odeur repoussante. Notre chère sœur veut la retirer de son fétide grabat pour la mettre sur un autre. Un jeune médecin arrive à ce moment. Il offre ses services ; mais à peine a-t-il remué cette pourriture vivante qu'il est obligé de sortir. Il n'a pas d'expressions pour faire l'éloge de cette petite religieuse, si maîtresse des répugnances de la nature.

A quelque temps de là, ce jeune médecin protestant, atteint par la contagion, veut avoir les sœurs à son chevet. Il abjure l'erreur et ne cesse de répéter qu'il doit sa conversion aux beaux exemples des Sœurs de la Charité.

Un autre jour, la même religieuse est à balayer le "shed", quand un officier survient avec une escouade. Surpris de voir cette petite sœur occupée à ce travail, il donne des ordres à ses soldats, qui aussitôt saisissent les balais et nettoient en un instant l'appartement.

Voyons Sœur Sainte-Croix Pominville, elle, si ardente à s'offrir pour le service des ambulances. Entourée de malades, elle les console par l'expression de ses sentiments pleins de piété.

Sœur Deschamps, qui, plus tard, fut durant vingt-cinq années supérieure générale de la communauté, trouvait, au milieu de ses occupations d'alors, le moyen

d'aller passer la journée du dimanche aux "sheds," afin d'y soulager ses sœurs. Elle se souvint toujours avec consolation des instants qu'elle passa auprès de sœur Sainte-Croix; elle n'oublia jamais non plus l'impression que lui fit la vue de quatre-vingts cercueils entassés près de l'hôpital, prêts pour l'inhumation du lundi.

Sœurs Olier, Blondin, Cinq-Mars et autres se remplacent tour à tour. Sœur Blondin ne respire que sacrifices et immolation.

Sœur Saint-Joseph (Denis) n'a pas un travail facile sous ces misérables abris. Montons dans ce galetas: nous la verrons au milieu d'un grand nombre de petits enfants. Elle les soigne avec un grand esprit de foi, ne croyant pas payer trop cher la croix de sa profession religieuse qu'elle doit recevoir bientôt.

Nos Sœurs Montgolfier, Dalpé, Primeau, Chèvrefils, Limoges et Labrèche ont également un courage qui ne faiblit pas; elles sont toujours prêtes à soulager nos sœurs plus anciennes et à se livrer elles-mêmes aux œuvres les plus basses et les plus répugnantes.

Quelques semaines, passées aux ambulances, suffisent aux prêtres et aux religieuses pour y établir l'ordre et la régularité. On divise ces abris en divers départements: hommes, femmes et enfants. Un "shed" spécial est destiné aux arrivants. C'est ici qu'on retrouve Sœur Collins, jeune novice, remplie d'ardeur et d'esprit de sacrifice. On la voit au milieu d'une foule d'immigrés, conserver un grand calme, écoutant avec déférence et douceur leurs lamentations, leur faisant espérer des jours meilleurs. Tous ceux qui ne peuvent avoir accès dans les autres abris, elle les garde auprès



d'elle, multipliant ses soins pour adoucir leur triste situation. Que de fois n'a-t-elle pas baigné de ses larmes ces pauvres agonisants ! Le hangar dont elle pouvait disposer était très bas et très étroit, sans lits ; il lui fallait s'étendre auprès des malades pour les faire boire ; mais son courage ne faiblissait point. Si elle ne pouvait soulager leur corps, elle savait du moins relever leur âme en leur faisant entrevoir la vie éternelle. Comme ses discours étaient pathétiques auprès des mourants ! Elle avait le don de toucher les cœurs. Que d'âmes elle a retirées de l'hérésie ! Voyait-elle des ministres protestants circuler, elle faisait bonne garde auprès de ceux qu'on voulait endoctriner ; on la vit confondre, par ses réponses pleines de sens et de solidité, ceux qui osaient lui faire des questions téméraires.

Une autre affliction navre le cœur des religieuses : ce sont les adieux déchirants de ces pauvres immigrés. Un jour, Sœur Montgolfier parcourant l'enclos rencontre une petite fille de onze à douze ans qui cherche sa mère ; elle la prend affectueusement par la main et la conduit de grabat en grabat. Anxieuse, la petite regarde à droite et à gauche, son cœur palpite de crainte et d'espérance. Tout à coup, elle fait entendre une exclamation pleine de tendresse : "Oh, Mother !" Mais en embrassant, en effet, sa mère, ses petits bras étreignent une moribonde, qui rend le dernier soupir sous le baiser de son enfant.

Un autre jour, Sœur Montgolfier, en faisant la visite accoutumée, remarque de jeunes enfants qui appellent et caressent leur père. Inquiète des fatigues que peut éprouver le mourant, la vigilante Sœur s'em-



presse de faire éloigner ces petits importuns... O douleur! leur père n'est plus qu'un cadavre. Force est à l'infirmière d'emmener ces petits, qui font entendre des cris déchirants; elle les conduit aux "sheds" destinés aux enfants et, peu de jours après, elle les place heureusement dans une honnête famille. L'automne suivant, Sœur Montgolfier était encore aux "sheds", lorsqu'elle voit arriver une Irlandaise, convalescente du typhus, qui s'informe de son mari et de ses enfants. Après plusieurs questions, notre sœur reconnaît l'infortunée mère des orphelins qu'elle a placés. Elle se hâte de lui donner tous les détails qui peuvent la satisfaire. Cette femme s'écrie: "Quelle consolation d'apprendre que mes enfants vivent et me sont rendus! Que le Seigneur en soit béni!"

Avant de terminer cette première partie de l'histoire du typhus, nous aimons à rappeler le souvenir du bon docteur Schmidt, qui fut durant seize ans le médecin estimé de la communauté des Sœurs Grises. Jeune homme, il se dévoua avec un zèle infatigable au soin des pestiférés. Les petits enfants étaient l'objet spécial de sa sollicitude. Le ciel l'en bénit et répandit sur lui et sur sa famille des dons excellents. Les annales de la communauté conservent avec soin des détails biographiques sur ce regretté médecin. En voici quelques extraits:

Le docteur S. B. Schmidt naquit à Montréal, le 4 juillet 1826; il étudia la médecine au collège McGill et fut gradué à l'âge de 21 ans. Il suivait alors la croyance de son père, protestant, ou plutôt ne faisait profession d'aucun culte; il ne pensait qu'à se tracer un chemin glorieux dans la carrière qu'il avait adop-

tée. La terrible épidémie venait d'apparaître sur nos rivages hospitaliers. Le docteur Schmidt court aux "sheds;" il y prend la contagion, mais la divine Providence veille sur ses jours.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui avait remarqué les soins assidus du jeune médecin, veut bien le visiter. Voyant sa pieuse mère, catholique, à peu près seule au chevet de son lit, vu la terreur générale qui règne dans la ville, Sa Grandeur daigne partager les soins et la sollicitude de la pauvre mère. Chaque jour, l'humble évêque se rend auprès de son patient, le lave, le change, lui rend tous les services qui sont en son pouvoir. Celui-ci ne comprend rien à ce dévouement désintéressé. Le voyant un jour lui laver les pieds, il se prend à réfléchir que cet évêque catholique a perdu l'esprit. Comme le délire de la fièvre lui fait exprimer naïvement ses pensées, il dit à Monseigneur: "On dit que je suis fou, mais vous l'êtes davantage de faire ce que vous faites." Cependant, Mgr Bourget continue avec zèle et dévouement ses services d'infirmier et, sanctifiant ses soins matériels par son union à Dieu, il ne cesse de prier. Le malade, impatient de l'entendre, l'interrompt, sans aucune gêne, par ces mots: "Vous me fatiguez!" Le pacifique prélat se tait aussitôt, pour continuer tout bas son incessante prière.

Après plusieurs jours d'assiduité auprès de son malade, Monseigneur obtient de placer, au pied de son lit, un petit crucifix pour lequel il ne témoigne d'abord que de l'indifférence; mais, peu à peu, il se familiarise avec la touchante image de notre Rédempteur et la regarde avec amour. Les regards de notre divin Sauveur répondent aux siens avec une miséricordieuse



tendresse. Le jeune médecin abjure ses erreurs; Monseigneur lui administre les derniers sacrements, car il semble toucher à sa fin. Mais soudainement, son état s'améliore; on le voit reprendre ses forces peu à peu.. bientôt, il est guéri, mais surtout converti et bon chrétien. Il demeura un sujet d'édification pour ceux qui l'ont connu.

## 2ème Partie

### Les Martyrs de la Charité.

Quelques semaines viennent de s'écouler dans ces ambulances où des centaines d'êtres humains succombent sous les coups du typhus. Les prêtres, les religieuses néanmoins sont encore debout, mais leurs pas deviennent chancelants. Le courage seul les maintient à leur poste. Quelques jours encore, et il leur faudra rendre les armes.

Notre bonne mère McMullen, qui va chaque jour encourager du regard et de l'action ses chères filles, remarque bien l'altération de leurs traits. Inquiète, elle veut leur porter de nouveaux secours... Hélas! depuis près d'un mois presque toute sa communauté se porte aux "sheds." Dans les commencements, elle leur fit user de ménagements; elle obligea les Sœurs à aller prendre leurs repas à la maison de ferme, tout près des "sheds," où rien ne manquerait à leurs besoins. Mais, dans leur ardeur, ces vraies filles de la Charité prennent leurs repas à des heures irrégulières, ne trouvant guère le loisir de quitter leurs chers malades. Plusieurs ne se rendent même pas jusqu'à la



ferme; elles se contentent d'aller plonger l'écuelle dans la marmite de bouillon à l'usage commun et d'en retirer une petite portion de viande qu'elles mangent en retournant à leur poste. Il faudra le mal pestilentiel pour arrêter cette activité infatigable.

Il arriva un soir où quelques unes se mirent au lit pour ne plus se relever. Bientôt l'infirmerie de l'Hôpital Général devient trop petite pour les malades qui se multiplient. La salle d'exercices du Noviciat se transforme en dortoirs pour les chères novices atteintes par la contagion.

Nos Pères de Saint-Sulpice se défendent en vain des premières attaques de la fièvre. M. Morgan est conduit à l'Hôtel-Dieu, ainsi que l'excellent M. Caroff. Aux premiers jours de juillet, les Sœurs Grises se remplacent difficilement aux lazarets et ne peuvent plus suffire seules à prendre soin des pestiférés. L'infatigable Mère McMullen devient de plus en plus perplexe. Elle fait part de ses appréhensions à M. Billaudèle, supérieur du Séminaire; celui-ci fait connaître la situation à Mgr Bourget. Sa Grandeur, avec une sollicitude toute paternelle, se hâte d'offrir à cette bonne Mère l'aide des Sœurs de la Providence. Ce secours est fort urgent. Le 26 juin, on les accueille à l'hôpital et, chaque matin, ces nouvelles infirmières se mettent en route avec les Sœurs Grises pour s'initier à leurs travaux. Mère McMullen veut néanmoins qu'on se partage la besogne avec discrétion; une partie d'entre elles passeront la matinée à la ferme et prendront la place des autres dans l'après-dîner; ainsi, chaque jour cet échange de travail et de repos pourra prolonger les forces.

La situation devient de plus en plus alarmante. Le nombre des malades va toujours croissant. Monseigneur fait ouvrir les portes du cloître, et les religieuses de l'Hôtel-Dieu vont exercer au dehors le zèle qu'elles ont fait paraître à l'arrivée des navires, en offrant une de leurs salles pour recevoir les immigrés. Mgr Bourget suit avec zèle le service des ambulances et, voyant les prêtres de Saint-Sulpice sous l'étreinte du mal épidémique, Sa Grandeur se rend aux "sheds". Le 3 juillet, elle va y passer la nuit avec Mgr Phelan, évêque de Kingston. Les deux prélats y exercent leur ministère avec beaucoup de fatigue. Le lendemain, ils vont prendre quelque repos à notre ferme de la Pointe Saint Charles.

La maladie continue son cours chez les Sœurs Grises: au 5 juillet, disent les mémoires, vingt-trois religieuses gardent le lit; dix-sept sont atteintes de la contagion et celles qui sont debout succombent de fatigue au service même de leurs sœurs. Le six juillet, Mère McMullen tombe de lassitude. Cet épuisement complet fait naître de grandes inquiétudes chez ses filles. Le 7, quinze sœurs reçoivent l'Extrême-Onction.

Le huit, on apprend que M. Patrick Morgan, p.S.S., meurt à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de trente-deux ans. Il exerça l'un des premiers son saint ministère aux "sheds." Sa charité et son zèle étaient remarquables. On le vit souvent étendu par terre entre deux moribonds pour entendre leur confession.

Sœur Limoges le suit de près; elle succombe le dix, après de cruelles souffrances. Presque toujours dans le délire, elle ne peut prononcer ses vœux de religion, mais l'holocauste n'est-il pas consommé? Cette jeune



novice, de vingt ans à peine, avait un tempérament fort et robuste. Sa tendre compassion pour les malheureux se manifeste à l'arrivée des pauvres Irlandais infectés du typhus; elle eût voulu courir une des premières aux "sheds." "Vous êtes heureuses," disait-elle à ses compagnes du noviciat, "d'aller prendre soin des membres de Notre-Seigneur. Qu'il me tarde de vous suivre! Ce jour viendra-t-il?" Lorsqu'elle fut nommée pour partager le sort de ses sœurs, elle alla remercier Notre-Seigneur à l'église, et entendit la messe en action de grâces.

M. Lawrence McEnerny meurt le même jour. Ce prêtre zélé succombe lui aussi à la maladie de ses infortunés compatriotes.

Le 11, M. Gottefrey, p.S.S., après l'exercice de son ministère aux "sheds," vient au couvent. Quelques-unes de nos sœurs l'ayant rencontré, il leur dit d'un air joyeux: "Courage, mes chères sœurs, les souffrances sont courtes, mais la récompense sera éternelle." Souhaitant le bonsoir à Mère McMullen, qu'il trouve fort soucieuse et préoccupée de ses malades, il lui recommande "de ne pas se tuer"... Il était 6.30 heures p.m. Le Père se dirige vers l'église de Notre-Dame de Bonsecours pour y prendre le Saint-Sacrement qu'il doit porter en viatique à un mourant. Il monte au troisième étage de la sacristie. Là, il essaie d'ouvrir une porte qui donnait autrefois sur une galerie. Oubliant, ou peut-être ignorant, que cette galerie n'existait plus, il se précipite dans un vide de trente pieds de hauteur. On le transporte à l'Hôtel-Dieu, où il ne tarde pas à expirer et à aller recevoir, lui aussi, la palme



des bons serviteurs toujours prêts à s'immoler au service du divin Maître.

Cette mort, dans d'aussi tristes conjonctures, brisa le cœur du pauvre supérieur de Saint-Sulpice. D'abord, aucun des confrères n'osait lui en porter la nouvelle. Le révérend Père Duranquet, S.J., ancien élève et fils spirituel de M. Billaudèle, à Clermont, se chargea de ce triste message. Voyant son affliction, il lui dit : "Eh, M. le Supérieur, ce n'est pas un jour de bataille qui est triste pour un militaire, au contraire, il n'est jamais plus fier et plus joyeux ; nous sommes comme vous sur la brèche et nous sommes tous contents." "Vous avez raison," reprit M. Billaudèle, ranimé par ces paroles énergiques. Il avouait que cette manière était la seule qui pût lui faire supporter un coup aussi douloureux.

Le 13, le vénéré supérieur recevait avec la même soumission le dernier soupir de M. Caroff, p.S.S., prêtre d'une douceur et d'une simplicité admirables, et dont le dévouement fut remarquable aux ambulances.

Sœur Angélique Chèvrefils - Primeau - prend place dans ce catalogue mortuaire. Le nom d'Angélique convenait très bien à cette novice. C'est le sourire aux lèvres qu'elle accepta sa mission aux "sheds." Elle fut de courte durée. Partie au lendemain de sa vêtue, le vingt-cinq juin, la jeune novice eut la consolation de faire profession, le 12 juillet, deux jours avant sa mort.

Le quinze, la consternation n'est pas moins grande à l'Hôpital qu'au séminaire, quand on apprend la mort de l'excellent M. P. Richard, p.S.S. Une vie plus angélique qu'humaine caractérisait ce ministre des

autels, qui ne comptait que trente ans. Ses pensées étaient toujours élevées vers le ciel. Lui faisait-on remarquer la vermine attachée à ses habits?... "Oh, tout cela", disait-il en souriant, "ce sont autant de perles pour le ciel." Chaque matin, à son arrivée aux ambulances, il saluait les infirmières par ces mots: "Ma sœur, est-ce aujourd'hui que nous allons voir le Père Eternel?" Très dévoué à servir les malades, comme l'aurait été un bon infirmier, il demandait à la courageuse novice, sœur Dalpé, qu'il voyait harassée de fatigue comme lui: "Pensez-vous, ma sœur, que nous n'avons pas gagné quelques planches pour notre cercueil?"

Le seize juillet, c'est sœur Jeannette Collins, novice de vingt ans, qui répond à la voix du divin Epoux. Sa lampe est prête, l'huile d'une héroïque charité la remplit; elle l'a achetée, cette huile, par des fatigues, des sueurs, des sacrifices de tous genres auprès des pestiférés, mais surtout par son zèle à leur procurer l'assistance du prêtre à leurs derniers instants. Son instruction religieuse lui fut d'un grand secours pour répondre aux questions indiscretes des protestants. Un jour qu'elle s'était absentée quelques moments, un ministre en profita pour exercer sa propagande en faveur de la prétendue réforme. Sœur Collins étant rentrée soudain, les malades s'écrièrent: "Voilà notre céleste sœur, voilà notre céleste sœur! Venez vite, car ce ministre nous dit des choses inconcevables sur la très Sainte Vierge." On juge facilement de la stupéfaction du ministre. Dans son délire, elle exprimait ainsi sa joie: "Je vois l'Enfant Jésus; comme Il est beau! Je veux aller à Lui... laissez-moi partir avec



mon Jésus." On lui demandait si elle voulait être guérie. "Oh! non, je veux mourir pour aimer Jésus dans le ciel!"

Notre bonne mère McMullen supporte avec une sainte résignation ces pertes douloureuses; le calice n'est pas encore épuisé. La voilà au chevet de l'admirable sœur Marie Barbeau, professe de vingt-deux ans, modèle de régularité et de ferveur. Cette bonne religieuse va mourir victime de son dévouement. On lui rend le témoignage qu'elle a toujours préféré les délaissés. Qui peut oublier sa charité? Chargée de la dépense de la maison, elle avait obtenu la permission de nourrir autant de pauvres du dehors qu'elle pourrait, avec les restes mis à profit... Ils semblaient se multiplier, à la grande joie de cette vraie sœur de la Charité.

Sœur Alodie Bruyère, postulante, s'éteint le vingt-trois juillet; elle n'a fait qu'apparaître aux "sheds," et elle est frappée aussitôt. Sa maladie est cruelle, son pauvre corps tombe en putréfaction. Dans son délire, elle chante avec ardeur: "O Jésus, conduis mes pas!"

Toutes ces bonnes enfants, disent les mémoires en parlant des novices, promettaient une longue existence. C'étaient de jeunes plants tout vivaces sur lesquels on fondait de pieuses espérances. Il a plu au Seigneur de les transplanter dans les régions éternelles; qu'Il en soit béni et exalté à jamais! "Remerciez le bon Dieu," écrivait mère McMullen aux Sœurs de Saint-Boniface, "de nous avoir donné la soumission à son adorable volonté! Pas un mot de plainte ni de regret ne se faisait entendre!"



Les deuils au séminaire semblent alterner avec ceux de la communauté des Sœurs Grises. La mort de M. John Jackson Richards, p.S.S. vient remplir de douleur les deux maisons. Il succombe, à l'âge de 68 ans, au dévouement admirable dont il a fait preuve envers nos malheureux frères d'Irlande. C'est lui qui les a accueillis, la première nuit de leur arrivée; c'est lui aussi qui a persuadé à l'intendant de l'immigration de demander des Sœurs de charité pour les soins à donner aux malades. C'est lui encore qui s'intéresse avec tant de tendresse aux orphelins des "sheds." Il leur procure un abri, leur fait donner des vêtements et prépare lui-même leurs lits. Il aime à demeurer avec eux; il y récite son bréviaire. Durant sa dernière maladie, il est occupé de cette œuvre qui lui tient tant à cœur. Il la recommande instamment aux Sœurs, quand elles le visitent à l'Hôtel-Dieu.

Monsieur John Richards était d'origine américaine; né dans le protestantisme, il vient à Montréal en 1807, dans l'intention de prêcher, et de convertir à sa secte le clergé de Montréal, qu'il savait être le principal soutien de la religion catholique en Canada. Pour aller plus sûrement à son but, il s'adresse directement au supérieur du séminaire, M. Auguste Roux; mais c'était là que Dieu l'attendait pour éclairer son esprit juste et son cœur plein de droiture et de bonne foi. Instruit, convaincu et pénétré par les sages et savantes instructions qu'il reçut de M. Roux, il ouvre les yeux à la vérité, abjure ses erreurs et, par le même motif de zèle qui l'avait amené au Canada, il demande à entrer dans l'état ecclésiastique. Il devient, par son savoir, sa piété, l'admirable douceur de son caractère, la poli-

tesse exquise de ses manières, un modèle pour le clergé du pays et l'un des membres les plus distingués de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il s'attacha tellement à la personne de M. Roux qu'il voulut l'accompagner dans un voyage que ce dernier fit en Europe en 1826. Revenu au Canada en 1828, M. Richards ne cessa de prodiguer au vénérable infirme, jusqu'à sa mort arrivée le 7 avril 1831, les soins les plus tendres et les plus affectueux.

Mère McMullen n'a point vidé son calice; sa chère secrétaire, sœur Ste-Croix va lui être ravie, cette religieuse modèle, si digne de sa confiance. "Hélas!" disait la bonne Mère Supérieure: "Mon Dieu! celle-ci encore, ma secrétaire!" Pauvre Mère! des sujets comme celui-ci ont bien droit à vos larmes maternelles.

Sœur Ste-Croix - Pominville - joignait aux qualités dont nous venons de parler une éducation très soignée. Quoique sa mère fût protestante, notre chère sœur triompha des premiers préjugés de l'erreur et, surtout, des attraites de la vanité. Elle choisit pour partage la communauté des Sœurs Grises, laquelle, disait-elle, lui semblait être la plus austère et la plus humble de celles qu'elle pouvait connaître.

L'esprit de recueillement dominait chez cette fervente religieuse. Le souvenir en est resté comme un parfum d'édification chez toutes celles qui la connurent. Au milieu des occupations les plus propres à distraire, elle ne paraissait point perdre la présence de Dieu. A un maintien modeste et réservé, elle joignait une grande activité; ses rapports étaient pleins de douceur et d'affabilité.

Comme toutes les sœurs qui se sacrifient avec elle



au soin des pestiférés, elle avait une noble et sainte compassion pour le malheur. Aussi fut-elle toujours prête à aller visiter les affligés et les malades. Sa grande consolation était de passer les nuits dans les gîtes les plus abandonnés. Quand arrivèrent les premiers immigrés, elle pressa Mère McMullen de prendre cette belle œuvre en considération, s'offrant de grand cœur à les secourir; elle alla une des premières aux "sheds" et en revint une des dernières avec la fièvre du mal pestilentiel. Une des sœurs, effrayée de voir l'épidémie prendre de si graves proportions, lui exprima les craintes que lui inspirait une mort presque inévitable. "Ah! ma chère sœur," lui répondit-elle, "pourquoi nous effrayer? Ne serions-nous pas très heureuses de mourir au service du prochain et de donner notre vie pour Celui qui a sacrifié la sienne pour nous?"

On raconte qu'un jour, étant aux "sheds," sœur Sainte-Croix, remarquant l'air pensif de M. P. Richard, s'informe de sa santé. Et le bon Père d'un air paisible lui montre un amas de cercueils en-dehors. "Voilà, ma sœur," lui dit-il, "beaucoup de cercueils; je ne sais si les nôtres sont faits." — "Ils ne sont pas encore faits," répond ma sœur Sainte-Croix; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que les planches en sont sciées." M. P. Richard prit les devants vers l'éternité après laquelle il soupirait. Cette excellente sœur ne tarda pas à le suivre.

Notre bonne Mère McMullen obligea sa fille à demander sa guérison par l'intercession du glorieux saint Joseph. Celle-ci le fit par obéissance et avec un parfait abandon au bon plaisir divin, bien qu'elle



éprouvât un grand désir d'aller voir Jésus. Le 31 juillet devait marquer son départ pour le ciel.

On nous a fait part d'un trait qui mérite notre attention. Une jeune demoiselle McDonnell, de cette ville, avait connu et estimé beaucoup la chère sœur que la communauté pleurait en ce moment; elle l'accompagnait souvent chez les pauvres, les malades, et elle s'appliquait à suivre ses exemples. Sa mortification la portait à mettre des pois dans ses souliers, afin d'avoir à souffrir davantage dans ses courses de charité. Cette jeune demoiselle avait obtenu de sa mère la permission d'accompagner son amie, religieuse, aux "sheds;" elle y prit la contagion. Or, le 31 juillet, étant bien souffrante, elle appelle soudainement sa mère: "Oh! maman," lui dit-elle, "voyez donc ma sœur Ste-Croix qui monte au ciel!" Cette pieuse dame remarque l'heure et envoie aussitôt un messenger chez les Sœurs Grises s'enquérir des nouvelles de cette chère sœur. On lui répond que sœur Ste-Croix vient de mourir. Les deux heures confrontées indiquent la coïncidence parfaite entre la mort de la religieuse et la vision de la bonne enfant. C'est du moins ce que prétend la tradition. Mlle McDonnell mourut bientôt, elle aussi, s'envolant sans doute sur les traces de son amie vénérée.

La coupe d'amertume n'est pas encore épuisée... Entendez les gémissements d'une ancienne sœur!

Sœur Nobless, ne pouvant, à cause de son âge avancé, se dévouer au soulagement des pestiférés, voulut bien remplacer sœur Marie à la salle des hommes. Les soins qu'elle donna à quelques-uns de ces vieillards, qui étaient allés prêter secours aux ambulances,

lui firent contracter elle-même le mal pestilentiel. Elle s'éteignit le 4 août, enrichie des vertus et des mérites de quarante-six ans de profession. Cette religieuse était d'une douceur admirable; ses soins de prédilection se portaient vers les plus infirmes. Sa grande régularité ne fit que s'accroître avec l'âge. Elle ne voulut jamais rechercher dans sa vieillesse les adoucissements qui pouvaient lui être permis. Sœur Nobless était le vrai type de la politesse. Quand les jeunes sœurs s'offraient à lui rendre service, elle les remerciait gracieusement, ajoutant qu'elle était non seulement la servante des pauvres, mais encore sa propre servante. Elle persévéra ainsi jusqu'à l'âge de soixante-douze ans.

La tombe vient de se fermer sur Sœur Nobless, dernière victime du typhus chez les Sœurs Grises. La communauté est comme un vaste champ, dont le grain est tombé sous l'active faucille du moissonneur. Il y a encore des épis ça et là, mais ils sont inclinés vers la terre. La salle d'exercices et le noviciat gardent les traces du fléau destructeur; ces lieux, transformés en infirmeries, ont été le théâtre des derniers combats des chères victimes.

Le service des pauvres continue de se faire comme auparavant, car les anciennes hospitalières sont de nouveau à leur poste. Plusieurs postulantes prennent l'habit; d'autre part, plusieurs jeunes filles, appartenant à des familles distinguées, s'inspirant du souvenir de ce qu'elles ont vu et entendu durant cette période désastreuse, veulent aussi suivre l'exemple de ces héroïnes et demandent leur entrée au noviciat: ce

sont nos Sœurs Kolmyer, Devins, Maréchal, Sauvé, Dunn, Gadbois et Christin (Sœur Marie).

Monseigneur Bourget et M. Billaudèle, supérieur du Séminaire, ressentent profondément la désolation de la communauté; ils viennent porter, de temps à autre, des paroles de force et de consolation.

Les chroniques enregistrent, le 30 juin, la visite de condoléances que le Gouverneur général fait à la communauté. Son Excellence était accompagnée de lady Elgin, de Sa Grandeur Mgr Phelan, évêque de Kingston, de M. Billaudèle, etc. Lord Elgin parut très touché en apprenant qu'un grand nombre de sœurs succombaient victimes de leur dévouement.

Insérons ici une lettre que Mère McMullen écrivait à lady Elgin, fille de lord Durham, à la fin de décembre:

“Madame la Comtesse,

“Les jours de l'année qui finit ont été mêlés de joie et de tristesse. Il en est un que nous n'oublierons jamais: celui où vous vîntes, avec votre digne époux, vous pencher sur nos épreuves.

Nos pauvres et nos orphelins oublient leurs maux au souvenir de votre touchante affabilité et prient de tout leur cœur pour l'illustre comtesse qui fut si bonne pour eux.

En cette fin d'année, surtout, les vœux de toute la communauté montent au ciel pour supplier Dieu de vous accorder des années nombreuses et heureuses, pour le bien de l'humanité et la consolation de vos obligées.



Veillez les agréer ces vœux, Madame la Comtesse, en particulier de celle qui a l'honneur de se dire,

Madame la Comtesse,

Votre très humble servante,

Sœur McMullen, supérieure." (1)

La divine Providence s'était réservé de finir cette période d'épreuves; c'est du ciel que la communauté attendait le secours. Aussi, pour obtenir la cessation du fléau, Mère McMullen commença, le 12 juin, avec les Sœurs, les vieillards et les enfants, une neuvaine à Saint-Roch, dont la statue restait exposée sur l'autel de la chapelle du Père Eternel.

La plupart des Sœurs malades à cette époque entrent en convalescence. On voudrait trouver quelque logis à proximité, afin de faire changer d'air à ces pauvres fiévreuses. Les révérendes Mères de la Congrégation offrent l'île Saint-Paul; mais leurs employés, ayant entendu parler de ce projet et craignant d'être contaminés, veulent quitter l'île et abandonner les travaux des terres. Ces bonnes Mères auraient consenti à la perte de leur récolte, mais notre communauté ne le voulut pas. Combien ce souvenir d'estime et d'affection est demeuré cher aux Sœurs Grises!

Les Messieurs de Saint-Sulpice, à leur tour, offrent leur ferme Saint-Gabriel. Mgr Bourget permet d'accepter. C'est donc vers la maison "Gregory" que se dirige le groupe des convalescentes. On descend à une

---

(1) Lady Elgin, jusqu'à son départ pour l'Angleterre en 1854, ne cessa de donner à notre Communauté des marques toutes particulières d'estime.

maison spacieuse entourée de jardins, de vergers, d'un étang; une véritable solitude où l'on respire le bon air. Dix-huit ou vingt lits et un ameublement complet rendent cette demeure confortable. Le tout avait été préparé par les bonnes Mères de la Congrégation de Notre-Dame et à leurs frais.

Le lendemain, 27 juin, le Père Larré, p.S.S., se rend en toute hâte à la solitude grégorienne pour visiter ses filles spirituelles, les bénir. Le 28, M. Connolly, p.S.S., offre le saint sacrifice dans ce nouveau sanctuaire, où le saint Sacrement sera dès lors conservé.

Notre infatigable Mère McMullen visitait presque chaque jour ses filles éprouvées, et la généreuse économe, Mère Deschamps, approvisionnait abondamment la table et répondait à tous les besoins. Un cheval et un voiture étaient à la disposition des malades.

Peu à peu leurs forces reviennent. Se reprenant à vivre, elles s'informent avec anxiété des événements du jour, de leurs compagnes qu'elles désirent revoir... Apprenant les pertes douloureuses que la communauté venait de subir, elles en sont toutes affligées... Pour les consoler, il faut leur rappeler que "ces victimes volontaires ont pris place dans l'armée des martyres et sont triomphantes au ciel."

Durant l'épidémie, on avait usé de grandes mesures de prudence auprès des malades; les glas ne sonnaient pas, l'inhumation se faisait presque sans retard, le silence le plus profond régnait aux infirmeries. Le 12 août et les jours qui suivirent, on fit chanter, dans l'église de l'Hôpital Général, les services de nos regrettées Sœurs. Que de prières! que de larmes! mais que d'espérance! quelles bénédictions pour notre Ins-



titut! Tous ces services funèbres furent chantés par la chorale de Notre-Dame.

Que se passait-il "sous les abris" aux mois de juillet et d'août? Les *Mélanges religieux* vont nous l'apprendre.

"Notre clergé catholique continue, au milieu des désastres publics, sa carrière de dévouement et de sacrifice. Ses rangs s'éclaircissent comme au jour des grandes batailles, mais sans effrayer les survivants; soldats intrépides, ils se contentent de serrer les rangs pour tenir tête à l'ennemi.

"L'antique et vénérable maison de Saint-Sulpice est restée fidèle à ses traditions de famille et à sa gloire passée. Aux premiers temps de notre cité, le sang de ses enfants coula sous le fer des Iroquois, les tyrans de cette église naissante. Ils furent martyrs de leur apostolat. Leurs frères d'aujourd'hui, héritiers de leurs vertus, ajoutent, à leur héritage de gloire, un titre non moins honorable, celui de martyrs de la charité. Déjà cinq d'entre eux ont reçu leur récompense; d'autres luttent encore entre la vie et la mort."

Ces vides dans les rangs de ce bataillon n'altérèrent pas son courage; sous le poids de pertes sensibles, il s'est vu forcé, cependant, d'abandonner le soin des "sheds." Depuis, Mgr Bourget en a pris l'administration immédiate. Déjà bien des fois, le vénérable prélat avait paru sur la brèche, payant de sa personne à l'heure du combat. Le général est devenu soldat et a voulu combattre au premier rang. La douleur et l'infortune, partout où elles se trouvent, ont des droits sur son cœur d'apôtre. Monseigneur a déjà organisé



deux maisons d'orphelins où plus de deux cent soixante enfants ont été recueillis.

Sa Grandeur est admirablement secondée, dans cette vie de dévouement et de sacrifice, par Mgr Prince, le grand vicaire Hudon, le chanoine Truteau, l'abbé A. Roy et l'abbé T. P. Colgan, curé de S.-André d'Argenteuil, décédé le 16 août.

Aux noms déjà mentionnés, il faut ajouter ceux-ci : les RR.PP. Dumerle, DuRanquet, Férard, Tchikiansky, Mignard, Driscoll, jésuites ; les RR. PP. A. Thibaudier et T. Lahaye, clercs de Saint-Viateur ; MM. J. McMahan, E. Picard, H. Prévost, p.S.S. ; MM. les abbés H.-L. Bienvenu, J.-E. Lasnier, Z. Resther, C.-J. Bardy, J.-B. Campeau, L.-D. Charland, J. Crevier, J. Dallaire, J. Desaulniers, L.-H. Girouard, E. Hicks, J. Hughes, J.-B. Leclaire, P. Lafrance, Limmet, E. Marsolais, A.-J. Martineau, F.-X.-R. Mercier, O. Monette, F. Morin, O. Pelletier, L.-H. Pominville, T.-C. Saint-Aubin et J.-B. Saint-Germain.

Le 13 août, Mgr Bourget adresse à ses diocésains une lettre circulaire ; il y exprime la grande affliction que lui ont causée les nombreux décès des fidèles, des prêtres et des religieuses.

Sa Grandeur rappelle à son peuple la ferveur des premiers pèlerinages à Bon-Secours ; il évoque pareillement le souvenir de la statue miraculeuse de Notre-Dame, apportée de France par la vénérable Marguerite Bourgeois et mystérieusement disparue du sanctuaire de Bon-Secours. S'adressant ensuite à la Sainte Vierge, Sa Grandeur exprime trois promesses en ces termes :

“1° — Je m'engage par vœu à faire tous mes efforts

“pour rétablir le pieux pèlerinage à Notre-Dame de  
 “Bon-Secours; 2° — A la place de cette sainte image  
 “que nos pères vénéraient avec tant de respect et qui,  
 “en punition de notre indévotion, a disparu de ce tem-  
 “ple, daignez recevoir la statue de bronze doré, que  
 “j’ai fait faire à Paris et qui a été solennellement  
 “bénite à l’autel de l’Archiconfrérie, dans l’église qui  
 “vous est dédiée sous le titre de Notre-Dame-des-Vic-  
 “toires; 3° — Je vous promets d’exposer en ex-voto,  
 “dans ce sanctuaire où vous avez établi votre demeure,  
 “un tableau représentant le typhus, cherchant à entrer  
 “dans cette ville, mais arrêté à la porte par votre puis-  
 “sante protection.” (1)

Ce tendre Pasteur implore de nouveau la protection de la très sainte Vierge et termine sa prière par cette touchante supplication: “O Marie! s’il faut de nouvelles victimes au Dieu qui nous frappe, conjurez-le d’accepter l’offrande que je lui fais de moi-même; mais, de grâce, qu’il épargne mon peuple!”

Le jour où il publia cette lettre, Mgr Bourget tomba malade du typhus. La nouvelle s’en répandit aussitôt, jetant toute la population dans une profonde inquiétude. Avec quelle ferveur l’on pria pour le rétablissement de l’héroïque Pasteur! Le 2 septembre, Mgr Bourget reprenait ses occupations; mais son grand vicaire, le chanoine Hyacinthe Hudon, doyen du chapitre de la cathédrale de Montréal, succombait, victime lui aussi du typhus. Par sa sagesse, sa science et son

---

(1) Ce tableau est celui que l’on voit au milieu de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. Il représente des sœurs occupées à soigner de pauvres immigrés, étendus à terre. A droite, on aperçoit la Sainte Vierge qui intercède pour Ville Marie.



habileté, M. Hudon avait rendu à l'Eglise canadienne d'importants services. Très attaché à son évêque, il lui donna une dernière preuve de son dévouement, en lui servant d'intermédiaire auprès des autorités civiles. Il en obtint des suppléments de secours en faveur des immigrés malades, à qui il prodiguait, d'ailleurs, les consolations de son ministère.

Plusieurs autres prêtres sont atteints du typhus, entre autres le révérend Père Driscoll, jésuite, de la maison de New York, venu au secours de notre clergé canadien durant ses vacances; il put toutefois retourner vers la fin d'août reprendre ses classes.

Le typhus n'exerce pas ses ravages qu'à Montréal et à Québec. Ottawa et Toronto subissent également sa maligne influence. "On est tout-à-fait alarmé," disent les feuilles publiques du mois d'août, "de l'excès de fatigue et de l'état de maladie des prêtres de Toronto. Mgr Power est seul pour soutenir le fardeau du ministère dans sa ville épiscopale, où sept ou huit cents malades réclament ses soins." Il devra succomber à ce dévouement admirable, à l'âge de 43 ans.

Nos Sœurs de la maison d'Ottawa reçurent 460 malades du typhus. Elles étaient peu nombreuses; mais, fortifiées par l'esprit de Dieu, elles se donnèrent sans compter.

Au vieux manoir de Châteauguay, les convalescentes ont trouvé un bienfaisant repos. Le 13 septembre les voit revenir à la Communauté de l'Hôpital-Général. Généreuses filles de Mère d'Youville, amantes de la croix, comme elle, "elles sont allées en souffrant et en pleurant répandre leur semence, elles reviennent portant des gerbes dans leurs mains."



Aux effusions de la joie que provoque la réunion fraternelle se joint un chant d'actions de grâces. Après le *Miserere*, Mère McMullen entonne le *Te Deum* pour remercier le Seigneur de la cessation du fléau dans l'Hôpital. On continue avec ferveur les prières d'une neuvaine pour implorer la protection du ciel; le typhus sévit encore aux lazarets, et même dans la ville. On compte 800 malades aux ambulances.

Les religieuses de la Providence, qui ont remplacé les Sœurs Grises, commencent à ployer sous le faix. Trente-deux ont été atteintes du typhus, trois ont succombé à ses attaques; ce sont les Sœurs Angélique Bélouin, Catherine Brady et Olympe Guy. 3

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont subi elles-mêmes des pertes dans leurs regrettées sœurs Gertrude Poirier, Sophie Darche et M.-Joséphine Portelance. 3

Les Sœurs Grises sont encore à quelques pas... un peu de repos leur a donné de nouvelles forces. Elles sont prêtes à voler à ce foyer où s'est allumée une charité éminemment chrétienne. La voix du premier pasteur se fait entendre et les voici de nouveau aux lazarets, après une absence de deux mois et demi, causée par la maladie et la mort de plusieurs d'entre elles. Chancelantes, elles viennent avec joie se pencher vers les pauvres malades. Mère Deschamps conduit la petite troupe et se livre avec ardeur à une œuvre chère à sa foi et à sa charité. Sœur Blondin la secondera de toutes les forces qui lui restent, puis les courageuses novices, Sœurs Dalpé et Montgolfier, si ardentes à reprendre leur vie d'activité sous ces abris.

Leur premier soin fut d'exécuter le projet, formé par les religieuses de la Providence, d'ériger une chapelle dans l'enclos pour la consolation des convalescents et des infirmières employées au service des malades. Durant cette seconde période, la maladie atteignit grand nombre de prêtres et de religieuses, mais tous en triomphèrent. Le ciel avait assez de victimes: neuf prêtres, treize religieuses. L'épée était remise au fourreau, le Seigneur était satisfait, il avait agréé l'holocauste.

L'on a évalué à plus de 13,850 le nombre des immigrants emportés par l'épidémie de 1847. 5,293 seraient morts en mer; 3,389, à la Grosse-Ile; 1,137, à Québec; 3,862 à Montréal; 130 à Lachine et 39 à S.-Jean.

Les immigrants décédés à la Pointe Saint Charles reposent non loin de l'endroit où s'élevaient les ambulances durant l'épidémie. Un énorme bloc de pierre indique le lieu de leur sépulture.

À la première nouvelle des malheurs de Montréal, M. de Courson, supérieur général de Saint-Sulpice de Paris, s'était empressé d'adresser des lettres particulières à ceux de ses enfants que le ministère réclamait auprès des malades atteints du typhus. Ces lettres, remplies de sentiments inspirés par la foi et la charité, apportèrent un puissant réconfort à la douleur commune.

Lorsque le très honoré Supérieur apprit la mort de ses confrères, il aurait voulu traverser l'Océan pour venir consoler ses enfants spirituels, mais des circonstances impérieuses le retenaient là-bas. Il résolut de se faire représenter par M. Faillon, p.S.S., si connu, si estimé, si vénéré de tous.

La tendre sympathie du Supérieur général s'étendit jusqu'aux Sœurs Grises.

“Je ne veux pas manquer l'occasion,” écrivait-il à Mère McMullen, “de vous exprimer la part que je prends à vos douleurs et à vos triomphes. Mourir pour Jésus-Christ, c'est vaincre et triompher. Cette pensée était notre consolation quand nous apprenions la mort généreuse de nos chers Messieurs; elle est aussi la vôtre. Nos pertes ne nous ont pas rendus insensibles à celles que vous avez faites, et j'ai recommandé vos défuntes et vos malades aux prières et saints sacrifices de tous les prêtres de notre Compagnie, en même temps que je recommandais nos morts et nos malades. C'était le même combat; il n'y avait pas lieu de faire une séparation entre les combattants.

“Il y a, dans la conduite de Dieu sur nos maisons, de grandes bénédictions, dont nous ressentirons les effets. Continuons à nous immoler au service de notre adorable Maître. Je cherche à remplir les vides que le fléau a faits au Séminaire, et j'ai la confiance que Dieu m'en donnera les moyens. Il en sera de même pour vous. Dieu multipliera les vocations et les vocations généreuses. Vous pourrez suffire à la tâche admirable que Dieu vous a donnée...”

Malgré les épreuves auxquelles la communauté était soumise dans ce temps de profonde affliction, elle célébra avec solennité le 100ème anniversaire de l'entrée de notre vénérable Mère d'Youville à l'Hôpital Général.

“La veille de la fête, le carillon a sonné,” disent les chroniques. Il y avait lieu de se réjouir. L'Hôpital ne



devait-il pas apparaître à notre vénérée Fondatrice, en cet anniversaire, comme tout près du ciel, offrant ses victimes en actions de grâces et faisant monter vers le Père Eternel un encens bien pur?

Sa Grandeur Mgr Bourget chanta la grand'messe devant le saint Sacrement exposé. Dans une allocution vibrante, le vénéré Pasteur est heureux de faire remonter jusqu'à Mère d'Youville, les prodiges de dévouement et de générosité accomplis par ses filles dans cet épisode du typhus. Mgr Prince vient à son tour clore cette belle journée, en donnant le salut et la bénédiction du saint Sacrement. Et Monsieur Larré exhorte aussi la Communauté à multiplier les mercis pour les grâces et bénédictions reçues durant le siècle qui vient de s'écouler.

La présence des déléguées de nos maisons de Saint-Hyacinthe et d'Ottawa ajoutait à la joie du centenaire en resserrant les liens intimes qui les unissaient à la chère Maison Mère. Et notre vénérable Fondatrice, comme elle a dû contempler, souriante, ses heureuses filles! Quelle gloire accidentelle ne lui aura pas valu ce beau jour! Au fond de l'âme, chacune aura redit son *Te Deum*, seul cantique capable d'exprimer dignement les sentiments des cœurs reconnaissants.

En 1848, Mgr Bourget s'acquittait d'une obligation qu'il avait contractée à l'époque du typhus. Par un mandement en date du 1er mai, il la rappelle en ces termes:

“Par ce vœu,” dit-il, de faire tous mes efforts pour rétablir le pieux pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours, nous cherchions à mettre une barrière entre

nous et la terrible épidémie." Monseigneur parle ensuite des pieux pèlerinages d'autrefois tombés en désuétude: "L'on ne voyait plus comme au temps de "nos aïeux des troupes de pèlerins se diriger vers ce "sanctuaire chéri, pour y remercier l'auguste Dame de "Bon-Secours des grâces obtenues par son intercession et en demander de nouvelles. Sans vouloir sonder "les secrets jugements de Dieu, il nous semblait qu'une "pareille indifférence nous attirerait tôt ou tard quelques malheurs." Ici, Monseigneur énumère les grandes calamités qui désolèrent Montréal après l'incendie de l'église de Bon-Secours, en 1734; il rappelle ensuite la protection due à la très sainte Vierge et il continue: "En exauçant nos vœux, Marie nous exprime sa volonté d'être spécialement honorée dans ce "temple... Elle veut que ce sanctuaire soit pour nous, "comme il l'était pour nos pères, un lieu de refuge "dans les grandes calamités. Venez donc le visiter "avec confiance; il domine les halles... ne passez jamais "devant ce lieu saint sans entrer saluer Marie. C'est "pour nous y inviter que nous ferons tracer en lettres "d'or sur le portail de l'église ces vers que nous lisons "sur le péristyle de Notre-Dame de Chartres:

*Si l'amour de Marie  
En ton cœur est gravé,  
En passant ne t'oublie  
De lui dire un Ave.*

La publication de ce mandement fut suivie de pieuses manifestations. Sa Grandeur couronna solennellement la statue de la Sainte Vierge destinée à rempla-

cer la précieuse Madone demeurée introuvable. (1)

Le 21 mai, la statue votive en bronze doré fut déposée sur un autel au milieu du chœur de l'église paroissiale. Le lendemain, Mgr Bourget bénit la couronne posée sur un coussin recouvert d'une étoffe précieuse. Il célébra ensuite pontificalement la sainte messe, à laquelle assistaient Mgr Prince, Mgr Gaulin, plusieurs prêtres et un grand nombre de religieux et de fidèles. Après l'offrande du saint sacrifice, et pendant le chant du *Regina Cœli lætare*, Mgr Bourget posa le superbe diadème sur la tête de la Madone. Sa Grandeur entonna ensuite le *Te Deum*. Le soir, après Vêpres, eut lieu la translation solennelle de la statue à la chapelle de Bon-Secours, à travers les rues de la ville.

Le 22 mai, Mgr Bourget, Mgr Prince, Mgr Gaulin, le clergé, les religieuses et le peuple se rendaient de l'évêché à l'église de Bon-Secours, en récitant le chapelet. C'était l'inauguration des concours de pèlerinages fervents, canoniquement rétablis par Mgr Bourget, et dont le mouvement ne devait plus s'arrêter jus-

---

(1) Cette statuette, en bois brun, d'à peu près huit pouces de hauteur, avait été offerte à Mère Bourgeoys, durant un de ses voyages en France, par les Seigneurs de Fleury, les messieurs le Prêtre, dans le château desquels la statue était honorée d'une particulière vénération depuis plus d'un siècle. Ils en avaient fait cadeau à la fondatrice de la Congrégation, par la pieuse pensée de favoriser le culte de la Mère de Dieu dans une ville qui lui était consacrée. En 1734, l'édifice ayant été entièrement détruit par les flammes, la statue fut retrouvée intacte dans ses ruines. Cette préservation, considérée comme miraculeuse, ajouta encore à la vénération dont elle était l'objet. En 1831, elle disparut... enlevée, sans doute, par des mains sacrilèges.



qu'à nos jours. C'est dans ce sanctuaire antique et vénérable que nos Mères allèrent tant de fois invoquer Marie, lui exposer leurs besoins, lui confier leurs sollicitudes et recevoir de réconfortantes faveurs.

La tradition s'est fidèlement conservée.

Le 11 août 1848, le bon Dieu rappelait à lui notre chère Mère Beaubien, qui fut supérieure générale de 1833 à 1843.

Il nous a été donné, au cours de ce récit, d'apprécier ses vertus, ses talents. Quand la paralysie la terrassa le 11 janvier 1845, elle était assistante et venait de recevoir sa nomination comme fondatrice de Bytown. Les nouveaux desseins de la Providence la trouvèrent soumise au bon plaisir divin; tout devenait Bytown pour la chère infirme. Durant ces années d'immobilité, elle se prépara avec patience, résignation et simplicité enfantine, à la rencontre de Celui qu'elle avait si bien servi dans les pauvres.

Ajoutons quelques mots d'édification sur les brèves existences de nos sœurs Marie Odile Philomène Simard — Saint-Joseph, Apolline Ducharme et Sophie Goulet.

Sœur Odile Simard — Saint-Joseph nous apparaît comme une enfant privilégiée. Son attrait pour la prière et la sainte Eucharistie était remarquable; toute petite, une fois son travail accompli, elle courait à l'église. Sa mère lui refusait-elle parfois, sur semaine, la permission d'entendre la messe, Philomène la suppliait à genoux de bien vouloir la laisser aller. Et là, elle paraissait absorbée dans le divin mystère.

A dix-sept ans, elle pressent l'appel du Maître et y

répond avec amour. Tout en elle respire candeur, simplicité, bonté.

Heureuse dans la maison de Dieu, elle travaillait avec ardeur à sa sanctification, quand elle contracta, au service d'une malade, la fièvre pernicieuse qui la ravit à la communauté le 16 mars 1847, à l'âge de 22 ans.

Mère McMullen écrivait après sa mort: "Nous avons perdu un ange de paix, une religieuse de parfaite obéissance et d'aimable charité."

Un pieux auteur a écrit: "Les plus belles pages de la vie d'une âme sont celles qu'on ne peut dire." Tel est bien le cas pour notre chère sœur Apolline Ducharme qui prenait son vol vers les cieux le 7 juin 1840, à l'âge de 22 ans.

Vivant de la présence de Dieu, elle allait silencieuse et recueillie où son devoir l'appelait, se prêtait à tout avec une aimable simplicité. Elle semblait planer au-dessus du créé. Sentait-elle que son existence serait brève? En tout cas, elle vivait d'avance près des rivages éternels.

Sœur Ducharme excellait dans la vertu de recueillement. Les chroniques relatent "que les étrangers étaient frappés d'admiration à la vue de cette jeune religieuse si modeste et si grave."

C'était tout simple de sa part, pensait-elle. Sainte simplicité, doux reflet de la vie de Nazareth, combien vous avez enrichi l'âme de notre sœur!

Le Chapelain de la communauté fit après la mort de sœur Ducharme un bel éloge de sa vertu qu'il termina par ces mots: "Je la crois déjà au paradis!"

Le 15 décembre 1837, décédait sœur Sophie Goulet, dans la 26<sup>ème</sup> année de son âge et la 6<sup>ème</sup> de sa vie religieuse.

Sœur Goulet s'est fait remarquer par son attrait pour la mortification. Toujours prête à embrasser ce qu'il y avait de plus pénible, elle était dure, jusqu'à l'excès, pour elle-même, mais toute de bonté et de charité pour les autres.

Jésus la servit à souhait en lui faisant éprouver les peines intérieures décrites par saint Jean de la Croix. Comme toujours, l'épreuve, cette épreuve si dure de la nuit de l'esprit, renfermait une de ces faveurs spéciales qui découlent de la croix du Calvaire et transforment une âme. Qui pourrait mesurer les rapides ascensions de cette religieuse, solidement établie dans la plus profonde humilité? Son silence de paroles et d'action, sa reconnaissance envers Dieu nous en sont des signes révélateurs.

La volonté divine! c'était son idéal, son bonheur, le mot qui venait naturellement à ses lèvres. Malade, elle accomplissait son labeur quotidien en regardant Celui qui nous regarde toujours; elle voulait le mieux aimer, lui ressembler, mourir sans se plaindre. "Oui, mon Père et mon Dieu, je le veux puisqu'il vous plaît ainsi."

Les cinq années d'administration de Mère McMullen se terminent par la croix. L'auteur de l'Imitation ne nous dit-il pas: "Dans la croix est le salut; dans la croix, la vie, la force de l'âme, la joie de l'esprit, la consommation de la vertu et la perfection de la sainteté."





# L'HOPITAL GENERAL

SOUS

MERE ROSE COUTLEE

7ème SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT.

## CHAPITRE XVIII

MONOGRAPHIE DE MÈRE ROSE COUTLÉE. — MANDEMENT DE MGR BOURGET, DEMANDANT DES PRIÈRES POUR SA SAINTETÉ PIE IX. — LES SOEURS GRISES À QUÉBEC. — HISTORIQUE DE LA FONDATION. — EPIDÉMIE DU CHOLÉRA À MONTRÉAL. — EMEUTE À MONTRÉAL. — COMMENCEMENT D'INCENDIE À NOTRE MAISON MÈRE. — PREMIER CHAPITRE GÉNÉRAL. — LETTRE DE RECONNAISSANCE À MGR BOURGET. — RÉPONSE DE SA GRANDEUR AUX SOEURS DU MANOIR.

1848 - 1849

Avec un palpitant intérêt, recueillons encore les principaux événements d'un passé rempli des miséricordes du Père Eternel et tissé des bienfaits de sa Providence.

En la fête des Saints Anges (2 octobre 1848), nos Mères capitulantes se réunissaient pour les élections quinquennales présidées par M. Billaudèle, supérieur

du séminaire Saint-Sulpice, assisté de MM. Larré et Bonnissant, p.S.S.. Mère Rose Coutlée était élue supérieure générale; Mère McMullen devenait son assistante et sœur Forbes, de nouveau, réélue maîtresse des novices.

La nouvelle Supérieure trouvera le programme de son gouvernement dans celui qu'avaient exécuté ses devancières, entre autres sa chère tante, notre vénérée Mère Thérèse Geneviève Coutlée, la "supérieure des supérieures," comme la nommait M. Roux, ancien supérieur du Séminaire.

La bonne Mère résolut de s'y appliquer, tout en reconnaissant les difficultés de la charge et le besoin qu'elle avait de lumière et de prudence, comme elle le témoigne dans une lettre à sœur Valade :

"Le croiriez-vous, ma bonne Sœur? Je suis sous l'esclavage de la supériorité depuis le deux octobre dernier. C'est le plus grand châtement qui puisse m'arriver en ce monde. Si du moins le Seigneur, dans sa grande miséricorde, avait épargné notre chère communauté, qui en recevra certainement un grand dommage, ayant à sa tête une personne si peu capable, sous tous les rapports, de gouverner une maison qui devient tous les jours de plus en plus considérable et, par le fait même, demande tant de prudence et de sagesse! J'implore votre charité, vous priant de ne pas oublier dans vos prières une sœur, une compagne de noviciat..."

Comme on le voit, son humilité s'effraya de cette élection; mais, forte par la vertu d'obéissance, Mère Coutlée se mit à l'œuvre.



Rappelons en quelques lignes les jeunes années de cette vraie sœur de charité.

D'origine française par son aïeul paternel, Louis Coutlée, ancien soldat de la colonie de Saint-Germain, Vitry, (Paris, France), Rose vit le jour aux Cèdres, comté de Soulanges, le 16 novembre 1814.

“Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise,” a dit un poète. Quand cette Rose naît sur les bords du Saint-Laurent, en un endroit pittoresque comme les Cèdres, son âme doit garder un besoin d'infini.

Aussi, que de fois, par un gai lever de soleil ou dans le crépuscule d'or d'un jour d'été, Rose s'est-elle recueillie devant la Majesté divine, débordante de la joie de vivre et de chanter la gloire du Créateur comme l'oiseau matinal!

Ses parents, Louis Coutlée et Rose Watier, étaient parmi les plus honorables et les plus chrétiens de la paroisse à raison de leur vie toute patriarcale. Malgré leur nombreuse famille de quatorze enfants, ils aimaient à pratiquer l'hospitalité; c'était une de leurs vertus distinctives. Rose la pratiqua elle-même dès son bas âge. Rien n'était plus gracieux que de la voir courir à la rencontre des visiteurs, leur tendre sa petite main, s'imaginant dans sa naïveté que son appui leur serait d'un grand secours. Cette affabilité surprenait et faisait dire d'elle: “Que deviendra cette enfant?” Elle deviendra sœur de la Charité, mère d'un grand nombre de malheureux.

La petite Rose était douée non seulement d'un cœur bon et sensible, mais d'une intelligence vive et d'une volonté ferme; l'éducation familiale développa ses belles qualités.

L'adolescente ajouta sa note harmonieuse dans cet heureux foyer, où tout était dans l'ordre, où tout reposait sur des principes élevés et foncièrement chrétiens. Nul doute que, dans ses visites à sa vénérée tante, notre ancienne Mère Thérèse Geneviève Coutlée, supérieure générale (1792-1821), l'enfant prit le goût de la vie régulière qu'elle devait adopter dès l'âge de seize ans. Ce désir précoce de vocation religieuse fut étudié par Mère Lemaire, qui suivait avec un intérêt marqué le développement intellectuel et surnaturel de sa jeune aspirante. La bonne Mère ne lui ménageait pas les conseils, éprouvait et modérait son ardeur, lui traçait le programme de la vie d'une religieuse à la manière des anciens maîtres de la vie spirituelle. Rien ne déconcerte la future postulante... Un jour, on lui remet une enveloppe, c'est la réponse favorable si longtemps attendue. Sans tarder, Rose entre au noviciat, le 7 août 1830.

Six ans plus tard, sa sœur Gertrude suivra son exemple, deviendra l'une des fondatrices de notre maison de Saint-Boniface, sous le nom de sœur Saint-Joseph. Cinquante-neuf ans de vie religieuse fervente nous ont prouvé comment celle-ci a couru dans la voie de la perfection.

Avec une générosité non moins édifiante, sœur Rose Coutlée était douée d'une énergie remarquable; elle sut employer cette force à maîtriser les écarts d'un tempérament un peu trop vif. La novice veut être au bon Dieu dans toute la force du terme et elle ne connaît pas les demi-mesures. Le jour de l'im-molation au Seigneur, le 10 août 1832, la trouve donc toute préparée. Dès lors, notre chère sœur ne cesse de



faire des progrès dans le don de soi, le renoncement et le sacrifice. Les pauvres, les enfants bénéficient tour à tour de son savoir-faire et de son dévouement. L'hospitalière était laborieuse au point que, dans ses emplois, elle s'attribuait invariablement le pénible de la besogne : entretien des salles et des dortoirs, rapiéçage de vêtements usés, toute la série enfin des obligations, petites et grandes, qui composent le menu quotidien du devoir de l'hospitalière et de l'économe.

La croix, dans le rayonnement de laquelle la jeune professe de seize ans avait vécu, n'avait fait pourtant que son apparition. Diriger une communauté, on l'a dit, c'est se jeter dans les labeurs sans repos et les préoccupations sans fin. Mère Coutlée accepta humblement mais généreusement cette lourde charge. N'est-ce pas avec le sang du sacrifice qu'il faut signer son amour, sacrifice qui atteint les profondeurs de l'âme, en lui donnant la beauté, le mérite et la fécondité ?

Son programme de gouvernement est simple comme elle-même. Elle se propose de veiller sur la conservation et le développement de l'esprit religieux dans le service des pauvres. Aussi la bonne Mère ne néglige aucune occasion pour faire comprendre et inculquer la nécessité de l'obéissance aux plus petits points de la règle. "Ne sont-ils pas," aimait-elle à redire, dans ses chapitres et ses directions, "la pierre de touche de l'obéissance et la croix précieuse de tous les instants qui doit sanctifier l'âme religieuse?"

Un autre amour absorbait ses pensées : le bien des pauvres qu'il s'agit de conserver intact. Elle consacre à ce soin toute l'énergie de son caractère et toute son habileté. "Nous sommes sœurs de la Charité, pour le



pauvre; c'est grâce à lui, si nous existons; il est toute la raison de notre vocation particulière," disait notre bonne Mère. "Donc, aimons le pauvre: sachons lui offrir un bon mot, une parole réconfortante. Acceptons, mes sœurs, tels qu'ils sont, les miséreux que le bon Dieu nous envoie. Accueillons-les comme nous accueillerions Jésus lui-même. Que ce bon Maître n'ait pas à se plaindre du peu de soin que l'on prend de sa personne..."

Cette vénérée Mère, comme on le voit, eut un faible et comme une sorte de respect à l'égard des deshérités de la fortune. Elle trouvait dans son cœur des délicatesses spéciales, afin d'atténuer les privations inhérentes à leur état. Son grand esprit de foi l'inspirait également pour relever, à leurs yeux, une situation qu'elle parvenait à leur faire aimer: "Jésus" leur disait-elle, "n'a-t-il pas chéri et pratiqué la pauvreté?"

Mère Coutlée, absorbée extérieurement par les soins accablants de sa charge, vivait cependant d'une vie intérieure intense. Une fois sortie de l'exercice de l'oraison, elle ne quittait pas pour cela Dieu qui avait rayonné sur son âme. L'œil si pénétrant de son amour le découvrait dans tous ses actes et le vouloir divin était la base de sa spiritualité si simple. Elle semblait avoir pris pour maxime cette pensée d'une fondatrice: (1) "Manger le pain de la volonté adorable de Dieu, comme il nous le coupe à chaque instant, c'est tout le secret de la sainteté. Manger la volonté de Dieu en répétant: *Fiat!* Qu'elle nous vienne par le

---

(1) Mère Marie de Jésus.

“sens intérieur qu’il nous en donne, par les événements providentiels ou par la voix de la Règle et des Supérieures, c’est cette volonté faite ou soufferte qui nous fait Jésus-Christ: de même que c’est le *Fiat* de la création qui a fait le monde, que c’est le *Fiat* de Marie qui a fait l’Incarnation, que c’est le *Fiat* de Gethsémani et du Calvaire qui a fait la Rédemption.”

Suivons maintenant Mère Coutlée dans les devoirs si multiples de l’administration et nous verrons que son obligeante charité, conséquence et manifestation de son amour pour Dieu, répondait à toutes les formes du bien.

Notre septième supérieure générale ne peut mieux inaugurer sa charge qu’en faisant part à sa communauté de la teneur d’un mandement de Mgr Bourget, ordonnant des prières pour le Souverain Pontife Pie IX.

“La capitale du monde chrétien est en proie à de sanglantes divisions,” disait Sa Grandeur. “La populace mutilée a envahi la paisible demeure de notre Saint Père le Pape. Le sang innocent d’un pieux et savant prélat, attaché à sa personne sacrée, a arrosé le Quirinal. Des balles meurtrières ont pénétré jusque dans l’appartement occupé par le Saint-Père. De lâches assassins ont massacré impunément le premier Ministre des Etats-Pontificaux. Enfin le bien-aimé et immortel Pie IX, traité comme un prisonnier dans son propre palais, a été forcé de quitter Rome, pour chercher un asile dans un royaume étranger, afin d’y exercer librement les devoirs sacrés du Souverain Pontificat.”

Après avoir relaté ces faits et donné d'autres détails, Mgr Bourget ajoute: "Il est donc arrivé pour lui ce *temps mauvais* qu'il nous prédisait, lorsque, recommandant à notre charité la malheureuse Irlande, il nous disait, avec tout l'accent de sa profonde affliction: *Elle est toujours là devant nos yeux cette horrible et cruelle tempête, depuis longtemps soulevée contre l'Eglise Universelle.*" (Encyclique du 25 mars 1847)

"Alors pourtant, il était entouré des hommages et de la vénération de son peuple. Alors se succédaient à Rome, presque sans interruption, de pompeuses ovations et de magnifiques illuminations, pour célébrer son glorieux avènement au Trône Pontifical. Alors les collines de la cité Eternelle retentissaient, jour et nuit, des bruyants applaudissements d'un peuple ivre de bonheur sous son gouvernement libéral et paternel. Le monde entier faisait écho aux réjouissances de la capitale; et toutes les nations catholiques bénissaient la Divine Providence de leur avoir donné un si bon Pasteur. Le nom de ce grand Pontife était dans toutes les bouches; et Rome voyait affluer dans son sein une foule empressée à venir de tous les points du globe pour contempler la sagesse de ce nouveau Salomon.

"Nous avons vu de nos yeux, Nos Très Chers Frères, ce que nous vous rapportons ici; mais notre plume ne saurait vous exprimer nos vives et délicieuses émotions à la vue du Vicaire de Jésus-Christ, faisant rayonner de tant de gloire la Chaire apostolique. Hélas! ces jours de triomphe ne devaient pas être longs! Déjà, ils sont passés!



Voyons maintenant en quels termes émus Monseigneur implore les prières de ses diocésains pour le Père commun de la chrétienté: "Prions donc, Nos  
 "Très Chers Frères, avec confiance, puisque nous  
 "serons en union de prières avec toutes les églises du  
 "monde catholique. Demandons avec foi que le succes-  
 "seur de Pierre marche sans crainte sur cette mer  
 "agitée par les passions. Réveillons, par notre ferveur,  
 "Jésus-Christ qui dort dans la barque de Pierre, pen-  
 "dant une aussi furieuse tempête; et conjurons-le de  
 "commander aux vents et à la mer, pour qu'il se fasse  
 "un grand calme.

"Priez, zélés Pasteurs, et poussez de profonds sou-  
 "pirs; couvrez-vous de cendres et de cilices, et offrez  
 "au Seigneur des œuvres de pénitence pour apaiser sa  
 "colère: *Uulate Pastores... in ciliciis et in cinere*  
 "(Jérém. 25, 34), car les terribles commotions qui  
 "agitent le monde et cet ébranlement de toutes les  
 "sociétés annoncent que le grand jour du Seigneur, le  
 "jour de deuil et de désolation arrive: *Quia venit dies*  
 "*Domini magna et amara valde.*

"Priez, vierges pieuses et innocentes, levez vos  
 "mains suppliantes vers le ciel et, par vos gémissé-  
 "ments, obtenez du Père des Miséricordes, pour le  
 "Père de l'Eglise, tous les dons parfaits dont il a be-  
 "soin dans ces temps orageux. Priez aussi pour ces  
 "nombreuses communautés qui peuplent la Ville  
 "Sainte et y font jour et nuit entendre les cantiques  
 "du Seigneur. Ah! il est bien à craindre que les impies,  
 "après avoir frappé le Pasteur, n'exercent leur fureur  
 "sur la portion choisie de son troupeau: *Plange quasi*  
 "*virgo* (Joël, 1, 8)."

Filles de la Sainte Eglise, nos Mères répondirent à cette pressante supplication par des prières plus intenses et des sacrifices plus généreux. Avec quelle ferveur elles demandèrent à Jésus d'adoucir l'exil du Souverain Pontife en "proportionnant les consolations à la multitude des douleurs."

Filles de Mère d'Youville, nos Mères devaient aussi vers le même temps répondre à un autre appel.

L'auteur de "*Une Disciple de la Croix*" s'adressant à Marguerite de la Jemmerais, à sa sortie du pensionnat des Ursulines de Québec, s'exprime ainsi :

"Petite Marguerite, avant que de t'éloigner, monte tout en haut, jusque sous les toits de ton couvent et, une dernière fois, contemple ces incomparables horizons que Dieu donnera, plus tard, bien plus tard, comme cadre à une part de ton œuvre. Vois-tu ces verdoyants coteaux qui semblent bondir jusqu'aux premiers contreforts des Laurentides pour s'étendre mollement à leurs pieds? Regarde bien. Voilà que la scène change. Elle s'anime. C'est que les siècles se déroulent. Des édifices surgissent; sur leur pierre se grave un nom, le nom d'une petite fille inconnue, le tien..

"Lis: Pavillon Dufrost, Ecole LaJemmerais, Orphelinat d'Youville. N'est-ce pas une immense marguerite effeuillée? Regarde plus près encore, presque à tes pieds, un pétale qui vient à peine de tomber: Juvénat Marguerite d'Youville.

"Si tu promènes ton regard étonné, aperçois-tu la grappe de maisons de prière, de miséricorde, d'œuvres de toute sorte qui prolongent ta vie et ta pensée?

“Survolant le plateau Sainte-Geneviève, ton cœur “ne bat-il pas plus fort? Ici, attarde-toi quelque peu, “et bénis, toi, sa fondatrice dans la pensée de Dieu, “le berceau d’une branche importante de ton Institut “futur: la *Maison Mère des Sœurs de la Charité de “Québec.*”

Dieu, dans sa prescience, la bénissait cette branche qui prenait vie en 1849. La vieille cité de Québec, déjà éprouvée par des feux désastreux, par le fléau du typhus, était maintenant atteinte d’une autre épidémie: le choléra.

De si lamentables circonstances hâtèrent la réalisation d’un projet cher au cœur de Mgr P. F. Turgeon, coadjuteur de Mgr Signay, archevêque de Québec (1) auquel il devait succéder quelques mois plus tard. Depuis longtemps, le digne évêque désirait pour sa ville une maison qui servît de refuge aux malheureux. Il avait même pensé à faire venir les filles de Saint Vincent de Paul. S’entretenant un jour avec le révérend père Félix Martin, jésuite, Sa Grandeur lui fait part de son projet.—“Ce serait bien difficile, Monseigneur, d’avoir ces religieuses à Québec,” répond celui-ci, “parce que, d’après leurs règles, elles doivent être desservies par les Lazaristes, et ces religieux ne sont pas même établis dans le pays. Mais les Sœurs Grises de Montréal accomplissent les mêmes œuvres que les Filles de saint Vincent de Paul, et certainement Votre Grandeur ne trouvera rien de mieux en France.”

---

(1) Sa Grandeur Mgr J. Signay, déjà malade, mourut en janvier 1850. Son coadjuteur agissait en son nom.



Alors, commencèrent les négociations avec notre communauté. Monseigneur l'Evêque de Sidyme écrit à Mère Rose Coutlée, supérieure générale, la demande formelle suivante :

Archevêché de Québec,  
21 avril, 1849.

Ma Révérende Sœur,

“Depuis longtemps, je désirais voir se former, à Québec, un établissement de charité du genre de ceux que la ville de Montréal a l'insigne honneur de posséder, lorsque, l'an dernier, je fis, pour cette fin, l'acquisition d'un terrain, non pas aussi spacieux que je l'aurais voulu, mais cependant assez vaste pour l'objet en contemplation, et surtout extrêmement bien situé. Ce terrain est contigu à celui que possède la Société Charitable des Dames Catholiques” de Québec, société reconnue par notre Législature Provinciale et autorisée à se créer des rentes pour le soutien d'un asile d'orphelins et d'écoles gratuites pour les jeunes filles pauvres de la Ville. Cet asile existe depuis un certain nombre d'années; la maison, détruite par l'incendie, a été reconstruite; une trentaine de jeunes orphelines y sont élevées, les écoles gratuites y sont tenues; mais l'œuvre n'est pas complète, car elle n'est conduite que par des laïques salariées, et nous sentons qu'il nous faut quelque chose de mieux. Pour en venir au fait, il nous faut des *Sœurs de Charité*; et, je dois ajouter que c'est votre pieuse Maison qui est appelée à faire chez nous cette fondation.

“Ne vous étonnez pas de l'assurance, pour ne pas

“dire de la hardiesse, avec laquelle je vous fais cette  
“espèce de déclaration. Je suis entièrement persuadé  
“que la pensée que je mets au jour vient du ciel. D’ail-  
“leurs, elle a déjà subi une épreuve toute propre à la  
“rendre digne de votre confiance; elle a été soumise  
“au jugement de votre vénérable Evêque qui l’ap-  
“prouve et qui, j’en ai l’assurance, sanctionnera ce que  
“vous allez faire en faveur d’une ville dans laquelle  
“l’absence d’un établissement tel que le vôtre laisse un  
“vide, que la Religion demande impérieusement que  
“l’on remplisse.

“Je ne dois cependant pas perdre de vue que c’est  
“une supplique que je dois vous faire, et je vous la  
“fais tant en mon nom qu’en celui de toutes les bonnes  
“âmes de Québec; mais avec le ferme espoir qu’elle  
“sera aussi favorablement accueillie que l’ont été  
“celles de Saint-Hyacinthe, de la Rivière Rouge et de  
“la ville de Bytown.

“Sans entrer, pour le moment, dans les menus dé-  
“tails qu’il sera toujours temps de développer, je ne  
“puis omettre de vous faire connaître, dès aujourd’hui,  
“que le vœu des citoyens de Québec est que l’établis-  
“sément qu’il est question de former soit complet:  
“c’est-à-dire que l’on y ait un noviciat. Déjà plusieurs  
“sujets se présentent, et, entr’autres, trois anges de  
“piété (dont deux sœurs), toutes filles de talents re-  
“connus, adroites et assez instruites pour donner l’édu-  
“cation élémentaire, auxquelles j’ai déjà donné parole  
“que, si elles sont agréées des fondatrices, elles devien-  
“dront les premières de notre noviciat. Je ne veux pas  
“vous dissimuler que la divine Providence a tout à  
“faire dans l’exécution de mon projet, dont je lui aban-



“donne toute la conduite. Elle aura d'abord à récom-  
“penser votre Maison du sacrifice qu'elle va faire pour  
“nous; mais vous savez assez ce que vous ont valu  
“ceux que vous avez déjà faits dans le même genre,  
“je puis me dispenser de vous donner la mesure de  
“cette récompense. Elle aura ensuite à suppléer à l'exi-  
“guité des moyens de subsistance que nous avons à  
“offrir à l'établissement que nous allons former et sur  
“lesquels je puis vous laisser aujourd'hui sans infor-  
“mation, sans craindre de vous décourager. Je suis  
“même persuadé que, sur ce point, votre confiance  
“égalera au moins la mienne. Disons encore que ce  
“sera cette Providence divine qui aura à nous procu-  
“rer les moyens de construire une maison et une cha-  
“pelle sur un assez vaste plan, que je fais faire actuel-  
“lement et dont l'édifice aujourd'hui existant doit  
“faire partie.

“Ce qu'il importe que je vous dise, c'est que cet  
“édifice non achevé, dont nos jeunes orphelines et leurs  
“gardiennes occupent seulement une partie, va être  
“immédiatement rendu habitable par les soins de nos  
“Dames de la Société Charitable et que, dans quelques  
“mois, il pourra offrir aux fondatrices un logement  
“assez spacieux pour qu'elles puissent y ouvrir un  
“noviciat et, tout en faisant l'œuvre des écoles de nos  
“enfants pauvres, préparer les sujets qui devront ha-  
“biter le couvent, qu'avec l'aide de Dieu, nous allons  
“construire.

“Permettez que, pour plus amples informations sur  
“le contenu de ma présente supplique, je vous suggère  
“de vous adresser au digne Père Martin, à qui j'ai  
“fait confidence de mon projet, depuis plusieurs mois,



“et qui a lui-même visité notre Asile actuel des orphelins. J’ai l’assurance que le Dieu de toute charité, qui m’a inspiré de vous faire ma demande, va vous dicter lui-même la réponse que vous allez me faire. J’ose même espérer que cette réponse sera assez prompte pour que, dans quelques jours, je puisse aller traiter de vive voix avec vous des détails que ma lettre, déjà trop longue, ne peut raisonnablement renfermer.

“Veuillez me recommander aux prières de vos dignes sœurs, confier mon œuvre à la charité que Dieu leur a inspirée en les faisant ce qu’elles sont et croire à la sincérité de la respectueuse considération avec laquelle j’ai l’honneur d’être, ma très révérende Sœur,

“Votre très humble et très obéissant serviteur,  
 † Pierre Flavien (Turgeon)  
 Ev. de Sidyme.

Comment résister à une pareille demande? Nos Mères Coutlée et McMullen, assistante, allèrent le treize mai, à Québec, voir l’établissement que Mgr Turgeon offrait pour commencer l’œuvre. Dans cette visite, il fut question des améliorations que le local devrait subir; Monseigneur s’engagea à faire les travaux demandés.

A son retour, le 18 mai, Mère Coutlée assembla le chapitre des administratrices et, les propositions du dit évêque ayant été trouvées avantageuses, la fondation de Québec fut résolument acceptée. Le 14 juin, nos sœurs Mallet, supérieure, Perrin, Pilon, Clément et Thériault recevaient leur mission comme fondatrices: elle l’accueillirent de bon cœur. A ce groupe s’adjoignit une jeune novice, Alice Dunn.

Mère Mallet, professe depuis vingt-trois ans, avait déjà rendu de précieux services à notre communauté dans les fonctions de cuisinière, hospitalière, sacristine et assistante (1845 - 1848). Douée d'un esprit de foi qui lui montre Dieu en tout événement, d'une endurance remarquable, ne se plaignant jamais et ne laissant pas même soupçonner les souffrances rencontrées dans l'exercice de ses emplois, elle était donc prête à devenir l'instrument de la Providence. Ses compagnes partagent aussi cet esprit de générosité.

Au matin du 21 août 1849, Mgr Bourget offrait le saint sacrifice à notre Maison Mère aux intentions des missionnaires, leur donnait des avis opportuns et bénissait leur départ.

La nouvelle fondation, il y a quatre-vingt-cinq ans, semblait être à chacune comme lointaine. Aussi les adieux furent émouvants, au point que l'abbé Félix Cazeau, secrétaire de l'Archevêque de Québec, venu au-devant des futures missionnaires, essaya en vain de dissimuler ses larmes. Mère Deschamps, s'en apercevant, lui dit: "N'essayez pas, M. Cazeau, de cacher le bon cœur que Dieu vous a donné." — "Jamais, je n'aurais accepté cette commission," disait plus tard le secrétaire, "si j'avais pensé être témoin d'un tel spectacle."

Mère Coutlée, supérieure générale, et plusieurs sœurs accompagnèrent les missionnaires jusqu'au bateau. A 7 heures p.m., le vapeur de la ligne de Montréal à Québec recevait à son bord ces âmes vaillantes qui allaient braver l'épidémie du choléra. Les Sœurs, n'ayant pas voulu accepter de cabines pour le voyage, passèrent la nuit à prier et à renouveler leur sacrifice.



Dès l'aube, apercevant dans le lointain les clochers de leur champ d'action, les fondatrices se jetèrent à genoux et implorèrent la protection de la sainte Famille et des Anges de la cité.

A leur arrivée, elles se dirigeaient vers le vieil Evêché rendre leurs hommages à NN. SS. Signay et Turgeon quand, ces prélats, pleins de prévenances, les font conduire chez les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Saint Roch. Elles y reçoivent un bienveillant accueil, mais les Sœurs de la Charité n'aspirent qu'à se porter au secours des enfants atteints de la contagion. Mère Mallet plaide si bien sa cause auprès de l'évêque que celui-ci, touché de ses instances, lui permet d'aller avec ses compagnes inaugurer leur mission de charité. Elles y trouvent vingt-cinq orphelines. (1)

Le lendemain de leur installation, l'abbé Cazeau dit la sainte messe à la chapelle du couvent et y laisse Jésus Hostie. "Qui a Jésus a tout," répétait souvent M. Olier. Aussi, dès le vingt-sept, Mère Mallet pouvait écrire à Mère Coutlée:

"La Providence est admirable! Je ne cesse de remercier le bon Dieu. Mgr de Sidyme est rempli de charité; les prêtres de l'Archevêché pleins d'attentions; tous les jours nous recevons des secours abondants."

Le 31 août 1849, un mandement de Mgr Signay annonçait officiellement à l'Archidiocèse l'établissement des Sœurs de la Charité:

"Attendu qu'il a plu à Mgr Ignace Bourget, évêque

---

(1) La Société charitable des Dames catholiques de Québec avec un zèle digne d'éloges avait, pendant vingt ans, pourvu aux nécessités de tout ordre de cette œuvre de bienfaisance!



“de Montréal, d'accorder une obédience aux révéren-  
“des Sœurs Marie-Anne-Marcelle Mallet, Eulalie Per-  
“rin, dite saint Joseph, Julie Pilon, dite sainte-Croix,  
“Perpétue Thériault et Elmire-Thérèse Clément, reli-  
“gieuses de l'Hôpital Général de Montréal, désignées,  
“avec Sœur Alice Dunn, novice, par la Révérende  
“Sœur Coutlée, supérieure, et les autres administra-  
“trices du dit Hôpital, pour venir fonder un hôpital du  
“même genre dans notre ville métropolitaine.

“Nous, connaissant par expérience tout le bien opéré  
“par les religieuses de cet Institut, pour l'éducation de  
“la jeunesse et pour le soulagement de l'humanité  
“souffrante, tant au dit lieu de Montréal que dans les  
“autres lieux où elles ont été appelées, et ayant à cœur  
“de procurer les mêmes avantages à notre archidio-  
“cèse et surtout à notre ville métropolitaine, Nous  
“avons permis et permettons à notre chère fille, la  
“dite Sœur Marie-Anne-Marcelle Mallet, de fonder  
“dans la dite ville de Québec, avec l'aide des RR. Sœurs  
“ci-dessus nommées, un établissement de son ordre, le-  
“quel, ainsi que tous les établissements du même ordre  
“qui pourraient être fondés par la suite dans l'étendue  
“de notre archidiocèse, jouira des mêmes droits et  
“privilèges dont jouit la maison-mère de Montréal, par  
“concession de l'autorité ecclésiastique; voulant que  
“les dites religieuses, ainsi que celles qui s'agrègeront  
“par la suite à leur Institut, dans quelque partie que  
“ce soit de notre archidiocèse, demeurent sous l'en-  
“tière juridiction de l'Archevêque et de ceux qu'il  
“jugera à propos de préposer à leur conduite, en se  
“conformant avec fidélité aux Règles et Constitutions  
“de leur Sainte Société.

“Enfin, nous bénissons de tout notre cœur le nouvel  
 “établissement et nous le recommandons spécialement  
 “à la protection de la glorieuse Vierge Marie, conçue  
 “sans péché, patronne de notre archidiocèse, afin que  
 “toutes les religieuses qui le composent et celles qui  
 “s’y agrègeront à l’avenir, animées de l’esprit dont  
 “étaient pénétrées leur sainte fondatrice, travaillent  
 “avec une sainte ardeur aux œuvres qui sont l’objet  
 “de leur Institut et contribuent à multiplier les bien-  
 “faits de la Religion et à augmenter de plus en plus  
 “sa salutaire influence parmi les fidèles de notre archi-  
 “diocèse.

“Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos  
 “armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt  
 “et un du mois d’août, mil huit cent quarante-neuf.

(Signé) † Jos. Archevêque de Québec.

Par Monseigneur, (*Signature*)  
 C. F. Cazeau, ptre. secrétaire.”

Le 25 août, Mgr Turgeon faisait jaillir de son cœur  
 et de sa plume ses sentiments de reconnaissance en-  
 vers la supérieure générale des Sœurs Grises de Mont-  
 réal pour la fondation de son Institut à Québec. Lisons  
 cette lettre édifiante, si honorable pour nos Mères :

Archevêché de Québec,  
 25 août 1849.

Ma très Révérende Mère,

“Voilà déjà plusieurs jours que nos bonnes Sœurs  
 “de la Charité sont au milieu de nous et qu’elles occu-  
 “pent l’humble demeure qui leur était destinée. Il est  
 “temps que j’accomplisse un devoir dont je ne me suis  
 “acquitté que bien faiblement, celui de remercier votre



“digne Communauté, aussi amplement qu’il m’est possible de le faire, du beau et bon présent qu’elle vient de faire à la ville de Québec. Déjà je connais assez les sujets que vous nous avez envoyés pour juger que le choix en est excellent et que nous ne pouvions nous attendre à rien de mieux. C’est là le jugement qu’en portent avec moi tous ceux, sans exception, qui ont eu l’avantage de faire leur connaissance.

“En vous disant toutefois que je vous écris pour accomplir mon devoir envers votre maison, je sens que je resterai en deçà des bornes que je ne puis atteindre. Encore si je pouvais m’acquitter envers la Divine Providence, qui a tout conduit, qui a tout dirigé! Mais ici surtout, je sens mon impuissance et j’ai à supplier le Seigneur de s’en contenter. Je vous fais la même supplique, mes dignes et vénérables Sœurs, mais en vous exprimant mon espoir et même ma ferme confiance que Dieu rendra bientôt à votre sainte maison de quoi la dédommager du sacrifice qu’elle vient de faire pour nous.

“Ce qui me peine, c’est de voir nos bonnes Sœurs si étroitement logées, c’est de les voir dans l’impossibilité de donner à leurs œuvres toute l’extension que demande leur désir de faire du bien. Heureusement (et cela me rassure tant soit peu), elles ont à la mémoire ce que la tradition leur a appris des commencements de la maison qu’elles viennent de laisser, et elles savent tirer parti de ce souvenir, non seulement pour se consoler, mais encore pour ranimer leur ardeur. Vous et toutes vos saintes Sœurs, vous nous aiderez par vos ferventes prières à obtenir du ciel que notre établissement, aujourd’hui si minime,



“grandisse bientôt et réponde amplement à son objet.

“Avant la fin de la semaine prochaine, deux des novices dont je vous ai parlé feront leur entrée dans la maison. D'autres les suivront de près; mais tout à l'heure, la place nous manquant, il faudra nous résoudre à attendre, pour aller plus loin, l'assistance toute particulière de la Providence. Vous nous obtiendrez, nos chères Sœurs, cette assistance et vous n'en aurez qu'un droit plus marqué à la reconnaissance des citoyens de Québec et à la mienne en particulier.

“Veuillez me recommander spécialement aux prières de votre communauté et me croire,

Avec une respectueuse considération,

Ma très Révérende Mère,

Votre très humble et obéissant serviteur,

† P. F. Ev. de Sidyme.”

*P. F.*  
*(Surgeon)*

Au dévouement des Sœurs de la Charité de Québec, on ne manque pas de faire appel: orphelinats, écoles, externats, pensionnats, hôpitaux, hospices, sanatoriums, refuges, s'ouvrent. Les élèves affluent... les postulantes viennent aussi en grand nombre, si bien que le “rameau transplanté de l'arbre primitif” s'est développé rapidement sur la terre québécoise. Les chiffres nous le témoignent: treize cent vingt religieuses et cent quarante novices et postulantes se dévouent actuellement aux œuvres des soixante-quatre établissements. (1) Voici la liste des œuvres: mille quatre-vingt-huit vieillards des deux sexes hospitalisés, deux cent soixante messieurs et dames pensionnaires, deux

---

(1) Statistiques de 1932.

mille trois cent soixante-dix orphelins et orphelines, huit cent cinquante élèves pensionnaires, sept mille trois cent cinquante élèves externes, mille cinquante malades aux hôpitaux, trois mille quatre cent cinq aliénés, idiots et éducatibles.

Ces notes relatives aux humbles fondations ci-dessus mentionnées, nous font penser : "que rien ne ressemble moins aux œuvres des hommes que les œuvres de Dieu !" En vraies filles de Mère d'Youville, les Sœurs de la Charité — Sœurs Grises — ont compris de bonne heure "la terrible importance de la question sociale," et comme leur Mère fondatrice, elles sont intervenues pour les pauvres, les petits, les malades, les abandonnés. Voici encore une circonstance où leur dévouement va se manifester.

Le fléau qui sévissait à Québec n'épargna pas Montréal. Dès juin, les autorités Montréalaises durent aménager deux hôpitaux : l'un dans la maison de la charitable dame Nolan, à l'est de la ville, placé sous le vocable de saint Camille-de-Lellis et confié aux religieuses de la Providence, l'autre à la Pointe Saint Charles sous l'administration des Sœurs Grises. Nos sœurs s'installent dans ce dernier, sous la direction du docteur P. C. Munro, et reçoivent leurs malades. Du 4 juillet au 22 août, le nombre a été de 87, dont 38 sont morts du choléra et 5 d'autres maladies ; 44 ont été renvoyés après avoir recouvré la santé.

Le nombre total des malades admis dans l'Hôpital Saint-Camille-de-Lellis, depuis le 3 juillet jusqu'à l'époque où il a été fermé, le 20 septembre, a été de 138, dont 66 sont morts du choléra et 3 d'autres ma-

ladies; 69 ont été renvoyés après guérison. Comme on le voit, l'épidémie a été moins rigoureuse qu'en 1832.

Un rapport publié par le bureau d'hygiène, le 26 octobre 1849, s'exprime ainsi au sujet du dévouement des religieuses:

"Il n'y a pas de termes assez forts pour qualifier "le zèle et la patience que ces religieuses charitables "ont montrés dans l'exercice de leurs devoirs pleins de "dangers."

Et les archives du ciel ont dû enregistrer plusieurs conversions et abjurations; entre-autres, celle-ci:

Un écossais, âgé de cinquante ans, après avoir observé le dévouement des révérends Pères Jésuites qui desservait les "abris" et celui des Sœurs Grises, leur posait souvent des questions relatives à la religion et aux motifs qui les avaient déterminés à "embrasser une vie si extraordinaire."

L'un des Pères jésuites eut l'heureuse inspiration de lui offrir une médaille de la Sainte Vierge. Le patient l'accepta en disant: "Pour vous faire plaisir, je la porterai, mais je ne puis vous promettre de prier celle dont cette médaille porte l'image et que vous dites être la mère du Fils de Dieu."

Deux jours se passent, le patient demande à parler au donateur de la médaille. En l'apercevant, il lui dit: "Je ne sais comment il se fait que je suis tout changé; mes sentiments ne sont plus les mêmes. Je désire ardemment recevoir le baptême de la sainte Eglise romaine; je suis maintenant convaincu que la religion catholique est la seule véritable."

Le catéchumène saisit vite les vérités de la foi.



Après l'abjuration, le Père confesse le moribond, lui confère les sacrements de Baptême, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. La joie, l'action de grâces débordent de son cœur. Il vécut encore vingt-quatre heures, durant lesquelles il ne cessa de bénir le Dieu des miséricordes du don de foi qu'il venait de lui accorder par l'intercession de la Vierge Marie. "Mon Dieu, s'écriait-il, que j'ai hâte de vous voir, vous si bon, si miséricordieux!"

En cette même année 1849, la ville de Montréal fut témoin d'une émeute regrettable. Les Sœurs Grises y trouvèrent un motif de reconnaissance envers le Père Eternel, vu la protection si visible dont il les enveloppa en cette circonstance.

C'était à l'occasion du bill d'indemnité de \$500,000 que lord Elgin signa, en faveur des Canadiens qui avaient éprouvé des pertes durant l'insurrection. Cet acte de justice provoqua des sentiments de révolte chez certains fanatiques. Le soir du 25 avril, les émeutiers s'assemblent sur le champ de Mars, pénètrent dans l'édifice du Parlement qui se trouvait alors place d'Youville, lancent des pierres sur les députés qui s'enfuyaient, brisent les fauteuils et mettent le feu au bâtiment; ce fut une perte totale. On eut à déplorer la destruction de la bibliothèque, qui renfermait vingt-deux mille volumes, parmi lesquels onze cents volumes de la précieuse collection de Faribault sur l'Amérique. Le vent poussait avec violence les flammes sur notre Maison Mère, si rapprochée du Parlement; elles avaient déjà réduit en cendres la clôture entourant l'enclos. Avertis de l'imminence du péril, les citoyens les plus respectables de la ville accourent en toute

hâte et travaillent de toutes leurs forces à enrayer le fléau destructeur. MM. Toupin et Barbarin, p.S.S., réussissent à se frayer une issue et à prêter main forte aux pompiers. La violence des flammes augmente, les vitres se brisent, l'Hôpital Général est vraiment en danger. M. Toupin enlève le saint Sacrement, les vases sacrés... "Le dévouement de ces deux sulpiciens," disent les chroniques, "leur aurait acquis un nouveau droit à l'estime et à la reconnaissance de la communauté, si ces sentiments eussent été susceptibles d'accroissement."

Mère Coutlée, voyant qu'à moins d'un miracle notre maison va devenir la proie des flammes, promet plusieurs messes en l'honneur de saint Amable. Cependant, malgré leur appréhension fondée, plusieurs vénérables anciennes ne bougeaient pas... se disant entre elles: "La divine Providence du Père Éternel va prendre soin de nous, la maison ne brûlera pas, notre Mère d'Youville nous l'a promis." Parmi les pauvres, se trouvait un vénérable vieillard qui ne cessait de répéter d'un ton prophétique: "N'ayez point d'inquiétude, la maison ne brûlera pas." Au moment où tout semblait désespéré, le feu prit soudain une direction opposée, le danger était passé; tous remercièrent la divine Providence, saint Amable et notre vénérable Mère d'Youville d'avoir protégé si merveilleusement l'Hôpital Général.

Deux mois après la fondation de la maison de Québec, Mère Rose Coutlée convoquait par une lettre circulaire les supérieures des différentes fondations pour le Chapitre général qui devait se tenir à notre Maison Mère, le 8 novembre.



Voici la teneur de cette lettre.

“Ma très chère Sœur,

“J’ai la consolation de vous annoncer que notre premier chapitre général s’ouvrira dans une des salles de notre Hôpital, le 8 novembre, et durera autant de temps que l’exigeront les affaires que nous aurons à traiter, pour le plus grand bien de toutes les maisons de notre Institut.

“Je crois devoir vous prévenir que les principales choses dont nous nous occuperons seront :

“1°—De relire ensemble nos saintes Règles, pour nous bien assurer quelles seraient celles de nos maisons qui ne pourraient pas les observer ; et pour quelles raisons :

2° — De confronter les usages de nos diverses maisons, conformes ou opposés à la Règle, afin de poser les bases d’un Coutumier écrit, lequel pourra ensuite être fini à la satisfaction de toutes :

3° — D’examiner les comptes de chaque maison, non en détail, mais en gros ; chacune présentera un tableau contenant les recettes et les dépenses totales de chaque année, depuis l’époque de son établissement, ainsi que le montant des dettes actives et passives, dans chacune de ces années, afin de nous mieux assurer des ressources ménagées par la divine Providence à chacune de nos maisons :

4° — Pour la même raison, d’examiner les inventaires des biens meubles et immeubles appartenant à chaque maison, avec le plan figuratif des bâtisses, exprimant leurs principales dimensions en largeur, longueur et hauteur :

5° — De constater toutes les œuvres qui se sont faites,



donnant la statistique de vieillards secourus, de malades assistés et d'orphelins recueillis et instruits.

6° — D'examiner quelles sont les œuvres que nous pourrions entreprendre de plus, pour la gloire de Dieu et le salut du prochain :

7° — De revoir les règles qui établissent l'union entre nos maisons, et s'il n'y aurait pas moyen de resserrer les liens qui déjà unissent la Maison Mère aux diverses fondations qu'elle a faites :

8° — De nous édifier et encourager mutuellement par la lecture de nos chroniques ou relations historiques de nos maisons.

Veillez vous entendre avec vos chères Sœurs, pour bien connaître ce qu'elles pensent des grandes questions que nous aurons à traiter et pouvoir par là les décider à la satisfaction générale.

Mais, comme nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous recourrons ensemble à l'Auteur de toutes grâces. Pour cela, nous offrirons chaque jour, jusqu'à ce que le Chapitre soit clos, les prières, communions et bonnes œuvres de chaque maison, afin d'obtenir l'assistance du Père des miséricordes, et réclamerons la protection de la Sainte Vierge, des Saints Anges et de tous les Saints.

Veillez bien annoncer ce chapitre à vos chères Sœurs ainsi qu'à vos pauvres et à vos enfants, aussitôt que vous aurez reçu la présente,

Affectueusement vôtre en N. S.

Sœur Coutlée, *supr.*

Toutes les Supérieures des fondations avec leurs députées se rendent à l'invitation. Mgr Bourget daigne faire l'ouverture du chapitre par la célébration

de la messe, précédée du chant: *Veni Creator Spiritus*. D'après le désir de Sa Grandeur, la Sainte Croix est exposée tous les jours et une lampe se consume à l'autel de la sainte Vierge, afin que, à l'ombre de la Croix et à la lumière de notre Mère du ciel, les décisions soient pesées au poids du sanctuaire.

Les vieillards et les enfants doivent aussi prier aux mêmes intentions. Le chapitre, en un mot, s'abrite sous un grand manteau de prières et de recueillement, qui étend ses plis sur le monastère tout entier.

Mgr Bourget, assisté de M. le supérieur Billaudèle, préside aux assemblées capitulaires. Sa Grandeur fait deux instructions par jour à la communauté réunie. L'évêque et le supérieur assistent même à la récitation du chapelet de la communauté.

Les questions renfermées dans la lettre circulaire sont soumises aux administratrices formant le chapitre. Le procès verbal, rédigé à cette occasion, nous prouve combien nos Mères étaient remplies de respect pour la sainte règle, d'amour pour la pauvreté, de zèle pour l'obéissance, de fidélité au silence et de dévouement au service des pauvres. Voici quelques décisions du Chapitre de 1849 :

La cérémonie de profession se fera dorénavant à l'église.

La visite au Saint Sacrement devient de règle.

Le chemin de croix est facultatif, sans nuire toutefois au devoir d'état.

Le *Sursum Corda* à 7.30 h. a.m., à 1 h. p.m. et à 3.30 h. p.m., très ancienne pratique remise en vigueur.

Règlement de la retraite mensuelle.

Silence rigoureux au réfectoire, excepté cinq ou six

jours de grands congés durant l'année.

Fidélité à écrire les chroniques respectives de chaque maison.

Le Chapitre considéra la question des fondations; il parut que, pour assurer la conservation dans l'Institut des mêmes pratiques et du même esprit, une dépendance plus entière à l'égard de la Maison Mère de Montréal serait la meilleure sauvegarde.

Nous lisons: "Que les règles de fondation déjà en usage dans l'Institut seront amendées et modifiées;  
1° — En ce que les sujets qui seront envoyés en fondation auront le droit de retourner dans leurs maisons et que celles-ci auront, quand il y en aura de bonnes raisons, le droit de les rappeler;  
2° — En ce que la supérieure de Montréal aura le droit de visiter et de réformer dans toutes les maisons de l'Institut, qu'elle devra visiter autant que possible tous les ans."

Cette dernière clause, que l'on avait insérée dans le procès verbal à la demande des différentes fondations, ne pouvait être adoptée qu'avec l'autorisation des évêques, vu que les maisons déjà fondées ne relevaient que de l'Ordinaire. Or, d'après l'avis de leurs évêques respectifs, les fondations gardèrent leur indépendance, sans altérer toutefois leur attachement affectueux et profond au berceau de leur enfance religieuse.

Mgr Bourget approuva les décisions du premier chapitre général en ces termes:

A nos très chères filles, les Sœurs de la Charité, "administratrices de l'Hôpital Général, Salut et Bénédiction.

"Votre Chapitre Général ayant soumis vos actes à



“notre approbation, nous nous faisons, nos très chères  
“filles, un devoir bien doux de les sanctionner de toute  
“notre autorité, car, ayant assisté à vos délibérations  
“avec notre cher Frère M. Billaudèle, supérieur du  
“Séminaire de Saint-Sulpice, pendant les longues et  
“pénibles séances que vous avez tenues, depuis le huit  
“du présent mois jusqu'au quinze, nous avons pu nous  
“convaincre par nous-même que c'était l'esprit de  
“Dieu qui vous animait, lorsque vous vous inspiriez  
“si généreusement des règles de perfection, pour tra-  
“vailler avec une nouvelle ardeur à votre sanctification  
“et au développement de votre Institut. Il nous semble  
“que le Saint-Esprit a voulu faire connaître sensible-  
“ment qu'il était avec vous, par le tremblement de  
“terre qui a tout à coup ébranlé la salle du Chapitre,  
“pendant que, vous tenant dans un grand calme d'es-  
“prit et ne formant toutes qu'un cœur et qu'une âme,  
“vous étiez si religieusement occupées de la plus sé-  
“rieuse des affaires qui doit occuper une Communauté,  
“savoir, la parfaite régularité de toutes vos maisons  
“réunies pour ainsi dire sous le même toit. Du moins,  
“cette circonstance nous a-t-elle singulièrement frap-  
“pé, quoiqu'il ne nous appartienne pas de juger si elle  
“est surnaturelle ou dans l'ordre commun de la na-  
“ture. Quoiqu'il en soit, nos très chères Filles, nous  
“vous adressons ce Mandement pour donner à vos  
“décisions le sceau de Notre-Seigneur Jésus-Christ,  
“l'époux des Vierges, qui nous enjoint de vous soigner  
“comme une portion choisie de son troupeau et de  
“vous faire paître dans les gras pâturages et le long  
“des eaux vivantes qu'il nous a préparées dans son  
“amour...”

Le lendemain de la clôture du Chapitre, Monseigneur vint donner le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement qu'il fit suivre du *Te Deum*. Quand l'hymne d'actions de grâces eut porté à Dieu la reconnaissance des âmes, Sa Grandeur daigna se rendre à la communauté. Mère Coutlée profita de l'occasion pour remercier le vénéré prélat du nouveau témoignage de paternelle bonté donné à sa famille religieuse, auprès de laquelle il voulait bien continuer à remplir avec tant de bienveillance les fonctions de supérieur ecclésiastique.

Un autre témoignage de reconnaissance envers Mgr Bourget trouve sa place ici ; il est exprimé par nos sœurs du Manoir de Châteauguay, si heureuses d'avoir obtenu, en 1849, par l'entremise de leur bon curé, M. Lecours, la faveur de garder le Saint Sacrement. (1)

Monseigneur et Père,

Vous exprimer la joie que nous avons éprouvée en recevant la permission de garder le saint Sacrement en notre maison est impossible. Quel merci vous offrir, Monseigneur, pour une si précieuse faveur ?

Nous n'aurions pas osé vous demander ce privilège, mais le Seigneur dans sa bonté a daigné exaucer nos désirs. Depuis que notre dévoué curé, M. Lecours, a sollicité de Votre Grandeur cette faveur, nous n'avons

---

(1) Le 9 août 1847, lorsque sept de nos sœurs, convalescentes de l'épidémie du typhus, allèrent se rétablir au Manoir de l'Île Saint Bernard, Mgr Bourget accorda le bienfait de garder le saint Sacrement dans le modeste oratoire, privilège qui ne fut que temporaire.

cessé de demander au bon Maître l'accomplissement de sa volonté.

Maintenant, pour le remercier, nous nous efforçons d'éviter, autant que notre faible nature nous le pourra permettre, les imperfections volontaires. A cet effet, chaque heure de la journée sera employée par l'une d'entre nous à demander pour les autres une des perfections du Cœur adorable de Jésus; et nous la terminerons par une visite au saint Sacrement.

Espérons que notre divin Maître aura pour agréable cette petite pratique et les efforts que nous ferons pour lui plaire.

Avec le plus profond respect, je demeure,

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

la très humble fille,

Sœur Deschamps.

Heureux de la joie pieuse de ses filles reconnaissantes, Mgr Bourget leur répond en ces termes :

“J’ai reçu votre lettre dans laquelle vous me témoignez votre bonheur et celui de vos sœurs de posséder enfin Notre-Seigneur au Saint Sacrement, après lequel vous soupiriez depuis si longtemps et avec tant d’ardeur. Je ne doute pas que vous n’en fassiez votre trésor et que vous ne l’aimiez comme le Père de votre maison. Ayant daigné accepter *une petite chambre à côté des vôtres*, vous n’aurez qu’une porte à ouvrir pour vous trouver chez lui. Aussi, allez-vous avoir toute facilité de lui tenir compagnie ou du moins de toujours marcher en sa présence. J’espère que la grande bonté de ce divin Epoux vous mettra dans la



douce nécessité d'être *toutes à lui* comme il veut être tout à vous.

Priez pour moi qui ne suis que l'instrument des bienfaits dont vous comble le bon Maître, si digne de posséder tous les cœurs.

† Ignace, Ev. de Montréal.

---

## CHAPITRE XIX

— 1849 —

ARRIVÉE DE M. E. M. FAILLON, P.S.S. À MONTRÉAL. — 78ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MÈRE D'YOUVILLE.—EXHUMATION DU CORPS DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU.

— 1871 —

TRANSLATION DES RESTES DE NOTRE MÈRE FONDATRICE DE L'HÔPITAL GÉNÉRALE "POINTE À CALLIÈRES" À CELUI DU MONT STE-CROIX.

— 1884 —

TRANSLATION DES RESTES DE NOTRE MÈRE FONDATRICE ET DÉPOSITION DE SON CORPS DANS LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL.

— 1904 —

OUVERTURE DU TOMBEAU DE NOTRE FONDATRICE.

Soixante-dix-huit années s'étaient écoulées depuis le décès de notre vénérable Fondatrice, lorsqu'on exécuta le dessein, conçu par nos Mères, d'exhumer le corps de cette servante de Dieu. (1)

A l'automne de 1849, arrivaient au Séminaire de Montréal MM. Faillon et Gutter, prêtres du Sémi-

---

(1) En 1847, nos Mères avaient obtenu de Mgr Bourget la permission d'exhumer le corps de notre Fondatrice, mais les indications des vieux manuscrits ne furent pas comprises et, cette tentative n'eut pas de succès.

naire de Saint-Sulpice à Paris. Le voyage du vénéré M. Faillon, dont le nom sera toujours en bénédiction dans l'Institut des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, vu les services importants, inappréciables, qu'il a rendus à notre maison, avait pour but le bien général des communautés sulpiciennes, dont il venait faire la visite canonique.

L'Hôpital Général, pour lequel il avait une mission particulière, comme nous le verrons, fut l'objet de sa paternelle sollicitude. Dès sa seconde visite à la Communauté, ce distingué visiteur se montra vivement intéressé à nos œuvres. Il voulut avoir des détails sur l'origine de l'établissement. A cet effet, nos Mères lui firent connaître les documents de nos archives, parmi lesquels se trouvaient les lettres autographes de notre vénérable Mère d'Youville.

L'esprit de foi qui animait la fondatrice, sa confiance envers le Père Eternel, sa charité envers les pauvres, son parfait abandon à la sainte volonté de Dieu, frappèrent singulièrement Monsieur Faillon et il conçut un véritable culte d'admiration pour cette femme forte, que le Père Eternel s'était plu à enrichir de dons si précieux.

Mère Coutlée profita de l'heureuse occasion pour manifester son désir: celui d'extraire du caveau de l'Hôpital Général le tombeau de notre vénérable Mère. M. Faillon approuva hautement ce projet. On ne perdit point de temps.

Le 6 décembre, Monseigneur de Montréal ayant préalablement autorisé les sœurs à exhumer le corps de leur digne Fondatrice et Son Honneur le juge Holland, chef de la justice à Montréal, ayant approuvé



cette résolution, M. Faillon et M. Bonnissant, prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice, commissaires désignés par Monseigneur, descendirent dans la crypte de l'Hôpital Général et trouvèrent facilement le corps, à l'endroit que la tradition écrite et orale de la Communauté désignait comme étant le lieu précis de la sépulture de Mère d'Youville.

Extrayons du procès-verbal quelques détails intéressants :

“Le cercueil, parfaitement entier, est garni d'équerres de fer destinées à le consolider et à permettre de le transporter aisément.

“En l'ouvrant, on trouva que les vêtements étaient détruits, à l'exception du scapulaire, assez bien conservé. On reconnut aussi quelques restes de la coiffure dont l'un portait encore deux épingles croisées que les sœurs attachent au pli du front. Les chairs étaient presque entièrement consumées; sur le crâne, on a trouvé quelques petites touffes de cheveux gris et blancs.

“Le corps était dans la position d'une personne qui serait morte atteinte de paralysie au côté gauche. La tête était inclinée sur ce côté, le bras gauche plié comme par une sorte de contraction nerveuse, tel que serait celui d'une personne vivante qui aurait ce bras paralysé; les pieds rejetés aussi du côté gauche; enfin l'épine dorsale et tout le côté droit du corps formaient une courbe sur la gauche, depuis la tête jusqu'aux pieds.”

Le docteur de l'Hôpital Général, sans connaître les particularités de la vie et de la mort de Mère d'Youville, dit qu'à en juger par la position relative des

ossements, il n'y avait pas lieu de douter qu'elle avait été paralysée du côté gauche à sa mort. Nous savons, en effet, que notre Mère fut atteinte d'une paralysie, qui affecta la partie gauche de son corps, dont elle perdit graduellement l'usage.

Mère Coutlée, aidée de son assistante, Mère McMullen, et d'une autre Sœur, lava respectueusement les ossements de ce précieux corps et en détacha les chairs qui, en quelques parties, s'étaient encore conservées. Après en avoir recueilli soigneusement toutes les parcelles, elles disposèrent les ossements dans leur position naturelle, au moyen d'une monture artificielle, les recouvrirent d'une légère couche de cire et revêtirent le corps des habits propres aux Sœurs de la Charité. La partie postérieure de la tête fut couverte d'un masque de cire façonné par le dévoué M. Faillon, reproduisant les traits de la défunte sur son lit de mort. On remit sur sa poitrine la même croix d'argent qu'elle avait portée durant sa vie et, entre ses mains, on plaça l'acte autographe des premiers engagements qu'elle contracta et qu'elle signa elle-même, lorsqu'en 1745 elle se dévoua, avec ses compagnes, au soulagement des pauvres.

Il fallait faire diligence pour terminer à temps les préparatifs! Les sœurs se hâtèrent et le vénéré M. Faillon stimula les ouvriers pour achever une châsse dont il avait donné le plan et qu'il faisait exécuter avec un grand soin.

Au jour fixé, 23 décembre, un dimanche, toutes les sœurs, un cierge à la main, se réunirent, vers les cinq heures et demie du matin, dans la chambre où était exposée la vénérée défunte; l'un des chapelains, M.



Barbarin, p.S.S., revêtu de la chape et précédé de la croix et des enfants de chœur, fit la levée du corps. Aussitôt l'assistance défila vers l'église en chantant le *Miserere*. La dépouille était portée par notre Mère Rose Coutlée, supérieure générale, et nos sœurs McMullen, assistante, Forbes, maîtresse des novices, et Valade, supérieure de la maison de Saint-Boniface. Le cortège s'arrêta dans la nef où était dressé un lit de parade de quinze pieds de hauteur, orné avec un goût exquis, surmonté d'un ciel à draperie légère et parsemé de fleurs. On y déposa avec respect le corps de notre vénérable Mère. Autour du lit d'honneur brûlaient seize flambeaux, en souvenir des seize sœurs professes présentes aux derniers jours de notre fondatrice. Des inscriptions rappelaient les paroles qu'elle leur avait adressées à cette heure suprême. Au pied du somptueux catafalque, s'élevaient des nuages d'encens, emblème de la bonne odeur des vertus pratiquées par Mère d'Youville. Jusqu'au moment de l'office, les Sœurs, les vieillards et les orphelins s'y succédèrent pour prier.

A neuf heures, Mgr Bourget chanta une messe de *Requiem*, assisté de M. le supérieur Billaudèle. Au chœur étaient présents MM. Faillon et Gutter, du Séminaire de Paris, MM. Bonnissant, Toupin, Barbarin et Chalbos, p.S.S., M. Pinsonneault, le futur évêque de London, Ont., les RR. PP. Harvoquez et Larcher, S.J., plusieurs Messieurs du Grand Séminaire et des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les Sœurs se rangèrent dans la nef autour de notre Mère fondatrice. Les vieillards et les orphelins formaient un double rang.



La messe terminée, le Pontife commenta aux nombreux assistants ces paroles du psaume 102e: "Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle." Après l'allocution, l'absoute fut chantée, telle qu'on l'indique au Processionnal. L'assistance commença à défiler en procession. Précédées de la croix, les orphelines, puis les sœurs marchaient devant le corps, porté par les dignitaires de la Communauté nommées ci-dessus; en outre, les quatre plus anciennes, Sœurs Hardy, Séguin, Cherrier et Chénier, soutenaient les cordons. A la suite du corps, venaient les vieillards, les orphelins, et le clergé. On se rendit à la salle de communauté, en chantant le *Benedictus*. Le corps fut déposé dans la châsse avec les mêmes cérémonies que si on l'eut mis dans la fosse.

Mère Couplée récita alors à haute voix les litanies du Père Eternel, composées jadis pour satisfaire la grande dévotion de notre vénérable Mère envers Dieu le Père. Le clergé ainsi que tous les assistants y répondirent. On se remit en marche, dans le même ordre, pour revenir à l'église en chantant le psaume "*In exitu Israel.*" Cette émouvante cérémonie se termina par le Salut et la Bénédiction du très saint Sacrement.

La châsse, où le corps de notre vénérable Mère d'Youville était dès lors renfermé, était placée dans une ouverture pratiquée dans le mur mitoyen, qui séparait la salle de communauté de la chambre de la supérieure. Chose singulière! Ménagée autrefois dans cet ancien mur, à l'époque de la construction de notre première Maison Mère, cette même ouverture se

trouve avoir exactement les proportions requises, en longueur et en largeur, pour contenir la châsse!

Ainsi notre Mère sera sous les yeux de ses filles; la charité et le dévouement de ces dernières s'inspireront chaque jour du souvenir des grandes œuvres de leur fondatrice. Oh! Communauté, "ta jeunesse va se renouveler comme celle de l'aigle."

La joie fut grande à l'Hôpital Général. Mgr Bourget et M. Faillon la partagèrent, puisqu'ils voulurent bien y passer la journée.

Mgr Bourget ayant permis aux fidèles de visiter la châsse durant huit jours, ils vinrent en grand nombre donner aux restes précieux de cette grande bienfaitrice de Ville-Marie des marques de la vénération la plus religieuse.

— 1871 —

Anticipant sur les faits, continuons ici l'histoire concernant les restes mortels de notre Mère fondatrice.

Le 7 octobre 1871, il y avait cent vingt-quatre ans que notre vénérable Mère d'Youville et ses compagnes avaient pris possession de l'Hôpital des Frères Charon. Mère Slocombe voulut que, ce même jour, les précieux restes de notre vénérable Fondatrice fussent transportés dans notre nouvelle Maison Mère, qu'on venait d'élever au Mont Sainte-Croix, afin qu'elle en prît possession la toute première comme elle l'avait fait le 7 octobre 1747.

"Le corps de notre vénérable Mère fut respectueusement sorti de sa châsse et déposé sur une table. A une heure de l'après-midi, disent les chroniques, il fallut voir s'éloigner pour toujours de ce premier ber-

ceau de notre famille religieuse les restes mortels de celle qui avait été le fondement de notre Institut, qui l'avait protégé par sa prudence, son énergie et sa bravoure poussées jusqu'à l'héroïsme."

Il nous semble que, le long de la route, l'âme de notre bien-aimée Mère accompagnait ses restes mortels. Nul doute que les âmes de nos sœurs défuntes lui faisaient escorte.

A l'arrivée au Mont Ste-Croix, le corps, porté par Mère Slocombe, Supérieure générale, Mère assistante McMullen, nos sœurs Dupuis, Fréchette, Brault, Normant et Lapointe, fut déposé avec respect dans la chambre mortuaire. Auprès de cette précieuse relique, Mère Slocombe s'empressa de mettre sur une table, avec le livre des Constitutions, la statue de la sainte Vierge, devant laquelle notre vénérable Fondatrice prit ses premiers engagements.

Devant ce geste de piété filiale, si grand dans sa simplicité, Mère d'Youville a dû se pencher avec complaisance sur ses filles, continuatrices de son œuvre.

Les sœurs se rendirent ensuite à la chapelle pour y chanter un *Magnificat* en actions de grâces.

— 1884 —

"Depuis 1849," écrit l'annaliste de l'époque, "nous avons le bonheur de jouir de la possession des restes vénérés de notre Mère d'Youville. C'était une bien douce consolation pour nous de pouvoir les contempler, de nous agenouiller auprès de la châsse qui les renfermait et, dans une prière intime de notre âme, de demander l'esprit, la vertu, le dévouement de cette vénérée Mère. Là, il nous semblait entendre sa voix mater-



nelle nous rappeler nos devoirs et nous encourager à les accomplir fidèlement; et, toujours, nous nous retirions remplies d'une ardeur nouvelle pour répondre aux engagements de notre belle vocation. Mais les démarches que nous entreprenions, pour l'introduction de la Cause de notre vénérable Mère, nous imposaient le sacrifice de voir disparaître ce trésor précieux.

M. Minetti, avocat dans la cause de la révérende Mère Bourgeois à Rome, avait écrit à M. T. Harel, chancelier de l'évêché: "Quant au corps de la révérende Mère d'Youville, je serais d'opinion de le garder en terre dans une voûte construite à cet effet. Ce serait plus correct, puisque l'on doit procéder à l'introduction de sa cause."

Il fallut bien se conformer à cet avis. Les préparatifs terminés, la translation et la déposition furent fixés au 17 janvier 1884.

La veille, le 16, la châsse étant ouverte, on revêtit de vêtements neufs les ossements vénérés de notre Mère. On échange sa croix de profession pour l'une des douze croix de nos premières Mères. Un exemplaire de nos saintes Constitutions approuvées remplace celui des anciennes.

Notre vénérée Mère est ensuite exposée dans la chambre mortuaire, et, depuis ce moment jusqu'à l'heure de la translation, tous, enfants, vieillards, religieuses, prêtres, ont la liberté de satisfaire leur dévotion. On s'empresse de lui faire toucher des chapelets et autres objets de piété. Il était vraiment édifiant de voir la ferveur et la confiance de chacun.

Sœur Youville se hâte de copier ses traits sur un

buste de cire. Elle réussit à le rendre parfaitement conforme au masque si artistiquement travaillé par notre Père Faillon et qui recouvre les ossements de notre Mère.

M. Desmarais vient prendre une photographie de notre vénérée Mère dans son cercueil. On l'en sort ensuite pour la remettre dans sa châsse. Les Sœurs lui font une cour d'honneur jusque vers les quatre heures du soir où notre supérieur ecclésiastique, M. P. Deguire, p.S.S., et M. T. Harel, chancelier de l'évêché, accompagnés de notre Père Bonnissant et autres, procèdent à la translation et déposition, tel qu'il est écrit dans le procès-verbal, que nous aimerons à lire ici :

“L'an de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mil huit cent quatre-vingt-quatrième, Douzième de l'Indiction Romaine, le dix-septième jour du mois de janvier ; et du Pontificat de Notre Très Saint Père le Pape, Léon XIII, heureusement régnant, le sixième ;

“Nous, soussignés, Pierre Deguire, prêtre du Séminaire Saint-Sulpice, Directeur du petit Séminaire et Supérieur des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, et Téléphore Harel, prêtre, Chancelier de l'Evêché de Montréal, délégués par Sa Grandeur Mgr Edouard Charles Fabre, Evêque de Montréal, à l'effet de procéder à la translation du corps de la Révérende Mère Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, Fondatrice et première Supérieure des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, et à sa déposition dans une voûte récemment construite dans la crypte de l'Eglise du susdit Hôpital, selon la demande qui en a été faite par la Supérieure Générale des dites Sœurs de la Cha-



rité à Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal et la permission accordée par celui-ci, nous nous sommes transportés au dit Hôpital, sur les quatre heures de l'après-midi; et, étant accompagnés de Messieurs M. C. Bonnissant et J. Guihot, prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice et Chapelains de la Communauté des Sœurs de la Charité et de leur Hôpital, ainsi que de la Supérieure Générale, de ses Assistantes et de plusieurs sœurs anciennes de la même Communauté, nous nous sommes rendus à l'appartement privé, attendant à la salle dite *chambre des Mortes*, et dans lequel avaient été respectueusement déposés, depuis plusieurs années, les restes de la sus-dite Servante de Dieu; et là, après nous être mis à genoux avec l'assistance, pour réciter le *Veni Sancte Spiritus*, etc., et l'*Ave Maria*, sur les témoignages qui nous ont été donnés d'une manière claire et positive par le Révérend M. C. Bonnissant, Chapelain de la dite Communauté et l'un des Commissaires nommés en l'année 1849 par Mgr Ignace Bourget, Evêque de Montréal, pour procéder à l'exhumation du corps de la sus-dite Servante de Dieu, ainsi que par la Révérende Mère Supérieure Générale, ses Assistantes et les autres Sœurs présentes, qui pour la plupart n'ont pas cessé d'habiter en la dite Communauté depuis l'exhumation faite en l'année 1849, Nous avons constaté d'une manière certaine que le corps, que nous avons trouvé dans le susdit appartement, revêtu d'un masque de cire et des habits des Sœurs de la Charité, couché sur un lit de parade, dans une châsse fermée, était réellement le même corps que celui qui fut exhumé le 7 décembre 1849, du cimetière souterrain de l'Eglise de l'ancien Hôpital Géné-



ral, qui fut alors reconnu authentiquement par Sa Grandeur Mgr Bourget, évêque de Montréal, pour être le vrai corps de la susdite Fondatrice des Sœurs de la Charité, lequel fut, en l'année 1871, transporté dans le nouvel Hôpital Général et déposé ensuite dans le présent appartement.

Sur ce, Nous avons fait placer le susdit corps, tel que ci-dessus écrit, dans un cercueil en bois de noyer noir, revêtu à l'intérieur et de toutes parts de feuilles de zinc; et, après que le dit cercueil eût été recouvert et scellé aux quatre angles, nous y avons apposé le sceau de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal, à l'intérieur et à l'extérieur.

Après quoi, Nous l'avons fait transporter en notre présence et celle des témoins et des révérendes Sœurs soussignées dans la crypte de l'église du susdit Hôpital Général, et l'avons fait déposer dans une voûte construite en briques, sous la chapelle St-Joseph, en donnant l'ordre que l'ouverture de la susdite voûte fût aussitôt solidement fermée par un mur en briques; et, après avoir récité avec l'assistance le psaume *De Profundis*, pour le repos de tous les défunts inhumés dans le présent cimetière, Nous nous sommes retirés.

En foi de quoi, Nous avons signé le présent Procès-Verbal, aux mêmes jour et an que ci-dessus, et ont signé avec nous toutes les personnes présentes;

(Signé)

P. Deguire, Prêtre S.S.Sup.

T. Harel, Prêtre Chancelier

M.-C. Bonnissant, Prêtre S.S.

Jul. Guihot, Prêtre S.S.

Sœurs	M.-J. Deschamps,	Supérieure Générale
"	Charlebois,	Assistante Générale
"	M.-H. Robin,	"
"	M.-P. Filiatrault,	"
"	M.-V. Stubinger,	Maîtresse des novices
"	Beaudry,	
"	Guyon,	
"	M.-H. Pinsonneault,	
"	Thibodeau,	
"	Brault,	
"	M. Normant,	
"	M. d'Youville,	
"	M.-J. Chèvrefils,	
"	M. Pagnuelo,	
"	M.-M. Pagnuelo-Dalpe,	
"	Christin-Marie,	
"	M.-A. Devins,	
"	Dufrost.	

On a placé dans la dite chapelle une pierre tombale sur laquelle sont écrits ses noms et titres comme suit :

*Ici*

*reposent les restes de la Servante de Dieu*

*M. Marguerite Dufrost de Lajemmerais*

*Veuve d'Youville*

*Fondatrice et 1ère Supérieure*

*des*

*Sœurs de la Charité*

*Administratrice de cet Hôpital*

*Née le 15 octobre 1701*

*Décédée le 23 décembre 1771.*

*Elle a beaucoup aimé Jésus-Christ et les pauvres.*

Ce monument est, pour nous, non seulement le plus vénérable des souvenirs, mais encore un appel au rendez-vous maternel que nous indiquait à ses derniers instants notre vénérée Mère Fondatrice: "Que je serais heureuse si je me voyais au Ciel avec toutes mes sœurs!"

— 1904 —

Le 28 décembre 1904, Mgr Racicot, assisté de l'abbé Perrier, notaire de la cause, fit ouvrir ce tombeau et reconnut l'authenticité des ossements.

Voici en quels termes l'annaliste raconte cet événement:

"A onze heures, la cloche réglementaire nous annonce le moment solennel. Silencieuses, émues, comme si quelque chose de l'au-delà devait nous apparaître, nous nous dirigeons vers le lieu désiré. En entrant à la crypte, on aperçoit au loin devant l'autel, éclairé par quatre lumières Auer, une grande table recouverte d'une nappe blanche. Sur cette table est déposé le cercueil de notre vénérée fondatrice.

Voyant apparaître les premières sœurs, Mgr Racicot, assisté de l'abbé Perrier, du docteur Mignault et de MM. Many, Duchein, Lepoupon, Portier, Labrosse, Porcher, Bouhier, Lajoie, Legrand, Clément, Carrée et Jaunâtre, p.S.S., venus pour partager notre bonheur, Monseigneur annonce qu'il est expressément défendu d'enlever quoi que ce soit du cercueil ou des vêtements de notre vénérée Mère. "Mais," dit sœur Youville, "je puis au moins, la baiser?" — "Oh! pour cela, oui." Et, soulevant les mains de notre Mère vénérée, il les exposa sur chaque côté du cercueil. Dans



cette attitude, notre Mère semble nous inviter à nous approcher d'elle avec confiance et témoigner, en même temps, qu'elle agrée notre respect et notre piété filiale. Toutes les Sœurs défilèrent et Mgr Racicot, en contemplant ce spectacle, dit avec émotion: "Quand on a mérité un procès de Canonisation, on a bien mérité les démonstrations de ce jour."

Celles de nos sœurs présentes le 17 janvier 1884, lors de la déposition de ces restes vénérés dans le mur de briques, n'y voient aucun changement, si ce n'est que la cire recouvrant le front est un peu jaunie et laisse voir une légère ouverture. La croix et l'anneau sont minces, mais la coiffure et le vêtement très propres.

Après notre départ de la crypte, l'abbé Perrier déposa dans le cercueil un cylindre de fer-blanc renfermant les mots suivants, écrits sur parchemin :

*Hic jacent*

*ossa et cineres*

*Venerabilis Servæ Dei*

*Mariæ Margaritæ Dufrost de Lajemmerais*

*Viduæ d'Youville*

*Natæ die 15 octobris 1701*

*Mortuæ die 23 decembris 1771.*

*Recognitio canonica facta pro processu super virtutibus et miraculis in specie, die vigesima octava mensis decembris anni millesimi noningentesimi quarti.*

Et le cercueil fut de nouveau scellé et muré. C'est là que notre vénérable Mère continuera de dormir son dernier sommeil, en attendant que l'Eglise la proclame Bienheureuse."

## ETAPES VERS LA GLOIRE

Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de trouver ici le tableau succinct des dates indiquant la marche de notre chère Cause à travers les années, c'est-à-dire de 1883 à 1931.

— Le 23 décembre 1883, encouragées, pressées par le clergé, nos Mères prennent, au nom de l'Institut entier, l'initiative de la cause de canonisation de notre Mère Fondatrice, Marguerite Lajemmerais, veuve d'Youville.

M. J.A. Captier, procureur général de Saint-Sulpice à Rome, était constitué postulateur de la Cause de Mère d'Youville et M. C. M. Bonnissant, p.S.S., vice-postulateur.

— Le 15 février 1884 — ouverture du procès de canonisation de Mère d'Youville.

**Vénéralité.** Procès informatif par l'Ordinaire, à Montréal.

“La Servante de Dieu mérite-t-elle un procès de canonisation?”

Montréal, 1884 à 1885, porte sentence favorable. Elle mérite....

— Deuxième phase du procès, à Rome.

Rome, 1885 à 1890, la Sacrée Congrégation des Rites accepte la sentence; elle donne le décret d'Introduction de la Cause le 27 mars 1890, et S.S. Léon XIII le sanctionne, le 28 avril 1890.

## DECRET

DE LA BEATIFICATION ET DE LA CANONISATION

de la vénérable servante de Dieu

MARIE MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS

Veuve d'Youville

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE  
DES SOEURS DE LA CHARITÉ À VILLE-MARIE

### Sur le Doute

*La Commission de l'Introduction de la Cause, dans le cas présent, et pour l'effet dont il s'agit, doit-elle être signée?*

Elle fut certainement une femme forte et surtout brûlant du zèle de la charité envers les pauvres la Servante de Dieu, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, née en l'année 1701, au village nommé Varennes, dans le Bas-Canada.

Dans les états de vie divers par lesquels la fit passer la divine Providence, elle donna l'exemple admirable de toutes les vertus. Elle fonda un institut de Vierges qui se donna pour fin de secourir assidûment les pauvres et les délaissés et de leur procurer les bienfaits d'une miséricordieuse charité. Cet institut, Dieu aidant, n'a pas cessé de produire des fruits abondants.

Ornée de tous les dons célestes, la Servante de Dieu



rendit son dernier soupir le 23 décembre 1771, laissant une éclatante réputation de sainteté.

Or, cette renommée de sainteté, appuyée sur des prodiges que l'on dit divinement opérés par l'intercession de cette Servante de Dieu pendant un siècle entier, loin de s'éclipser n'a fait que croître de jour en jour. De là il est advenu que le Révérendissime Archevêque de Montréal s'est décidé à commencer le procès ordinaire d'information sur la réputation de sainteté, sur les vertus et sur les miracles de la Servante de Dieu.

L'enquête terminée selon les règles a été déferée à la Sacrée Congrégation des Rites, et *Notre Très Saint Seigneur Léon XIII*, a bénévolement accordé que le doute sur la signature de l'Introduction de la Cause de la susdite Servante de Dieu fut discuté dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation, sans l'intervention et le vote des consultants, et avant que les dix années voulues se soient écoulées, depuis le jour où le procès d'Information a été déposé au secrétariat de la Sacrée Congrégation.

C'est pourquoi le Cardinal soussigné, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et "Ponent" de la Cause, sur les instances du Révérend Père Arthur Jules Captier, Procureur général du Séminaire de Saint-Sulpice, Postulateur de cette Cause, ayant égard aux lettres postulatoires de plusieurs des Révérendissimes et saints évêques, et d'autres hommes illustres revêtus de dignités tant ecclésiastiques que civiles, proposa de discuter dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue au Vatican le jour fixé, le doute suivant: "*La Commission de l'Intro-*

*duction de la Cause doit-elle être signée, dans le cas présent, et pour l'effet dont il s'agit?"*

Et la Sacrée Congrégation ayant mûrement examiné toutes choses, ayant agréé de vive voix et par écrit le sentiment du Révérendissime Père et Seigneur Augustin Caprara, Promoteur de la Sainte Foi, a jugé devoir répondre "Affirmativement," c'est-à-dire, qu'on doit signer la Commission si cela est agréable à Sa Sainteté, le 27 mars, 1890.

Le rapport fidèle de tout ce qui précède ayant été fait, par le Secrétaire soussigné, à *Notre Très Saint Seigneur Léon Pape*, treizième du nom, Sa Sainteté a ratifié et confirmé le Décret de la Sacrée Congrégation, et, de sa propre main, a signé la Commission de l'Introduction de la Cause de la Vénérable Servante de Dieu Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, Veuve d'Youville, le 28 avril de la même année.

C. CARD. ALOISI MASELLA,

*Préf. de la S. C. des Rites*

VINCENTIUS NUSSI, *Secrétaire de la S. C. des Rites.*

**Béatification.** Deuxième procès comprenant quatre enquêtes.

Première enquête, Non-Culte, imposée par Urbain VIII, en 1644.

"La Servante de Dieu a-t-elle reçu un culte public?"

Montréal, 1891-1892, porte sentence négative favorable.

Rome, 1892-1894, la Sacrée Congrégation des Rites accepte cette sentence et promulgue, le 10 juillet 1894, le Décret Non-Culte, qui reçoit la Sanction papale le 23 juillet 1894.

— Deuxième enquête, Réputation de Sainteté.

“La Servante de Dieu jouit-elle de la réputation de Sainteté?”

Montréal, 1895-1898, porte une sentence favorable.

Rome, 1898-1901, la Sacrée Congrégation des Rites accepte la sentence et elle promulgue, le 18 juin 1901, le Décret de Fama, qui reçoit la sanction papale le 8 juillet 1901.

— Troisième Enquête, Héroïcité des Vertus.

“Les vertus de la Servante de Dieu ont-elles été héroïques?”

Montréal, 1902-1904, témoignages sur les vertus et identification des restes de la Vénérable Servante de Dieu.

Rome, La Sacrée Congrégation commence une série de quatre séances préparatoires au vote final sur l’Héroïcité des Vertus.

Première séance, antépréparatoire, favorable, le 18 janvier 1927.

Deuxième séance, préparatoire, le 16 juin 1931; elle n’a pas abouti faute de documentation historique suffisante.

Mgr Hertzog, p.S.S., postulateur de la cause de notre vénérable Mère Fondatrice depuis 1896, écrivait à la date du 24 juin 1931.

“Le révérend Père D. Quentin, bénédictin, président “de la Commission historique a qui a été confié le soin “de la chère cause, m’a expliqué en détail ce que la “Sacrée Congrégation demande: Une étude plus approfondie des documents sur lesquels se basent tous les “faits et toutes les vertus héroïques de la vie de la “vénérable Servante de Dieu.

“Le Saint Père qui, par toutes les études de sa vie,



“est porté vers ces recherches, dont d'ailleurs il com-  
 prend l'importance surtout de nos jours, a institué  
 cette commission historique dont le rôle est précisé-  
 ment de faire la recherche et la critique des docu-  
 ments et d'y trouver ce qui concerne les personnages  
 que l'on veut sanctifier....”

A la demande de Mgr Hertzog, un catalogue des documents de nos Archives concernant la vie et les vertus de notre vénérable Mère d'Youville a été préparé; des reproductions photographiques, blanc sur noir, des *vies* manuscrites de MM. Dufrost et Sattin ont été envoyées.

Le 14 décembre 1931, Mgr Hertzog répondait à cet envoi :

“Je puis vous donner des nouvelles qui vous conso-  
 leront de votre chère Cause. Les documents qui me  
 sont parvenus des archives de votre maison ont satis-  
 fait pleinement le Père Quentin. Il a été émerveillé  
 du beau travail de photographie des deux *vies*, ainsi  
 que du catalogue si détaillé de vos archives. J'attends  
 qu'il me fasse savoir s'il a besoin que l'une ou l'autre  
 de ces pièces soit copiée. J'ai confiance que ce retard,  
 loin de nuire à la cause, va la servir et mettra plus  
 en relief la sainteté de votre vénérable Mère fonda-  
 trice. C'est ainsi que le bon Dieu conduit toutes cho-  
 ses, avec sagesse; et vraiment, j'ai tout lieu de penser  
 que nous sommes maintenant dans la voie qui nous  
 conduira au terme si désiré.”

La chère Cause en est là...Elle réclame la prière d'in-  
 tercession des 5000 Filles de Mère d'Youville afin que  
 luise au plus tôt le jour bienheureux, désiré depuis si  
 longtemps.

## CHAPITRE XX

MORT DE M. CLAUDE FAY, P.S.S., CURÉ DE NOTRE-DAME. — MESSE DE M. FAILLON, P.S.S. À LA POINTE SAINT CHARLES. — PROFESSION RELIGIEUSE DE SŒUR L. GADBOIS. — MORT DE SŒUR ANGÉLIQUE LEBLANC. — MORT DE MÈRE THUOT, FONDATRICE DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE. — MORT DE M. LOUIS DE COURSON, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE SAINT-SULPICE. — DÉPART DES MM. FAILLON ET GUITTER POUR LA FRANCE. — DÉPART DE SŒUR VALADE POUR SAINT-BONIFACE. — FONDATION DU COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. — LETTRE DE MÈRE COUtlÉE À M. FAILLON. — RÉPONSE DE M. FAILLON À MÈRE COUtlÉE. — M. GRANET, P.S.S., NOMMÉ SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ. — VISITE CANONIQUE DE MGR BOURGET. — RÉPARATIONS ET AGRANDISSEMENT DE LA MAISON MÈRE. — SŒUR SLOCOMBE, NOMMÉE SOUS-MAITRESSE AU NOVI-CIAT.—INAUGURATION DE L'AUTEL AU PÈRE ÉTERNEL.—PREMIER CONCILE PROVINCIAL À QUÉBEC.—DISTRIBUTION DES EXEMPLAIRES DES CONSTITUTIONS.—MORT DE NOS SŒURS ANGÉLIQUE BRAZEAU, DITE SŒUR ALPHONSE, ET HENRIETTE MOREAU.

1850 - 1851

L'année 1850, encore à son début, frappait déjà la Compagnie de Saint-Sulpice, par la mort inattendue du curé d'office de Notre-Dame, M. Claude Fay. Avec les Messieurs du Séminaire, les Sœurs Grises déplorèrent la soudaine disparition de ce sulpicien vénéré, dont elles avaient su apprécier les qualités et le mérite.

Leur piété filiale s'est plu à faire très riche la gerbe des suffrages.

M. Claude Fay ne fut pas plus tôt entré en rapport avec les citoyens de Montréal qu'il se concilia, par ses manières douces et affables, leur estime et leur affection. Sa charité tendre et bienfaisante s'épanchait avec effusion sur les affligés, les nécessiteux. Aussi, les pauvres accouraient à lui comme à un père. Il se faisait le serviteur de tous, distribuant lui-même les secours, soit en argent, soit en provisions.

Epuisé par les rudes travaux du ministère paroissial, auquel le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes l'appliquait sans relâche, il fut bientôt à bout de forces et mourut le 7 janvier 1850. M. Claude Fay était né à Rive-de-Giers, diocèse de Lyon, le 21 octobre 1792; il entra le 1er novembre 1818 à Saint-Sulpice. Arrivé à Montréal le 24 décembre 1823, il devint, en 1830, curé de la Paroisse Notre-Dame, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Au Fiat succède l'Alleluia.... La ferme de la Pointe Saint Charles, si chère aux Sœurs Grises à cause du souvenir de notre vénérable Mère, était en liesse au matin du 17 janvier 1850. Messire Faillon, accompagné de M. le supérieur Billaudèle, de M. Bonnissant, (1) confesseur de la communauté, et de M. Barbarin, chapelain des pauvres, y disait la sainte messe.

En ce temps là, la Pointe Saint Charles, presque entièrement inhabitée, offrait tous les avantages d'une

---

(1) M. Claire Mathurin Bonnissant avait remplacé, le 1er novembre 1849, M. Larré, p.S.S. comme aumônier de la Communauté.



solitude reposante et choisie. On y avait l'espace, la beauté du ciel, avec le spectacle de grands horizons, la proximité du fleuve; et dans le lointain, par delà le Saint-Laurent, les gracieux paysages qui s'échelonnent sur l'autre rive. A cette époque de l'année, toute trace de verdure avait disparu sous la neige; mais le saint sacrifice de la messe, qui, pour la première fois, s'offrait dans cette maisonnette d'apparence modeste, apportait une joie profonde à la communauté réunie. Et les cinquante ans du Père Faillon, dont on saluait l'anniversaire en ce jour, ajoutaient à l'allégresse des âmes. Combien dût être fervente l'action de grâces que ce prêtre rempli de piété fit à haute voix! Mères et Sœurs y répondirent, en demandant à Jésus-Enfant de répandre ses joies, ses bénédictions, sur le Père vénéré, si dévoué à leurs intérêts spirituels.

Ce bonheur se prolongeait en la cérémonie de profession de notre chère sœur Léocadie Gadbois, la première qui se fit publiquement, à l'église, le 23 janvier 1850. M. Faillon était le délégué de Monseigneur pour recevoir les vœux de sœur Gadbois. Il se réjouit, le bon Père, d'offrir cette petite sœur Grise à la divine Majesté; il lui demande d'être toujours la consolation, le chef-d'œuvre de Jésus. Il lui promet d'être son intercesseur auprès de Dieu, afin qu'elle s'attache surtout à la mortification de la volonté et du jugement, par une obéissance aveugle et chrétienne.

"Soyez donc une petite enfant toute votre vie. Jésus, votre Epoux, est le Roi des enfants, et c'est pour ce motif qu'il nous recommande si instamment, dans l'Évangile, l'esprit de la sainte enfance, qui peut seul nous rendre semblables à lui."

Au matin du 18 mars 1850, M. E.M. Faillon, p.S.S., était de nouveau à l'autel, offrant le saint sacrifice pour le repos de l'âme de notre chère sœur Angélique Leblanc, décédée le 16.

Orpheline à treize ans, Angélique était demeurée sous la tutelle de sa sœur, qui la faisait vivre du produit de son travail. Elles s'associèrent à quelques autres jeunes filles d'une piété reconnue; toutes désiraient se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Angélique, quoique la plus jeune d'entre elles, exécuta la première son pieux dessein. Entrée le 20 décembre 1842, elle faisait profession le 27 décembre 1844.

Dorénavant, sa vie sera l'accomplissement généreux de cette parole prononcée par le prêtre, lorsque, au baptême, il nous a consacrés membres de Jésus-Christ: *Qu'il te serve joyeux dans ton Eglise*. Se sentant heureuse de vivre dans une atmosphère de paix, de charité, de régularité et surtout de tendresse maternelle, sœur Leblanc en exprime souvent sa reconnaissance.

Nous ne saurions dire quelle était la vertu caractéristique de cette religieuse. Était-ce cette gaieté constante, cette égalité d'humeur qu'elle conserva tout le cours de sa vie, même durant les longs mois passés à l'infirmerie? Était-ce son affection pour les Supérieures, dans lesquelles elle voyait toujours Dieu? Était-ce son amour du travail dans l'emploi d'hospitalière des enfants abandonnés qui lui fut confié? Était-ce sa soumission entière à la sainte volonté de Dieu, qui lui faisait désirer ni la vie, ni la mort, mais seulement le bon plaisir divin? — Nous ne saurions le préciser: mais elle possédait toutes ces vertus, d'après les *Mémoires*.



Hélas! la jeune religieuse s'étiolo rapidement sous l'étreinte du mal contracté à l'époque du typhus. "Je suis frappée," murmura-t-elle, "mais je veux tout ce que Dieu veut." Sur sa figure se reflète clairement le secret de l'Ami divin; chacune y peut lire une joie resplendissante. *Seigneur, qui te regarde respandit.*

La joie donc surpassa la souffrance, même lorsqu'elle reçut le Viatique. La veille de sa mort, elle dit à Mère Coutlée: "Ma Mère, je crains de mourir la nuit, ce qui me priverait de me voir entourée de toutes mes sœurs que j'aime tant." Jésus exauça son désir: la communauté assista aux derniers moments de celle qui "entraît dans la joie de son Maître."

Un deuil bien douloureux aussi affligeait à cette époque nos sœurs de Saint-Hyacinthe dans la perte de leur fondatrice, et nos Mères partagèrent fraternellement leurs regrets et leur affliction. Elles comprenaient le vide immense fait dans les rangs de la petite communauté par la disparition de celle qui l'avait servie avec un dévouement vraiment remarquable. Mère Thuot laissait à toutes le souvenir de ses éminentes vertus, de ses belles qualités d'esprit et de cœur, ainsi que des œuvres qui ont si pleinement rempli sa vie.

Le patron de la bonne mort s'inclina avec amour sur son lit d'agonie, comme jadis il s'était penché, souriant, sur le berceau de Marie Michel Archange, baptisée le 16 mars 1787.

Elevée chez son aïeul paternel, l'enfant était gaie, enjouée, même espiègle. Et s'il était parfois charmant d'entendre ses mots d'esprit, souvent aussi ses *mausaderies* déconcertaient un peu ses vertueux et bons



parents. Ils restèrent étonnés, lorsque la jeune fille leur déclara son désir de se faire religieuse; ils s'amuserent même de cette détermination. Et ce n'est qu'après beaucoup de demandes qu'elle obtint la permission d'entrer en religion.

Le 13 octobre 1803, Michel Archange apportait au bon Dieu la fraîcheur d'un cœur de quinze ans. Elle lui apportait de plus une force de volonté, qui plus tard dirigée par la grâce, lui sera une aide puissante dans l'œuvre de sa perfection, mais elle faillit lui être funeste à ce moment. Dieu, qui dirige tous les événements avec une sagesse admirable, ne le permit, sans doute, que pour rendre ensuite plus éclatant le triomphe de la grâce.

La nature de notre postulante de quinze ans, mise en face des sommets à atteindre et des difficultés de l'ascension, eut des effrois et éprouva l'irrésistible désir d'abandonner sa vocation. Elle mande son père de venir la chercher. M. Thuot, averti par nos Mères que son enfant possède d'excellentes dispositions pour la vie religieuse, ne voit dans cet ennui qu'une tentation de l'ennemi et élude la question par ces mots: "A plus tard, ma fille!"

Dans l'attente de ce "plus tard," notre jeune postulante s'exaspère et témoigne de son mauvais vouloir en ouvrant et fermant les portes avec bruit, se laissant aller aux imperfections que la pauvre nature suggère en pareille circonstance.

Ces premiers ennuis bien explicables passèrent vite cependant. La grâce triompha peu à peu, les idées de notre jeune sœur changèrent. Toute surprise de ses dispositions, elle ne sait comment bénir Dieu et ses

supérieures de n'avoir pas tenu compte de ses hésitations, de ses caprices.

Sœur Thuot se met au travail de la perfection avec tant d'entrain qu'on ne la reconnaît plus. La novice commence son ascension par cette voie toute de silence, de recueillement et d'abnégation, dont elle devait devenir un modèle dans notre communauté. Suivons la professe du 24 octobre 1805 sur le champ de cette activité surnaturelle.

Buandière durant plusieurs années, sœur Thuot se montre forte et généreuse à la tâche : séchoirs mécaniques et ascenseurs n'existaient pas au bon temps de jadis. Nos sœurs allaient faire leur lessive à la rivière et transportaient le linge à brassée, au grenier. Que de montées, que de descentes et que de mérites aussi !

Puis, sœur Thuot devient pharmacienne. Possédant une véritable compréhension des besoins de ses sœurs, elle trouvait facilement le moyen de soulager leurs maux. Sa charité, sa sympathie, ses bons conseils ne firent défaut à personne ; toujours la pharmacienne, substituée au besoin, infirmière, charge si lucrative pour l'autre vie, avait le temps d'écouter avec patience celles qui venaient à elle.

De par ses fonctions durant neuf années, elle a soulagé les corps ; elle va maintenant, sans dédaigner l'enveloppe extérieure, aider les âmes à gravir le chemin de la perfection. Sœur Thuot est nommée maîtresse des novices le 15 octobre 1829. Avec ardeur, elle se met à l'œuvre que l'obéissance lui confie. Et Jésus remplit son cœur des vertus désirées par nos Constitutions pour une maîtresse.



Discerner le bon qui se trouve en tout être humain, apprécier sincèrement ses semblables, était un de ses secrets pour faire du bien. Et la chère maîtresse en fit beaucoup encore par son attitude religieuse, sa bonté, sa charité, sa sollicitude pour toutes.

Les âmes et les œuvres de Dieu coûtent cher : sœur Thuot le savait. Aussi, elle n'épargnait aucun sacrifice afin de donner aux novices l'instruction chrétienne et religieuse la plus solide, leur inculquant l'amour de notre Communauté et celui des pauvres. Sachant qu'il faut cultiver l'intelligence pour mieux orienter les volontés vers le beau, vers le bien, elle organisa de concert avec M. Sattin, p. S. S. les cours de français au noviciat. La digne Maîtresse formait ses novices aux manières délicates, aux bons procédés, à la politesse, ce décorum obligé de la religieuse. Elle les formait aussi aux heurts de la vie commune. Si saintement peuplé, si heureusement réglé que soit un monastère, a dit Mgr Gay, c'est une école laborieuse de perfection ; ce n'est pas un lieu rempli d'anges ; ce n'est pas encore le ciel. Mère Thuot, en d'autres termes, enseignait à ses filles que le sacrifice était le seul moyen de pratiquer l'union si recommandée par notre vénérable Mère : sacrifice de ses impressions, de sa sensibilité, de ses idées et de sa volonté.

Assistante, en 1838, elle demeura la religieuse du devoir : respectueuse et attachée à sa supérieure, aimant toutes ses sœurs, sans préférence aucune, heureuse du titre qui lui permettait de semer joie et bonheur dans sa communauté.

Fondatrice de notre maison de Saint-Hyacinthe, en 1840, comme nous l'avons lu dans ce récit, elle dut se



multiplier pour répondre aux nombreux devoirs de sa charge, et n'était certes pas la dernière quand il s'agissait de payer de sa personne. Son égalité d'humeur, sa patience à toute épreuve donnaient bien la note de son âme, dont la vie était le Christ.

Puis vint le jour où Jésus, portant sa croix, invita sa fidèle épouse à le suivre sur la voie douloureuse de la maladie et de l'inaction.

"L'adversité est le partage des saints; elle nous grandit pour le ciel." A ce compte, quels sommets ne dut pas atteindre l'âme de la chère fondatrice durant les cinq dernières années de son existence, au cours de laquelle Dieu lui demanda tant de pénibles sacrifices! Paralysée, elle accepta les renoncements imposés par sa maladie, toujours le sourire aux lèvres et abandonnée au vouloir divin. Aux heures les plus sombres de sa solitude, Mère Thuot trouva un puissant réconfort dans la lecture, les entretiens fréquents avec Notre-Seigneur et les aimables attentions de ses filles.

Le 3 mars, l'état de la chère malade s'aggrava d'une attaque d'apoplexie. Le confesseur lui donna le saint Viatique et l'Extrême-Onction; le lendemain, entourée de sa petite communauté qui priait à son chevet, elle échangeait cette terre d'exil pour l'éternelle patrie.

De telles âmes ont une survivance; Mère Thuot se survit dans notre communauté où elle a passé trente-six années; elle se survit dans les cœurs de ses bien aimées filles de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

L'épreuve atteint encore une fois Saint-Sulpice: son bon et vénéré supérieur général, M. Louis de Courson, celui qui, par sa sagesse et sa bonté, avait conquis

l'estime et la confiance de ses confrères, mourait le 10 avril 1850. Cette mort plongeait dans le deuil tous les Sulpiciens. Par un retour filial, les Sœurs Grises partageaient leurs justes regrets. Nos Mères ayant reçu de la part du vénéré Supérieur maints témoignages de bienveillance, la reconnaissance leur faisait un devoir de garder son souvenir, particulièrement à l'heure de la prière.

Cet événement douloureux était de nature à modifier les plans de M. Faillon, en le mettant dans la nécessité de rentrer en France pour l'assemblée générale qui devait donner un successeur à M. de Courson. Malgré le désir de ses confrères de Montréal et des communautés sulpiciennes qui voyaient avec peine la visite se terminer subitement, le distingué visiteur se hâta de régler les affaires les plus pressantes et de partir. Il vint à la communauté avec M. Gutter, son compagnon de voyage, pour sa visite d'adieux, le trois juin. Nos Mères, en le remerciant de sa sollicitude toute paternelle, lui manifestèrent leur désir ardent de le revoir bientôt à Ville-Marie.

Encore un autre départ! Notre chère sœur Valade, venue pour le chapitre général, retournait à Saint-Boniface, le 19 juin 1850, heureuse d'emmener avec elle nos sœurs Fisette, de la maison de Saint-Hyacinthe, Laurent, de la maison mère, deux postulantes: Sœurs L'Espérance et Ford; deux filles comme employées: Mlles Marie Marchand et Emérentienne Payette, et deux hommes de service: MM. Abraham Dufort et Joseph Pigeon.

Depuis la fondation de notre maison de Saint-Boniface, nos sœurs Withman, Cusson (1845), Gosselin



et Ouimet (1846), étaient allées, avec toute la générosité de leur âme, renforcer les rangs de la petite colonie, si dévouée à l'évangélisation des sauvages. La communauté de Saint-Boniface étant assise sur des bases solides, ce faible arbrisseau allait donner un premier rameau.

L'abbé Laflèche, qui desservait la paroisse de Saint François-Xavier (Prairie du Cheval Blanc), eut le désir d'avoir des Sœurs pour l'instruction des enfants; il fit part de son projet à Mgr Provencher. Celui-ci en parla à Mère Valade. Pouvait-on refuser d'aider à l'évangélisation de ces âmes, quand nos missionnaires s'étaient imposé tant de sacrifices à cette fin! L'œuvre fut acceptée. Nos sœurs Lagrave et Lafrance sont nommées pour la commencer. Un dénuement complet attend les missionnaires... Heureusement, elles sont aguerries contre cette sorte de privations. Elles partent le 5 novembre 1850 pour l'ouverture de l'école. Des enfants, au nombre de vingt-quatre, accourent auprès "des femmes de la prière."

En même temps, un ministre protestant établissait domicile dans ces parages et se faisait professeur, visitant les familles afin d'attirer les enfants à son école. La cause de Dieu triompha. Le zèle de nos missionnaires détourna les loups qui voulaient s'introduire dans cette petite partie du bercail du divin Pasteur.

Une missive de Mère Coutlée, à l'occasion de l'anniversaire de la translation du corps de notre vénérable Mère d'Youville, portait à M. Faillon l'expression de la gratitude de notre famille religieuse.



Très honoré Père,

“La divine Providence met le comble à notre joie et augmente le bonheur dont nous jouissons aujourd’hui, anniversaire de la translation du Corps de notre Vénérable Mère Youville, en nous offrant l’occasion de vous écrire. C’est pour nous un petit dédommagement de votre absence qui se fait toujours sentir bien vivement parmi nous, aujourd’hui surtout que tout ce qui nous entoure nous parle hautement de vous et nous rappelle de bien touchants souvenirs de l’année dernière à pareille époque.

“Monseigneur de Montréal est venu dire la messe de communauté, après laquelle Sa Grandeur se transporta auprès de la châsse de notre Vénérable Mère, ornée de fleurs; et, après avoir prié avec toute la communauté et les prêtres réunis pour la circonstance, il récita le *De Profundis* pour les sœurs et les pauvres décédés qui pourraient être encore dans le purgatoire. Sur le point de se retirer, Sa Grandeur dit: “Tâchez que votre Mère fasse des miracles, et j’irai moi-même à Rome pour la faire canoniser.” Dans l’après-midi, notre bon Père Bonnissant est venu à la Communauté nous entretenir de notre Fondatrice et nous faire admirer les desseins de la Divine Providence: Elle vous avait envoyé de si loin, vénéré Père, pour être l’auteur et l’instrument d’une découverte si précieuse, qui est pour nous la source de tant de grâces! Après cet entretien d’une heure et demie, nous terminions cette belle journée par un Salut solennel et la bénédiction du très saint Sacrement. Il ne manquait que votre présence pour mettre un complément à la fête,

mais le jour viendra, nous l'espérons, où ce vide sera rempli.

Il n'est pas nécessaire de vous demander le suffrage de vos saintes prières, nous sommes persuadées que votre cœur paternel ne nous oublie pas. Agenouillées à vos pieds, nous sollicitons votre bénédiction pour l'année qui va commencer. Ah! si, dans son cours, le bon Dieu voulait combler notre attente en nous rendant notre Père vénéré, quelle serait notre joie! Ce doux espoir suffit pour ranimer notre courage et nous faire persévérer à demander.

Tels sont les sentiments sincères qui partent du cœur de celles qui ont le bonheur d'être vos enfants, mais particulièrement de

Votre très humble et reconnaissante fille en N.-S.,  
Sœur Coutlée, supérieure."

Au mot de la gratitude, notre vénéré Père Faillon répond par l'accent de la joie:

"Ma très honorée Mère et mes très chères filles,

"J'ai reçu, il y a quelques jours, votre bonne lettre du 23 décembre dernier, où vous avez eu l'attention de me faire le récit de cette belle et touchante fête de famille. Il est inutile de vous dire si les moindres circonstances de ce récit m'ont intéressé. Tout ce qui tient à votre chère Maison m'inspirera toujours l'intérêt le plus vif et le plus sensible, et j'espère, avec la grâce de Notre-Seigneur, partager toujours avec vous vos afflictions aussi bien que vos joies. Le 23 décembre sera toujours pour moi un jour de fête, jusqu'à la fin de ma vie; et quoique absent de corps, si Dieu l'ordonnait ainsi, je serai toujours en esprit au milieu de



vous, pour fêter de concert notre sainte et bienheureuse Mère, ne doutant pas qu'elle ne me regarde comme l'un de ses enfants et sachant que vous voulez bien me compter au nombre des membres de la famille.

Je vous assure que, si mon voyage au Canada n'avait dû servir qu'à vous aider à découvrir le corps de cette bienheureuse Mère et à vous procurer ainsi la consolation que sa présence parmi vous fait éprouver, j'aurais un grand sujet de bénir la divine Providence de m'avoir ainsi associé à votre charité, à laquelle j'attache le plus grand prix. Mais ce qui doit augmenter ma reconnaissance envers la bonté divine, c'est de voir que la présence de ce saint corps est pour vous toutes l'occasion d'un renouvellement dans la ferveur primitive de votre Institut et une invitation toujours pressante de vous renouveler dans l'imitation fidèle des vertus de cette bienheureuse fondatrice. Voilà le sujet de la joie la plus pure et la plus douce que m'a fait éprouver le souvenir de mon voyage en Canada. Quoique les desseins de Dieu ne nous soient pas toujours connus, nous ne pouvons pas douter de celui que sa bonté se proposait en vous donnant ce saint corps, et c'est ce que vous avez toutes bien compris, et ce que vous sentez vivement. Aussi, connaissant vos dispositions, comme je les connais, je ne doute pas que la présence de votre sainte Mère ne soit pour vous une source de grâces très fécondes, qui fait germer dans vos cœurs les vertus dont chacune de vous a besoin. Tant que nous serons sur cette terre, il faudra arracher de nos cœurs les germes de nos défauts naturels et mettre à la place ceux des vertus



propres à notre état. C'est ce que vous faites par la grâce de Notre-Seigneur, et ce que vous vous proposez de faire jusqu'au dernier soupir de votre vie.

Pour vous faciliter ce travail, comme aussi pour faire germer en vous les vertus avec plus de force et de vigueur, Dieu a placé au milieu de vous votre sainte fondatrice. Elle est comme une source très abondante, qui doit arroser tous les sujets de la maison et leur faire produire des fruits de vie éternelle. Que chacune de vous se propose donc d'imiter, dans la vie de cette sainte Mère, la vertu dont elle croit avoir un plus pressant besoin et qu'elle l'invoque avec une confiance toute filiale et tout enfantine. Cette aimable Mère, qui n'a d'autre ambition que de vous voir toutes parfaites, répondra toujours à vos désirs avec autant de joie que d'empressement. Si elle était encore vivante sur la terre, et qu'elle vous vît dans la peine et la sollicitude, son cœur si maternel pourrait-il ne pas prendre un vif intérêt aux besoins de ses enfants? Et, maintenant que, consommée dans la charité de Dieu, elle n'a plus d'autres occupations que d'intercéder pour ses chères filles, comment pourriez-vous recourir à Elle, sans en être assistées, secourues, soulagées, fortifiées? Allez donc à cette excellente Mère avec une simplicité entière de cœur. Ne craignez pas d'en user avec elle avec trop d'abandon et d'ouverture, parlez-lui à cœur ouvert; c'est ce qu'elle a droit d'attendre de la part de ses enfants, et ce qu'elle désire d'elles. Je vous assure que vous ferez en cela la sainte volonté de Dieu, et que vous attirerez sur vous-mêmes et sur tous les cœurs dont vous êtes chargées des grâces et des bénédictions très abondantes.

“Mais j’oublie, sans y penser, que je vous recommande ici ce que vous faites vous-mêmes si volontiers. Continuez donc, mes très chères Filles, de recourir à cette bienheureuse Mère, jouissez de votre bonheur; et souffrez que je vous prie de demander pour moi à cette puissante et aimable protectrice une entière conformité à la très sainte volonté de Dieu. Je ne vous exhorte pas à lui demander mon retour au Canada. Je m’en rapporte en cela à ce qu’il plaira à la volonté divine. Mais, si vos prières sont exaucées, je vous assure que je ne mettrai pas d’obstacle à leur entier accomplissement; vous n’en doutez pas, j’en suis bien certain. En attendant, je vous prie d’agréer, toutes en général et chacune en particulier, l’hommage des sentiments de respect, d’estime sincère et d’entier dévouement, avec lesquels je serai toujours, comme je l’espère de la grâce de Notre-Seigneur,

Mes très chères Filles,

Votre tout acquis à tout jamais,

Faillon, ptre.

Depuis l’année 1827, les fonctions de supérieur ecclésiastique des Sœurs Grises reposaient sur l’évêque de Montréal. Dès les premiers jours de 1851, Mgr Bourget, absorbé par de nombreux travaux, jugea bon de remettre la direction de la communauté entre les mains de M. Granet, alors directeur au Grand Séminaire de Montréal. A cette occasion, Sa Grandeur fit aux Sœurs un bel éloge de celui à qui il confiait les plus chers intérêts de l’Institut. “Je vous donne, mes Sœurs, dans la personne de votre supérieur, un homme de Dieu, rempli de sagesse et de prudence. Allez à lui



avec foi et avec la même confiance qu'à moi-même. Toute liberté vous est donnée de vous adresser à lui dans tous vos besoins. Ayez pour votre supérieur la plus entière soumission, il sera votre ange tutélaire, n'hésitez pas à lui exposer vos difficultés et vos peines, il vous sera un père tout dévoué."

Le vénérable évêque voulut clore ses vingt-trois années, comme supérieur ecclésiastique, par la visite canonique. Elle s'ouvrait le 23 janvier dans le même ordre que celle de 1835. A trois heures de l'après-midi, les Sœurs réunies attendent le prélat dans l'église. Bientôt, Monseigneur, revêtu des habits pontificaux, fait son entrée, assisté de MM. Granet, supérieur de la communauté, Bonnissant et Moreau, chanoine. Sa Grandeur entonne le *Veni Creator*, continué par les sœurs qui se dirigent processionnellement vers la salle de communauté. L'hymne terminée, Monseigneur et sa suite saluent les restes de notre vénérée Mère d'Youville dans sa châsse.

Le dévoué prélat avait décidé que la retraite annuelle se ferait en même temps que la visite canonique, et Sa Grandeur voulut en être le prédicateur. Au cours de la journée, Monseigneur se tenait à la disposition de celles qui désiraient recourir à ses conseils. Ainsi rien ne fut épargné pour procurer à chacune les moyens de sanctification.

Il ne suffisait pas à Mgr Bourget de manifester son dévouement surnaturel aux professes, il l'étendit aux novices en leur donnant des instructions. Durant une semaine entière, il se rendit deux fois le jour auprès d'elles, les exhortant, les animant à la ferveur et, afin



de mieux atteindre les âmes, Sa Grandeur les reçut en direction. Ces saints exercices développèrent dans le cœur des novices le pur et noble enthousiasme du bien.

“Concentrez vos forces, afin de former un bon noviciat,” aimait à répéter Monseigneur aux sœurs administratrices. “Formez vos novices à la vie intérieure, qui seule nourrit la générosité en y faisant régner le silence.”

Les employés de la maison eurent aussi leur part de ces agapes spirituelles. Chaque soir, après leur journée de travail, la parole du bon Pasteur, sous forme de pieuse exhortation, descendait, douce et suave, dans ces âmes profondément reconnaissantes de leur privilège.

La veille de la clôture de la seconde retraite, Monseigneur, accompagné des MM. Granet et Bonnissant, de Mère Coutlée et des premières officières, fit la visite générale de la maison. Dans chaque salle de pauvres, le bon Pasteur s'arrêtait et prenait le temps de prononcer de réconfortantes paroles. Son aspect au milieu de ces groupes d'enfants, de vieillards et d'infirmes, rappelait les plus touchantes scènes de l'Évangile. Les uns lui demandaient de les bénir, les autres, animés d'une foi vive, cherchaient à l'approcher et lui demandaient, à genoux, la guérison de leurs infirmités.

Le 10 février, jour de la clôture de la visite épiscopale, Monseigneur parla aux sœurs réunies; il leur dit avec bonté: “Je ne vous fais point d'ordonnance, mes très chères filles, je ne les crois pas nécessaires. Je me bornerai à vous donner quelques avis spirituels et, avec toute la bonne volonté que je vous connais, je

suis persuadé que vous les recevrez avec plaisir et que vous les suivrez avec joie. Puis, Monseigneur lut ces recommandations :

“Aimez votre communauté, c'est votre mère. Sacrifiez-vous toutes entières pour son amour. Prenez garde de faire quoi que ce soit qui puisse lui attirer le mépris du monde.

“Servez les pauvres comme Jésus-Christ. Aimez la supérieure comme votre mère. Honorez vos sœurs comme les Epouses de Jésus-Christ. Le bonheur de la vie religieuse est là.

“Allez à vos supérieurs ecclésiastiques avec foi. Ils sont d'autres Jésus-Christ. Toute liberté vous est donnée de recourir à eux dans vos besoins. Ils sont vos anges tutélaires visibles.

“Répandez dans toute la maison la bonne odeur de la sainteté par l'observation amoureuse du silence religieux. Crainte d'y manquer et de perdre un temps précieux par des conversations inutiles, n'allez dans les offices des autres que par absolue nécessité et n'y demeurez que le temps juste pour vaquer à votre affaire.

“Vous accepterez de grand cœur le retranchement de tout déjeuner à la communauté. (1) A la place, l'évêque s'engage, quand il viendra, à vous donner un petit déjeuner spirituel. Ceci vous ménagera un temps précieux que vous devez consacrer au recueillement. Travaillez à balayer de votre esprit toute pensée inutile.

---

(1) Autrefois toutes les sœurs assistaient au déjeuner des Messieurs étrangers qui venaient dire la messe.

“Pour la même raison, l'on ne recevra à la salle de communauté les visites des gens du monde que le jour de l'an. Pour les recevoir, la supérieure désignera un certain nombre de sœurs qui, seules, seront chargées de faire les honneurs de la maison. Les autres devront prier pour que l'esprit du monde n'entre point dans la communauté, mais bien plutôt que l'esprit religieux se répande dans le monde.

“Soyez bien fidèles à garder le silence, aussitôt que l'avant-quart sonne, lorsqu'il y a à faire quelque exercice spirituel. Ces quelques minutes de réflexion, prises sur la récréation, vous vaudront la ferveur et la dévotion dans la prière.

“Aimez à vous entretenir avec Dieu, quand vous allez par les rues ou en voyage. On a bien des choses à dire à son bon Ange, et l'on serait bien peu reconnaissant pour ses charitables soins, si l'on ne savait que lui dire en route.

“Qu'aucun serpent de feu, c'est-à-dire qu'aucun murmure, n'entre dans cette maison.

“Donnez à vos sœurs des fondations l'exemple de toutes les vertus, et surtout d'un grand respect pour votre supérieure et vos officières et d'un tendre amour les unes pour les autres. Edifiez-les quand elles viennent vous voir au point qu'elles puissent toujours s'en retourner en bénissant le Seigneur de ce que la communauté mère va si bien.

“Respectez et chérissez vos sœurs conseillères et administratrices, et allégez leur fardeau par la confiance que vous leur témoignez.

“J'ai réglé qu'elles seraient parmi vous comme n'appartenant point au conseil, c'est-à-dire qu'elles se pla-



ceraient au rang d'ancienneté. En dérogeant ainsi à l'Ordonnance de mon prédécesseur, dont le souvenir ne s'effacera jamais dans votre communauté à cause de l'estime qu'il lui a toujours portée, j'ai cru devoir condescendre au désir que les conseillères m'ont manifesté de ne point passer devant leurs sœurs anciennes. Quant à ces dernières, je suis assurée qu'elles ont assez de vertu pour ne point ressentir de peine à ce sujet. Ainsi, que cette heureuse égalité ne fasse de vous toutes qu'un cœur et qu'une âme."

Après avoir rédigé une série de conseils pour les Conseillères et pour les supérieures, Monseigneur règle de plus :

"Que sans déroger aux règles de fondations approuvées par le Chapitre général, en 1849, il ne se ferait d'établissement, à l'avenir, que sous le titre de simples missions totalement dépendantes de la Maison Mère.

"Que la règle serait imprimée, afin que chaque sœur en eût un exemplaire et pût l'étudier et la méditer plus à loisir."

"Même décision pour le coutumier, à la rédaction duquel on travaillait depuis quelques années déjà.

Monseigneur fit adopter, pour l'ordre des repas, le *Benedicite* et les *Grâces* selon le *Bréviaire Romain*.

Il autorisa la récitation de la prière: "O Sainte Marie, ma Souveraine," à l'issue de l'examen et, pour clôturer l'oraison, cette autre prière si chère à M. Olier: "O Jésus, vivant en Marie." Cette prière faisait également les délices de M. Faillon, raconte une ancienne. Désirant nous la faire adopter, il vint, au cours de sa visite de 1849, nous en faire un touchant commentaire. Il nous entretint trois quarts d'heure

sur ces seuls mots : "O Jésus, vivant en Marie," avec une onction qui nous ravit.

Le 8 mars 1851, Sa Grandeur Mgr Bourget, accompagné de M. Granet, supérieur, réunissait les conseillers, afin de délibérer sur les moyens à prendre pour établir à l'avenir les nouvelles maisons et à l'effet d'arrêter les articles fondamentaux qui devraient servir de règle à de nouveaux établissements. Ces articles, rédigés en forme de projet de règles, se trouvent aux Archives.

Tandis que, par les exercices de la retraite et la visite canonique, les sœurs s'appliquaient à consolider l'édifice spirituel, des travaux considérables s'imposaient pour agrandir et améliorer l'édifice matériel. Depuis les sacrifices des jours héroïques de 1847, les soins de la Providence sur notre famille étaient manifestes : les vocations se présentaient plus nombreuses, les œuvres prenaient de l'accroissement, la maison elle-même demandait de l'extension. Et, de fait, le pignon de l'aile de la communauté et du noviciat tombait sous le fer des ouvriers pour faire place à un allongement de cinquante-cinq pieds.

"Ici nous sommes en bâtisse," écrivait Mère Coutlée à Mère Mallet. "La communauté, le noviciat et le réfectoire auront désormais quatre-vingt-cinq pieds, de trente qu'ils mesuraient auparavant. Plusieurs autres réparations et améliorations se font en même temps autour de notre maison. Je ne vous en fais pas le détail, parce que vous me ferez le plaisir de venir sous peu, comme je vous invite à le faire....."

Chose remarquable, en 1751, au moment où l'avenir de son œuvre semblait plus menacé, Mère d'Youville,



de concert avec M. Normant, n'avait pas jugé téméraire d'ouvrir un noviciat régulier, et elle sut ainsi assurer l'existence de sa société. Un siècle plus tard, en 1851, c'est encore sur le noviciat que l'attention des supérieures se concentre, tant il est vrai que rien ne saurait contribuer davantage à procurer le bien de l'Institut que la bonne formation des novices destinées à perpétuer l'esprit religieux.

Le 29 avril 1851, Sœur Slocombe, rappelée de Châteauguay où elle demeurait en qualité d'économe depuis quelques années, fut installée au noviciat, et M. Granet, supérieur ecclésiastique, lui traça le programme de sa nouvelle vie.

De cette nomination si bien accueillie de tous, personne ne pouvait être plus heureux que celui qui en avait été pour ainsi dire l'instigateur: le vénéré M. Faillon. De France, il suivait avec le dévouement d'un père les événements de la Communauté.

“J'ai appris avec une particulière satisfaction,” écrivait-il à Mère Coutlée, “l'entrée de ma sœur Slocombe au noviciat, en qualité de sous-maîtresse. Je ne doute pas que Notre-Seigneur ne lui donne tout ce qui lui sera nécessaire pour s'acquitter utilement et saintement de cet emploi. C'est Lui-même qui le lui a imposé, et cette considération doit la remplir d'une pleine et entière confiance. Le choix qu'on a fait de sa personne m'est d'autant plus agréable qu'il est tout-à-fait conforme à mes petites vues; et, si j'avais été chargé de le faire moi-même, je n'aurais pas fait d'autre choix. Je suis persuadé que Notre-Seigneur lui a donné pour cet emploi tout ce qui lui sera nécessaire pour faire goûter à vos chères novi-



“ces les solides maximes de la perfection et leur com-  
 “muniquer l'esprit propre de leur Institut. L'intérêt  
 “bien sincère et l'affection que je porte à votre maison  
 “m'obligent à recommander d'une manière spéciale à  
 “Notre-Seigneur ce cher noviciat qui en est l'espoir.  
 “Je m'unis donc à vous, de grand cœur, pour demander  
 “que vos novices soient toutes remplies de l'esprit de  
 “notre sainte Mère d'Youville et que, par leur obéis-  
 “sance, leur simplicité, leur humilité, elles perpétuent  
 “dans l'Institut les exemples que lui a légués cette  
 “sainte Fondatrice, le plus riche et le plus précieux  
 “héritage qu'elle ait pu laisser à ses enfants.”

Mère d'Youville, on rappelait encore son souvenir,  
 au cinq août, par l'inauguration d'un autel à la com-  
 munauté. Cet autel, fait sur sa demande en 1760 pour  
 honorer le Père Eternel, avait été donné probable-  
 ment à une chapelle pauvre. Durant le séjour de M.  
 Faillon à Montréal, M. Roupe, p.S.S., informe son  
 vénéré confrère qu'il avait reconnu, dans un des re-  
 fuges de la Miséricorde, l'autel dédié au Père Eternel  
 qui avait appartenu à l'Hôpital Général. M. Villeneuve,  
 aumônier du dit refuge, rendit volontiers cet autel.  
 Monument de foi et d'amour, il est constamment sous  
 nos yeux à la salle de communauté. Reportant nos  
 pensées aux jours sombres où il fut élevé, nous ne  
 saurions lire sans un pieux attendrissement les invo-  
 cations suivantes gravées à sa base: *Pater æterne,*  
*Deus, miserere nobis! Pater æternus benedicat nobis!*  
 Le même souffle de foi qui les inspira semble les vivi-  
 fier encore. C'est notre vénérable Mère qui, par ces  
 supplications ardentes, continue d'appeler sur nous  
 les bénédictions et les miséricordes de notre Père

Céleste; c'est elle qui nous invite à nous reposer sur les soins de sa providence dans les nécessités de cette vie.

Le 15 août, sous les auspices de la Vierge de l'Assomption, s'ouvraient à Québec les assises du premier Concile provincial, auquel assistaient NN. SS. Turgeon, archevêque de Québec; Gaulin, évêque de Kingston, I. Bourget, évêque de Montréal, J. Guigues, évêque de Bytown, de Charbonnel, évêque de Toronto, Phelan, évêque de Carrha et administrateur du diocèse de Kingston, J.-C. Prince, évêque de Martyropolis et coadjuteur de Montréal, Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Québec.

Durant ce grand événement, qui intéressait toute l'Eglise du Canada, une petite fête de famille, intentionnellement placée en la fête de Saint-Louis, patron de M. Normant, notre fondateur, réunissait toutes les sœurs professes de l'Institut. C'était la distribution des exemplaires des Constitutions, remaniées et récemment imprimées par les soins dévoués de M. Bonnissant p.S.S., développement naturel, et devenu nécessaire, de quelques articles fondamentaux des règles primitives. Ces constitutions avaient été réduites à une forme simple et concise, afin que chaque religieuse pût aisément en porter sur elle un exemplaire.

A titre de successeur de M. Normant, M. Billaudèle, supérieur du Séminaire, accepta de faire cette distribution. MM. Granet et Bonnissant tinrent également à s'associer à la joie de nos Mères, et tous entendirent avec respect et attention les paroles du vénéré supérieur. C'était bien l'esprit de M. Normant qui inspirait son représentant. C'était aussi le souffle de la pieuse



fondatrice qui passait sur toutes ces âmes, réunies dans un même élan d'amour et de foi.

Les sœurs reçurent à genoux de la main de M. le Supérieur le précieux livre qu'elles baisèrent avec respect, et puis un fervent *Te Deum* termina la pieuse cérémonie.

Le 28 août, une lettre collective de NN. SS. les Evêques annonçait la clôture du Concile. Leurs décisions devant être approuvées par le Pape avant d'être publiées, ils avaient décerné au diocèse de Montréal l'honneur de déléguer à Rome un de ses membres, chargé de soumettre leurs décrets à la sanction du Saint-Siège. Mgr Bourget confia cette haute mission à son digne coadjuteur Mgr Prince. Le délégué du premier concile provincial quittait Montréal le 14 octobre pour Rome. Dès le fin de novembre, Mgr Prince saluait la Ville Sainte. Il remplit d'abord sa mission officielle, puis il visita en d'autres villes d'Italie de nombreuses Institutions. Partout, il étudia l'organisme des œuvres d'éducation et de charité.

Sa Grandeur était encore à Rome, lorsque le 8 juin 1852, le Souverain Pontife Pie IX le transféra au siège de Saint-Hyacinthe, érigé le même jour. Un mois plus tard, le 6 juillet, le Saint-Siège préconisait le chanoine Joseph Larocque (1) évêque de Cydina et coadjuteur de Mgr Bourget.

Retraçons maintenant, aussi fidèlement que possi-

---

(1) Mgr Larocque fut sacré le 28 octobre 1852, dans l'église de Chambly, sa paroisse natale, par Mgr Bourget, assisté de Mgr P. Phelan, évêque de Carrha, et de Mgr T. Cook, évêque de Trois-Rivières, sacré lui-même dix jours auparavant.



ble, les souvenirs édifiants des deux religieuses qui échangèrent l'exil pour la patrie durant l'année 1851.

Ce fut d'abord notre chère sœur Angélique Brazeau, dite sœur Alphonse, que le Seigneur rappelait dans l'éternelle patrie au soir du 30 janvier, pour lui donner le salaire du travail fidèlement accompli dans sa vigne.

Rigaud est le lieu de sa naissance. Elle y reçut le baptême le 12 septembre 1806. Ses parents, J.-Baptiste Brazeau et Archange Campeau, étaient remplis de cette foi profonde qui se reflète dans le langage, les actes et la vie tout entière. Ils élevèrent Angélique conformément à leurs principes religieux. A l'âge de sa première communion, elle fut placée dans un couvent des révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à la Pointe Claire. Ses maîtresses eurent toutes les facilités pour modeler la cire molle qu'était l'âme d'Angélique, déjà soigneusement cultivée. Ces années passées au pensionnat lui avaient laissé entrevoir le bonheur que l'on goûte dans la vie religieuse. Le désirant pour elle-même, la jeune fille demande son entrée chez les sœurs de la Charité, car elle veut servir les pauvres.

L'aspirante du 5 mai 1824 se montra très zélée pour sa sanctification. Quand elle se lia par les vœux de religion, elle était pleinement convaincue qu'elle s'engageait à tendre à une perfection toujours plus haute, avec le secours de la grâce divine.

Aussitôt après sa profession, sa santé s'affaiblit. Alors commence pour notre sœur l'ascension du chemin du calvaire, car la sœur de charité ne pourra pas être occupée aux soins des pauvres, idéal pourtant de son cœur dévoué. Elevant son âme au dessus de ses

malaises corporels, elle parvient par industrie à s'occuper à de petits travaux d'art au profit des indigents. Le sourire, né de la bonté du cœur, ne quittait pas ses lèvres, le silence enveloppait ses souffrances, elle ne demandait rien et recevait avec gratitude les moindres services, ce qui édifiait beaucoup la communauté.

Jésus a affermi sa petite épouse dans l'amour divin. Il va répondre maintenant à ses vœux. Depuis quelques années, nous l'avons dit au chapitre XIII, Saint Alphonse Rodrigue était en vénération dans la ville de Montréal. Déjà plusieurs guérisons miraculeuses avaient été obtenues à la suite de neuvaines faites en son honneur, ce qui avait singulièrement attiré l'attention de sœur Brazeau. "Dieu réserve peut-être à son serviteur la faveur de me rendre la santé," dit-elle... Encouragée par cette pensée, et toujours pour servir les pauvres, elle demande et obtient la permission de faire une neuvaine au bienheureux. Elle n'était pas encore terminée que notre sœur se trouve subitement guérie, en état de reprendre les exercices avec la communauté et de suivre en tout la vie commune.

La santé lui étant rendue, elle se nommera dorénavant sœur Alphonse, par motif de reconnaissance envers son bienfaiteur. Les supérieures ne tardent pas à l'employer dans les divers offices de la maison. Elle est successivement chargée de la roberie, de la salle des femmes âgées, du dépôt des pauvres de la ville et de la salle des enfants abandonnés. Sœur Alphonse s'acquitte de ces emplois avec esprit de foi, avec beaucoup de tact et à la satisfaction des supérieures.

Ses jours pleins se continuent ainsi jusqu'en 1851,



où elle entre à l'infirmierie, cette fois pour y mourir. Jésus l'attendait encore, pour la faire passer dans le creuset des peines intérieures décrites par Saint Jean-de-la-Croix. Sœur Alphonse a l'intelligence de ce sublime secret : aussi, elle fait de la volonté de Dieu toujours aimée l'aliment de son âme.

Elle désire le sacrement de l'Extrême-Onction comme le coup d'aile qui la poussera vers l'éternité ; car c'est là que tend toute son âme, redevenue confiante dans les miséricordes de notre bon Jésus.

Avant de mourir, elle dit à Mère Coutlée : "Ma Mère, j'ai plus de confiance que jamais dans le bon Dieu des miséricordes... je m'en vais..." et elle rendit doucement son âme à notre Père des Cieux.

Le 5 octobre, sœur Marie Henriette Moreau, jeune professe de dix-neuf ans, achevait dans une paix toute céleste sa course rapide.

Fille de Edouard Moreau, médecin de Saint-Laurent, près de Montréal, et de Henriette Dumouchel, l'enfant ne devait pas longtemps goûter aux joies de la famille, car elle devint orpheline à cinq ans avec un jeune frère. On plaça d'abord Henriette chez les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qu'elle aima beaucoup. On la mit ensuite en pension chez les Dames du Sacré-Cœur, où elle fut encore sympathique à ses maîtresses.

A seize ans, le tuteur l'en retira, dans la pensée de l'établir avantageusement dans le monde. A son grand étonnement, Henriette à qui le mystère de l'amour d'un Dieu s'était révélé, lui répondit d'un ton ferme qu'"elle n'éprouvait que répugnance pour le monde et ses faux plaisirs." Désolé de la savoir en de telles



dispositions, le tuteur essaie de l'en détourner par tout ce qu'il peut lui offrir de bon, de séduisant. Mais en vain; rien ne peut ébranler la résolution de cette jeune fille de seize ans. Afin de mettre trêve aux obstacles qu'elle rencontre, Henriette se présente à l'Hôpital Général pour demander son entrée. Hélas! Mère McMullen, la voyant si jeune, si délicate, lui fait quelques objections, entre autres "que la vie d'une sœur de charité est au-dessus de ses forces." "Oui, c'est vrai," dit-elle, "mais c'est Jésus qui donne la force et j'ai reçu de lui l'attrait de m'y livrer." Vaincue, la bonne Mère la reçoit pour le 26 août 1848.

Novice, sœur Moreau se met à l'œuvre de sa perfection avec tant d'ardeur qu'après quelques mois, ses compagnes ne reconnaissent plus en elle l'ancienne postulante. "Vivre pour Jésus seul, devenir une grande sainte, faire de l'éternel, voilà l'ambition de sa vie."

Le 26 août 1850 marque le jour de son oblation. Elle fut plénière. La nouvelle professe continue la lutte contre les petits défauts, inséparables de la fragilité humaine. Mais sa santé commence à s'altérer: la phthisie, qui la conduira au tombeau, n'arrête pas, cependant, la chère âme dans son ascension. La mortification, sa compagne aimée, ne lui permet pas de consentir à ce qu'on lui achète des douceurs. "Tout cela n'est bon qu'à satisfaire le goût," dit-elle, "mais n'est d'aucune utilité." "Il ne faut pas manquer à l'esprit de pauvreté en faisant des dépenses inutiles pour moi," répétait-elle.

Le jour même de sa mort, elle se lève et se traîne jusqu'à la porte, tout près du corridor... Les forces lui manquent, elle tombe. L'infirmière étant accourue

lui demande où elle veut aller : "Je voulais rendre mes devoirs à notre vénérable Mère d'Youville," dit-elle, "je désire tant la voir!..." On la transporta auprès de la châsse de notre vénérable Mère. Elle y demeure quelques minutes. De retour à l'infirmerie, Mère Coutlée lui demande si elle est satisfaite. "Oh! oui, ma Mère," lui répond la chère mourante. "Oui, je suis heureuse maintenant que je l'ai vue. J'ai toujours aimé cette bonne Mère d'une affection filiale; mais je ne saurais vous exprimer ce que je ressens pour elle depuis trois jours; j'y pense à chaque instant. Il me semble l'entendre m'appeler." Et elle répétait avec effusion : "Je l'aime, cette bonne Mère, oh! oui, comme je l'aime." Ces paroles, prononcées quelques heures avant sa mort, furent comme l'écho du chant de sa vie.

---

## CHAPITRE XXI

BÉNÉDICTION DE L'ASILE SAINT-PATRICE. — SACRE DE MGR TACHÉ. — INAUGURATION DES BUSTES DE PÈRE NORMANT ET DE MÈRE D'YOUVILLE. — MORT DE NOS SOEURS THÉRÈSE CLÉMENT, URSULE CARON ET MARGUERITE OUIMET.

1851 - 1852

Comme toutes les œuvres bénies de Dieu, la maison de Saint-Patrice débuta péniblement. Il faut remonter au 9 décembre 1846 pour connaître la première page de son histoire.

Quelques jours après une réunion des Dames de la charité, en 1846, sœur Hurley, visitatrice, aidée de madame Thomas McGrath, trouvait un gîte pour les orphelins irlandais dans une des maisons de M. T. McGrath, rue Murray, faubourg Sainte-Anne.

Deux sœurs s'y rendaient chaque matin, et en revenaient le soir, harassées de fatigue, mais heureuses de préparer cet asile aux pauvres du bon Dieu.

Cette maison recueillait des veuves et des enfants. Nos sœurs, au moyen de quêtes et des secours qu'elles recevaient des Dames de charité, tout particulièrement de madame McGrath, pourvoyaient aux besoins urgents des orphelins. Le bien que l'on s'efforçait d'y faire n'échappait pas à l'attention des citoyens. (1)

---

(1) Voici en quels termes, le 4 février 1847, le *True Witness* recommande l'œuvre à la sympathie de ses lecteurs :

St Patrick Asylum. — "We direct attention to this chari-



Mais ce refuge était provisoire; désireux de procurer aux enfants hospitalisés un asile permanent, les citoyens projetèrent de le faire élever à proximité de l'église Saint-Patrice, alors en construction. Cette généreuse inspiration ne put toutefois avoir de suite immédiate: les travaux poursuivis à l'église absorbant tous les fonds.

Cependant les six mois convenus pour le prêt de la maison McGrath touchaient à leur fin. Il fallut chercher un autre local. Mise au courant de ce nouveau souci, madame McDonell offrit sa demeure. Dès le mois de mai, la petite colonie s'y installa, pour y séjourner durant les mois de juin et de juillet. De là, elle alla se réfugier dans une maison de la rue Bleury, où elle resta quatre mois; elle dut alors se transporter à la maison Rocheblave. (1)

Croyant l'œuvre affermie, Mère McMullen y envoya, au mois d'octobre 1847, trois ouvrières: nos sœurs Hughes, Denis (Saint-Joseph) et Blondin. Aux orphelins de cette maison, on adjoignit cent dix-neuf enfants des ambulances qui n'avaient pas été réclamés par leurs parents à l'époque du typhus.

Les Messieurs du Séminaire aidaient efficacement à la subsistance de cette maison, et la direction spirituelle en avait été confiée à M. Pinsonnault, p.S.S.,

---

table Institution, and hope it will receive an increase of public support. Those who first suggested the undertaking, and then generously devoted a commodious building for the institution, are rewarded in its daily benefits."

(1) Nom de la famille qui avait occupé cette maison autrefois.

nommé plus tard évêque de London. Toutefois, la petite colonie ne put jouir longtemps de ce nouveau séjour. Les prêtres qui desservaient l'église Saint-Patrice n'ayant point de presbytère, il devenait urgent de leur céder la maison. Dès le 21 mai 1848, douze des enfants du refuge Rocheblave étaient reçus à notre Maison Mère, les autres confiés aux soins de M. Dowd, sulpicien, arrivé à Montréal le 21 juin 1847, et nommé aumônier des Irlandais.

Quatre mois auparavant, par un mandement du 9 mars 1847, Mgr Bourget avait jeté à ses diocésains un appel suppliant en faveur des enfants demeurés aux "Abris." Il avait été entendu. Des deux cent vingt-neuf enfants, quatre-vingt douze obtinrent leur place dans nos bonnes familles canadiennes. Quarante-huit trouvèrent refuge à notre Maison Mère et d'autres furent recueillis par les révérendes Sœurs de la Providence.

Des démarches ne tardèrent pas à être faites pour ouvrir de nouveau un asile à ces enfants. Dans l'intervalle, nos Sœurs avaient continué la visite à domicile des familles irlandaises. Elles avaient trouvé un grand nombre de ces pauvres malheureux, réfugiés dans les hangars ou sous des remises, sans feu, sans pain, sans aucun moyen de subsistance. Ils n'étaient reçus presque nulle part, parce que, encore convalescents du typhus, ils inspiraient des craintes de contamination.

Emue sur le sort de tant de malheureux, sœur Reid proposa à MM. Dowd et Pinsonnault de louer une vaste maison située sur la rue Colborne, à proximité du canal Lachine. Cette maison, occupée par M. V.



Franklin, gardien du pont de la Côte-Saint-Paul, abritait déjà une dizaine d'orphelins recueillis par lui aux lazarets. Lorsque ces braves gens se virent entourés de cette turbulente jeunesse, soucieux des soins à leur donner, ils s'apprêtèrent à aller consulter M. Dowd, mais celui-ci les prévint: "Vous être vraiment les personnes que je cherche," leur dit-il, "votre maison recevra mes pauvres et c'est vous qui veillerez sur eux." Bientôt arrivèrent des veuves avec leurs enfants, des hommes sans ressources, enfin des familles entières vinrent s'y réfugier.

Il ne suffisait pas d'avoir procuré à ces miséreux un abri, il fallait pourvoir à leur subsistance. Si les aumônes des personnes charitables défrayaient une partie de la dépense, elles étaient loin toutefois de la couvrir. Sœur Reid eut alors l'idée d'aller au marché Sainte Anne se faire mendiante pour ces indigents. Bien accueillie, elle résolut de s'y rendre tous les jours. Dès qu'elle se présentait, suivie de sa brouette, poussée par l'un de ses protégés, les bouchers et les commerçants n'attendaient pas qu'elle leur tendit la main, ils allaient au-devant d'elle, et le véhicule se remplissait de provisions.

Pour venir au secours des autres nécessiteux de la ville, les Messieurs de Saint-Sulpice ouvrirent chez les Sœurs Grises un dépôt qui fut pourvu en grande partie aux frais du Séminaire. On y distribuait le pain, la viande et la soupe. Les malades recevaient en outre de petites provisions de thé, de sucre, de riz et de beurre. D'après le témoignage des dépensières, quatre-vingt-dix gallons de soupe suffisaient à peine pour la distribution de chaque jour.



Vers le même temps, sœur Hughes réussit à intéresser le dévoué M. Dowd à l'œuvre de protection des veuves et des filles sans emploi. Par son entremise, elle obtint de M. Augustin Perreault, (1) riche citoyen de Montréal, le prêt de l'une de ses maisons située au coin des rues Craig et Côté, à la seule condition que les pauvres qui y seraient reçus assisteraient à ses funérailles. Cette condition fut fidèlement remplie, le 27 août 1859, à la mort de ce bienfaiteur octogénaire: non seulement les vieillards et les orphelins honorèrent ses obsèques, mais les Sœurs Grises y assistèrent en grand nombre.

Il fallait aménager ce logis: c'était le dénuement complet. Les préparatifs étant terminés, sœur Hughes s'attendait le 17 novembre à recevoir les servantes et les veuves. Quelle ne fut pas sa surprise de voir arriver, ce matin là, cinquante enfants de la maison Franklin envoyés par M. Dowd, sur la suggestion de sœur Reid. Quelle conclusion tirer d'un tel changement?...

La maison Franklin recevait, on l'a dit, des servantes, des veuves et des familles entières. De ce mélange d'enfants avec diverses catégories d'adultes résultait pour sœur Reid, chargée d'y maintenir l'ordre, plus d'un souci. Sous l'emprise de ces appréhensions, elle avait suivi les préparatifs qui s'opéraient dans la maison louée par M. Perreault à sœur Hughes, son émule dans l'exercice de la charité.

Au jour marqué pour l'ouverture du refuge, sœur

---

(1) Oncle de notre sœur Gaudry.

Reid représente à M. Dowd les embarras que lui cause la maison Franklin. Celui-ci acquiesce et ordonne de conduire les orphelins à la maison Perreault en attendant qu'ils puissent être reçus à l'asile Saint-Patrice.

Sœur Hughes, revenue de sa surprise, accueille avec bonté ces pauvres enfants. Impossible de décrire les difficultés des premiers jours. Point de lits, point de tables, point de chaises pour eux dans la maison; juste un petit poêle. Grande est l'affliction des hospitalières de n'avoir à distribuer que du pain. La Providence ne tarde pas à diriger vers le nouveau refuge les aumônes de personnes charitables. M. Perreault donne de la paille; on s'empresse d'en remplir des sacs de coton; ce furent les premiers lits. Restait à vêtir convenablement ces cinquante enfants. Les machines à coudre étaient alors inconnues; les jours ne pouvant suffire à la besogne, il fallut multiplier et prolonger les veilles. Voyant les hospitalières sur le point de succomber, Mère Coutlée leur adjoignit sœur LePailleur, jeune professe pleine d'ardeur et de zèle. Non contente de seconder ses sœurs à la couture, celle-ci voulut de plus assurer un secours à leur piété et réussit à leur aménager une petite chapelle. C'était réaliser des vœux bien chers! "De ce moment," écrivait sœur Marie Christin, "il n'y eut plus rien de difficile; un quart d'heure d'intimité avec notre bon Sauveur nous faisait vite oublier les tracas de la journée."

Un jour pourtant, cette jouissance faillit leur être enlevée par un incendie qui dévasta la rue Craig, mais le dévoué Père Dowd, tout en aidant à transporter les effets sur le Champ de Mars, gardait l'intime conviction que cet asile d'orphelins, fondé sur tant de



sacrifices, de charité et de confiance en la divine Providence, serait préservé du feu.

Dans les desseins de Dieu, cette épreuve devait avoir le double avantage de faire connaître, et la bonne œuvre qui se pratiquait dans cet orphelinat, et la pauvreté qui en entravait le développement. Deux années s'écoulèrent encore, pendant lesquelles M. Dowd s'occupa activement de la construction de l'orphelinat Saint-Patrice commencé sur la rue Dorchester, à quelques pas de l'église du même nom. (1) Sans attendre la fin des travaux, et comme pour les accélérer, M. Dowd résolut de faire bénir l'asile dans l'automne de 1851.

C'est donc le 21 novembre 1851, sous les auspices de Marie dans sa Présentation au Temple, que l'asile Saint-Patrice fut béni et ouvert aux orphelines et orphelins irlandais confiés, depuis quelques mois déjà, à sœur Reid, récemment nommée supérieure. Sœur Marie Christin, que nous avons déjà admirée à l'œuvre, lui fut définitivement adjointe, avec les sœurs Adèle Robin — Sainte-Croix et Elisabeth Dupuis, toutes deux professes depuis quelques semaines. Les jeunes fondatrices inauguraient leur mission à bonne école; la pauvreté et les privations s'y unissaient pour féconder leur dévouement et aviver leur foi en la providence du Père Éternel.

Malgré leurs petites industries, malgré les contributions d'un Comité de dames formé en vue d'assister l'œuvre naissante, la détresse, un jour, parut complète.

---

(1) Cette maison a subsisté jusqu'en 1910, époque où elle fut démolie.



L'heure du dîner allait sonner et il n'y avait pas un seul morceau de pain dans la maison. Sans se déconcerter, sœur Reid accourt vers les salles et met les enfants en prière. Tous, à l'instant, tombent à genoux, et supplient le Père des cieux de leur envoyer du pain. Leur confiant appel a vite atteint le cœur de Dieu. Dès le deuxième Pater, la supérieure est appelée au parloir par un enfant qui lui remet un billet de cinq dollars. "Mon père vous envoie cet argent pour vos orphelins," se borne-t-il à lui dire; et il se retire précipitamment, sans vouloir divulguer son nom. Quelle aubaine! On eût dit, raconte la narratrice, que les provisions achetées avec cet argent ne diminuaient pas!

Cependant, le personnel croissait en nombre chaque jour. Dès le 12 janvier suivant, l'asile comptait près de cent orphelins. Quelques adultes infirmes avaient aussi sollicité la faveur d'être reçus, et la bonne supérieure n'avait pas cru trop présumer de ses modiques ressources en recevant ces nouveaux clients de la Providence. Sa confiance, souvent mise à l'épreuve, ne fut jamais déçue. Dieu donne à celui qui, lorsqu'il demande, croit qu'il lui sera donné. Sœur Reid avait cette foi qui obtient des miracles.

Un vendredi, la cuisinière, à bout de provisions, se présente toute perplexe à la supérieure: "Il est déjà neuf heures, dit-elle, et le dîner n'est pas au feu."— "Hé bien, puisqu'il est neuf heures, répond sœur Reid, nous ferons notre lecture et, sans plus différer, nous verrons au dîner." Sur quoi, elle commence l'exercice par la récitation accoutumée des invocations à la divine Providence. La prière n'est pas terminée, qu'une voiture chargée de légumes et de poissons s'arrête

devant la porte. "Ma sœur, prenez ces provisions," dit le conducteur, un généreux cultivateur; "j'ai été inspiré de vous les apporter pour vos orphelins."

Le fait ne tarde pas à être rapporté à M. Dowd qui, tout en bénissant les maternelles attentions de la Providence sur son cher asile, ne peut s'empêcher de témoigner sa peine à la supérieure de la savoir aux prises avec une gêne si grande. Sur l'heure, il lui verse le contenu de sa bourse, et, le dimanche suivant, il fait un pressant appel à la société irlandaise en faveur de la pauvre maison. Des secours abondants leur parvinrent bientôt et, depuis, l'asile Saint-Patrice ne cessa de recevoir du Curé et des paroissiens des preuves de généreux dévouement.

Sœur Reid, qui avait déployé tant de zèle pour allumer à ce foyer la charité de notre vénérable Fondatrice, ne devait pas y demeurer longtemps. Aux élections de 1853, elle était nommée dépositaire, à notre Maison Mère. Et la direction de l'asile Saint-Patrice allait à l'ex-maîtresse des novices, sœur Forbes: poste qu'elle occupa plus de vingt années.

En 1907, le personnel de l'Asile Saint-Patrice s'établissait à la Côte-des-Neiges, sur le Chemin Sainte-Catherine, dans un vaste bâtiment en pierre grise, extraite du terrain même. La maison est entourée de quatre beaux jardins, plantés d'arbres fruitiers. L'orphelinat reçoit 200 enfants. Il est pourvu des améliorations suggérées par l'hygiène et le confort modernes, de classes ainsi que de salles, gaies et spacieuses: ensemble des plus favorables à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse. Les Sœurs Grises pré-

*Remplacé  
par Mlle Miller  
sœur  
cassandre  
depuis 1848*



parent ces enfants à devenir des citoyens utiles à leur pays et leur donnent une éducation conforme à leur condition.

La fête de saint Clément de Rome, en cette année 1851, marquait un grand événement pour l'église de Saint-Boniface: le sacre de Mgr Taché!

“Continueur des premiers missionnaires dont s'honore le Canada,” comme le dit le sénateur L.-O. David, “les vertus et les bonnes œuvres du Père Taché l'avaient rendu aussi populaire sur les rives du Saint-Laurent que sur les bords de la Rivière Rouge, et ses supérieurs n'avaient point tardé à s'en apercevoir. Aussi lorsque Mgr Lafèche, à cause de ses infirmités, refusa le poste de coadjuteur auprès de Mgr Provencher, en 1850, le vénérable évêque de Saint Boniface s'adressa au Père Taché.” Celui-ci n'avait que vingt-six ans et il ne croyait pas qu'on pût l'appeler à l'épiscopat. Mais, en arrivant à la Rivière Rouge, il comprit que la chose était sérieuse. Il y trouva en effet une lettre du fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, de Mgr de Mazenod lui-même, qui lui commandait de se rendre à Marseille. Il obtempéra à l'ordre de son supérieur, sans cependant croire à ce qu'on attendait de lui. Malgré ses hésitations, malgré toutes ses objections, il fut sacré évêque dans la cathédrale de Viviers, le 23 novembre 1851, des propres mains de Mgr de Mazenod, assisté de Mgr Guibert, alors archevêque de Paris.

Après son sacre, Mgr Taché alla à Rome; il trouva, auprès du Souverain Pontife et sur les tombeaux des martyrs, la force dont il avait besoin pour remplir sa difficile mission. Il quitta Rome, en février 1852, pour



le siège lointain de son épiscopat et s'arrêta quelque temps au Bas-Canada, où les plus vives sympathies lui furent prodiguées. On ne pouvait se lasser de voir et d'entendre le jeune et populaire évêque de la Rivière Rouge; on le regardait avec un sentiment d'admiration et d'orgueil national; on aurait voulu l'empêcher de repartir, le garder. Il lui fallut faire un effort pour s'arracher aux affections qui le rattachaient au sol natal. Parti en mai, il passa quelques jours à Saint-Boniface auprès de Mgr Provencher, comme nous le verrons plus loin.

L'année 1851 se termine par l'inauguration des bustes de M. Normant et de notre vénérable Mère Fondatrice. Laissons raconter cet événement par la plume allègre et reconnaissante de Mère Coutlée. Elle écrit au généreux donateur, M. E.-M. Faillon :

Mon très honoré et bon Père,

“Encore sous l'impression de la joie indicible et de l'agréable surprise que vous nous avez causées par l'envoi des bustes de notre Père Normant et de notre Mère d'Youville, je sens le besoin et le devoir de vous en remercier. Je n'essaierai point de vous exprimer le degré de notre reconnaissance pour cette nouvelle faveur dont vous venez de gratifier notre communauté, car mes faibles expressions ne feraient que diminuer la vivacité de nos sentiments.

“La bonté paternelle, je dirai mieux, me servant des expressions de M. le supérieur Billaudèle, “la tendresse de Mère” avec laquelle vous ne cessez de veiller sur nos intérêts depuis votre retour en France, nous touche sensiblement et nous jette dans la confusion.

Oh! que ne nous est-il donné de vous rendre un peu ce que vous faites pour nous!

“Je n’ai pas eu le bonheur de m’entretenir avec vous, très honoré Père, depuis longtemps; aussi je crains bien d’outrepasser les règles de la discrétion. Mais vous voudrez bien me le pardonner; car il me faut vous dire en détail les circonstances qui ont accompagné la réception des deux précieux bustes.

“D’abord, la veille du vingt-trois, j’étais demandée au parloir par notre Supérieur qui me dit: “J’ai en ma possession les bustes de M. Normant et de Mère d’Youville, envoyés par M. Faillon pour votre communauté. Il désirerait que l’inauguration s’en fit demain, jour si cher par les souvenirs qu’il rappelle. Il faudra garder le secret de ce précieux envoi jusqu’à l’heure de l’inauguration.

“Ce n’était pas chose facile dans une communauté, j’allais écrire.... de femmes. Néanmoins, j’en trouvai le moyen. Dans le silence de la nuit, aidée de deux jeunes religieuses, je me mets à orner les consoles sur lesquelles devaient être placés les bustes, tout près de la chaise de Mère d’Youville, et à leur faire “une décoration d’une gracieuse simplicité,” paraît-il.

“Les bonnes enfants qui m’aidaient, rompant tout-à-coup le silence, m’interrogent: “Ma Mère, quel mystère y a-t-il donc? Quels saints vont venir se placer ici?” Enfin le moment désiré arrive.... on dévoile les bustes et le secret est révélé... D’une voix, ces jeunes sœurs s’écrient: “Ah! c’est sans doute encore une des délicatesses du vénéré Père Faillon! s’il connaissait le bonheur qu’il nous cause!...”



“Le lendemain matin, après la sainte messe, nos Pères Billaudèle, Granet et Bonnissant, revêtus de leurs surplis, se rendent à la communauté. Les religieuses ont l'ordre de les suivre.... Elles se demandent pour quelle cérémonie! Moment solennel pour notre petite communauté! L'illumination jetant un beau reflet sur les bustes, un sentiment d'admiration s'empare des sœurs: les unes sourient aux deux vénérés personnages, d'autres les accueillent avec des larmes... La joie est générale.

“M. Billaudèle, ne demeurant pas étranger à ces sentiments de piété filiale, dit: “Vous devinez bien, mes sœurs, et votre cœur vous dit quel est celui qui vous fait un don si précieux. Vous reconnaissez dans ce travail la main habile qui a si heureusement réussi à donner l'expression de sainteté que l'on remarque dans la figure de votre vénérable Mère d'Youville.Oui, c'est votre Père Faillon qui, avec une tendresse de Mère, est toujours occupé à vous procurer quelques nouveaux plaisirs. Il a dirigé lui-même la marche à suivre pour vous causer cette grande surprise...” Il serait trop long de rappeler ici tout ce que le vénéré Père Billaudèle nous a exprimé à ce sujet.

“Ensuite les vieillards et les enfants vinrent tour à tour partager le bonheur de cette fête à laquelle rien n'aurait manqué, si elle eut été honorée de votre présence, très honoré Père.

“Les ouvriers sont maintenant occupés à faire un piédestal pour chacun des bustes, lesquels seront recouverts d'un globe.

“En nous voyant si favorisées, nous avons pensé à nos Sœurs des diverses maisons de l'Institut privées



de ces avantages. Y aurait-il moyen, très honoré Père, de nous envoyer de France les moules qui ont servi à couler les bustes que nous avons la faveur de posséder? Si c'était possible, j'oserais solliciter de votre bonté cette nouvelle faveur de nous les expédier à nos frais, il va sans dire; autrement, vous nous mettriez dans la gêne.

“Quelle ne serait pas ma joie d'en offrir à chacune de nos maisons! Les sœurs vous en demeureraient bien reconnaissantes, mais pas plus que celle qui a l'honneur d'être et de se dire, bien respectueusement,

Très honoré Père,

Votre humble et reconnaissante fille en N.-S.,  
Sœur Coutlée.

Nous insérons ici, en partie, la réponse si bienveillante de M. Faillon, bien qu'il l'adressât à Mère Coutlée en 1852.

Ma très honorée Mère,

“La lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire m'a fait autant de plaisir qu'a pu vous en causer à vous-même la réception des bustes. Depuis le mois d'octobre qu'ils étaient partis de Paris, je n'en avais eu aucune nouvelle, et je n'osais pas me promettre qu'ils fussent arrivés sains et saufs, ni même qu'ils fussent arrivés d'une manière quelconque à leur destination avant le 23 décembre. Jugez si, dans cette anxiété où j'étais à leur égard, votre lettre et le récit si intéressant qu'elle contient ont dû me réjouir. D'ailleurs, la description que vous me faites de cette inauguration et des sentiments divers que l'apparition de ces bustes inattendus a faits, est si naturelle et parlante que vraiment je

croyais, en lisant cette description, être moi-même présent à la fête et partager les mêmes émotions.

J'ai donc à vous remercier à mon tour du *narré* que vous avez eu la bonté de me faire, comme aussi de toutes les autres choses intéressantes que votre lettre contient. Je vous remercie aussi beaucoup de la demande que vous me faites de vous envoyer, si je le puis, d'autres bustes pour vos fondations. Ce n'est pas que je sois en mesure de vous obéir en ce point comme je le désirerais. Car, on n'a point fait de moules pour ces deux bustes, quoiqu'ils semblent avoir été moulés. Mais vous m'avez fait grand plaisir dans votre demande, parce qu'elle m'est un témoignage certain de la confiance avec laquelle vous voulez en user avec nous, et de l'assurance que vous avez de notre sincère et entier dévouement. Ainsi, je vous prie, ma très honorée Mère, usez-en de même à l'avenir et adressez-vous à nous avec une entière liberté....."

Nos Mères viennent d'échanger leurs vœux de bonheur, et déjà, ils sont comblés pour sœur Marie-Thérèse Clément qui entrait, nous en avons l'espoir, en ce 2 janvier, dans les joies de la cité permanente.

Marie-Thérèse, enfant de Cyriaque Clément, était originaire de Terrebonne. Sa digne mère, née Catherine Duchaine, cultiva avec soin cette âme délicate, sensible à toutes les beautés de la nature et de la grâce.

Ne trouvant rien dans le monde de ce que rêvait son cœur virginal, épris d'amour pour l'éternelle Beauté, elle n'aspirait qu'à se donner à Dieu dans la Communauté des Sœurs de la Charité, où déjà sa



sœur l'avait précédée. Elle y entra le 14 novembre 1846, à l'âge de dix-sept ans.

A voir l'ardeur que déployait la jeune postulante dans le travail de sa perfection, on eût dit que sa persévérance était assurée. Hélas! bientôt vint pour elle l'heure de l'épreuve; sa santé s'ébranle, chaque jour on la voit s'étioler et dépérir de plus en plus. Evidemment, il faut la rendre à sa famille. On fait dire au père de venir la chercher. Dans l'intervalle, le typhus se déclare dans la communauté et, en peu de jours, la majeure partie des sœurs est atteinte par la cruelle épidémie. Sœur Clément est au nombre de celles que la divine Providence a jusqu'alors épargnées. Sans témoigner aucune répugnance, elle donne ses soins aux sœurs malades avec une charité admirable.

La postulante est en plein exercice de dévouement, à l'arrivée de son père, venu pour la chercher. La circonstance est providentielle, se dit-on: la séparation se fera sentir moins douloureusement, puisque notre maison a maintenant l'aspect d'un tombeau. "Ma Mère," répond sœur Clément à l'invitation qu'on lui fait de se retirer, "laissez-moi, au moins, me dévouer auprès de vos malades jusqu'à la fin de l'épidémie." — "Mais, vous vous exposez à la contagion et vous pourriez en être victime," répond Mère Coutlée. — "Oh, je serais trop heureuse, si telle était la volonté de Dieu, et le sacrifice de ma vie me coûterait peu, dès qu'il me procurerait le bonheur de mourir dans cette maison." C'est une réponse de Dieu à sa vocation, pense Mère Coutlée, et elle laisse la postulante s'acquitter de sa mission. Celle-ci redouble d'affection et de charité



auprès des malades. L'épidémie cesse. Il n'est plus question de départ; d'ailleurs la santé de sœur Clément semble être meilleure. Le terme de sa première année étant expiré, elle reçoit la récompense de son dévouement; on l'admet à la vêtue. La joie et la reconnaissance débordent de son cœur; mais tous ses vœux sont comblés au beau jour de sa profession, le 6 novembre 1848.

Après une aussi grande faveur, la jeune professe ne connaît qu'un amour: celui de Jésus crucifié! Nos Mères n'hésitent pas à la nommer pour la fondation de Québec. Voilà que commence pour sœur Clément l'épreuve... l'épreuve de l'ennui, des peines intérieures, de la maladie. Terrassée par la phtisie, elle se regardait dans cette nouvelle fondation comme un surcroît de fatigue et de peine; elle se trompait, car elle seule souffrait, hâtant ainsi à son insu le travail de sa sanctification.

Ayant sollicité de ses supérieures la permission de revenir au berceau de sa vie religieuse, cette consolation lui fut enfin accordée. Le bonheur de revoir la Maison Mère sembla durant quelques semaines améliorer son état de santé. Son grand amour pour la communauté et la vénération qu'elle avait toujours eue pour les représentantes de l'autorité furent le thème constant de sa reconnaissance; elle l'exprimait avec une aimable simplicité.

La chère malade eut beau lutter, réagir, se montrer gaie, dissimuler ses souffrances, la maladie était à sa troisième période et on dut lui donner l'Extrême-Onction, trois mois après son retour de Québec.

“Même à la jeunesse qui trouve la vie bonne, le sacrement des mourants a le secret de faire trouver meilleure encore la mort qui donne le Ciel.”

Les derniers jours furent si paisibles, si baignés d'amour, de confiance et d'abandon, qu'ils semblaient être déjà un avant-goût de l'éternelle récompense. Assistée de nos Mères et Sœurs, elle rendit pieusement son âme à Dieu dans la 22ème année de son âge, la 5ème de sa vie religieuse.

Le 18 février, se leva, radieuse, l'aube du jour où l'humble Bernadette entendit, six ans plus tard, la Reine du ciel lui dire: “Je ne promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais en l'autre.” C'était la date choisie par la Sainte Vierge, avant les apparitions de Lourdes, pour retirer de l'exil notre chère sœur Ursule Caron, qui s'endormait sereine et confiante sous son regard maternel, bien réconfortée par tous les secours de la sainte Eglise.

Jetons un coup d'œil sur cette belle vie; elle porte le cachet de celle qu'ont menée nos vénérées devancières et servira d'encouragement aux jeunes qui sont à faire leur laborieuse ascension.

C'est à la Rivière du Loup, au foyer d'Abraham Caron et de Geneviève Lavoie, que le bon Dieu plaça le berceau de notre sœur Caron. Elle y apparut en la fête de Sainte Anne, le 26 juillet 1828, et reçut au baptême les noms de Marie Ursule.

Les jours de son enfance et de sa jeunesse s'écoulaient heureux, dans une atmosphère de simplicité et de travail, où Dieu et la famille se partagent tous les ins-



tants. Volontiers, Ursule y eût passé sa vie entière, si une force divine n'eût attiré son cœur vers un idéal plus parfait.

Le 13 janvier 1846, elle disait adieu à ses parents tendrement aimés, à ce foyer si paisible, et venait se consacrer à Dieu dans la communauté des Sœurs de la Charité. Admise le même jour, notre Ursule apportait toute l'ardeur et l'entrain de sa jeunesse, que le souffle du monde n'avait pas encore effleuré. Elle possédait, outre une santé florissante, une piété pleine de confiance, une sagesse et une prudence au-dessus de son âge, une volonté ferme de ne pas s'épargner au service de Dieu et dans le travail de sa perfection. Sa générosité ne se démentit pas. Elle se prépara ainsi à l'émission de ses vœux, le 31 janvier 1848.

A l'époque de l'épidémie du choléra, en 1849, les Supérieures chargent Sœur Caron, à peine âgée de vingt ans, de la surveillance des "Sheds." Sa prudence, son tact, sa vertu sont admirés et appréciés particulièrement en cette circonstance, non seulement par la communauté, mais dans l'administration du temporel par les agents du gouvernement, les médecins, les employés et les malades.

Atteinte du mal épidémique, sœur Caron essaie de le vaincre en prenant une forte dose du remède prescrit aux cholériques; le mal persiste. Dans l'état d'impuissance où elle se trouve, elle parvient à se traîner à la chapelle, et là, prosternée devant l'autel, elle supplie Jésus en ces termes: "Mon Dieu, si vous voulez que je meure, j'accepte votre volonté de tout cœur; mais, s'il y va de votre gloire, laissez-moi servir tous ces pauvres malades et mourir la dernière." La prière



du juste pénètre les nues. La sienne, partant d'un cœur embrasé d'une foi vive et d'une charité si ardente, ne pouvait manquer d'être exaucée. A l'instant même, son mal disparaît. Elle rend grâces à Dieu et continue avec un dévouement infatigable à prodiguer ses soins aux chers malades.

De retour à la communauté, après la fin de l'épidémie, sœur Caron est chargée du service des pauvres et de la visite à domicile. La charité est chez elle comme un feu qui s'étend et rayonne; elle atteint au-dehors ceux qui sont dans l'épreuve matérielle ou morale. Il est impossible de dire les innombrables bienfaits que la sympathique religieuse sema dans des centaines d'âmes qui ont été en contact avec elle. Que de familles désunies elle a réconciliées! que de personnes éloignées de leurs devoirs elle a rapprochées de Dieu, par ses procédés délicats, ses paroles convaincantes, son dévouement généreux!

Cette petite mère des pauvres surabondait de joie à leur service. Assister les mourants, ensevelir les morts était pour elle une vraie consolation; si bien que, rendant compte à sa supérieure de ses dispositions, elle lui disait: "Ma Mère, je ne saurais vous exprimer le bonheur que je goûte au service des pauvres. Je craindrais parfois, si je n'y étais employée par l'obéissance, que les consolations intérieures qui remplissent mon âme ne fussent toute la récompense du peu de bien que je m'efforce de faire."

Elle écrivait à Mgr Bourget ces lignes: "Monseigneur, je me sens portée depuis ma retraite à donner aux pauvres tout ce qu'ils me demandent, dans la crainte que celui à qui je refuserai quelque chose ne

soit Notre-Seigneur Lui-même. Et, comme je pourrais agir sans prudence, bien que je sois assurée que la divine Providence subviendra toujours aux besoins des pauvres, j'aime à vous en parler, Monseigneur, afin d'avoir votre avis à ce sujet."

Les dames les plus estimées se faisaient un devoir, un bonheur, d'accompagner sœur Caron dans ses visites aux pauvres, tant pour s'édifier des actions héroïques qu'elles lui voyaient faire que pour partager le mérite de sa charité.

Après deux années de ce service laborieux, les supérieures la nommèrent économe. Il n'y eut que l'obéissance pour lui faire agréer de bon cœur le sacrifice de ses pauvres; néanmoins, elle ne fit rien paraître de l'ennui causé par le changement et elle se mit à l'accomplissement de sa nouvelle charge, comme si l'attrait naturel l'y portait.

Jésus ne détachait ainsi sa petite épouse que pour la combler de faveurs plus intimes. Il y avait trois mois et demi qu'elle était au service de l'économat, quand une fièvre soudaine la saisit et l'obligea de se rendre à l'infirmerie... Sœur Caron se sent frappée à mort. "Cette maladie doit être pour moi la dernière," dit-elle. Elle demande son confesseur. "Maintenant, si le bon Dieu permet que le délire s'empare de moi," confie-t-elle à sa supérieure, "n'ayez aucune inquiétude, je suis dans une paix parfaite." La voyant dévorée par une fièvre ardente, Mère Coutlée la prépare à recevoir le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction, et lui commande de demander à Jésus sa guérison. A ces mots, la malade répond: "Notre Mère me demande une chose bien dure: il vaut mieux "posséder Dieu"



que de dire : "Je le posséderai. Mais je dois obéir, et je le ferai de tout cœur, quelque répugnance que j'éprouve."

Entendant sonner la cloche qui annonçait l'arrivée de Jésus, elle dit à son infirmière : "Ma sœur, le saint Sacrement approche, allez donc jeter des fleurs sur son passage!" — "Les sentiments de votre cœur," répliqua sa compagne, "sont les fleurs les plus agréables que vous puissiez offrir à ce bon Maître qui daigne venir à vous."

Elle reçoit le saint Viatique avec ferveur ; la paix et le bonheur qu'elle éprouve dans la possession de son Dieu se reflètent sur sa figure.

L'action de grâces achevée, Mère Coutlée veut savoir de sa chère fille si elle a fait son acte d'obéissance. "Oh, oui, ma Mère, je l'ai demandée bien sincèrement ma guérison, moyennant la sainte volonté de Dieu."

Avec quelle invincible patience, cette chère sœur supportait ses grandes souffrances ! On l'entendait s'écrier dans les moments où redoublait la violence du mal : "Frappez, Seigneur, frappez ! Ce n'est pas encore assez, ne m'épargnez pas en ce monde, mais venez à mon secours..." Puis, fixant attentivement le crucifix, elle disait avec cette confiance qui anime le juste au jour de la tribulation : "*In te Domine speravi...*" Elle avait sans cesse sur les lèvres quelques passages de l'Écriture Sainte, dont la lecture avait toujours fait ses délices. "Les paroles de Notre Père coulent dans mon âme et la pénètrent comme une huile douce et bienfaisante," disait encore la chère malade.

Torturée par un mal dont la violence ne lui laissait pas de répit, elle refuse une fois de prendre les remè-



des qu'on lui présente. "Notre-Seigneur," dit-elle, "connaît bien ma bonne volonté et l'impossibilité où je suis de faire ce que l'on exige de moi." Mère Coutlée, craignant que le moindre retard ne contribuât à aggraver le mal, lui dit: "Ma sœur Caron, je crois que vous ne reconnaissez pas celle qui vous parle." "Oui," répondit-elle brièvement, "c'est notre Mère." — "Eh bien," lui dit celle-ci, "ne me devez-vous pas l'obéissance?" A ces paroles, d'une main tremblante, elle saisit le verre qui contenait la potion en disant: "Oui, ma Mère, je vous dois l'obéissance, et jusqu'à la mort." Se remplissant la bouche de ces médicaments, elle fait tous ses efforts pour avaler, mais en vain. A cette vue, bien des larmes perlèrent dans les yeux...

Durant la nuit, la sœur infirmière lui demande si elle aurait besoin de quelque chose. — "J'aurais besoin de nourriture," fit la malade. "Le médecin ne vous permet pas de prendre quelque chose de fortifiant; n'accepteriez-vous pas un breuvage?" Après avoir écouté en silence son infirmière, la malade fixe ses yeux mourants sur elle et reprend: "C'est mon âme qui a besoin de nourriture." — "Mais vous n'ignorez pas que c'est Notre-Seigneur qui est la nourriture des âmes?" lui répond l'interlocutrice. D'une voix presque éteinte, elle dit: "Mon âme est revêtue de Jésus-Christ." Puis, continuant à voix basse, elle récite, avec des accents de foi et d'espérance, le psaume *Beatus vir qui timet Dominum, etc.*

Le jour de sa mort, Mère Coutlée s'était rendue, dès la première heure, auprès de sa chère fille. En l'apercevant, elle lui dit: "Ah, ma Mère, c'est fini, il faut mourir, je sens que la mort n'est pas éloignée..

Le pensez-vous?" — "Le bon Dieu est tout-puissant," répond la supérieure, "il lui est aussi facile de vous conserver la vie que de la rendre aux morts.. et puis, vous êtes bien soumise à sa sainte volonté, n'est-ce pas?" "Oh, oui, ma Mère, je n'ai d'autre désir que de voir cette sainte et adorable volonté s'accomplir en moi et en tout." Elle pria Mère Coutlée de bien vouloir réciter avec elle le *Te Deum*.

Après quelques heures de souffrances aiguës, elle entra dans une agonie bien douce. Pendant que nos Mères et sœurs priaient à son chevet, elle rendit son âme à Dieu. Sœur Caron était dans la 23ème année de son âge, la 6ème de sa vie religieuse.

Tandis que nos Mères recueillaient le dernier soupir de sœur Caron, une autre victime marquée pour le sacrifice apprenait à mourir. C'était notre sœur Marguerite Ouimet, qu'elles devaient coucher dans le cercueil un mois plus tard.

"Il faut," disait saint Vincent de Paul, "qu'il y ait dans les croix et les souffrances quelque chose de bien grand que l'entendement ne peut comprendre, puisque Dieu fait succéder, au service qu'on lui rend, les afflictions et le martyre." Telle devait être la part de notre chère sœur.

Dès sa seconde année de Noviciat, sœur Ouimet s'était sentie pressée de s'offrir pour la mission de la Rivière Rouge, qui comportait alors bien des privations. A cette fin, sa profession fut devancée de trois mois et elle partait avec sœur Gosselin.

Elle s'en allait se dévouer aux âmes et, pour cela, embrasser les plus durs travaux, les plus généreux sacrifices. Jésus l'attendait, Lui aussi, avec sa croix,



croix d'impuissance, de souffrances, de maladies, d'infirmités... Il fallut se soumettre et substituer aux actes de dévouement les actes de résignation et de conformité à la volonté de Dieu. Il fallut même revenir à la Maison Mère, ce que sœur Ouimet accepta bien volontiers, dans la pensée que son sacrifice renouvelé, de ne plus se dévouer extérieurement, retomberait en grâces sur la mission de Saint-Boniface. Puis ce fut, à l'infirmerie, la vie monotone d'une malade que s'éteint graduellement. Après les journées de solitude partielle, où la prière tenait la plus large place, venaient les nuits d'insomnie fatigantes.

“Le ciel couronne les saints,” dit Père Eymard, “mais c'est l'Eucharistie qui les fait.” Dévorée par une fièvre ardente, consumée par la soif durant les nuits d'insomnie, la chère malade se privait de boire afin de recevoir Jésus. Après une préparation si héroïque et si belle, Jésus venait, mais quelquefois rien que spirituellement. Alors, rassasiée de souffrance et de foi, d'une main tremblante elle prenait le crucifix et lui disait : *J'ai soif d'être près de vous, Jésus.*

L'épuisement physique s'accroissait, mais la grâce soutenait les forces morales, et ainsi, avec la confiance et l'amour de la vierge fidèle, la malade attendait l'Époux bien aimé. Il vint lui annoncer le *Veni* et notre sœur s'envola vers la patrie, le 18 mars 1852, dans la 26ème année de son âge, la 8ème de sa vie religieuse.

---



## CHAPITRE XXII

EDITION D'UNE VIE DE MÈRE D'YOUVILLE PAR M. FAILLON, P.S.S. — RÉPONSE DE MÈRE COUtlÉE À M. FAILLON. — INONDATION À SAINT-BONIFACE. — PROFESSION RELIGIEUSE DE SOEUR L'ESPÉRANCE. — PASSAGE DE MGR TACHÉ À SAINT-BONIFACE. — INCENDIE DÉSASTREUX À MONTRÉAL. — MÈRE COUtlÉE AU SECOURS DES INCENDIÉS. — MORT DE M. VINCENT QUIBLIER, ANCIEN SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE MONTRÉAL. — SERVICE FUNÈBRE DE M. QUIBLIER À L'HÔPITAL GÉNÉRAL. — JUBILÉ DE 1852. — MORT DE NOS SOEURS LADURANTAYE, KOLLMYER, HARDY, MASSE ET DENISE-CLOTHILDE LEPAILLEUR. — ORDINATION DE M. OLIVIER FORGET. — CENTENAIRE DES LETTRES PATENTES DE LOUIS XV À L'INSTITUT DES SOEURS GRISÉS. — MORT DE MGR PROVENCHER. — ENVOI D'UN TABLEAU DU PÈRE ÉTERNEL ET DES BÉNITIERS PAR M. FAILLON. — VISITE DU NONCE MGR CAJETAN BEDINI. — FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ DES SOEURS DE SAINTE-ANNE ET DE CELLE DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE.

1852 - 1853

La Providence ménageait à la communauté, parmi ces deuils réitérés, une joie bien douce: l'annonce de la publication d'une nouvelle *Vie* de notre fondatrice. A quatre-vingts ans de distance, cette *Vie* de notre vénérable *Mère d'Youville*, publiée par M. Faillon en 1852, reste la plus documentée, la plus intéressante, au jugement des connaisseurs.

Nous allons entendre encore la voix de ce très honoré Père, cette voix qui rend toujours le même son de vraie sollicitude envers les Sœurs Grises.

Paris, 8 janvier 1852.

Ma très honorée et très chère Mère,

“Je travaille à la *Vie* de votre bienheureuse Mère d'Youville, ou plutôt, je l'ai terminée le jour des Rois. Du moins, j'ai achevé ma première rédaction, qui, à peu de chose près, sera la dernière.

“Je vous dirai à ce sujet que je ne connaissais pas cette belle et admirable vie, malgré tout ce que j'avais pu en apprendre à Montréal. L'écrit composé par M. Sattin ne m'en avait, en effet, donné qu'une idée incomplète. Je ne sais si je me fais illusion, si l'affection que je porte à votre maison me trompe moi-même; mais, pour vous dire ce que je pense en mon particulier, il me semble que cette *Vie* est de nature à faire une grande impression et que les personnes, — je ne dis pas pieuses et foncièrement chrétiennes — mais simplement judicieuses et sages, ne pourront s'empêcher de regarder, après la lecture de cette *Vie*, Madame d'Youville comme une personne extraordinaire sous tous les rapports, dans le genre particulier de sa vocation. Nous avons en France plusieurs *Vies* de saintes femmes, suscitées de Dieu pour donner naissance à de semblables œuvres; mais je n'en connais aucune où l'action de Dieu paraisse davantage et qui soit plus propre que celle de Madame d'Youville à laisser une grande impression dans tous les esprits. J'espère que cette *Vie* contribuera à faire connaître, vénérer et aimer votre sainte Fondatrice et que Dieu s'en ser-

vira pour développer dans plusieurs cœurs des germes de vocation encore assoupis, que la grâce y a semés. En mon particulier, je me réjouis d'avoir été choisi par la divine Providence pour travailler à cette sainte œuvre.

“Dieu m'avait caché son dessein jusqu'à mon arrivée en Canada; et il me semble qu'il me l'a fait assez connaître par tout ce qui s'est passé depuis. Je crois même qu'il m'a donné quelques petites lumières pour débrouiller et placer dans un ordre convenable tous les documents dont je m'étais pourvu pour composer cette vie. Il me sembla difficile de les coordonner de manière à faire un ensemble convenable; et tout cela s'est mis à sa place sans peine ni difficulté. J'ai commencé le premier décembre et, le six janvier, je suis arrivé à la fin de ma rédaction. Le tout sera terminé quand je recevrai une nouvelle lettre de vous, en réponse à celle-ci.”

Dans une lettre suivante, on lit:... “Je n'ai terminé ma copie que le samedi, 20 mars, quoique je l'eusse commencée le 10 de février. Ainsi, j'ai travaillé constamment à cette chère *Vie* depuis le premier décembre jusqu'au 20 mars. Il ne me reste plus à faire que la Préface, mais cela viendra à mesure que nous serons en train pour l'édition. Je compte que le temps employé à la composition et aux recherches aura été en tout de six mois. Mais je vous assure que ce sont les *six mois* le mieux employés et le plus utilement de ma vie; et je vous prie de m'aider à remercier Notre-Seigneur et sa très Sainte Mère d'avoir bien voulu me donner le nécessaire pour ce cher travail. Comme je juge de vos sentiments par les miens propres, je suis



assuré que toutes vous serez contentes, quand il paraîtra, et que ce livre sera une nourriture forte et substantielle pour vos âmes, comme aussi pour toutes celles qui viendront après vous, et jusqu'à la consommation des temps, car je pense que votre maison subsistera toujours pour la gloire de Notre-Seigneur et l'édification publique."

La *Vie* de Mère d'Youville, ayant été imprimée en France, (1) la communauté recevait au commencement d'octobre 1852 un premier exemplaire. Mère Coutlée s'empresse d'en témoigner sa reconnaissance à l'auteur, en ces termes :

Très honoré Père,

"Ce serait en vain que j'essaierais de vous exprimer l'agréable surprise, la joie spontanée que nous a causée la réception de l'exemplaire : *Vie de notre vénérable Mère d'Youville*. Nous l'avons baisée avec respect et affection. Ensuite, nous l'avons lue ou plutôt dévorée, en versant des larmes d'admiration et de reconnaissance.

"Que de choses intéressantes concernant cette vénérée Mère ! C'est là que nous irons puiser, comme à sa source, le véritable esprit de notre Institut. Puisse-nous imiter les vertus dont elle nous a donné de si beaux exemples : son humilité, sa charité, son dévouement envers les pauvres, son abandon en la divine Providence, sa dévotion au Père Eternel !

"Oh, que de grâces n'avons-nous pas à rendre à

---

(1) La Communauté a payé, pour l'impression de la *Vie* de Mère d'Youville, £287-5-5½.

Jésus et à l'auteur pour une telle faveur! Non content de nous avoir mises en possession de ses restes vénérés, vous avez bien voulu, très honoré Père, vous assujettir à un travail long et pénible par des recherches exactes et minutieuses, afin de nous procurer l'avantage de connaître à fond notre fondatrice et de nous rendre la pratique de ses vertus plus facile. Vous n'avez rien omis de ce qui pouvait nous rendre plus cher, et plus précieux à nos yeux, son souvenir. Comme elle doit vous remercier pour nous toutes, comme elle se fait un devoir d'implorer sur vous les bénédictions du Père Eternel!

“Dans l'impuissance où je suis de vous faire part de notre reconnaissance autant que je le voudrais, j'ai, avec l'approbation de mes supérieurs et de mes sœurs, promis de réciter publiquement, après la récitation des Litanies du Père Eternel, trois *Gloria Patri* que nous adresserons à vos intentions. Ces prières se récitent aussi par nos pauvres.

“Daignez agréer, très honoré Père, ce bien faible acompte sur la dette immense que votre bonté, votre charité nous ont fait contracter.

Veillez retenir autant d'exemplaires qu'il vous plaira pour en disposer selon votre volonté...”

Une autre voix, venant de Saint-Boniface, nous confirme que nos Mères vivaient bien comme nous à l'ombre de la croix qui figure au blason de notre Institut:

“Au mois d'avril, la débâcle causa des dommages dans les endroits bas,” écrivait un des témoins des désastres de l'inondation. “L'eau montant toujours, les rivières sortirent de leurs lits. Les gens s'en allèrent



sur les coteaux les plus élevés. Nous dûmes donner l'hospitalité à trois familles. Monseigneur mit au service des habitants sa cathédrale et même son évêché.

Nonobstant l'effroi qui s'emparait des volontés, la communauté de Saint-Boniface continuait sa vie régulière, si bien que la cérémonie de la profession de sœur L'Espérance eut lieu le 12 mai, trentième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Provencher. Le prélat ne put se rendre qu'en canot au couvent; il était accompagné du révérend Père Bermond, O.M.I. Les souvenirs de cette fête restèrent inoubliables, car il était difficile de maîtriser les impressions de crainte et d'angoisse que faisait renaître à tout moment le bruit des vagues expirant sous les solives. Le *Te Deum* fut néanmoins chanté avec une ardeur soutenue.

"Dans l'après-midi, il nous a fallu déloger le premier étage," continue la narratrice; "l'eau y pénétrait de toutes parts. Elle continua à monter jusqu'au 20 mai, couvrant la terre de plus de cinq pieds de hauteur. Nous en avons plus d'un pied et demi sur le plancher du premier étage. Lorsque le vent agitait cette masse liquide, les vagues se brisaient sur notre arche immobile, si violemment qu'elle en était tout ébranlée. Notre communauté était, à la fois, une salle d'exercice, un ouvrier et l'office de la dépense. Nous vivions de pémican et de biscuits, que nous devions briser à coups de marteau. Durant la nuit du 16 au 17 mai, le vent mugit avec tant de force que nous craignions à chaque instant d'être submergées. Toutes nos perches et le bois que nous avons amoncelés avec effort furent emportés. Le torrent, en fureur, entraînait des maisons, des bâtiments de basse-cour, etc. La



grange de l'un de nos voisins passa, un jour, si près de nous, que nous vîmes, sur son toit de chaume, toute une famille volatile, cocassant aussi à l'aise qu'au poulailler. Une maisonnette, poussée par la bourrasque, échoua sur le coteau, en arrière de nos dépendances. Dans le jardin et sur le terrain d'alentour, nous naviguions en barge et à pleines rames.

Il semble que cet état de gêne et de souffrance aurait dû bannir la gaieté... Jamais peut-être plus franc rire ne charma l'heure des récréations.

Le 19 mai, l'eau commença de baisser... Le premier juin, elle s'était entièrement retirée... Nous pûmes faire la cuisine et remettre les choses à l'ordre."

La terre commence enfin à reverdir. Le soleil de juin est radieux, il apporte des jours d'espérance. Le cœur de Mgr Provencher bat fort à la pensée de revoir son coadjuteur. Les canots de la Compagnie sont attendus. Le vingt et un, on signale l'approche des voyageurs. Le vieil évêque veut descendre au rivage pour embrasser plus tôt celui qu'il attend avec une si affectueuse impatience. Déception!... Mgr Taché ne paraît pas. On ne l'a pas même rencontré. Qu'est-il devenu? Aurait-il suivi le chemin des prairies, rencontré les Sioux... si hostiles aux Blancs....? Quelle angoisse! Et, comme un autre Tobie, le vénérable prélat appréhende la perte de son fils; il dit et redit ses inquiétudes... on ose à peine le rassurer.

Les Sœurs Grises partagent sa douleur et prient avec lui. L'épreuve, néanmoins, ne devait pas durer de longs jours. Le vingt-sept, des acclamations, au dehors, font tressaillir Mgr Provencher. Plus de doute, c'est lui qui revient, son coadjuteur! Il lui ouvre ses

bras, l'étreint sur son cœur et accueille avec non moins de tendresse les deux missionnaires qui l'accompagnent, le révérend Père Grollier et M. Lacombe.

Les Sœurs Grises reçoivent avec consolation celui qui doit être, durant près d'un demi-siècle, leur premier pasteur et père. Il les bénit et leur fait part des détails intéressants de son voyage, leur donne des nouvelles de leur chère Maison Mère et répond enfin à toutes les questions que la confiance filiale peut inspirer.

Pour Mgr Provencher, la présence de son Coadjuteur était délicieuse; mais les missions sauvages réclamaient leur apôtre. Désireux de reprendre ses courses apostoliques, le 10 juillet Mgr Taché s'agenouillait devant le vénérable titulaire pour recevoir sa bénédiction. Celui-ci la lui donna en lui adressant une parole prophétique, qui devait s'accomplir bientôt: "Il n'est pas d'usage qu'un évêque en bénisse un autre; mais, comme je vais mourir bientôt et que je ne vous reverrai plus, je vous bénis encore une fois ici-bas, en attendant que je vous embrasse au ciel."

Le cœur ému, Mgr Provencher rentra chez lui et les courageux missionnaires s'élançèrent sur la route. Le révérend Père Grollier, O.M.I., devait se rendre à Athabaska; M. Lacombe s'arrêta au Fort des Prairies et, dans la nuit du dix au onze septembre, Mgr Taché descendit au Fort de l'Île à la Crosse.

Pendant que ces scènes se passaient à l'Ouest, dans l'Est un désastreux incendie ravageait la ville de Montréal. En 1852, le huit juillet, vers les neuf heures du matin, le feu s'allumait au faubourg Saint-Laurent. Il aurait pu être facilement maîtrisé avec quel-

*Liens  
7 juin 1853*



ques seaux d'eau; mais le réservoir, qui se trouvait au foyer de l'incendie, était sec. "Le feu," dit *la Minerve*, "favorisé par un soleil ardent, une chaleur étouffante, un vent d'ouest rafalant et par la grande sécheresse, débordait par torrents de rue en rue." A trois heures, le faubourg Saint-Laurent devenait un brasier. "Le soleil, en se couchant, se plongeait, ce jour-là," dit Mgr Bourget, (1) "dans un océan de tristesse." "Il laissait, sous notre horizon, des milliers de familles sans habits, sans pain, sans abri. Les citoyens, épuisés de fatigue, soupiraient après le repos de la nuit, mais cette nuit devait être encore plus affreuse que le jour auquel elle succédait. L'incendie se rallumait avec fureur. Le faubourg Québec en fut cette fois le théâtre."

"Vous pouvez juger des désastres de la ville par le court aperçu qui suit: Plus de 1100 maisons furent consumées; plus de 9000 personnes se trouvèrent sans abri. Le montant des pertes s'évalue à 500,000 louis (\$2,000,000.) Ajoutez à cette perte celle de l'incendie du 6 juin précédent, estimée à 200,000 louis (\$800,000) et vous aurez quelque idée des malheurs de Montréal."

Pendant que la cathédrale, les deux palais de l'évêché, l'école Saint-Jacques et tous les principaux édifices se consumaient, le chef du diocèse était en visite pastorale à Vaudreuil. Au soir du 8 juillet, l'abbé Pierre Poulin, curé de Saint-Hermas, qui venait d'être témoin de l'incendie du faubourg Saint-Laurent, s'arrêta à Vaudreuil, à la demande du chanoine Truteau,

---

(1) Circulaire 29 septembre 1852.



afin d'apprendre à Sa Grandeur l'épreuve qui le frappait. Le vénérable évêque écoute avec calme la terrible nouvelle et se contente de répéter la parole du saint homme Job : "Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur l'a ôté, que son saint nom soit béni."

A ce moment, il pense à l'Asile de la Providence, au monastère du Bon-Pasteur, à l'Hospice de la Maternité, etc... "Et mes pauvres?" demande le prélat inquiet... "Ils sont sauvés!"—"Merci, mon Dieu, d'avoir épargné vos pauvres!" fut la réponse de son cœur d'évêque.

Le jour même de l'incendie, les Messieurs de Saint-Sulpice et les Sœurs de l'Hôtel-Dieu offrirent la plus gracieuse hospitalité aux Messieurs de l'Evêché; mais déjà la Mère Caron, de la Providence, avait reçu à Saint-Joseph le personnel du palais épiscopal incendié.

A son retour de Vaudreuil, Mgr Bourget répondit, d'abord, aux appels des autorités civiles et religieuses.

Mère Coullée, dont la Communauté n'eut rien à souffrir du fléau destructeur, s'empressa d'envoyer, le soir du huit, des domestiques et des voitures pour secourir les malheureux. Quand elle put elle-même se frayer une issue, elle partit avec plusieurs compagnes, pour aller visiter ces infortunés et leur porter des provisions, des habits; elle leur fit même distribuer de la soupe.

Les autorités civiles ayant décidé de loger provisoirement les incendiés aux "Abris" bâtis pour loger les émigrés de l'épidémie de 1847, Mère Coullée voulut bien accepter la surveillance de deux cents familles. Le Comité la pria de se charger en plus d'administrer

tout ce que l'on enverrait pour eux, soit en argent, soit en nature. Elle comprit le dévouement que nécessiterait une telle entreprise; néanmoins, elle ne balançait pas, puisqu'il s'agissait de faire du bien aux pauvres. Après avoir tout réglé et organisé, Mère Coutlée nomma des Sœurs pour assister ces malheureux sinistrés. Une d'entre elles devait faire la classe aux enfants, leur apprendre prières et catéchisme. Une petite chapelle bien pauvre, mais propre, réunissait les familles catholiques tous les matins pour l'audition de la messe.

Nos sœurs continuèrent cet exercice de dévouement jusqu'au sept janvier 1853, durant six mois.

A l'épreuve du feu succéda celle de l'inondation. L'eau était si haute que ces pauvres gens étaient réduits à monter sur leurs lits et sur les tables pour se préserver. Le maire de la ville, informé du nouveau danger, prit des mesures pour loger ailleurs ceux que l'épreuve continuait de poursuivre. Ils furent obligés de se servir de canots pour se rendre aux voitures de transport. Mère Coutlée logea un grand nombre d'infirmes dans notre maison de la Ferme, où les Sœurs continuèrent à les secourir.

Au bout de douze jours, l'eau se retira. Les "Sheds," ayant été nettoyées et réchauffées, reçurent de nouveau les familles heureuses de venir s'y abriter. Les sœurs reprirent leur service jusqu'à l'automne, époque où chaque famille put se trouver un logement.

La Compagnie de Saint-Sulpice déplorait, le dix-sept septembre, la perte de M. Vincent Quiblier, ancien supérieur du Séminaire de Montréal (1831-1846). Les



Sœurs Grises mêlaient leurs témoignages de sympathie, de regrets et de piété filiale, à la douleur des Sulpiciens.

Les bienfaits nombreux, si généreusement accordés par ce Vénéré Père à nos Mères, ne sont pas oubliés et, comme juste tribut de gratitude, elles lui font chanter dans leur église un service solennel.

A tous, M. Qublier laissait le souvenir de sa vie édifiante, l'exemple de ses vertus sacerdotales, surtout de sa charité généreuse. Son zèle pour la religion et pour l'éducation des enfants assure à sa mémoire une constante vénération.

Une lettre encyclique de Sa Sainteté Pie IX et un mandement de Mgr Bourget, conservés aux Archives, annonçaient un Jubilé pour 1852. Le texte du mandement pastoral est celui-ci :

“Notre intention principale, en faisant le jubilé, “sera d’obtenir de Dieu que le privilège de l’Immaculée-Conception de Marie soit bientôt solennellement proclamé par toute la terre, comme dogme de “foi catholique, pour la gloire de cette divine Vierge “et le salut des nations. Car, dans notre humble opinion, la définition de cette consolante vérité comme “article de foi sera, pour notre siècle enveloppé de “noirs brouillards, comme l’arc-en-ciel du soir qui “annonce un beau jour. L’auguste Marie est notre “Judith. Disons-lui donc avec transport: “Vous êtes “la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d’Israël, vous “êtes l’honneur de notre peuple, parce que vous avez “combattu vaillamment et que votre cœur s’est montré fort et généreux: c’est que vous avez aimé la “chasteté... Pour cela, vous serez bénie éternellement.



“(Judith, IV, II) Quel bonheur pour notre diocèse, “s’il contribuait de quelque chose à l’honneur que la “sainte Eglise doit tôt ou tard décerner à la glorieuse “Mère de Dieu, en ceignant son front majestueux “d’une nouvelle auréole, le dogme de son Immaculée “Conception! Les justes soupirent et les nations catho- “liques sont dans l’attente de ce grand et heureux évé- “nement qui doit renouveler la face du monde.

“Mais c’est à vous, vierges chrétiennes, à redoubler “de ferveur aux approches du saint temps du jubilé, “pour hâter cette décision tant désirée... Elle a, cette “Vierge des vierges, relevé la gloire de votre sexe en “arborant au sein de l’Eglise le céleste étendard de la “virginité... Le zèle pour la gloire de votre Mère vous “fait donc un devoir de mener une vie encore plus “pure et de faire des sacrifices encore plus grands. “C’est pour vous en faciliter les moyens que nous vous “permettons de faire dans vos oratoires les exercices “que nous prescrivons ici pour les églises publiques. “Nous vous *chargeons*, en même temps, *de vous faire* “*victimes* pour le salut des pécheurs. Colombes sa- “crées, faites entendre au cœur de Marie vos soupirs “et gémissements. Des milliers d’âmes périssent cha- “que jour... vous ne sauriez être insensibles à un si “grand malheur.”

Le jubilé de l’année 1852 fut le plus remarquable de tous ceux que l’on avait vus jusqu’alors, disent les chroniques. L’ouverture eut lieu le vingt novembre par M. Billaudèle, supérieur du Séminaire, accompagné de M. Bonnissant, p.S.S. Les exercices de ce jubilé durèrent huit jours. Chaque matin après la sainte messe, M. Bonnissant faisait une méditation à

haute voix et, le soir, un sermon suivi du salut et de la Bénédiction du saint Sacrement. Le personnel montrait un empressement vraiment édifiant à s'acquitter de tous ses devoirs pour gagner les indulgences attachées au jubilé. Mgr Bourget en fit la clôture par une allocution, la bénédiction du saint Sacrement et le chant du *Te Deum*.

Après une telle prodigalité de faveurs célestes, Dieu semble vouloir se hâter de récompenser ses fidèles épouses; il en appelle cinq à lui en 1853. La première fut notre sœur Ladurantaye. A vingt ans, elle venait frapper à la porte de notre vieux monastère. Tout devait lui agréer dans ce nouveau séjour, d'abord la régularité qui discipline la vie, puis la piété active qui l'alimente.

Le ministère de la vraie sœur de charité s'accomplit dans l'humilité et le silence; il jette peu d'éclat et n'est pas accompagné des applaudissements de la foule; il ne brillera qu'au grand jour de la manifestation du Fils de Dieu. Sœur Ladurantaye comprit et essaya d'exécuter ce programme.

Bien douée pour toutes sortes de travaux, elle excellait surtout en ceux de la couture. Elle sut mettre son talent au service des pauvres. Elle y apporta tout son cœur, ses soins méticuleux, son entier dévouement.

Sœur Ladurantaye possède aussi une belle voix; elle s'en sert pour chanter les louanges de Dieu durant vingt années.

Elle se dépense encore avec un zèle infatigable auprès des petits enfants. "Le devoir est un acte d'amour," a dit le Père Olivaint; nous savons qu'il signa cette parole de son sang. Par l'accomplis-



sement fidèle de ses obligations quotidiennes, sœur Ladurantaye entretient la sainte flamme de son holocauste. Mais la période du labeur décline pour la bonne ouvrière: la maladie va lui arracher des mains, bien malgré elle, l'instrument qui n'y a pas chômé. Ce fut le sacrifice du soir. Notre sœur devint souffrante, elle paya l'honneur douloureux d'être co-rédemptrice avec le Sauveur. Son degré d'union à Jésus souffrant lui fait répondre à une compagne, qui s'apitoie sur ses douleurs: "Si je souffrais seule les maux qui m'accablent, je serais parfois tentée de désespoir; mais Notre-Seigneur, qui souffre en moi, sait les adoucir et me les rendre supportables."

Sœur Ladurantaye conserva ces sentiments de foi, de patience, d'abandon au bon plaisir de Dieu, jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit pieusement le 10 mars 1853, dans la 52ème année de son âge, la 31ème de sa vie religieuse.

Edifions-nous en admirant maintenant les voies de la Providence dans l'âme de notre jeune sœur Caroline Kollmyer, qui appartenait à une famille allemande, très respectable, de Montréal. Son père, né au sein de l'erreur, avait épousé une catholique, lui accordant, à elle, pleine liberté de remplir ses devoirs de religion; mais les enfants devaient être élevés dans le protestantisme. Bonne et vertueuse, Madame Kollmyer se fait constamment remarquer par son attachement à la foi, par la pratique des vertus chrétiennes et surtout par sa charité généreuse envers les nécessiteux. C'était un vrai besoin pour son cœur de secourir les familles pauvres en leur distribuant d'abondantes aumônes.



De si beaux exemples font impression sur l'esprit et le cœur de la petite Caroline, qui, sur les genoux de sa mère, avait ainsi appris à respecter le malheur et à soulager l'infortune. Cette vertueuse dame Kollmyer joignait aux exemples de sages enseignements et montrait souvent à ses quatorze enfants le bonheur que l'on trouve dans une bonne action.

Caroline, la benjamine, plus attentive que les autres aux leçons de la maman, veut les mettre à profit. Des mendiants se présentent-ils chez Monsieur Kollmyer? Vite, Caroline va au-devant d'eux, sollicite de sa mère la permission de leur faire l'aumône et les sert elle-même, s'ils demandent à manger. Il arrivait quelquefois qu'elle les introduisait au salon, conversait avec eux, les accablait de civilités et ne les congédiait qu'après les avoir invités à revenir bientôt. Ses deux sœurs aînées l'en reprennent et lui signifient de cesser de recevoir dans leur salon ces sortes de mendiants. La petite Caroline va chercher protection auprès de sa mère qui lui donne, pour toute correction, un maternel sourire d'approbation. Alors la chère enfant se propose de recevoir les pauvres de meilleure grâce que jamais, en s'abstenant de les conduire au salon.

Il y avait, au coin d'une rue voisine de la demeure de ses parents, une revendeuse qui était l'hôte favorite de Caroline. Tous les jours, la vieille femme allait lui demander son repas du midi et la jeune fille la servait de son mieux. Un jour, il arriva que la vieille dame ne vint pas à l'heure du midi. Inquiète, Caroline sort furtivement pour s'en enquérir. Elle arrive au milieu de la rue et la voit assise au coin, entourée de ses paniers. L'abordant, elle lui dit gentiment: "Ma bonne, vous

n'êtes pas venue prendre votre dîner aujourd'hui?" "Eh bien, non, Mademoiselle," repartit la vieille, "je ne puis pas laisser mes paniers et je n'ai pas la force de les transporter ailleurs; puis, comme il y a beaucoup de passants, je ne voudrais pas manquer l'occasion de vendre." "Quant à cette raison," répliqua Caroline, "donnez-moi votre place, j'aurai bien soin de vos paniers et je ferai mon possible pour vendre beaucoup." La bonne vieille, sans se faire prier, se rend à l'invitation, et voilà la nouvelle revendeuse installée au milieu des choux et des carottes, des fruits et des bonbons. Sa mise élégante, son intéressante physionomie lui attirent en un instant beaucoup d'acheteurs et la joie rayonne sur sa figure, à mesure que la monnaie grossit son petit sac.

Hélas, voici que deux Messieurs du Séminaire, en contournant la rue, reconnaissent l'enfant; ils s'arrêtent chez M. Kollmyer, dont ils étaient les amis, et l'informent du fait. A l'instant, on envoie chercher Caroline. Arrivée à la maison, elle reçoit une verte réprimande de ses sœurs qui lui disent avec fierté qu'elle ne sait pas tenir son rang, etc... Cette fois encore, la petite va se jeter au cou de sa mère qui ne la désapprouve pas. Contente, elle continue d'aller au-devant des nécessiteux, préludant ainsi sans s'en douter à la belle vocation que plus tard elle devait adopter.

M. Kollmyer réussissait dans son commerce. Cette prospérité semblait assurer l'avenir de ses enfants, mais l'heure de la tribulation allait venir. Son épouse tombe gravement malade... elle se prépare pieusement à la mort, assistée par un sulpicien. M. Kollmyer est si péniblement affecté de cette perte qu'il n'a plus le



courage de vaquer à ses affaires. L'aisance disparaît peu à peu de cette maison naguère si prospère. Un incendie, réduisant en cendres le magasin de M. Kollmyer, achève de compléter sa ruine; le marchand prend le parti de s'éloigner de la ville.

Sa fille aînée loue un modeste logement, où elle s'installe avec ses deux sœurs. Actives et industrieuses, elles réussissent en peu de temps à se procurer une honnête aisance. Bientôt un riche parti se présente pour l'aînée, elle accepte et prend avec elle ses deux sœurs cadettes, pour qui le mari est un véritable père.

Caroline, parée de charmes extérieurs et douée de belles qualités d'esprit, excite à son tour l'admiration de visiteurs sympathiques. Ses sœurs la prient de profiter des offres qui lui sont faites, mais elle les dédaigne et rit des sottises vanités du monde.

La jeune fille venait d'atteindre sa seizième année, lors de l'épidémie du typhus. Elle voit la consternation générale. Eprise d'une irrésistible compassion pour les malades, elle va visiter les ambulances, observe le dévouement du clergé catholique et des religieuses, dont elle admire le courage héroïque, tandis qu'elle n'éprouve qu'indignation pour les ministres protestants qui fuient le danger.

Dès lors, la pensée de devenir sœur de charité la poursuit. Mais comment exécuter un tel dessein?

Le soir du douze novembre, ne prenant conseil que de la voix intérieure qui la presse, elle sort furtivement de la maison et vient se présenter à notre ancienne Maison Mère. Mère McMullen, qu'on appelle pour répondre à la jeune inconnue, la regarde d'un œil inquisiteur. La jeune fille, sans perdre contenance,



lui dit : "Je désire devenir Sœur Grise et je vous demande de me recevoir dans votre communauté." Étonnée, notre Mère lui demande son nom. — "Je m'appelle Caroline Kollmyer." — "Êtes-vous parente de M. Kollmyer de Montréal?" "Oui Madame, c'est mon père." "N'êtes-vous pas protestante?" "Oui, je suis protestante." "Et vous voulez vous faire Sœur Grise? ne savez-vous pas qu'il faut être catholique auparavant?" "S'il faut être catholique," répond avec vivacité Caroline, "pourquoi ne le serais-je pas? car je veux être sœur grise." Mère McMullen, de plus en plus étonnée de voir tant de résolution dans cette jeune fille, comprend qu'il y a quelque chose de surnaturel dans sa détermination. Elle ne juge pas prudent de la renvoyer chez ses parents à cette heure indue. Elle lui offre donc de passer la nuit sous notre toit. Celle-ci accepte avec bonheur. On la conduit à la salle des orphelines, où la jeune fille se sent heureuse. Le lendemain, elle renouvelle sa demande de demeurer avec nous... Les parents partis à sa recherche, apprenant que leur jeune fille est à l'Hôpital Général, arrivent incontinent pour la faire sortir. "Nous ne l'avons pas attirée chez nous," dit notre Mère Supérieure, "nous ne la retiendrons pas contre sa volonté; c'est à elle de décider." Caroline les supplie avec larmes de la laisser; larmes et instances inutiles..... il lui faut retourner dans sa famille. De retour au foyer, elle est triste et pensive; pour elle désormais plus de joie, plus de plaisir; elle n'a qu'une idée, celle de devenir Sœur Grise. Ses parents essaient vainement de la distraire et de dissiper son chagrin. Il sera passager, pensent-ils... L'enfant ne mange plus, ne dort plus, sa santé

s'altère, on conçoit de l'inquiétude à son sujet et, désespérant de vaincre sa résolution, on finit par lui dire : "*Va donc chez tes Sœurs Grises!*" Caroline part à l'instant et vient se présenter à notre Mère, toute rayonnante de joie. "Oh, cette fois," lui dit-elle, "ce n'est pas de moi-même que je viens; on m'a envoyée chez vous, et j'y demeurerai toujours."

Ceci se passait dans la journée du 27 janvier; dès lors Mademoiselle Kollmyer avait sa place à la salle des orphelines. Désireuse de se faire catholique, elle met toute son application à s'instruire des vérités de la religion et, éclairée du flambeau de la foi, elle ne soupire plus qu'après le baptême. Le 19 mars 1848, elle faisait son abjuration. L'eau régénératrice, en coulant sur son front le jour de la fête de saint Joseph, lui inspire une grande dévotion envers le protecteur des vierges. Le lendemain, elle avait la faveur d'entrer au noviciat. Ses parents, apprenant qu'elle était déterminée à se faire religieuse, recommencent leurs tentatives pour la faire sortir du couvent. Son père lui écrit une lettre des plus énergiques, des plus véhémentes. Elle lui répond avec une bravoure étonnante, laissant courir sa plume au gré de sa pensée.

"Mon bon Père, lui disait-elle, vous me reprochez d'être devenue catholique, de vouloir être religieuse; mais c'est vous qui en êtes la première cause. Ne me disiez-vous pas : "lis la Bible, lis la Bible?" Je l'ai lue. et j'ai vu qu'à la fin du monde, Jésus-Christ divisera les hommes en deux classes. "Venez, dira-t-il à ceux qui seront à sa droite, venez, vous qui êtes bénis de mon Père, j'étais pauvre et vous m'avez secouru." A ceux qui seront à sa gauche, il dira : "Allez, maudits, au feu



éternel, vous ne m'avez pas secouru, vous ne m'avez pas visité, etc..." Mon bon Père, je ne veux pas être maudite de Dieu en ce grand jour, je veux être à la droite de Notre-Seigneur. J'ai donc cru que, pour opérer plus sûrement mon salut, je devais consacrer ma vie à l'exercice de la charité qu'il demande; et comme, chez les protestants, il n'y a pas de sœurs qui prennent soin des pauvres, il a bien fallu que je me tournasse du côté des catholiques. Au reste, vous ne désirez qu'une chose pour votre Caroline: *qu'elle soit heureuse*; je ne l'ai jamais été autant que depuis que j'habite cette maison de charité. La joie qu'on y goûte est douce et continuelle. Laissez-moi donc en paix chez les Sœurs de la Charité."

Ses parents, qui ne voulaient que son bonheur, admirèrent enfin son inébranlable fermeté et la laissèrent en repos.

Sœur Kollmyer prononce ses vœux, avec toute la ferveur d'une âme généreusement fidèle à l'action de Dieu, le dix-neuf mars mil huit cent cinquante.

Après sa profession, elle est donnée comme aide à notre sœur Dépositaire, chargée des affaires de la Seigneurie. Celle-ci se réjouit de recevoir les services de cette jeune professe si bien équilibrée. Toujours prête à sacrifier ses goûts et ses inclinations, sœur Kollmyer se serait imposé tous les sacrifices, afin de pouvoir venir en aide aux autres. Au noviciat, ne la vit-on pas souffrir en silence les réprimandes imméritées, plutôt que de dire un mot, lequel, en la disculpant, aurait fait connaître la coupable? D'une affectueuse simplicité et d'une prévenance exquise, son cœur se dilatait, quand elle trouvait l'occasion de faire plaisir. D'un caractère



expansif, elle aimait à rire aux heures de récréation, mais les heures de silence la trouvaient muette et recueillie.

La jeune religieuse n'était qu'à l'aurore de sa vingt-deuxième année et, déjà, la mort l'étreignait. Loin de s'en effrayer, sœur Kollmyer, dont les pensées et les affections n'étaient plus de la terre, soupirait après le moment qui devait l'unir pour toujours au Bien-Aimé.

Le terme de son saint pèlerinage approchant, son confesseur lui annonce qu'il allait lui donner le sacrement de l'Extrême-Onction. Elle reçoit cette nouvelle avec une joie indicible et, durant l'application des onctions saintes, d'abondantes larmes ruissellent de ses yeux. A une compagne qui lui en demande la cause, elle répond : "Je me suis trouvée plongée dans un océan de grâces et inondée d'une lumière extraordinaire; alors, j'ai vu comme à découvert l'infinie miséricorde de Dieu à mon égard, les grâces privilégiées dont il m'avait prévenue, les bienfaits journaliers dont il me favorisait, et tout cela, malgré mon indignité; alors, je n'ai pu faire autrement que de répandre des larmes d'actions de grâces!"

L'avant-veille de sa mort, alors qu'elle éprouvait des souffrances aiguës, une compagne lui dit que, bientôt, elle serait au ciel. "Oui," s'écrie-t-elle, avec vivacité, "qu'il me tarde de voir mon Dieu!... Après mon dernier soupir, j'irai me jeter dans son sein paternel, et là, je me reposerai!" La voyant remplie d'une confiance si filiale, une sœur lui demande si elle n'éprouvait aucune crainte des jugements de Dieu. "Aucune! "malgré tous les motifs que j'aurais de les appr-

“hender. Je ne vois en Dieu que miséricorde. Si quelquefois je m’arrête à le regarder comme juge, aussitôt, Il se montre à moi comme un tendre Père qui ne veut de ma part *qu’amour et confiance.*”

Le 1er avril 1853, le beau rêve de son exil faisait place à la plus douce des béatitudes, à la plus divine des réalités. Sœur Kollmyer s’en allait vers notre Père des cieux, le Père des miséricordes, dans la 22ème année de son âge, la 5ème de sa vie religieuse.

Ses parents, informés de son décès, arrivent aussitôt. Considérant l’expression de sa physionomie si calme, ce sourire expressif, ce bonheur qui rayonne, ils se sentent inondés de suaves émotions et s’arrachent d’auprès d’elle en disant : “Caroline est un ange du ciel, puisque ses restes mortels portent le cachet des élus de Dieu : la paix et le repos !”

D’après une pieuse légende, la sainte Vierge sourit aux jeunes moniales et ce sourire illumine leur front ; mais elle regarde plus tendrement les vieilles religieuses, dont les cœurs ont conservé la fraîcheur de leur amour pour son Fils ; qui, par leurs prières, ont obtenu des victoires à l’Eglise et, par leur industrieuse bonté, ont conquis des âmes pour le ciel ; dont les vies, enfin, sont belles des œuvres accomplies... S’il en est ainsi, et pourquoi pas ? la Reine des cieux a dû contempler avec beaucoup d’affection notre vénérée sœur Hardy, dont l’existence est marquée des traits qui viennent d’être énumérés.

Voici en quels termes Mère Rose Coutlée annonçait son décès à nos sœurs de la Rivière Rouge : “Un troisième deuil bien douloureux dans notre famille religieuse, puisqu’il nous enlève notre vénérée doyenne,



sœur Hardy ! C'est une partie de l'histoire de la communauté qui disparaît avec cette "vieille relique," comme on aimait à l'appeler. Elle avait connu nos mères Lemaire, Beaubien, et recueilli l'héritage de leur fidélité aux règles et usages. On s'était tellement habitué à la voir partout, redressant ce qui n'était pas droit, avertissant des écarts, qu'on ne peut se faire à l'idée de sa disparition."

Une première réflexion s'impose ici : sœur Hardy était une règle vivante, l'exactitude personnifiée. On la voyait, disaient ses contemporaines, la première arrivée à tous les exercices depuis le lever, qu'elle a sonné durant trente années, jusqu'au coucher. La veille de sa mort, elle essaya encore de s'y rendre.

Son dévouement ne connut ni trêve, ni borne. Sacristine durant vingt-sept années, chargée des surplis, des nappes d'autel de la Paroisse, elle veut que tout reluisse d'une extrême propreté. Elle cultive les fleurs pour orner l'autel. Que de travail elle accomplissait en une journée ! Jamais elle ne se donnait de repos ! Et puisque, dans l'existence d'une sœur grise, le travail est une part féconde de son apostolat, comme il dut être fécond le sien, accompagné d'actes de mortification et d'austérité !

Sœur Hardy sur son chemin découvrit aussi la croix. Cette croix, Dieu l'envoie selon d'impénétrables desseins : aux uns, les souffrances du corps ; aux autres, les souffrances du cœur et de l'esprit ; à ceux-là, des peines de famille.... Notre sœur, sachant qu'elle avait besoin d'humilité — *qui ne sent pas ce besoin?* — accepta l'épreuve de ses saillies de caractère, qui lui fournissait une excellente occasion de se sanctifier,



parce que sa foi savait les convertir en précieux actes de vertu.

A cette religieuse, qui avait si bien vécu, il ne restait qu'une fonction à remplir, celle de bien mourir. Mais cette fonction n'avait-elle pas été préparée par sa vie entière? Elle n'eut donc qu'à la parachever.

Cette bonne servante des pauvres comprit que la tâche imposée par le Maître était accomplie; elle prononça généreusement son Fiat. Enfin, vint cette heure où l'âme, purifiée par la souffrance, comme l'or dans le creuset, se détache du corps pour aller se reposer dans l'éternité bienheureuse.

Cinquante-cinq années de dévouement sont résumées dans ces deux pages; mais le labeur obscur, les sacrifices intimes, les immolations secrètes, qui ont été la note distinctive de la vie religieuse de sœur Hardy, ne nous seront révélés que dans l'éternité.

En la fête de son Assomption, la Reine du Ciel présentait à Jésus notre sœur Marcelline Masse, qui s'en allait radieuse, dans sa dix-neuvième année.

Depuis son entrée, le 1er mars 1851, toutes les actions de la postulante et de la novice convergeaient vers une double fin: la perfection dans un amour grandissant et le soin des pauvres. A l'égard de ses supérieures: simplicité charmante, soumission remarquable; envers ses sœurs, cordialité et obligeance jamais prises en défaut.

De pénibles inquiétudes, cependant, provenaient de sa santé; la chère enfant accomplissait quand même, avec générosité, sa tâche quotidienne. En Marie, à qui

elle témoigne une tendresse enfantine, une confiance illimitée, elle met tout son espoir.

A peine les vœux émis, la santé de notre jeune sœur inspire des craintes plus sérieuses. Après avoir rempli quelques petits emplois, elle est obligée de s'avouer vaincue. Mère Coutlée la fait conduire à l'infirmierie. La jeune professe offre son corps à la douleur, son âme à l'immolation, pour être "une hostie sainte, agréable à Dieu." A sa vie intérieure intense, on comprend qu'elle s'était munie de solides éléments surnaturels.

En retour de sa fidélité, le Seigneur lui réserve pour les derniers jours des grâces toutes spéciales. Heureuse, calme, souriante, elle s'unit très pieusement aux prières liturgiques, quand le prêtre lui administre l'Extrême-Onction. Elle se recommande à sa bonne Mère du ciel...

Nous sommes au quinze août.... Soudain, la figure de notre sœur s'anime, son regard semble poursuivre quelques consolantes visions... Elle s'écrie: "Ah! que c'est beau! que c'est beau!" et meurt dans ce sentiment d'admiration, le 15 août 1853.

Une blessure nouvelle déchire le cœur de notre vénérée Mère Coutlée. On a dit quelquefois, en parlant de l'affection qui unit dans une même communauté les religieuses, qu'elle est une fraternité de convention. Mère Coutlée ne l'admit jamais.

Lorsque la maladie affligeait ses sœurs, rapportent des témoins oculaires, cette bonne Mère les entourait de la plus touchante sollicitude, de la plus maternelle tendresse, et elle les disposait à mourir saintement.



Après avoir reçu leur dernier soupir, elle les recommandait aux prières de sa communauté et visitait leur dépouille mortelle.

Aimer, pour Mère Coutlée, c'était former aux choses saintes. Cette affection, n'est-ce pas la seule qui ait de l'ampleur et de l'élévation?

Sœur LePailleur en a ressenti l'heureuse influence. Cependant, c'est d'abord au foyer de ses parents, Georges LePailleur et Joséphine Daignault, de Châteauguay, que Denise Clothilde se forma à la vie chrétienne et religieuse. Sa famille, si fidèle aux belles traditions du passé, porte des signes manifestes de la bénédiction divine: elle compte, parmi les neveux et nièces, un évêque, Mgr LePailleur, de Chittagong, un protonotaire apostolique, Mgr G. LePailleur, nombre de prêtres, religieux et religieuses. Les révérendes Mères Devoisy, de l'Hôtel-Dieu, et Sainte-Anne, de la Congrégation de Notre-Dame, étaient les sœurs de sœur LePailleur.

Denise Clothilde fit ses études au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dans sa paroisse natale, à Châteauguay. Avide de s'instruire, l'élève était vraiment douée pour les choses intellectuelles. Outre ces dons, elle avait un extérieur agréable, une humeur joviale, s'alliant à la grâce des manières et à l'amabilité de la conversation. Ses études terminées, elle céda à l'attrait qui l'inclinait vers les divertissements, les toilettes. Elle plut au monde et le monde ne lui aurait pas déplu; il y eut un moment de lutte, mais cet engouement fut passager. Ayant entendu un prédicateur missionnaire faire un tableau saisissant du faux brillant des plaisirs du siècle et du véritable bonheur



de la vie religieuse, elle prit la résolution de se donner entièrement à Dieu et à ses pauvres.

A vingt et un ans, faisant taire les voix de la nature, elle comprend le grand honneur qui lui est fait, faveur immense, privilège assez rare, puisque l'on a calculé que la proportion des âmes consacrées est de une sur trois mille. Aussi, elle entre au noviciat, le cinq février 1847.

Le noviciat, dont les exercices tendent à l'assujettissement du moi humain pour mieux assurer le triomphe de la grâce, apporta bien quelques surprises à notre sœur; mais la novice travailla ferme et monta courageusement vers l'autel de la profession, avec un grand désir d'être toute à Dieu. Elle le fut totalement, le deux avril 1849.

Dieu agréa le sacrifice de celle qui se donne avec joie. La nouvelle professe avait compris que se donner à Dieu, c'est se retirer de soi-même, s'oublier, et ne plus chercher d'autre jouissance que celle, à la fois douce et amère, d'un abandon total à sa volonté. Elle sera fidèle à ses aspirations. Sœur LePailleur se montre scrupuleuse observatrice de la règle. L'obéissance, les permissions, le silence, la pauvreté, rien n'est petit à ses yeux. On eût dit qu'elle avait le pressentiment de la courte durée de son existence, tant elle était avide de profiter des moindres occasions de thésauriser pour le ciel. Souvent, elle disait à ses compagnes: "faisons des saintes! faisons des saintes!"

Elle s'appliquait particulièrement à la pratique du recueillement, afin de conserver plus habituellement la présence de Dieu. A cette fin, elle avait même prié une de ses compagnes de la lui rappeler par certains

mots significatifs au cours de la récréation, tant elle appréhendait de l'oublier; tout cela se faisait sans contention.

Elle avait pris pour pratique journalière d'offrir au bon Dieu toutes les actions des créatures, afin qu'il les fît tourner à sa plus grande gloire.

Demeurer de longs moments aux pieds du divin Prisonnier d'amour devenait sa principale occupation, les jours de congé et les dimanches. Au sortir de ses fervents colloques avec le Dieu de l'Eucharistie, sa vaillance est décuplée; avec quel bonheur elle offre ses services à la sœur sacristine, afin d'être plus proche de Celui qu'elle aime!

Elle allait ainsi, fervente et fidèle à tous ses devoirs, notre jeune religieuse, quand Dieu, satisfait sans doute de ses bons désirs, de ses généreux sacrifices, l'arrêta au milieu de sa course. Ses forces se mirent à décliner et la tuberculose pulmonaire l'obligea de se rendre à l'infirmerie.

Désormais, la chère petite malade s'offrira continuellement à Dieu comme une victime d'amour, en union au sacrifice de la croix et de l'autel, heureuse de se voir anéantir peu à peu sous la main et pour la gloire du Seigneur.

Son séjour dans ce "vestibule du ciel" semble décrit dans les paroles de l'auteur de l'Imitation: *Si vous portez la croix de bon cœur, elle vous portera aussi et vous conduira vers ce terme tant désiré où vous trouverez la fin de toute souffrance.* Jamais une plainte, jamais une impatience, jamais le moindre désir exprimé; c'est toujours la prière, l'aimable sourire, le merci reconnaissant, que l'on trouve sur les lèvres de



sœur LePailleur. Elle parle de la mort avec une humble mais pieuse confiance. "Le plus haut degré de sainteté auquel une âme puisse s'élever," dit saint Thomas, "c'est de désirer voir Dieu par la mort." Telle était bien l'aspiration incessante de cette âme purifiée par la bonne souffrance.

Les jours se passaient... Encore quelques semaines d'abandon au bon vouloir divin, puis, elle s'éteignait doucement, à l'âge de 27 ans, le 27 septembre 1853, fortifiée par le secours des derniers sacrements.

Notre chapelle fut souvent témoin de l'imposante cérémonie d'une ordination: Mgr Bourget semblait l'avoir adoptée pour conférer le sacerdoce aux futurs apôtres de l'Évangile.

A la date du vingt et un mai, cette année-là, la touchante fête se doublait d'un nouveau bonheur: l'un des nôtres, M. Olivier Forget, était honoré du caractère sacré de la prêtrise.

Le jeune homme, se sentant attiré vers l'état ecclésiastique et ne parvenant pas à accomplir son dessein, prend le parti de s'engager comme infirmier à notre Hôpital Général. L'hospitalière qui le reçoit commence par lui donner les soins que requiert sa santé. Peu à peu son état s'améliore, il s'acquitte de ses fonctions avec une patience, une douceur, un tact, qui lui conquirent l'affection des pauvres, des malades, et attirèrent l'attention des supérieures. Mère Coutlée, connaissant ses aspirations au sacerdoce, le met au collège pour qu'il puisse y faire ses études. Elle n'eut qu'à s'en féliciter; jamais élève ne fut plus respectueux envers ses maîtres, plus dévoué pour ses compagnons. Ses exemples et ses paroles eurent une influence re-



marquable. Doué d'un esprit droit, d'un bon jugement, d'une vertu à toute épreuve, Olivier put poursuivre ses études, bien que ses talents fussent médiocres.

Durant sa dernière année de théologie, le jeune clerc est fatigué par une toux opiniâtre, ses forces diminuent considérablement.... Le médecin, consulté, laisse peu d'espoir; "La phtisie fait son œuvre très vite," dit-il. "Le lévite a tant désiré d'être prêtre, de tenir entre ses mains consacrées la Victime trois fois sainte, qu'il mérite sa récompense," pense Mgr Bourget; et il l'ordonne en ce 21 mai 1853. Pendant que Sa Grandeur accomplit les rites sacrés, le nouveau prêtre éprouve une émotion si intense, si vive et si douce, qu'il se sent impuissant à refouler ses larmes. Le lendemain, c'est avec la même consolation qu'il offre le sacrifice de l'action de grâces.

Il était également heureux de donner un témoignage de sa gratitude à la communauté. La communauté, à l'exemple de sa fondatrice, est reconnaissante aussi au bon Dieu de la joie que lui apporte à elle-même cette vocation sacerdotale, qui est bien une des formes les plus tangibles de la bénédiction divine, et elle adresse au ciel de ferventes prières, afin que les ministres du Seigneur soient nombreux parmi la jeunesse qui lui est confiée. Elle accueille son nouveau prêtre, lui réserve une chambre et met une infirmière à sa disposition. Maintenant que Notre-Seigneur m'a donné tout ce qu'il a, semble dire l'abbé Forget, je ne puis, en échange, lui donner autre chose que ma vie...

Depuis lors, il oublie la terre; son âme meurt à la vie naturelle, ou plutôt, ce n'était pas une mort, c'était une vie centuplée! Jusqu'à la fin, le cher malade de-

meure abandonné à la volonté divine et s'unit aux prières que l'on fait pour lui. Un jour vint bientôt où, le visage illuminé par un sourire céleste, le jeune prêtre consumma sur l'autel de la douleur l'entier holocauste de lui-même au Souverain Prêtre; c'était le 19 septembre 1853.

Notre Institut est encore à l'action de grâces en la fête du Sacré-Cœur — 3 juin 1853, — puisqu'il célèbre le centième anniversaire des lettres patentes de Louis XV, confirmant Mère d'Youville et ses compagnes dans l'administration du bien des pauvres.

Aussi, pour commémorer cet anniversaire, Mgr J. Larocque, évêque de Cydonia et coadjuteur de Mgr Bourget, officie pontificalement à la grand'messe et aux vêpres, et M. Billaudèle du Séminaire donne le sermon. Le salut du soir clôtura la fête, si riche de grâces et de souvenirs. C'est donc au pied de l'Hostie du salut; *Salutaris Hostia*, que se termine l'année d'action de grâces du centenaire. Une fois encore, le *Te Deum* et le *Magnificat* montent vers le ciel pour remercier le Père Eternel de ce qu'il a fait, des témoignages de sa spéciale Providence à l'égard de notre cher Institut.

Transportons-nous maintenant à Saint-Boniface:

La fête patronale de Mgr Provencher, toujours célébrée, le 15 février, avec une grande allégresse, apportait néanmoins, en cette année 1853, le pressentiment qu'elle serait la dernière. L'accent pénétrant du vénérable vieillard semblait le dire à tous. La fête ne perdit rien, cependant, de sa solennité.

Sans se dissimuler l'affaiblissement de ses forces,



Monseigneur continuait à exercer avec zèle ses fonctions épiscopales. A la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, il dit même la sainte messe chez nos sœurs, mais il parut fort souffrant. Le 15 mai, fête de la Pentecôte, il ne put officier pontificalement.

Aux fortes douleurs dont il était torturé depuis longtemps, s'en joignirent d'autres dans la région du cœur. Des prières ferventes montèrent de toutes parts pour obtenir la prolongation d'une vie si précieuse. Le dix-neuf, Monseigneur ne paraît pas à la chapelle du couvent pour y offrir le saint sacrifice. On s'inquiète; ma sœur Lagrave se rend aussitôt à l'évêché et, sur les pas du chapelain, elle pénètre dans la chambre de Monseigneur; il est étendu, inconscient, sur le plancher. Le 24, l'état du vénéré malade cause de nouvelles alarmes. Son confesseur lui donne l'Extrême-Onction. Le lendemain, il lui porte le saint Viatique, Sa Grandeur fait généreusement le sacrifice de sa vie. Le pieux Pontife lève ses yeux mourants vers le ciel, soulève sa tête affaiblie et donne sa bénédiction. Il fait approcher les Sœurs Grises, qui n'ont cessé de lui prodiguer des soins depuis sa maladie. Il les bénit et leur dit: "Ne pleurez pas, mes filles, je pars, mais Dieu vous reste." Puis, s'adressant aux Grands Vicaires, MM. Thibault et Lafèche, ainsi qu'aux RR. PP. Bermond et Vègreville: "Que les Sœurs," leur dit-il, "ne manquent de quelque chose que lorsque toutes les ressources de la mission seront épuisées." On imagine avec quelle admiration filiale sont accueillies les dernières volontés du vénérable Evêque mourant, lui qui avait toujours été le Père et le protecteur de notre communauté de Saint-Boniface.



La cruelle maladie suivait rapidement son cours. Une vive douleur au côté gauche, de fortes oppressions n'empêchent point cependant le prélat d'accueillir avec bonté tous ceux qui viennent le visiter, encourageant les uns, donnant de bons conseils aux autres. Occupé de Dieu, comme il l'avait été durant sa vie, sa belle figure semble refléter la sérénité du ciel. C'est dans cette paix confiante qu'il rend son âme à Dieu, le sept juin, à onze heures du soir.

Mgr Provencher avait accueilli son coadjuteur avec une grande consolation. Il pouvait maintenant chanter son *Nunc Dimittis*. Le siège épiscopal était solidement affermi sur les bords de la lointaine Rivière Rouge. Les missionnaires de la Congrégation des Oblats de Marie, s'attachant de plus en plus aux pas du Pasteur, porteront la lumière de la foi jusqu'au Pôle.

Plus près de lui, les Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) travaillent également à l'œuvre d'une civilisation toute chrétienne, par l'instruction donnée aux enfants, et les secours, les soins prodigués aux malades, aux malheureux.

Un désir, un seul désir peut-être demeurait encore au fond de l'âme du saint évêque: la formation des jeunes gens, par des Instituteurs d'un ordre religieux. Lors de son passage à Montréal, Mgr Taché avait parlé de ce projet. Mgr Bourget indiqua les Clercs de Saint-Viateur et se chargea d'obtenir quelques-uns de ces bons religieux. Il fit plus: connaissant l'état de pauvreté où se trouvait Saint-Boniface, le charitable évêque de Montréal eut la pensée d'appliquer les aumônes du récent jubilé au soutien des écoles de la Rivière Rouge.

Les fidèles de Montréal, invités par leur premier Pasteur à fléchir, par des bonnes œuvres, le courroux du ciel qui venait de les frapper d'une façon si terrible, par le typhus, voulant ensuite remplir les conditions exigées par le Souverain Pontife pour acquérir les grâces du jubilé, firent en faveur de la Rivière Rouge une collecte qui s'éleva à la somme de trois cent soixante-quatre louis, laquelle devait être employée à fonder une école.

Encore une fois la parole de M. Billaudèle se vérifie: "Votre père Faillon est toujours occupé, avec une tendresse de mère, à vous procurer quelques nouveaux plaisirs." En voici une nouvelle preuve... Écoutez-le: "Après mon premier voyage au Canada au mois de septembre 1850, j'allai à Avignon... M. Fabris, p.S.S., m'invita à dîner chez lui avec son beau-frère; et, en attendant, il me montra une statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié, renfermée dans une armoire; de plus, dans son salon, un tableau représentant le Père Éternel peint par M. Pierre Parrocel. Vous avez là, lui dis-je, deux objets qui ne sont pas à leur place: le Père Éternel devrait être chez les Sœurs Grises de Montréal, qui lui rendent un culte particulier, et Notre-Dame de Pitié, chez les Sœurs de la Congrégation établies en Canada pour y répandre la dévotion envers Marie.

"Ce déplacement est impossible," me répond M. Fabris; "le tableau du Père Éternel est le seul qui me reste d'une collection de tableaux que mon père avait formée, je dois le conserver en souvenir de lui; et la statue appartient à la paroisse de Saint-Didier; on



me lapiderait à Avignon, si elle sortait du pays. Je l'ai refusée à plusieurs paroisses qui m'en ont fait la demande."

M. Faillon n'insiste pas; mais le jet, bien lancé, devait avoir sa portée.

Un jour, M. Faillon eut la consolation de voir arriver M. Fabris à la solitude pour y faire sa retraite annuelle. Le retraitsant ayant demandé une vie de saint, M. Faillon s'empresse de lui passer la vie de Mère d'Youville. En remettant à son vénérable confrère le livre qu'il avait lu avec beaucoup d'intérêt, M. Fabris lui dit: "Vous souvenez-vous d'avoir vu chez nous un tableau du Père Eternel? — Je m'en souviens très bien.—Si vous voulez l'envoyer aux bonnes sœurs, il est à votre disposition. — Je l'accepte volontiers, reprit M. Faillon au comble de ses désirs, et je vous en remercie d'avance pour elles; ce sera le premier fruit que la vie de Mère d'Youville aura produit, et par là vous contribuez à faire honorer le Père Eternel."

Ce tableau fut reçu à l'Hôpital Général le 8 juin 1853, avec une allégresse difficile à décrire. On le porta au Noviciat, afin que nos benjamines eussent la consolation de contempler, dans une peinture artistique, la puissante et auguste paternité que l'Eternel manifeste à ses créatures, mais tout particulièrement à celles qui lui rendent, avec amour et confiance, un culte particulier.

A cet envoi, M. Faillon joignait les grands médaillons qui ornent les bénitiers de l'Eglise, de la communauté, du réfectoire, etc. Eux aussi portent l'adorable figure du Père Eternel, pour ranimer la foi, l'espé-



rance et la charité des Sœurs Grises dans la pratique des œuvres multiples qu'elles entreprennent à la gloire de son nom.

Vers le vingt-cinq août, une nouvelle venue de l'évêché répandait dans notre monastère, une agréable surprise. Mgr Bourget, dont la sollicitude est toujours en éveil pour les Sœurs Grises, veut amener à ses filles Monseigneur Cajetan Bedini, gouverneur civil de Bologne durant les troubles des Etats Pontificaux, archevêque de Thèbes, Nonce apostolique auprès de l'Empereur du Brésil et missionnaire aux Etats-Unis, en visite à Montréal.

L'illustre prélat est attendu à notre Maison Mère pour le vingt-sept. Ici et là se croisent de diligentes ouvrières, s'appêtant à illuminer du sourire de l'allégresse l'austère physionomie de notre ancienne Maison Mère. Vers les deux heures, les pas cadencés des coursiers annoncent l'approche du distingué visiteur. Bientôt les carrosses entrent dans l'avenue de l'église, décorée de drapeaux *aux plis frissonnants*... L'airain sacré jette ses notes joyeuses. On ouvre les portières pour donner passage à Son Excellence le Nonce Bedini, à Leurs Grandeurs NN. SS. Hughes, archevêque de New-York, Phelan, évêque de Kingston, Larocque, coadjuteur de Montréal, et à M. Billaudèle, supérieur du Séminaire.

Les orgues, les harpes s'émeuvent et vibrent de majestueux accords. Son Excellence franchit la grande nef, prodiguant à droite et à gauche ses bénédictions, et s'agenouille au sanctuaire. Pendant ce temps, la chorale entonne le *Benedictus qui venit in nomine*

*Domini*, puis Son Excellence et sa suite se rendent à la salle des exercices où la famille religieuse est réunie.

Dès que les visiteurs ont pris place au fauteuil, Son Excellence dit son bonheur de trouver au Canada des communautés si nombreuses et si prospères. Il se félicite d'être actuellement au milieu de filles consacrées aux belles œuvres de la charité. "Je bénis avec vous la divine Providence," ajoute le Nonce, "de vous avoir donné des supérieurs ecclésiastiques remplis de lumière et de sagesse, tels que ceux qui vous conduisent." Le pieux évêque insiste sur la nécessité et l'obligation qu'a chaque religieuse de travailler avec zèle à sa sanctification, afin d'être utile au salut du prochain.

Inclinées sous la main bénissante de ces princes de l'Eglise, nos Mères recueillent avec une gratitude émue cette manne précieuse et, de leurs âmes filialement romaines, jaillit un merci ardent.

En quittant la communauté, Son Excellence se rend chez nos hospitalisés et leur adresse avec bonté des paroles encourageantes. Découvrant parmi eux un vieillard italien, il lui parle dans sa langue... Cette délicatesse fait couler des larmes de joie.

Les orphelins sont ensuite l'objet de sa condescendance... Une petite de trois ans lui ayant demandé un congé, le prélat, en le lui accordant, la baise avec affection.

Au retour, ils s'arrêtent de nouveau à l'église où l'on chante le *Laudate*.

Le Nonce exprime sa satisfaction au sujet de nos œuvres et son regret d'être obligé de quitter si tôt cette demeure de la charité. Les carrosses attendaient les visiteurs...



Le 31 août, la Maison Mère avait le bonheur de voir Son Excellence à l'autel, y dire la sainte messe. L'église a revêtu sa parure d'or; les chants, accompagnés de l'orgue et des harpes, exercés par M. Barbarin, p.S.S., sont d'un brio et d'une harmonie impeccables. Le prélat fait une allocution aux vieillards et aux enfants, les engageant à remercier le bon Dieu de demeurer sous le même toit que la Majesté divine, les exhortant à en profiter pour réparer les années passées et sanctifier celles qui leur restent à vivre.

Après son déjeuner, le bienveillant prélat s'assied au bureau de notre Mère, afin de répondre au désir de plusieurs sœurs qui lui demandent d'apposer sa signature sur quelques images qu'elles veulent conserver. Tout en se prêtant avec une bonté paternelle à ces témoignages de confiance, le prélat dit à notre Mère: "Je vous en prie, ma révérende Mère, désabusez donc vos sœurs sur la bonne opinion qu'elles ont de moi; si elles me connaissaient, elles sauraient que je ne suis qu'un pauvre pécheur digne de mépris." "Ah! Monseigneur," répond Mère Coutlée, "je partage trop bien leurs sentiments pour ne pas les encourager." Cette réponse provoqua les applaudissements des Messieurs du clergé présents. Sur l'invitation de notre Mère, Son Excellence entretient nos sœurs de l'auguste chef de l'Eglise, Pie IX, dont il raconta les traits les plus charmants.

En demandant des prières pour Sa Sainteté, le Nonce ajoute: "N'oubliez pas de prier aussi pour le pauvre étranger qui se trouve si heureux au milieu de vous."

D'une voix émue, Son Excellence bénit la commu-



nauté par ces mots : "Je vous bénis, mes chères Filles de la Charité, dans le temps et dans l'éternité."

La communauté lui fait escorte jusqu'au vestibule. Dans la cour de l'église, les vieillards et les enfants sont réunis sur son passage. Encore une bénédiction et la voiture disparaît aux regards, mais le souvenir qui demeure dans les âmes est bien doux.

Depuis 1842, le progrès de l'instruction publique s'accentue de façon consolante. Aux religieuses déjà mentionnées s'étaient adjointes les Sœurs de Sainte-Anne en 1850 et les Sœurs de l'Assomption en 1853.

La communauté des Sœurs de Sainte-Anne, vouée à l'enseignement, naquit à Vaudreuil du zèle d'une vertueuse institutrice, Marie-Esther Sureau — Blondin, et de la bénédiction d'un saint prélat, Mgr Ignace Bourget. En 1853, le jeune Institut de Vaudreuil était transféré à S.-Jacques de l'Achigan. Après onze années, la Maison Mère se transportait à Lachine, dans la belle propriété de lord Simpson, ancien gouverneur de la Baie d'Hudson.

Lorsque, le 2 janvier 1890, la fondatrice Mère Marie-Anne s'éteignit pieusement à Lachine, dans sa quatre-vingt-unième année, elle avait la consolation de voir sa chère communauté riche de cinq cent quatre-vingt-dix-sept membres et solidement assise dans quarante-trois établissements.

Le 8 septembre 1853, la Congrégation de l'Assomption entrait dans la vie à Saint-Grégoire-le-Grand, diocèse des Trois-Rivières, au jour béni de la naissance de la Vierge. Le 17 août 1856, l'œuvre prenait sa place parmi les éducatrices de notre pays. La fondatrice,

Mère de l'Assomption, mourait à vingt-sept ans, moins de cinq années après la fondation de sa communauté.

En 1872, le Conseil général et le noviciat quittaient leur berceau grégorien, et la nouvelle maison de Nicolet devenait la Maison Mère de la communauté. Sur cette voie où l'Institut est entré, rien ne saura plus enrayer sa marche conquérante. La Congrégation comptait en 1928 mille deux cent quinze religieuses et quatre-vingt-dix établissements.

Ces essais de fondations exclusivement canadiennes ne révèlent-ils pas la vitalité religieuse de l'Eglise chez nous et son riche fonds de vertus ancestrales, de dévouement et d'amour des âmes? Quant au premier, il manifeste aussi, comme on l'a dit (1), le zèle d'apôtre du grand évêque Bourget, qui avait assez bien compris les besoins de son siècle pour doter son diocèse des institutions les plus capables d'y subvenir, par les saintes industries de la charité et de la miséricorde.

Nous terminons le récit d'un passé de trente-deux années — "1821-1853." — Nous avons pu y reconnaître le consolant développement de nos œuvres et y admirer la foi vivante et solide de nos Mères, leur ferme espérance dans le secours de la Providence divine, la charité inlassable de nos sœurs, que révèlent toutes les pages de ce volume.

Gardons à jamais leur mémoire vénérée, leurs exemples édifiants et leurs lumineux enseignements, afin de les transmettre aux générations futures, comme un héritage qui ne doit jamais périr.

---

(1) Sur les pas de Marthe et de Marie.

*Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous rappelons au lecteur que le mot: "saint" qui peut se rencontrer dans ce récit, n'a été imprimé que pour respecter le texte des lettres reçues, sans aucune intention de prévenir les décisions de l'Eglise.*



## TABLE DES MATIERES

Lettres d'appréciation de Son Excellence, Mgr A. E. Deschamps, de M. R. Neveu, supérieur provincial de Saint-Sulpice et de M. R. Lesieur, supérieur du Grand Séminaire de Montréal.

### AVANT-PROPOS.

### CHAPITRE I

Mère Lemaire élue supérieure. — Mgr Lartigue préside l'élection. — Sœurs Raizenne et Montbrun maintenues en leur charge. — Enfance de Mère Lemaire. — Son entrée au Noviciat. — Energie qu'elle déploie pour défendre les droits de l'Hôpital. — Sa charité pour les malades. — Elle panse un soldat blessé. — Elle sauve du naufrage des voyageurs anglais. 1821 — 1826.....1

### CHAPITRE II

Dévouement de M. Thavenet, p.S.S. pour le recouvrement des rentes de l'Hôpital. — Mère Lemaire applique les fonds recouverts à l'agrandissement de la maison. — Prières insérées dans la première pierre. — Nouvelles divisions. — Travaux faits à Châteauguay. — La bibliothèque est enrichie d'ouvrages spirituels. — Importation de vases sacrés. — Nouvelle salle pour les orphelines irlandaises. — Nouvelles recrues au noviciat.—Conseils de Mère Lemaire aux aspirantes.1821—1826..11

### CHAPITRE III

Décès des Sœurs Angélique Legault, Elisabeth Bonnet, M. L. O'Flaherty, Charlotte Lemond, de Mgr J. O. Plessis. — Témoignage de Lord Dalhousie. — Démission de sœur Montbrun comme maîtresse du noviciat. — Sœur Marie-Joseph Turgeon, économiste. — Achat d'une nouvelle cloche. — Vol sacrilège. — Jubilé. — Les orphelins de l'Hôpital placés sous le patronage de Saint-Jérôme-Emilien. — Don d'une relique de la vraie Croix. 1822 — 1827 .....26

## CHAPITRE IV

Erection de l'église Notre-Dame. — Voyage de M. Roux en Europe. — Par décision de Mgr Panet, Mgr Lartigue devient supérieur ecclésiastique des Sœurs Grises. — Sœur Raizenne quitte la communauté pour tenter l'établissement d'une maison à Détroit. — Sa mort amène la ruine de la fondation. 1824 — 1829 .....39

## CHAPITRE V

Disette de blé. — Décès des Sœurs Marie-Anne Brayer, dit Saint-Pierre, Sainte-Croix, Véronique McDougall, Marie-Joseph Turgeon, Marie-Euphrasie Sabourin, Des-Anges Emélie Lallier, Madeleine Lemprohon. — Cérémonie de profession. — Dévouement de M. Sattin, p.S.S. pour les novices; il leur fait la classe; il écrit une vie abrégée de Mère d'Youville. — Bénédiction de l'église Notre-Dame. — Passage à Montréal de M. Carrière, futur supérieur général de S.-Sulpice. 1827—1830... 51

## CHAPITRE VI

Contribution de la Communauté à l'érection de la basilique de S. Paul, à Rome. — Ostensoir, tableaux de la sainte Famille et autres objets reçus de France. — Reconnaissance de Mère Lemaire à l'égard de ses bienfaiteurs. — Sa générosité envers M. O'Sullivan. — Restauration et agrandissement de l'Hôpital. — Décès de M. Roux, supérieur du Séminaire. — Pertes subies dans la faillite de la banque Duckett et Morland. — Secours providentiels. 1825 — 1832..... 62

## CHAPITRE VII

Profession des sœurs Guyon, Coutlée et Goulet. — Silence établi à l'infirmerie et diverses observances adoptées en faveur de la discipline. — Décès des sœurs Millette, McDonnell, Gravel et Leduc. — Choléra. — Maladie de Mère Lemaire; ses démarches pour conserver à la Communauté la direction de Saint-Sulpice; mémoire relatif à ce sujet. — Sa démission et sa mort. 1831 — 1833..... 75

## CHAPITRE VIII

Monographie de Mère Trottier-de-Beaubien. — Secours qu'elle apporte aux habitants de Châteauguay et aux pauvres de Montréal. — Visite canonique de Mgr J. J. Lartigue.—Décès de sœur Sabourin. 1833 — 1836.....87

## CHAPITRE IX

Jubilé sacerdotal de M. Rocque, p.S.S. — Ses relations avec les Sœurs Grises. — Ses avis sur le gouvernement. — Reconnaissance de Mère Beaubien envers Saint-Sulpice.—Procession de la Fête-Dieu. — Reposoir à l'Hôpital. — Décès de sœur Magnan. — Décès de M. Sattin, p.S.S. 1835 — 1837.....100

## CHAPITRE X

Erection du Siège épiscopal de Montréal. — Sacre de Mgr Bourget. — Arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes à Montréal. — Construction d'un manoir à Châteauguay. — Troubles politiques. — Episode de 1838 raconté par Mère McMullen. 1836 — 1838.....114

## CHAPITRE XI

Inondation. — Réélection de Mère Beaubien. — Entrée de sœur Jane-Mary Slocombe. — Profession de sœur Julie Deschamps. — Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. — Fondation du Grand Séminaire de Montréal. 1838 — 1840....139

## CHAPITRE XII

Décès de Mgr Lartigue. — L'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie est établie en France. — Mère Beaubien y associe sa Communauté. — L'Archiconfrérie est érigée dans la cathédrale de Montréal. — Mgr de Forbin-Janson au Canada. — Il préside une cérémonie de profession à l'Hôpital Général, prêche une retraite à Châteauguay. — Le couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. — Erection du Chapitre diocésain.— Mgr Bourget en Europe. — Son retour. 1840 — 1841.....162



## CHAPITRE XIII

Guérisons obtenues par l'intercession du bienheureux Alphonse Rodriguez. — Déposition faite à la demande de Mgr Bourget. — Origine de la neuvaine au bienheureux. — Origines de l'Orphelinat Catholique et de l'œuvre des Sœurs de la Providence. — Arrivée à Montréal des Oblats, des Jésuites et des Dames du Sacré-Cœur. — Décès de sœur Mézière. — Don par M. Quiblier, d'un Chemin de Croix. — Horloge donnée par M. Larré, p.S.S. — Refonte des Constitutions. 1840—1843 .. 179

## CHAPITRE XIV

Monographie de Mère McMullen. — Les Sœurs Grises à Saint-Boniface — Voyage de nos premières missionnaires. — Arrivée des Sœurs Grises à Saint-Boniface. — Arrivée des Sœurs du Bon-Pasteur à Montréal. — Fondation de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. 1843 — 1844 ..... 195

## CHAPITRE XV

Les Sœurs Grises à Ottawa. — Historique de la fondation. — L'Institut des Sœurs de Miséricorde. — Mort de M. J. B. Thavenet, p.S.S. — Mort de sœur Angélique Hainault. — Consécration épiscopale de Nos Seigneurs Jean-Charles Prince et François-Norbert Blanchet. 1845..... 239

## CHAPITRE XVI

L'œuvre du service des pauvres et des malades à domicile. — Voyage de Mgr Bourget en Europe.—Lettre de Mère McMullen à M. Louis de Courson, supérieur général de Saint-Sulpice. — Réponse de M. Louis de Courson à Mère McMullen. — Règlement pour le service des pauvres. — Lettre de Mère McMullen à Mgr Bourget. — Réponse de Mgr Bourget. — Mort de Sa Sainteté Grégoire XVI. — Avènement au trône pontifical de Sa Sainteté Pie IX. — Décès de nos sœurs Bohémier et Allard. 1846 ..... 256

## CHAPITRE XVII

Retour de Mgr Bourget. — Arrivée des religieux et religieuses de Ste-Croix. — Visite de Mgr Bourget à l'Hôpital Général. — La famine en Irlande. — Le typhus. — Les Sœurs Grises aux Sheds. — Visite du Gouverneur Général et de Lady Elgin. — Lettre de M. Louis de Courson. — 100ème anniversaire de l'entrée de Mère d'Youville à l'Hôpital Général. — Pèlerinage à Bon-Secours. — Mort de Mère Beaubien et des sœurs Simard, Ducharme, Goulet. 1847 — 1848.....274

## CHAPITRE XVIII

Monographie de Mère Rose Coutlée. — Mandement de Mgr Bourget, demandant des prières pour Sa Sainteté Pie IX. — Les Sœurs Grises à Québec. — Historique de la fondation. — Epidémie du choléra à Montréal. — Emeute à Montréal. — Commencement d'incendie à notre Maison Mère. — Premier chapitre général. — Lettre de reconnaissance à Mgr Bourget. — Réponse de Sa Grandeur aux Sœurs du Manoir. 1848—1849. 317

## CHAPITRE XIX

Arrivée de M. E. M. Faillon, p.S.S. à Montréal. <sup>350</sup> — 78ème anniversaire de la mort de Mère d'Youville. — Exhumation du corps de la vénérable servante de Dieu. — Translation des restes mortels de notre Mère Fondatrice de l'Hôpital Général "Pointe à Callières" à celui du Mont Ste-Croix. — Translation des restes vénérés de notre Mère Fondatrice et déposition de son corps dans la Crypte de l'église de l'Hôpital Général. — Ouverture du tombeau de notre Fondatrice. 1849.....350

## CHAPITRE XX

Mort de M. Claude Fay, p.S.S., curé de Notre-Dame. — Messe de M. Faillon, p.S.S. à la Pointe Saint Charles. — Profession religieuse de sœur L. Gadbois. — Mort de sœur Angélique Leblanc. — Mort de Mère Thuot, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. — Mort de M. Louis de Courson,

supérieur général de Saint-Sulpice. — Départ de MM. Faillon et Gutter pour la France. — Départ de sœur Valade pour Saint-Boniface. — Fondation du couvent de Saint-François-Xavier. — Lettre de Mère Coutlée à M. Faillon. — Réponse de M. Faillon à Mère Coutlée. — M. Granet, p.S.S., nommé supérieur ecclésiastique de la communauté. — Visite canonique de Mgr Bourget. — Réparations et agrandissements de la Maison Mère. — Sœur Slocombe, nommée sous-maîtresse au noviciat. — Inauguration de l'autel au Père Eternel. — Premier concile provincial à Québec. — Distribution des exemplaires des Constitutions. — Mort de nos sœurs Angélique Brazeau dite sœur Alphonse, et Henriette Moreau. 1850 — 1851 ..... 371

## CHAPITRE XXI

Bénédiction de l'Asile Saint-Patrice. — Sacre de Mgr Taché. — Inauguration des bustes de Père Normant et de Mère d'Youville. — Mort de nos sœurs Thérèse Clément, Ursule Caron et Marguerite Ouimet. 1851 — 1852 ..... 402

## CHAPITRE XXII

Edition d'une vie de Mère d'Youville par M. Faillon, p.S.S. — Réponse de Mère Coutlée à M. Faillon. — Inondation à Saint-Boniface. — Profession religieuse de sœur L'Espérance. — Passage de Mgr Taché à Saint-Boniface. — Incendie désastreux à Montréal. — Mère Coutlée au secours des incendiés. — Mort de M. Vincent Quiblier, ancien supérieur du Séminaire de Montréal. — Service funèbre de M. Quiblier à l'Hôpital Général. — Jubilé de 1852. — Mort de nos sœurs Ladurantaye, Kollmyer, Hardy, Masse et Denise-Clothilde LePailleur. — Ordination de M. Olivier Forget. — Centenaire des lettres patentes de Louis XV à l'Institut des Sœurs Grises. — Mort de Mgr Provencher. — Envoi d'un tableau du Père Eternel et des bénitiers par M. Faillon. — Visite du nonce Mgr Cajetan Bedini. — Fondation de la Communauté des Sœurs de Sainte-Anne et de celle de L'Assomption de la Sainte-Vierge. 1852 — 1853 ..... 427



